LA RECHERCHE-ACTION : Ses fonctions, ses fondements et son instrumentation

Gabriel Goyette
et Michelle Lessard-Hebert

Presses de l'Université du Québec

La recherche-ACTION

ses fonctions, ses fondements et son instrumentation

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Gabriel GOYETTE et Michelle LESSARD-HEBERT

La recherche-ACTION

ses fonctions, ses fondements et son instrumentation

1987
Presses de l'Université du Québec
Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ISBN 2-7605-0419-0

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés © 1987
Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal — 1er trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

AVANT-PROPOS

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale. Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de cet ouvrage. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont fait parvenir des documents sur la recherche-action. Nous pensons particulièrement à Charles Caouette, Fernand Gauthier, Arthur Gélinas, Simone Landry, Claude Martin, Céline Mercier et Jean-Marie Van der Maren.

Il nous faut également mentionner la collaboration des professeurs Arthur Gélinas, Jean Villeneuve et Gérald Boutin qui ont alimenté nos réflexions sur les méthodes de recherche.

Ce document témoigne d'une réflexion qui se continue sur la recherche-action. Il nous serait utile de recevoir vos commentaires sur l'un ou l'autre des aspects qui y sont traités.

Gabriel Goyette
Michelle Lessard-Hébert

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS VII
INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER
La problématique entourant le concept de recherche-action 5

1. Le développement de la recherche-action 5
 1.1 Les origines de la recherche-action 5
 1.2 Les lieux d'émergence de la recherche-action 7
 1.3 Le développement de la recherche-action en relation avec l'évolution scientifique et sociale 8
 1.4 L'importance croissante de la recherche-action 10
2. De la diversité des définitions, conceptions et pratiques de la recherche-action 13
3. Problématique et premiers jalons d'une compréhension de la recherche-action 14
4. Objectifs et méthode de la présente recherche 17
 4.1 Les objectifs 17
 4.2 La méthode de l'analyse conceptuelle 18

CHAPITRE 2
Les finalités et fonctions de la recherche-action 23

1. Les notions de finalité et fonction 23
2. Les trois ordres principaux de finalités et fonctions de la recherche-action 24

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

3. La typologie d'Henri Desroche 26
4. Les orientations de la recherche-action selon différentes finalités et fonctions 29
5. La finalité et les fonctions de recherche de la recherche-action 35
5.1 Les fonctions d'investigation 36
5.1.1 La fonction de contrôle en recherche-action 36
5.1.2 La description, l'explication et la compréhension..... 39
a) La description 39
b) La description et l'explication 40
c) L'explication et la compréhension 41
5.2 Quelques fonctions charnières spécifiques à la recherche et à l'action 43
5.2.1 Une fonction de communication 44
5.2.2 Une fonction de recherche appliquée 49
5.2.3 Une fonction de jonction théorie-pratique 51
5.3 La fonction critique 52
5.3.1 Les deux types d'épistémologie en sciences 53
5.3.2 La diversité des positions en recherche-action face à la fonction critique 54
5.3.3 Un débat épistémologique 58
5.3.4 La critique épistémologique et le contexte social-historique de la recherche-action 69
6. Les finalités et fonctions d'action en recherche-action 72
6.1 La visée d'action dans les recherches-actions 72
6.2 L'action en tant que changement social: deux finalités possibles 76
6.3 Les notions d'action et de changement en recherche-action 79
6.4 Le point d'impact du changement, la conception de la recherche et les enjeux épistémologiques et politiques..... 83
6.5 Les fonctions au service d'une finalité d'action-changement 86
7. Les finalités de formation 87
7.1 La formation en tant que changement individuel 87
7.2 La formation et les stratégies de changement social 90
7.3 La recherche-action : un moyen de formation ou de perfectionnement des adultes 94
7.3.1 La formation par l'apprentissage d'un processus de recherche 94
7.3.2 Quelques expériences de formation par la recherche-action 96

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

7.3.3 La formation des adultes par la recherche-action et les modèles éducationnels 101

CHAPITRE 3
Les fondements de la recherche-action 105

1. Les fondements idéologiques 105
2. Les fondements épistémologiques 109
 2.1 Problèmes d'analyse et définition de concepts 109
 2.2 Des langages possibles pour la recherche-action 112
 2.2.1 Les langages épistémologiques identifiés 113
 a) Le paradigme cartésien ou positiviste 113
 b) La praxéologie 116
 c) L'approche systémique 119
 d) Les approches compréhensives 121
 e) La dialectique 128
 2.2.2 Quelques convergences épistémologiques 133

CHAPITRE 4
L'instrumentation 145

1. Méthode de recherche et instrumentation 145
2. Les différents niveaux de description du pôle technique 147
3. Diversité des positions face à l'instrumentation en recherche-action 149
4. Quelques caractéristiques de l'instrumentation en recherche-action 157
5. Exemples de méthodes utilisées en recherche-action 163
 5.1 L'enquête feed-back 164
 5.2 La résolution de problèmes avec expérimentation sur le terrain 166
 5.3 La méthode des systèmes souples 169

CONCLUSION 175
BIBLIOGRAPHIE 183
ANNEXES
1 — Tableau comparatif de la dimension normative des paradigmes cartésien et systémique 194
2 — Interactions entre paradigme cartésien de recherche et modèle systématique-systémique de perfectionnement dans PERA 198
3 — Synthèse de la démarche de recherche (GRISAH) 199

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

LISTE DES TABLEAUX

1 — Recherches-actions et typologie de participation28
2 — Les trois moments de l'activité d'investigation, selon R.B. Tremblay37
3 — Types de recherche qualitative appliquée en éducation, selon Bogdan et Biklen (1982)50
4 — Comparaisons entre la science positiviste et la recherche-action63
5 — Typologie de la recherche-action, selon J. Dubost (1984, p. 16)75
6 — Typologie des recherches-actions, selon B. Gauthier77
7 — Identification des types de changement, selon Bertrand et Valois82
8 — Tendances principales de la recherche-action dans la littérature anglo-saxonne, selon A. M. Thirion (1980, p. 115)84
9 — Modes d'investigation en sciences sociales, selon de Bruyne et *al.,* (1974, p. 210)147
10 — Expérimentation sur le terrain, selon de Bruyne et *al.,* (1974)152
11 — Recherche-action et perspectives méthodologiques, selon Grell et Wéry (1981, p. 126)156
12 — Modes d'investigation en recherche-action159

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

LISTE DES FIGURES

1 — Identification des orientations convergentes et divergentes de la recherche-action dans deux échantillons bibliographiques 10
2 — Identification des principales phases de la recherche 19
3 — Typologie des fonctions d'investigation possibles pour la recherche-action 43
4 — Finalités d'action et niveaux de changement possible en recherche-action 90
5 — Éléments de la communication pédagogique 102
6 — Éléments d'un système de recherche 134
7 — Les trois champs du savoir, selon de Bruyne et *al.* (1974, p. 192) 137
8 — Représentation de quelques convergences épistémologiques en recherche-action 142
9 — Processus cyclique de la recherche-action, selon Susman et Evered 167
10 — Cycle spiral de la recherche-action 168
11 — Méthodologie des systèmes souples171

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

INTRODUCTION

La recherche-action est constamment appelée à s'expliquer. Deux questions de fond lui sont continuellement posées. Une première interrogation circule parmi les adeptes de ce type de recherche et se formule ainsi: comment telle recherche-action peut-elle être définie par rapport aux multiples recherches-actions qui s'effectuent dans les diverses disciplines ou champs d'étude ?

Face à cette interrogation, certains chercheurs sont d'avis qu'il est préférable d'utiliser les énergies disponibles pour pratiquer la recherche-action et qu'il est trop tôt pour définir une réalité encore informe et trop mouvante. D'autres chercheurs, au contraire, tentent de situer leur approche dans un paysage composé d'éléments hétéroclites tout en étant conscients que le temps modifiera et la réalité observée et le produit de leur réflexion.

Une deuxième interrogation porte sur la nature des liens qui peuvent être établis entre la recherche-action et la recherche scientifique. Cette interrogation a donné lieu à la formulation d'un certain nombre de réponses. Plusieurs typologies de la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines réservent une catégorie à la recherche-action. Toutefois, ce genre de comparaison dessert assez souvent la recherche-action en la mettant en relation avec une entité (la recherche scientifique) définie avant même que le mot recherche-action ait été prononcé.

Deux conséquences s'ensuivent. La recherche-action est souvent définie par la négative. Elle n'est pas recherche fondamentale, elle

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

n'est pas recherche appliquée. De plus, ces typologies minimisent souvent l'importance qui pourrait être accordée au pôle action dans les pratiques de la recherche-action.

L'étude qui est ici présentée part de cette double interrogation. Quelles sont les approches possibles en recherche-action ? Comment la recherche-action peut-elle se situer par rapport à la recherche scientifique ? Toutefois, les réponses formulées dans la présente étude n'ont pas donné lieu à l'élaboration de nouvelles typologies. Un effort a été fait pour construire un cadre d'analyse qui soit assez large pour identifier les diverses approches de la recherche-action et situer chacune de ces approches par rapport à la démarche de construction de la science dans le champ des sciences humaines.

Les éléments discutés au chapitre premier tiennent lieu de familiarisation avec le sujet à l'étude. On y traite des origines et du développement de la recherche-action dans le champ des sciences humaines. On précise les objectifs et la démarche de la présente étude, qui s'inspire de la méthode de la recension des écrits. Notre étude accorde donc beaucoup d'importance aux sources, d'ailleurs fréquemment citées, mais elle tente aussi de situer les apports de chaque auteur par rapport à un ensemble de documents et d'expériences très variés.

Les titres et les sous-titres des chapitres premier, 2, 3 et 4 constituent en eux-mêmes la grille d'analyse qui a été retenue. On y traite d'abord des finalités et des fonctions de recherche de la recherche-action. Trois types de fonctions de recherche ont été identifiées : 1) des fonctions d'investigation (description, explication, compréhension) ; 2) une fonction critique qui met souvent l'accent sur la remise en question de la science traditionnelle; 3) et un ensemble de fonctions charnières qui établissent des liens spécifiques entre la recherche et l'action. Ces fonctions charnières spécifiques ont été nommées fonction de communication, fonction de recherche appliquée et fonction de jonction théorie-pratique.

La recherche-action peut également se définir par ses fonctions d'action et de formation. On peut orienter les stratégies d'action vers un changement radical ou une transformation graduelle de la réalité, et vers un changement social ou individuel.

Le chapitre 3 traite des fondements idéologiques et épistémologiques de la recherche-action. La présence du pôle action dans la recherche-action rend ce type de recherche plus près des préoccupations externes au développement des connaissances. Il était important d'identifier les divers paradigmes ou langages qui servent d'assise à la

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

recherche-action. On remarquera chez les adeptes de la recherche-action un éclectisme surprenant : positivisme relativisé, praxéologie, approche systémique, approches compréhensives et langage dialectique.

La recherche-action emprunte également son instrumentation aux autres types de recherche. Les données recueillies peuvent être de nature qualitative ou quantitative et les modes d'investigation peuvent aller de l'étude de cas à l'expérimentation sur le terrain. Relativement à l'instrumentation, une constante ressort. La recherche-action s'accorde une souplesse méthodologique que l'on ne perçoit pas dans les autres types de recherche. Cette ouverture n'est sans doute pas étrangère au fait qu'en recherche-action chercheur et objet d'étude ne s'obligent pas à se distancer tout au long du processus de recherche.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

CHAPITRE PREMIER

LA PROBLÉMATIQUE ENTOURANT LE CONCEPT DE RECHERCHE-ACTION

1. Le développement de la recherche-action

1.1 Les origines de la recherche-action

Traçant un bref historique des tendances de la recherche-action dans la littérature anglo-saxonne, A.M. Thirion (1980) identifie une première génération de recherche-action inspirée de J. Dewey et du mouvement de l'École nouvelle après la Première Guerre mondiale. Fondée sur l'idéal démocratique, s'appuyant sur une conception de l'éducation où le pragmatisme est le fondement de la connaissance (J. Dewey voulait faire de la pensée scientifique une habitude pour tous, tant chez les éducateurs que chez les éduqués), cette première génération de recherche-action aurait échoué à servir un projet réellement démocratique, la pratique prenant rapidement le pas sur la théorie, et la critique n'étant plus qu'une entreprise utilitaire.

Selon Thirion, Kurt Lewin, avec son approche de l'intervention psychosociale, se situerait dans une deuxième génération de recherche-action. Pourtant la plupart des autres auteurs accordent à Lewin un rôle de fondateur de la recherche-action. Ainsi Susman et Evered (1978), Barbier (1977) et Hess (1981) reconnaissent Lewin comme le père de l'action-research.

Robert Frank (1981, p. 160-161) résume ainsi les origines de la recherche-action :

> Le nom de recherche-action, ou action-research , a été trouvé, il y a quarante ans déjà, pour désigner le travail mené par Kurt Lewin

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> pendant la guerre de 1940-1945, À la demande des pouvoirs publics américains ; il fallait chercher à modifier les habitudes alimentaires de la population, pour pallier à la pénurie de certaines denrées. Pourquoi pas ? ... Ce qui paraissait neuf, c'est que l'on fît appel à des chercheurs, non pour réaliser des enquêtes ou des analyses à l'usage de ceux qui décideraient des mesures à prendre, mais pour qu'eux-mêmes se fassent les acteurs du changement. Un chercheur-acteur, une recherche-action, ce fut – et c'est encore le plus souvent – le fait des interventions psychologiques et psychosociologiques. Leur but : transformer les comportements, les habitudes, les attitudes des individus ou des populations, améliorer les relations sociales, ou encore modifier les règles institutionnelles d'une organisation. Pourquoi? Pour assurer une meilleure adaptation ou intégration des individus à leur environnement, et plus de cohésion, d'efficacité, ou de lucidité aux institutions dans la poursuite de leurs objectifs.

J. Rhéaume (1982, p. 44) constate que :

> (L')idée du développement de la science dans et par l'action est au coeur du projet lewinien. Elle s'appuie sur la correspondance établie entre le processus de la pensée scientifique, de la recherche de type expérimental en particulier et de celui de l'action sociale planifiée vue sous l'angle d'un processus de résolution de problème (...) L'expérimentation sociale sera cette intégration optimale du processus expérimental de recherche dans l'action planifiée elle-même.

Comme le souligne Thirion, le terme « action-research » a été, pour certains auteurs (De Landsheere, 1976, Aubin, 1970), traduit et compris en tant que « recherche opérationnelle ». La recherche opérationnelle, mise au point durant la Seconde Guerre mondiale et utilisée comme méthode dans la préparation des opérations militaires, a été adaptée à la gestion d'entreprises commerciales et d'affaires publiques.

Pour certains auteurs, il y aurait identification ou confusion entre les termes recherche-action et recherche opérationnelle. Pour sa part, A.M. Thirion (1980, p. 223) affirme: « Le pragmatisme non critique de Dewey et Lewin s'est fait absorber par le modèle opérationnel: le souci d'efficacité l'a emporté sur le débat démocratique. »

Ce fut ensuite le livre de Stephen M. Corey (1953), doyen de l'Institut de pédagogie de l'Université de Columbia, qui devait contribuer à répandre la méthode dans les milieux éducatifs américains.

Issue d'abord des domaines de la psychosociologie et de la gestion publique, la recherche-action s'est développée en étendue et en diversité dans plusieurs secteurs de l'action humaine et dans leurs

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

champs d'étude correspondants, spécialement dans le domaine social, psychologique et dans le domaine de l'éducation.

1.2 Les lieux d'émergence de la recherche-action

Le développement des pratiques de recherche-action s'est donc déroulé sur deux plans : sur les terrains et dans le cadre des sciences dont l'objet d'étude est l'être humain et ses actions dans l'une ou l'autre de ses dimensions (psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences religieuses, arts et lettres, sciences économiques et administratives, etc.).

Ainsi, c'est dans le cadre de la sociologie d'intervention que R. Hess (1981) pose les grands jalons de l'évolution des conceptions et pratiques de recherche-action de Kurt Lewin. En passant par Elliot Jacques et sa recherche-action de type socio-analytique, par l'enquête conscientisante fondée sur la théorie interventionniste de Paulo Freire, l'évolution de la recherche-action conduirait jusqu'aux pratiques d'Alain Touraine centrées sur les mouvements sociaux et à la recherche-action institutionnelle. L'intervention sociologique, affirme A.M. Thirion (1980, p. 164), s'inscrit dans la problématique de la recherche-action. La sociologie d'intervention veut allier les deux plans nommés plus haut : science et terrain.

Le psychologue Y. St-Arnaud (1982) propose une compréhension du développement de la recherche-action à l'intérieur d'un modèle qu'il nomme « la galaxie du savoir ». Cette galaxie dans laquelle l'être humain construit des connaissances sur lui-même se compose, selon l'auteur, de trois « systèmes solaires » ou trois sources principales d'influence : les disciplines philosophiques, les sciences de la nature et les disciplines professionnelles comprenant les grandes technologies. St-Arnaud situe le développement de la recherche-action et du concept de science-action (Argyris, 1980), en psychologie et psychosociologie, sur un axe reliant les pôles scientifique (sciences de la nature) et professionnel de la galaxie du savoir. Cet auteur fait davantage une étude interprétative ou explicative du développement de la recherche-action en psychologie qu'une simple description des pratiques. Il situe d'emblée l'émergence et l'évolution de la recherche-action par rapport à la recherche dite traditionnelle et par rapport aux influences méthodologiques des trois systèmes (philosophie, sciences de la nature, disciplines professionnelles).

Mais n'anticipons pas ici sur notre description des fondements de la recherche-action et retenons deux observations : d'abord que le

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

développement de la recherche-action peut être étudié et compris par rapport à l'évolution des sciences en général ou d'une science en particulier, ensuite que la recherche-action peut être associée au développement des sciences ou disciplines dites professionnelles (St-Arnaud, 1982), cliniques (Barbier, 1977) ou encore interventionnistes (Hess, 1981).

Si le développement de la recherche-action se fait et peut être étudié, comme nous venons de le voir brièvement, dans le cadre de l'évolution des ou d'une science, il se fait également sur des terrains, c'est-à-dire dans des milieux d'action humaine : milieux de travail, milieux d'éducation, milieux de vie communautaire, etc. (Grand'Maison, 1975, Angers et Bouchard, 1978, Blanchet et *al.*, 1982, Goyette et *al.*, 1984, Lamoureux, 1984).

Ainsi K. Ley (199, p. 4) associe l'émergence de la recherche-action aux luttes des groupes sociaux :

> Surtout, c'est sans doute le développement des mouvements sociaux, des luttes sociales dans des domaines où l'action ne peut se passer de connaissances de plus en plus complètes, qui a conduit les diverses composantes du mouvement ouvrier à entreprendre des activités de recherche sous une forme qui lui soit adéquate, directement utile aux actions en cours.

11.3 Le développement de la recherche-action en relation avec l'évolution scientifique et sociale

Aux deux plans de développement de la recherche-action (sciences et terrains d'action), H. Desroche (1981, p. 18) associe deux trajectoires possibles pour la recherche-action : « Ou bien *sortir* de l'action pour entrer dans la recherche. Ou bien *partir* de la recherche pour entrer dans l'action. »

Si ces deux plans entrent en interaction dans une même recherche-action, il peut en résulter des conséquences importantes sur le développement de la recherche-action en général. Ainsi A. Clegg et *al.* (1978) soulignent l'impact d'un événement sociopolitique sur l'évolution de la recherche-action en tant que pratique scientifique alternative. Il remarque qu'il y eut un arrêt brusque de celle-ci aux États-Unis, dans le domaine de l'éducation, à la suite du lancement, en 1957, du premier spoutnik soviétique. La National Science Foundation, en réaction à cet événement qui place les États-Unis en compétition avec la Russie, cherche à développer un curriculum axé sur les sciences de la nature. Clegg et *al.* (1978, p. 17) résument ainsi la situation :

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Campbell and Stanley's (1963) monograph on experimented design became the bible in research methodology. In this area of a new « scientism » there was no room for the largely descriptive, problem solving orientation of action research.

Dans le domaine de l'éducation et des politiques de changement social aux États-Unis, A.M. Thirion (1980, pp. 64 à 79) constate qu'il y a eu un retour en force de la recherche-action après les échecs du mouvement de l'éducation compensatoire qui représentait « un des plus vastes efforts pour mettre des ressources matérielles et scientifiques au service d'une politique de discrimination positive en faveur de jeunes enfants de milieux défavorisés ». Il s'agirait, selon l'auteur, d'une nouvelle forme de recherche-action qui participerait à l'émergence d'une troisième génération de recherche-action se reconstruisant sur d'autres bases épistémologiques que celle du double héritage de Dewey et de Lewin. Cette résurgence de la recherche-action serait liée à l'échec de l'éducation compensatoire, lequel aurait conduit à un changement dans l'explication de l'échec scolaire et de ses causes puis, conséquemment, dans le type d'intervention à proposer en milieu scolaire défavorisé : « Les imputations causales ne sont plus appréhendées selon un schéma linéaire mais conçues de plus en plus de manière systémique » (A.M. Thirion, 1980, p. 61).

Dans la même optique d'une interaction entre science et société, K. Ley (1979, p. 3) associe l'émergence et le développement de la recherche-action à des constats concernant la situation sociopolitique mondiale et le rôle joué par la science. La recherche-action serait une forme de réponse à cette situation problématique :

> L'émergence de la recherche-action est certainement liée à la prise de conscience de ce qu'est devenue la science dans nos sociétés (...) qui joue un rôle de plus en plus majeur dans le processus de production. L'utilisation sociale qui la caractérise actuellement a pour conséquence qu'elle tend à renforcer les détenteurs du pouvoir et, ainsi, à constituer un instrument de domination sur les plus faibles.

Ce même auteur souligne également l'écart croissant entre les dépenses affectées à la recherche scientifique et l'utilité sociale de cette même recherche.

Il est possible enfin d'établir des liens entre différentes conceptions de la recherche-action et le milieu socioculturel et politique où celles-ci se développent.

Dans une analyse des tendances actuelles de la recherche-action à partir d'échantillons bibliographiques américain et français, A.M.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

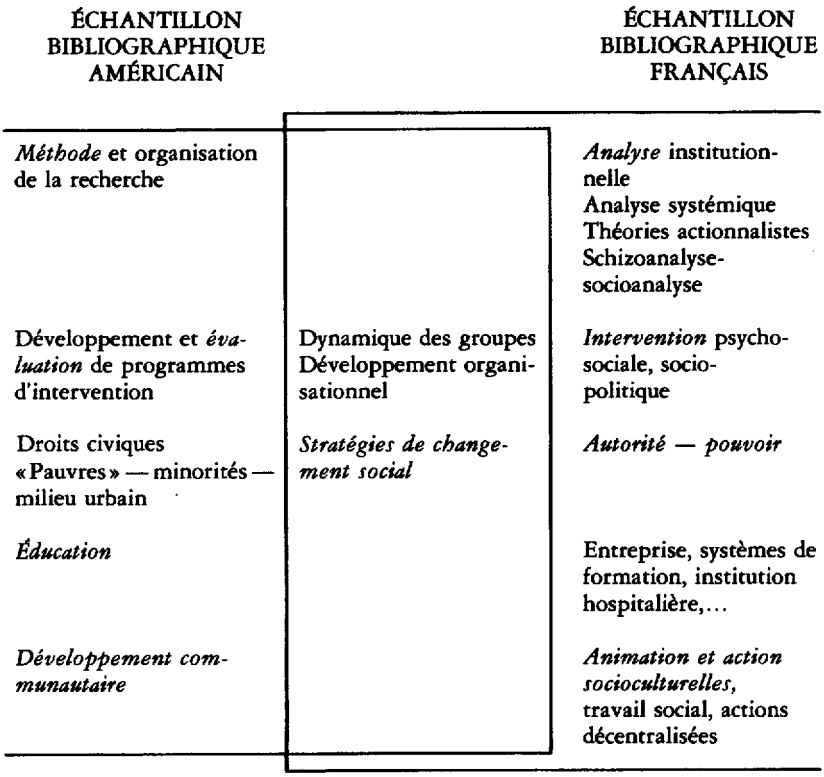


FIGURE 1: Identification des orientations convergentes et divergentes de la recherche-action dans deux échantillons bibliographiques

Thirion (1980, voir figure 1) constate que malgré certaines similitudes entre ces tendances (importance de la visée du changement social et de l'approche organisationnelle), il existe des divergences sur le sens de ce changement social et son point d'impact. Elle interprète ces divergences en posant l'hypothèse d'un lien entre approche scientifique et culture politique des chercheurs, cette dernière étant différente en France et en Amérique.

1.4 L'importance croissante de la recherche-action

L'importance quantitative grandissante des pratiques qui se réclament de la recherche-action est de plus en plus évidente quand on consulte la littérature sur ce sujet.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Des groupes de recherche-action se multiplient tant en Amérique qu'en Europe ou dans des pays du Tiers-Monde. Anne-Marie Thirion (1980) nous présente dans un examen critique des tendances actuelles de la recherche-action plusieurs groupes de chercheurs travaillant dans le domaine de la sociologie, de la psychologie et de l'éducation, en Europe et aux États-Unis.

Dans les Actes du colloque sur la recherche-action tenu à Chicoutimi (octobre 1981), le lecteur peut prendre connaissance de plusieurs expériences de recherche-action vécues au Québec ou hors pays dans des domaines aussi variés que les sciences humaines, les sciences économiques et administratives, les sciences de l'éducation, les sciences religieuses, les Arts et Lettres.

Au Québec, il s'est formé des groupes de recherche-action dans plusieurs constituantes de l'Université du Québec (Hull, Rimouski, Trois-Rivières, Chicoutimi et Montréal) et à l'Université de Montréal.

Dans les domaines de l'intervention communautaire, Henri Lamoureux, Robert Mayer et Jean Panet-Raymond travaillent comme chercheurs-intervenants (Lamoureux et *al.*, 1984). Jacques Grand'Maison (1975) a fait de la recherche-action particulièrement sur et dans des milieux de travail. Les chercheures Simone Landry, de l'UQAM, et Céline Mercier-Tremblay ont aussi plusieurs expériences de recherche-action à leur crédit.

Dans le domaine de l'éducation, mentionnons entre autres la recherche-action menée pendant plusieurs années par Pierre Angers et Colette Bouchard (1978) dans une école de la région de Trois-Rivières, le groupe GESOE (Groupe d'étude sur les systèmes ouverts en éducation) dirigé par André Morin de l'Université de Montréal, le groupe ASIPEC (Apprentissages significatifs et intégrés dans une perspective d'éducation continue) dirigé par Charles Caouette de l'Université de Montréal, le GRISAH (Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines) à l'Université du Québec à Rimouski.

Toujours dans le secteur de l'éducation au Québec, des recherches-actions ont été ou sont vécues dans le cadre institutionnel d'une formation ou d'un perfectionnement universitaire. Citons l'expérience PERA (Recherche-action et perfectionnement des enseignants) à l'UQAM (Goyette et *al.*, 1984), un programme d'études de deuxième cycle (maîtrise) en éducation à l'UQAR et un programme de certificat de deuxième cycle à l'UQAM.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Nous ne prétendons pas avoir présenté ici une liste exhaustive des chercheurs, groupes ou institutions ayant fait ou faisant de la recherche-action au Québec. Les noms cités plus haut le sont dans le but d'illustrer l'affirmation de l'importance quantitative grandissante des pratiques de recherche-action au Québec, en Amérique du Nord et en Europe.

Il existe également des efforts de communication entre les divers groupes impliqués dans la recherche-action. Pensons au colloque sur la recherche-action tenu à Chicoutimi en octobre 1981, à l'atelier « Recherche-action et applications pédagogiques » dans le cadre du 52e congrès de l'ACFAS en mai 1984 et à la publication du bulletin de liaison *Recherche-action*, activité dirigée par Colette Baribeau et Fernand Gauthier.

Des revues à portée internationale ont consacré depuis quelques années des numéros spéciaux à la recherche-action : *Revue internationale d'action communautaire* (vol. 5, n° 45, printemps 1981), *POUR* (n° 90, juillet 1983), *Connexions* (n° 43, 1984), *Prospectives* (nos 1-2, avril 1984).

Des organismes subventionnaires s'intéressent de plus en plus à la problématique, au concept et aux fondements de la recherche-action. En témoigne une recherche du GESOE sur la recherche-action : exploration des fondements théoriques et des protocoles d'investigation, analyse de modèles de recherche-action préférablement d'approche anthropologique. En témoigne aussi la recherche entreprise en France par Claude Martin (1984) sur les recherches-actions dans le secteur social.

Nous ne pouvons que constater le foisonnement des pratiques qui se réclament de la recherche-action, leur diversité et la pluralité des lieux d'où elle émerge.

La recherche-action soulève également des interrogations. La notion de recherche-action s'est élargie à un ensemble de conceptions et de pratiques diversifiées et parfois mal définies. Il devient alors très difficile de cerner les fondements et le concept de recherche-action par une définition qui respecte cette diversité tout en manifestant certaines caractéristiques communes.

C'est en nous appuyant sur une problématique développée autour du concept de recherche-action que nous allons maintenant amorcer le questionnement fondamental qui constitue l'axe principal de notre recherche.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2. De la diversité des définitions, conceptions et pratiques de la recherche-action

Selon Fragnière et Ley (1981, p. 16), on « ne saurait parler de La recherche-action ». En effet, il existe plusieurs cadres de référence possibles pour définir la recherche-action. La diversité des conceptions de la recherche est non seulement apparente au niveau des définitions théoriques mais elle l'est aussi au niveau des expériences qui s'en réclament (Gauthier et *al.*, 1981, p. 7). Il existe donc, théoriquement et pratiquement, diverses manières de relier la recherche à l'action (Thirion, 1979-1980, p. 196, Frank, 1981, p. 160).

La richesse et en même temps le flou, l'ambiguïté (actuelle du moins), de la notion de recherche-action tiennent, pour une bonne part, à ce fameux trait d'union entre les termes recherche et action (Dubost, 1984, p. 21, Desroche, 1981, p. 212). Si ce trait d'union nous indique qu'un même projet, qu'une même démarche est de nature à mettre intentionnellement en interaction une dimension recherche et une dimension action, il ne nous apprend rien sur le pourquoi et le comment de l'interaction (Dubost, 1984, p. 15).

Et A.M. Thirion (1980, p. 196) affirme « qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de position unifiée concernant le rapport entre recherche et action ».

Ces difficultés de consensus soulevées par plusieurs analystes nous apparaissent tout à fait fondées et réelles. Nos définitions devront tenir compte de cette diversité. Ce n'est qu'en nous donnant un cadre d'analyse suffisamment large, mais cohérent, que nous pouvons tenter une clarification du concept de recherche-action, une définition de ses fondements, de ses fonctions et finalités et de ses éléments opérationnels (méthodologies, instrumentations). Le concept de recherche-action est un **macro-concept**[1], signe et porteur de complexité. Il faut éviter toute simplification rapide qui en réduirait notre compréhension.

1. Le lecteur aura l'occasion plus loin de mieux comprendre le sens que nous donnons au terme macro-concept et la pertinence de son utilisation quand il s'agit de définir la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

3. Problématique et premiers jalons d'une compréhension de la recherche-action

La connaissance est essentielle au développement de l'être humain. Productrice d'informations, la connaissance se fait stratège pour construire, vérifier, articuler, corriger et organiser ses représentations. Et de même que « tout progrès de l'action profite à la connaissance, tout progrès de la connaissance profite à l'action » (E. Morin, 1980). Portée par l'humain à un haut niveau de systématisation, de rigueur méthodologique, de contrôle et d'organisation, les stratégies de connaissance deviennent méthode scientifique.

Les sciences, productrices, stratèges et organisatrices de connaissance, sont en constante évolution. Ainsi, quel que soit le domaine développé par l'activité scientifique, les produits évoluent dans leurs contenus et leurs formes (description, types, lois, théories, systèmes, modèles), les stratégies changent ou se diversifient (approches, méthodes, méthodologies[2] qualitatives et quantitatives, instruments), l'organisation se complexifie (interdisciplinarité, émergence de nouveaux paradigmes).

T.S. Kuhn (1983), en définissant et explorant le concept de paradigme, a démontré comment la science, quel qu'en soit le domaine, connaît et se nourrit dans son évolution de « moments » de crise, de désorganisation et réorganisation, de révolution. La structure des révolutions scientifiques fait apparaître que non seulement les stratégies et les façons de faire des chercheurs du nouveau paradigme se transforment, mais que ces transformations apparentes, directement observables, sont liées à des changements au niveau normatif : valeurs, principes, outils conceptuels, conceptions du monde, de l'objet de connaissance, voire du rôle de la science elle-même.

Dès le départ, c'est par rapport à cette problématique de l'évolution et des révolutions que connaissent la science et la recherche scientifique en général qu'il faut situer, pour une part, la problématique de la recherche-action. Cette piste pour comprendre certaines pratiques et certains a priori de la recherche-action est encore peu explorée, mais quelques éléments s'éclairent progressivement.

2. Il existe une confusion assez générale entre les termes approche, méthodologie et méthode. Nous préciserons, en les utilisant, le sens que nous leur donnons.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Ainsi Anne-Marie Thirion (1980, p. 113) affirme que pour deux des trois orientations[3] qui semblent se dessiner dans les conceptions de la recherche et de l'intervention dans le développement communautaire aux États-Unis, « la recherche-action est plutôt comprise comme une démarche qui vise à préciser les enjeux de pouvoir et les critères d'une nouvelle scientificité ».

Différents courants traversant actuellement les sciences sociales aux États-Unis contribuent, selon une synthèse de Leseman et Zuniga (1979), à préciser de nouveaux critères pour élaborer et évaluer une recherche-action et à remettre en cause la pertinence de l'héritage scientifique pour la recherche psychologique, sociale et éducative : « Il semble bien que la recherche-action agisse avant tout comme un « analyseur de la politique universitaire et de la science instituée » (Thirion, 1980, p. 140).

La recherche-action peut donc, dans une première dimension de sa problématique, être perçue, définie, analysée, en fonction d'un rôle critique face à la science traditionnelle. Dans cette critique, non seulement les méthodes et les critères de scientificité peuvent être remis en cause, mais également le rôle même de la science et, par là, le choix des problèmes étudiés et l'articulation des liens entre théorie et pratique (Touraine, 1978).

Soulignons que l'approche systémique a contribué à la critique de la logique de dissociation/exclusion propre au paradigme cartésien de la science traditionnelle (de Rosnay, 1975 ; Ouellet, 1981). On retrouve cette influence de l'approche systémique dans le développement de la recherche-action : logique d'association, approche globale, méthodologies qualitatives, interdisciplinarité (Lessard-Hébert, 1984).

Dans une perspective écologique des problèmes humains et du développement des personnes et des communautés, le sociologue Jacques Grand'Maison (1977, pp. 75 et 83), ayant expérimenté et développé un modèle de recherche-action avec différents groupes sociaux, en arrive à la conclusion suivante :

> La plupart des questions chaudes se posent là où la majorité des hommes vivent, i.e. dans les unités locales des institutions. Par une curieuse inversion mentale et sociale, on situe les réponses, les

3. La troisième orientation se rattacherait à une conception de la recherche-action comme une recherche opérationnelle centrée sur l'optimisation des prises de décision (M. Crozier, 1977) et l'efficacité de l'action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> diagnostics ou les critiques dans les superstructures (...). Trop de recherches répondent aux questions des institutions qui les commandent, et des chercheurs, mais pas assez aux questions des commettants eux-mêmes.

Pour Jacques Grand'Maison (1975, 1977), cette fonction critique de la recherche-action se double d'objectifs de changement social et de formation (« pédagogie sociale d'auto-développement »).

La fonction critique de la recherche-action face à la science traditionnelle n'est cependant pas une visée commune à tous les chercheurs qui font de la recherche-action (Haag et *al.*, 1975). Une étude des tendances actuelles de la recherche-action (Thirion, 1980) aux États-Unis, en Angleterre, France, Belgique et Allemagne, permet toutefois de reconnaître clairement cette tendance dans la diversité des orientations.

Toujours sur le terrain de la science, mais cette fois dans une perspective constructiviste, Y. St-Arnaud (1982), et R.B. Tremblay (1974) reconnaissent dans la recherche-action une stratégie particulière de recherche.

D'autres auteurs conçoivent la recherche-action en tant que stratégie à laquelle ils associent une fonction de formation des personnes impliquées (Lewin, 1948, Chein et *al.*, 1948, Lerbert, 1981, Goyette et *al.*, 1984, Lessard-Hébert, 1984).

Par rapport au contexte de l'éducation compensatoire et du développement communautaire aux États-Unis, A.M. Thirion (1980, p. 117) décèle une transformation des conceptions de la recherche-action : « La recherche-action est alors appréhendée, non plus seulement comme une stratégie de recherche et de formation, mais aussi en tant que stratégie de changement social ».

Cette dernière affirmation contient trois des éléments clés d'un questionnement sur la recherche-action. La recherche-action est-elle une stratégie de recherche, une stratégie de formation ou une stratégie de changement social ?

En somme, la question est de savoir quelles sont les finalités assignées à la recherche-action. Ces finalités se traduisent par quelle(s) fonction(s), au moyen de quelles) méthode(s), avec quels supports instrumentaux ? Quels peuvent être la place et le rôle des personnes impliquées dans ou par une recherche-action ?

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

4. Objectifs et méthode de la présente recherche

4.1 Les objectifs

Après avoir fait un bref historique des origines et de l'évolution de la recherche-action, nous avons pu formuler deux constats : le premier concerne l'importance quantitative grandissante des pratiques de recherche-action et les questionnements qu'elle suscite quant à sa notion, ses fondements, sa valeur et ses outils méthodologiques. Le deuxième constat est qu'il n'y a pas de réponse unique et simple à ces questions puisqu'il existe une diversité de définitions, de conceptions et de pratiques de recherche-action.

Nous avons ensuite précisé une problématique à partir de quatre finalités ou fonctions pouvant être attribuées à la recherche-action : 1) une fonction de construction de la connaissance; 2) un rôle critique face à la science dite traditionnelle ; 3) une fonction de changement social ; 4) une fonction de formation. Remarquons ici qu'il semble y avoir, pour certains auteurs, identification, fusion ou confusion entre les termes action et changement social. Le glissement de sens est-il conscient et généralisé ?

Redonnons la parole à A.M. Thirion (1980, p. 7) :

> Que signifie ce foisonnement de pratiques et de réflexions qui se réfèrent aujourd'hui au concept toujours flou de recherche-action ? S'agit-il d'une alternative méthodologique, de démarches qui précèdent ou accompagnent la bonne recherche, d'un souci de rationalité de l'action et de coopération sociale ? De manière plus ambitieuse, la recherche-action participe-t-elle à la genèse d'une épistémologie autre, d'une « nouvelle alliance » entre science et culture ?

Partant de cette problématique, nous avons formulé les objectifs de recherche suivants : 1) décrire et clarifier, à partir de données fournies par une recension d'écrits, les différentes finalités et fonctions, les fondements et les outils méthodologiques de la recherche-action ; 2) proposer une définition formelle, au sens large, du concept de recherche-action.

Alors que A.M. Thirion (1980, p. 88) constate, à l'analyse de textes recensés dans ERIC (Educational Research Information Center), « un gain en extension plutôt qu'en compréhension du concept de recherche-action », nous souhaitons justement participer par notre recherche à cette entreprise de clarification conceptuelle.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

4.2 La méthode de l'analyse conceptuelle

L'atteinte de ces objectifs supposait l'élaboration d'une grille d'analyse des différents documents recensés. Il importe ici de préciser que cette grille n'existait qu'à l'état d' « ossature » au début de notre recherche, puisqu'elle se devait d'être ouverte aux données non encore connues. Elle a donc pris chair véritablement au fur et à mesure que se déroulait la recension et l'analyse des écrits. Rappelons que notre recherche en est une d'exploration et d'élaboration conceptuelle. La grille d'analyse émerge des données et les structure tout à la fois.

Nous présentons dans la Figure 2 les différentes phases de notre recherche en mettant en évidence les auteurs recensés et le processus de l'analyse.

Nous avons donc recueilli et regroupé différentes données sur la recherche-action autour des principales dimensions explicitées ci-dessous, dimensions qui constituent les principaux éléments de notre grille d'analyse :

1) finalités et fonctions principales:
 - au niveau de la recherche
 - au niveau de l'action
 - au niveau de la formation
2) fondements où a priori :
 - idéologiques
 - épistémologiques
3) instrumentations (c'est le niveau d'opérationnalisation des fonctions principales par des stratégies particulières[4]) :
 - approches/méthodes/méthodologies
 - instruments/outils

Ces trois dimensions, qui seront spécifiées davantage dans les chapitres suivants, font apparaître deux niveaux ou deux pôles d'analyse : le pôle recherche et le pôle action.

4. Nous avons recueilli des données concernant des stratégies réservées â l'action. Compte tenu de nos objectifs de recherche, nous n'en ferons mention qu'en autant qu'elles éclairent directement la problématique des liens entre recherche et action dans la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

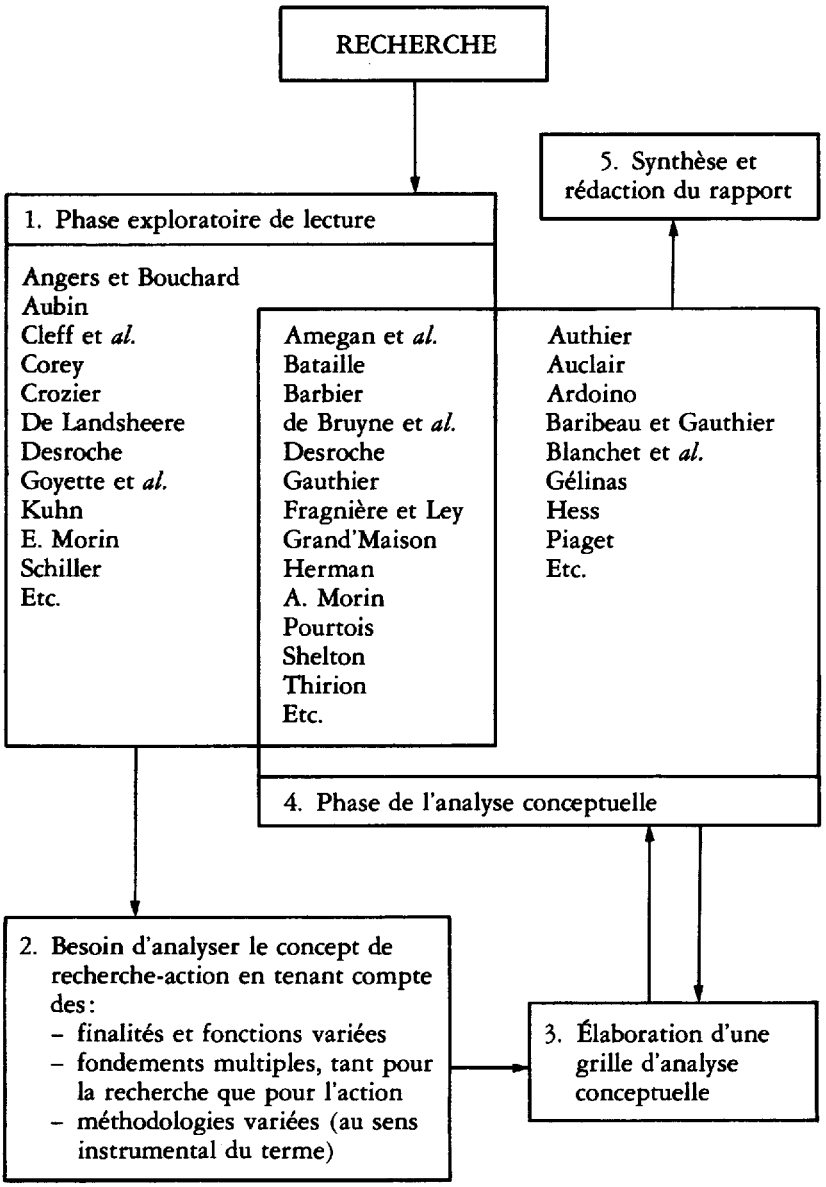


FIGURE 2: **Identification des principales phases de la recherche**

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Le découpage[5] des données dans le sens vertical (niveau recherche et niveaux action/formation) et dans le sens horizontal (finalités/ fonctions, fondements, implication des personnes concernées, instrumentations) pourra sembler, à certains lecteurs, dangereux quand il s'agit de saisir la richesse d'un concept que plusieurs auteurs définissent essentiellement par sa capacité ou sa prétention à mettre en rapport, à faire interagir une recherche et une action. A. Morin (1982, p. 31) caractérise même la recherche-action en tant que « paradigme interaction ».

Nous soutenons que si ce découpage comporte des dangers réels, il n'en est pas moins nécessaire, dans un premier temps, pour guider la cueillette et la catégorisation des données et dans un deuxième temps, pour structurer l'analyse de cette interaction entre les deux composantes que sont la recherche et l'action.

Nous abordons donc l'étude du concept de recherche-action en partageant les préoccupations et l'approche préconisée par Pierre de St-Georges (1983, p. 26) :

> Le problème est déjà tout entier dans le trait d'union qui relie « recherche » et « action ». Mais pour s'en tenir à lui, il faudrait que les termes de recherche et peut-être surtout d'action soient quant à eux tout à fait limpides.

Même si nous ne prétendons pas rendre ces termes tout à fait limpides, nous avons pour objectif de clarifier leur utilisation en recherche-action et ce à la lumière des écrits analysés.

Nous nous situons également dans l'approche définie par Jean Dubost (1984, p. 10) :

> La méthode est simple : puisque tout projet de recherche-action prétend combiner une dimension recherche et une dimension action, la nature de la liaison entre ces deux dimensions devant permettre de spécifier chaque approche, que recouvre exactement pour les auteurs le mot recherche ? le mot action ? Et que désigne finalement le trait d'union qui les associe ? Un tel effort «de mise à plat» n'est certai-

5. Reconnaissons ici notre propre rôle dans ce découpage de la réalité de la recherche-action ; Piaget (1981, p. 55) parle de la « structuration active de la part du chercheur », impliquant un certain « découpage du réel », structuration inhérente à toute recherche, expérimentale ou non. Le Moigne (1977, p. 96) reconnaît que les intentions du chercheur déterminent, explicitement ou non, les frontières, les séparations nécessaires à la modélisation d'un objet ; « pour guider la main du découpeur, il faut quelques repères ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> nement pas suffisant pour élucider complètement la notion ni pour mesurer sa portée théorique et pratique ; il permet, cependant, de construire une taxonomie qui met en évidence les différences de conception et il nous paraît en tout état de cause nécessaire, pour peu que l'on veuille contribuer à dissiper les effets de mirage que nous semble entretenir le recours à cette expression.

Plutôt que de rechercher d'emblée des caractéristiques communes (sic) aux différentes conceptions et pratiques de recherche-action, nous optons pour l'étude de celles-ci à partir d'un cadre d'analyse conceptuelle commun.

Quatre types de textes ont été recensés et analysés :

1) des textes où des auteurs présentent leur conception, leurs fondements et leur méthodologie de recherche-action;
2) des rapports de recherche liés à une expérience concrète de recherche-action. Certains de ces rapports contiennent une partie de portée plus théorique ;
3) des textes faisant état de recension d'écrits sur la recherche-action et proposant des typologies ;
4) des textes plus généraux :
 - soit sur les sciences humaines, la recherche scientifique, son histoire, ses fondements, ses méthodes, la recherche-action y étant ou non située par rapport à ce contexte, cet « environnement scientifique »,
 - soit sur des fondements épistémologiques, théoriques ou idéologiques auxquels se réfèrent certains textes sur la recherche-action.

Remarquons, en terminant cette présentation de nos objectifs et de notre méthode d'analyse, que l'un des principaux problèmes rencontrés au cours de notre recherche (sinon le plus important) est celui du *langage* utilisé par les différents auteurs[6]. Il existe, non seulement quand il s'agit de recherche-action, mais aussi dans les différents champs de l'activité scientifique (psychologie, sociologie, éducation, administration, etc.) et de l'activité humaine en général, plusieurs langages construits par les humains pour représenter et

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

communiquer leurs idées et leurs expériences. Une de nos principales tâches a été de mieux comprendre différents langages utilisés par certains auteurs traitant de recherche-action, par exemple les langages de l'analyse institutionnelle, de l'approche systémique et de la théorie du système général, de la dialectique, de la praxéologie, des approches compréhensives.

Nous avons dû nous familiariser avec certains concepts, en clarifier d'autres. Les termes « fonction », « méthodologie », « théorie », peuvent être utilisés dans des sens différents par plusieurs auteurs utilisant sensiblement le même langage.

Il n'y a pas alors à être étonné que les termes recherche, action et recherche-action puissent revêtir dans leur utilisation des significations parfois si différentes.

Nous tenterons, quant à nous, de présenter le plus clairement possible les différents langages et concepts identifiés, en y mettant quelque cohérence à l'aide de notre grille d'analyse.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

CHAPITRE 2

LES FINALITÉS ET FONCTIONS DE LA RECHERCHE-ACTION

1. Les notions de finalité et fonction

Plusieurs auteurs définissent la recherche-action par ses buts qui lui confèreraient un caractère distinctif par rapport à d'autres types de recherche ou à d'autres formes d'action.

Au cours de notre recension d'écrits, nous avons pris connaissance, comme B. Gauthier l'a fait, de nombreuses définitions de la recherche-action se référant à des «nouveaux buts », ceux-ci se situant souvent du côté de l'action ou de la «dialectisation» intentionnelle entre la recherche et l'action.

Mais, comme certains auteurs attribuent aussi à la recherche-action des buts nouveaux dans une optique de formation ou de perfectionnement et comme, par ailleurs, d'autres auteurs lui assignent des buts identiques aux autres types de recherche, nous allons dans ce chapitre tenter de présenter et clarifier l'éventail des buts possibles pour la recherche-action.

Pour ce faire, nous allons d'abord distinguer les termes fonction et finalité.

La finalité renvoie à une visée générale et globale que se donnent les personnes qui initient la recherche-action et qui en déterminent les activités, l'organisation et les produits. Certains auteurs utilisent le terme but ou objectif pour désigner la finalité; en ce cas, il s'agit d'un objectif d'ordre très général. La fonction correspond à une activité plus spécifique qui permet de réaliser une finalité.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2. Les trois ordres principaux de finalités et fonctions de la recherche-action

Une analyse de documents relatifs à la recherche-action a permis d'y reconnaître des finalités et fonctions de trois ordres principaux :

1) finalités et fonctions de recherche ;
2) finalités et fonctions d'action ;
3) finalités et fonctions de formation/perfectionnement.

En fait, nous aurions pu considérer les finalités et fonctions de formation/perfectionnement comme faisant partie des finalités et fonctions d'action, puisque la formation constitue une forme d'action. Mais comme cette action est orientée vers le changement des personnes, que celles-ci s'appellent praticien ou chercheur, et comme certains auteurs en font une catégorie spécifique (en termes systémiques nous pourrions parler d'un sous-système de formation), nous avons opté pour cette catégorisation à trois dimensions.

Plusieurs auteurs reconnaissent donc à la recherche-action des visées de recherche, d'action et de formation et la caractérisent par sa capacité ou sa volonté d'entretenir ces trois types de visées à la fois. Il aurait été plus satisfaisant pour un esprit cartésien de présenter d'abord les auteurs qui se définissent par des finalités de recherche, puis ceux qui se situent dans des finalités d'action pour ensuite terminer par une analyse de ceux qui s'intéressent à la formation. Mais cette démarche ne correspondrait pas à la réalité documentaire existante. Il semble plutôt que la majorité des auteurs poursuivent des objectifs qui touchent en même temps aux trois dimensions. Nous respecterons cette complexité.

Déjà Lewin (1948),

> ce théoricien et chercheur qui se doublait d'un homme d'action, considérait avec conviction l'action, la recherche et l'entraînement comme les trois angles d'un triangle. Pour lui, dissocier un de ces éléments des deux autres, c'était compromettre les trois éléments à la fois. (J.L. Hétu, 1974, p. 27).

Diane P. Schiller et Jo Ann Parkerson (sans date, p. 2), dans le cadre d'une évaluation d'un modèle de recherche-action lié à un programme de perfectionnement des maîtres, affirment cette triple visée : « Such research can be considered as employing scientific methods which are simultaneously beneficial for competency enhancement, theory expansion, and problem solving. »

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Plus près de nous, Jacques Rhéaume (1982, p. 44) reconnaît à la recherche-action des visées de production d'un savoir, de changement dans l'action et d'éducation; selon lui, la recherche-action est liée à :

> (L')idée centrale de la production d'un savoir qui se développe dans et par l'action réalisée par des groupes sociaux. Elle implique également un mode d'interaction réciproque entre les chercheurs, les praticiens et les diverses « clientèles » visées dans le changement. Elle comporte enfin une dimension éducative ou «rééducative».

Selon Rhéaume (1982, p. 44), ces caractéristiques déjà présentes dans le modèle de Lewin ont évolué vers une **implication** croissante des personnes concernées, implication ayant un impact sur le rôle et le contenu de l'apprentissage :

> De plus en plus, les participants d'un projet donné seront associés plus pleinement et à l'analyse des situations et au choix des formes « d'expérimentation » (...) Cette implication relative des participants (...) va faire apparaître une dimension importante des rapports entre savoir et pratique, celle de l'apprentissage (...) tant au niveau des nouveaux modes d'interactions qu'elle permet d'expérimenter que des analyses produites dans le groupe.

La notion d'implication, sur laquelle nous nous devrons de revenir quand nous traiterons des fondements de la recherche-action, joue pour plusieurs auteurs (Thirion, 1980, p. 122) un rôle central dans la conception et les pratiques de recherche-action. S'agit-il d'une fonction liée à des finalités de recherche, d'action ou de formation, ou d'une condition de réalisation de celles-ci ?

Pour R. Barbier (1975), l'implication du chercheur dans la recherche-action est une donnée de départ. Qu'il le veuille ou non, le chercheur est impliqué dans la recherche aux niveaux psycho-affectif, historico-existentiel et structuro-professionnel. Sa recherche commence par la reconnaissance de cette implication.

Mais pour un auteur comme Henri Desroche, l'**implication** constitue une catégorie qu'il utilise au même titre que l'**explication** et l'**application** pour définir et élaborer une typologie des recherches-actions. Puisque cette typologie sert souvent de référence à d'autres auteurs-chercheurs en recherche-action (A. Morin, août 1982, Shelton et Larocque, 1981, R. Gagnon, 1984) nous allons la présenter au lecteur avant d'expliquer quels sont, selon nous, ses avantages et limites. Après cette nécessaire parenthèse, nous reviendrons à la définition des fonctions de la recherche-action à partir des trois ordres de finalités que nous avons énoncés.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

3. La typologie d'Henri Desroche

Henri Desroche (1981, p. 20-21), empruntant quelques prémisses à Roger Bastide (*Anthropologie appliquée*, 1971), propose une typologie de la recherche-action à trois catégories :

- *Une recherche d'explication* ou la *recherche-sur*, c'est-à-dire une recherche *sur* l'action mais *sans* action... L'explication a pour tâche nécessaire et suffisante (...) d'élucider les réponses à une double question (...) quelles sont les causes dont elle (l'action) est l'effet ou, pour être moins prétentieux, quels sont les déterminants selon lesquels elle est déterminée (...) quels sont les effets dont elle serait la cause (...) Là encore la recherche d'explication ne préjuge pas des décisions de l'action. Tout ce qu'elle peut et doit avancer, c'est une variété de scénarios (...).[1]
- *Une recherche d'application* ou la *recherche-pour*... C'est l'acteur qui dispose. Mais le chercheur propose... ayant opté pour *un* type d'explication, la recherche *opte* pour un type de scénario.
- *Une recherche d'implication* ou la *recherche-par*. Soit par implication des chercheurs dans l'action des acteurs. Soit par implication des acteurs dans la recherche des chercheurs. L'un *ou* l'autre. Parfois, l'un et l'autre. Soit que les auteurs d'une recherche deviennent coauteurs d'une opération. Soit que les acteurs d'une opération deviennent coauteurs d'une recherche. Et quel que soit le guidage qui préside soit à cette corecherche soit à cette coopération.

Ces trois types de visées peuvent être combinés à l'intérieur d'une même recherche-action. Selon Henri Desroche, la recherche-action « intégrale » est celle qui fait interagir l'explication, l'application et l'implication. Le trait d'union entre recherche et action pourrait être remplacé par les prépositions « sur », « pour » et « par ». Comme plusieurs chercheurs se réfèrent à la préposition AVEC pour définir la recherche-action (AVEC les acteurs, AVEC l'action), Henri Desroche (1981, p. 212) explique ainsi la signification des termes SUR, PAR et POUR :

- le SUR est un AVEC de *pénétration* (comprendre l'action de l'intérieur pour l'expliquer) ;

1. La recherche-action d'explication se distinguerait ici, selon nous, de la recherche fondamentale classique par son objet : une action et ses acteurs, c'est-à-dire une action vécue ou à vivre dans un temps et un espace donnés, impliquant des individus ou groupes particuliers.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

- le POUR est un AVEC de *destination* (une recherche pour des acteurs présents et futurs) ;
- le PAR est un AVEC de *coopération* avec des coefficients variables.[2]

Henri Desroche (octobre 1981, p. 23) synthétise (voir Tableau 1) une typologie des recherches-actions qui tient compte des niveaux de participation des chercheurs dans l'action et des acteurs dans la recherche. Plusieurs combinaisons sont possibles.

Desroche veut ainsi traduire en types de participations variables les différentes combinaisons des visées, « la recherche-action étant souvent assimilée, comme il a été dit, à une recherche participative (participatory research), (cf. l'ouvrage de G. LeBoterf) » (1981, p. 22).

Le lecteur remarquera que cette typologie de la recherche-action, si elle apporte quelque lumière sur la multiplicité des relations ou interactions entre recherche et action, chercheurs et acteurs, et des combinaisons possibles, n'en entretient pas moins une certaine confusion quant aux niveaux d'analyse.

Selon nous, H. Desroche établit deux catégories qui sont de l'ordre des finalités : l'explication étant typiquement au service d'une finalité de recherche (acquisition de connaissances, d'un savoir sur l'action et ses acteurs) et l'application, utilisant un savoir et/ou un savoir-faire pour une finalité d'action. Desroche associe dans sa typologie ces deux catégories à une troisième, l'implication qui est, elle, de l'ordre des moyens (par l'action et ses acteurs).

Ainsi dans la typologie de Desroche, et selon la définition qu'il en donne, l'implication, si elle peut être considérée comme une fonction de recherche-action, l'est en tant que fonction instrumentale ou intermédiaire, au service de finalités de recherche ou d'action (sauf dans les cas de la recherche spontanée et vagabonde). Nous posons alors la question suivante : l'implication peut-elle, à elle seule, constituer une finalité ou une fonction principale de la recherche-action, s'il n'y a pas, sous une forme ou sous une autre, une intégration fonc-

2. Cette compréhension et cet élargissement du terme AVEC, en tant que SUR, POUR et PAR, ne reçoit pas l'assentiment de tous les chercheurs. Ainsi P. Grell et A. Wéry (1981, p. 124) affirment que «la recherche est une œuvre collective entre différents partenaires sociaux et le chercheur ; elle s'effectue non pour eux ou par eux, mais avec eux. Il ne s'agit pas d'obtenir des résultats «sur» mais « avec ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLEAU 1
Recherches-actions et typologie de participation

	Recherche			Type de participation
	d'explication	d'application	d'implication	
	SUR (Sans action) et ses acteurs	*POUR Pour l'action et ses acteurs*	*PAR Par l'action et ses acteurs*	
1	+	+	+	intégrale
2	+	+	–	appliquée
3	+	–	+	distanciée
4	+	0	–	informative
5	–	0	+	spontanée
6	–	+	–	usagère
7	–	+	+	militante
8	–	–	–	vagabonde

tionnelle de l'action pour une finalité de recherche ou de la recherche pour une finalité d'action ?

Personnellement, nous ne le croyons pas, sinon pourquoi utiliser alors le terme recherche-action ? Le terme implication relèverait de la nature ou de l'instrumentation de la recherche-action (l'être, la structure) plutôt que de ses finalités.

Par ailleurs, nous observons que la typologie de Desroche réduit la finalité du pôle recherche, quand elle n'est pas tournée vers l'application, à la seule fonction d'explication. Or, les écrits que nous avons analysés présentent tout un éventail de fonctions spécifiant une finalité de recherche.

Enfin, H. Desroche ne fait pas de place dans sa typologie à des finalités et fonctions de formation.

Compte tenu des remarques précédentes, la typologie de Desroche ne nous apparaît pas suffisamment claire et ouverte pour servir de cadre à une étude des finalités et fonctions de recherche-action. Nous allons maintenant revenir à notre grille d'analyse. Nous présenterons d'abord un échantillon de définitions de la recherche-

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

action représentant successivement les trois ordres principaux de finalités possibles, soit : au niveau de la recherche, au niveau de l'action et au niveau de la formation. Le lecteur y constatera en même temps que l'implication est pour plusieurs auteurs une condition, une caractéristique essentielle de la recherche-action.

Face à l'éventail des définitions présentées au point 4, le lecteur pourra alors prendre conscience de la nécessité de passer d'un premier niveau de description à une analyse conceptuelle plus poussée des finalités et fonctions de recherche, d'action et de formation. C'est à ce deuxième niveau d'analyse que nous invitons le lecteur aux points 5, 6 et 7 du présent chapitre.

4. Les orientations de la recherche-action selon différentes finalités et fonctions

Nous allons, à ce moment-ci de notre analyse, présenter quelques définitions en indiquant à quel ordre de finalité elles se réfèrent. Dans un deuxième temps, nous ferons une synthèse des différentes fonctions identifiées pour chacun des ordres de finalité et tenterons d'y mettre quelque cohérence.

Voici des définitions de la recherche-action lui reconnaissant à la fois des finalités de recherche et d'action. Certains auteurs précisent ce qu'ils entendent par recherche et par action :

> Quand nous parlons de recherche, nous sous-entendons Action-Research, c'est-à-dire une action à un niveau réaliste toujours suivie par une réflexion autocritique objective et une évaluation des résultats (...). Nous ne voulons pas d'action sans recherche, ni de recherche sans action**.** (K. Lewin in Barbier, 1977, p. 3).

Selon J. Ardoino (in Barbier, 1977, p. XXVI), la recherche-action institutionnelle se situe dans le prolongement de Kurt Lewin, mais en rupture avec l'idéologie qui la sous-tendait. La recherche-action est:

> L'expérience délibérée, initiée à une échelle restreinte, sur un terrain institutionnel réel, dans une double perspective de généralisation des acquis sur le plan des connaissances et de transformation effective de la réalité sociale, démarche qui ne saurait faire l'économie d'une méthodologie elle-même soumise à la réflexion critique au cours du processus engagé.

De son côté, R. Barbier (1977, in Thirion, 1980, p. 109) insiste sur l'autonomie des personnes impliquées.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> La recherche-action est une activité de compréhension et d'explication de la praxis des groupes sociaux par eux-mêmes, avec ou sans spécialistes des sciences humaines et sociales pratiques, dans le but d'améliorer cette praxis.

Shelton et Larocque (1981, p. 4) font intervenir à la fois le chercheur et le milieu.

> La recherche-action est une activité de compréhension et d'explication de la *praxis* du milieu impliqué (...) Elle cherche à aider le milieu impliqué à identifier ses propres problèmes, à en réaliser une analyse critique et à rechercher les solutions correspondantes (...) De son côté, le client (milieu enquêté) ne demeure pas passif ; il *s'implique* dans les différentes étapes du processus de la recherche : diagnostic, action et évaluation.

Grell et Wéry (1981, p. 124) mettent en évidence les aspects recherche, action et collaboration.

> Les objectifs de la recherche sont de contribuer à la solution de problèmes auxquels sont confrontés les intéressés, tout en contribuant à l'élaboration de modèles théoriques. (...)
>
> La recherche est une œuvre collective entre différents partenaires sociaux et le chercheur.

Quant aux finalités d'action exprimées en termes de changement social, B. Gauthier (1984, p. 462-463) dira qu'elles peuvent être de deux types : adaptatrice et transformatrice.

> Cette première forme de recherche-action (adaptatrice) a ceci de caractéristique qu'elle est en accord avec le pouvoir politique, qu'elle agit en sa faveur.
>
> La recherche transformatrice de son côté, est reliée à un projet politique, critique, revendicateur ou marginal du type de l'alphabétisation de conscientisation de Freire. Ce type de recherche-action a pour essence de mettre au clair l'enjeu de contrôle du savoir.

P. Grell et A. Wéry (1981, p. 126) diront aussi : « Son but est l'action sociale, tantôt adaptatrice, tantôt transformatrice ».

R.B. Tremblay (1974, p. 52), dans le cadre de l'étude du groupe optimal, reconnaît à la recherche-action, dite « médiatement orientée », plusieurs fonctions de recherche associées à une finalité générale d'action :

> Le modèle s'inscrit comme première étape dans une perspective d'utilisation pratique : il est l'outil de la fonction descriptive, logiquement antérieure aux fonctions explicative et prédictive, appelées ordinairement théorie; outil qui

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> permet à tout praticien du groupe d'améliorer sa praxis groupale concrète (...) nommer ce qui se passe dans un groupe ; ce qui lui permet de comprendre, et alors de contrôler sa praxis (au double sens de réajuster la pratique par la théorie et vice versa).

Ici, des fonctions de description, modélisation, compréhension et contrôle sont associées à une fonction d'efficacité, d'optimalité dans l'action : « l'orientation explicite du chercheur au départ est ortho-pratique » (R.B. Tremblay, 1974, p. 50).

La fonction de contrôle du réel dans la recherche-action se fait dans le feu du réel de la praxis. L'auteur associe la recherche-action à une forme de recherche dite intermédiaire, située entre la recherche fondamentale (contrôle par expérimentation) et la recherche appliquée : « mise en œuvre de ce qu'on sait déjà en vue d'une utilisation pratique. L'effort proprement théorique ne va pas au-delà de l'objectif circonstancié qu'est la solution de tel problème concret » (R.B. Tremblay, 1974, p. 22). La recherche intermédiaire explicite un rapport intentionnel entre les besoins et la recherche et procède d'une intention claire de faire avancer la connaissance scientifique au sein même du processus de l'action humaine, de la praxis. La forme de contrôle n'est pas expérimentale mais praxéologique.

Cette fonction de vérification, de contrôle de modèles descriptifs et explicatifs (théories), est également assignée à la recherche-action par d'autres chercheurs. J. Rhéaume (1982, p. 49) dit de la recherche-action qu'elle est un :

> Mode d'exploration systématique des conditions du changement à partir d'un savoir constitué qui est précisément mis en cause, confronté à une pratique dans le but de le dépasser.

Michel Bataille (1981, p. 36) dira aussi :

> La recherche-action trouve sa spécificité, qui est de travailler à générer l'action par la recherche et la recherche par l'action dans et par la confrontation et le questionnement de l'une par l'autre au sein du changement.

P. de Bruyne et *al.* (1974, p. 229), situant la recherche-action dans un courant de recherche axé sur la dynamique du changement, portant à la fois sur sa production concrète et sur l'étude de son processus ou de ses effets, affirment :

> Comme son nom l'indique, la recherche-action vise, en même temps, à connaître et à agir ; sa démarche est une sorte de dialectique de la connaissance et de l'action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Au lieu de se borner à utiliser un savoir existant, comme la recherche appliquée, elle tend simultanément à créer un changement dans une situation naturelle et à étudier les conditions et les résultats de l'expérience effectuée.

Selon ces auteurs, la recherche n'est pas seulement étude des résultats (évaluation des produits du changement induit) mais aussi analyse des conditions du changement (des structures du développement) dans une organisation, une personne ou un groupe.

D'autres auteurs assignent à la recherche-action une triple visée d'action, de recherche et de formation. Parlant de la recherche-action de type interprétatif, postulant « l'existence d'un réel qui n'existe pas en dehors de celui des acteurs », A. Gélinas et C. Gagnon (1983, p. 3-4) définissent la recherche-action comme : « un processus de résolution de problème (et son étude), l'accent étant mis « sur les processus, davantage analytiques et marqués par des constantes » (...) Une aventure sur la théorisation sociale de l'agir humain en processus de changement ? »

La recherche-action préconisée par ces auteurs et le groupe du GRISAH (Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines) poursuit à la fois des finalités de recherche[1] d'ordre théorique et des finalités d'action (intervention/formation) : une « appropriation des processus de prise en charge par les individus ou les collectivités concernées » (Y. Bouchard et *al.*, 1984, p. 3).

La résolution de problème, visée par la recherche-action, n'est pas, selon ces auteurs, le fruit d'un processus prédéterminé et fermé. Utilisant la méthodologie des systèmes souples de Checkland, A. Gélinas et C. Gagnon (1983, p. 8) diront que la recherche a pour fonction de : « trouver une structure à des problèmes apparemment non structurés, d'arriver à leur solution ou du moins à fournir une façon ordonnée de s'attaquer à de telles situations ».

La recherche-action a aussi une fonction de formation (soutien, facilitation de l'appropriation des processus de prise en charge). La méthodologie utilisée contient les éléments du processus d'apprentissage.

Traitant de recherche-action, G.I. Susman et R.D. Evered (1978, p. 587) lui attribuent un objectif d'auto-formation :

> To the aims of contributing to the practical concerns of people and the goals of social science we add a third aim, to develop the self-help competencies of people facing problems.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

D'autres auteurs insistent sur la visée éducative de la recherche-action :

> Une recherche-action qui met un accent prioritaire sur le processus d'apprentissage de l'ensemble des personnes qui y sont impliquées ; (...) Cet ensemble d'exigences (critères d'évaluation d'ordre scientifique et d'ordre pratique) vise *à la fois* à développer des moyens permettant une compréhension d'un ensemble de phénomènes en termes d'un nombre limité de concepts pertinents tout autant qu'à permettre à des groupes impliqués de prendre des décisions éclairées relativement au problème analysé. (Gauthier et Baribeau, juin 1981, p. 7-8).

> La recherche-action est une nouvelle pratique pour tous ceux qui y prennent part ! (...) La recherche-action implique ainsi l'apprentissage d'une nouvelle pratique pour le praticien comme pour le chercheur. (Vuille, 1981, p. 71).

Le projet de recherche-action vise à élargir la conscience collective afin de rendre possible le changement social (K. Ley, 1979, p. 10).

Selon A. Auclair (1980, p. 188), les activités de recherche-action améliorent la qualité de l'information et le jugement critique :

> Le terme recherche-action sera plutôt employé pour désigner une méthodologie susceptible de permettre aux individus de s'informer sur le milieu dans lequel ils vivent, et sur eux-mêmes; de diffuser la « bonne information » qui les amènera à penser correctement; de faire appel à leur sens inné du merveilleux pour qu'ils découvrent des solutions originales à leurs problèmes quotidiens. Quand on parle de « penser correctement », ce qui importe n'est pas ce que l'on pense, mais COMMENT l'on pense ; c'est la capacité de raisonner sainement et logiquement sans subir l'influence du désir, de l'émotion ou de l'opinion publique. (R. Auclair, 1980, p. 188).

C. Mercier-Tremblay et S.L. Milstein (1978, p. 78) associent l'évaluation formative à une forme particulière de recherche-action. Les fonctions de recherche seront donc l'évaluation et la communication :

> Aux objectifs d'évaluation s'ajoutent des objectifs d'action et le chercheur est appelé à se définir comme un intervenant préoccupé de développer l'organisation du programme. Le principe fondamental de la recherche évaluative formative est la mise à la disposition du praticien des données de recherche dès qu'elles sont disponibles de telle sorte que celui-ci puisse les utiliser afin d'améliorer son programme.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Dans la même veine, mais ajoutant d'autres *fonctions* possibles à la recherche-action, *fonctions* correspondant aux différentes phases d'un processus circulaire, I. Chein et *al.* (1948) définissent cinq fonctions chevauchant des visées de recherche et d'action :

– le diagnostic,

– la planification de l'action,

– la réalisation de l'action,

– l'évaluation des conséquences de l'action,

– l'identification des apprentissages réalisés.

Le chercheur assumera une fonction de diffusion (communication, feedback des résultats de recherche) au système-client.

Nous allons maintenant présenter un ensemble d'orientations où la recherche-action joue un rôle intermédiaire assez spécifique entre la recherche et l'action. Certains auteurs définiront alors la recherche-action comme une recherche appliquée[3] ; d'autres insisteront sur sa capacité à relier théorie et pratique.

J.L. Patry (1980, p. 3) attribue à la recherche-action une fonction intermédiaire qui s'apparente à celle de la recherche appliquée :

> ... la recherche-action ne peut être utilisée pour tester des hypothèses car elle n'utilise pas toujours des instruments, des traitements et des schémas expérimentaux valides ». Par contre, elle est le lieu privilégié de l'application pratique de la connaissance scientifique. En tant que « stade intermédiaire entre la découverte et l'utilisation quotidienne, ou le premier effort de conversion des connaissances scientifiques en technologie » (De Landsheere, p. 228), son caractère de RECHERCHE APPLIQUÉE OU DE RECHERCHE DE DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE s'enrichit d'une possibilité de découverte de situations grâce auxquelles on pourrait réfuter des propositions scientifiques.

Wann (1953) résume ainsi la pensée de Corey sur la recherche-action :

3. Le lecteur constatera que la recherche-action est considérée par certains en tant que recherche appliquée, et utilisée en tant que telle, alors que, pour d'autres, elle a une fonction de contrôle qui la distingue justement d'une recherche appliquée ou prétend la dépasser (A. Morin, mai 1984, p. 8).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Processus par lequel les praticiens tentent d'étudier scientifiquement leurs problèmes de façon à guider, à corriger et à évaluer systématiquement leurs décisions et leurs actions.[4]

Pour Gabriel Aubin (1970, p. 19), la recherche-action s'identifie à une recherche opérationnelle menée par le praticien :

> Elle s'emploie à résoudre les problèmes quotidiens de l'enseignement dans un contexte particulier (...) La recherche opérationnelle se propose d'entraîner le personnel enseignant à une vision plus scientifique de son activité.

Terminons cet inventaire des finalités et fonctions de la recherche-action en ajoutant que, pour des chercheurs comme H. Desroche (1981, 1982) et A. Morin (mai 1984), la fonction d'écriture (les acteurs devenant des auteurs) peut être reconnue comme une fonction principale, et non instrumentale, de la recherche-action.

À la lumière de toutes ces définitions, nous pouvons constater la pertinence de cette affirmation de Fernand Gauthier (1981, p. 55) :

> Il n'y a pas de visée commune chez l'ensemble des chercheurs-praticiens qui, dans les universités du Québec, reconnaissent être impliqués dans des recherches-actions. Cette absence de visée commune subsiste parmi ceux qui s'entendraient pour désigner comme recherche-action leurs tendances de rendre plus accessibles les résultats de recherches déjà effectuées ou encore chez les chercheurs qui privilégient comme objets de recherche les problèmes rencontrés par des groupes de population. Il n'y a pas d'unanimité d'orientation chez un troisième ensemble d'universitaires qui effectuent des recherches-actions en interaction intégrée avec des groupes de la population comme partenaires actifs d'une recherche orientée vers la prise en charge de secteurs de la vie collective.

5. La finalité et les fonctions de recherche de la recherche-action

L'affirmation que la recherche-action peut être porteuse d'une finalité de recherche, c'est-à-dire, au sens large, d'un projet de

4. L'« étude scientifique » d'un problème semble correspondre ici à une fonction d'évaluation et faire référence à l'application systématique de techniques de collecte et d'analyse de données, c'est-à-dire à des fonctions instrumentales.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

construction et de formulation d'une connaissance nouvelle, peut se traduire par différentes fonctions plus spécifiques qu'il s'agit maintenant d'identifier.

Une analyse des écrits sur la recherche-action a permis de reconnaître au moins trois types de fonctions de recherche qui, rappelons-le, ne font pas nécessairement l'unanimité chez les auteurs étudiés :

1) les fonctions d'investigation,
2) les fonctions charnières à la recherche et à l'action,
3) la fonction critique.

Nous allons maintenant tenter de clarifier ce que représente chacune de ces fonctions pour différents auteurs.

5.1 **Les fonctions d'investigation**

5.1.1 *La fonction de contrôle en recherche-action*

Nous utiliserons au départ comme cadre d'analyse de la fonction d'investigation celui que propose R.B. Tremblay (1974) et auquel se réfère un autre chercheur en recherche-action, Yves St-Arnaud (1982).

Situant l'activité d'investigation sur un continuum allant de l'attitude de l'observateur naïf à celle du chercheur scientifique, R.B. Tremblay définit d'abord les trois moments principaux de toute activité d'investigation : 1) la description du réel, 2) l'explication du réel et 3) le contrôle du réel.

Ces trois moments, que nous pourrions qualifier de fonctions ou activités spécifiques d'investigation, se caractérisent, dans l'attitude scientifique, par une tendance à réduire l'ambiguïté des concepts (au niveau de la description), des hypothèses (au niveau de l'explication) et des propositions (au niveau du contrôle), alors que dans la vie quotidienne, l'observateur décrit, explique et contrôle ses hypothèses par approximation.

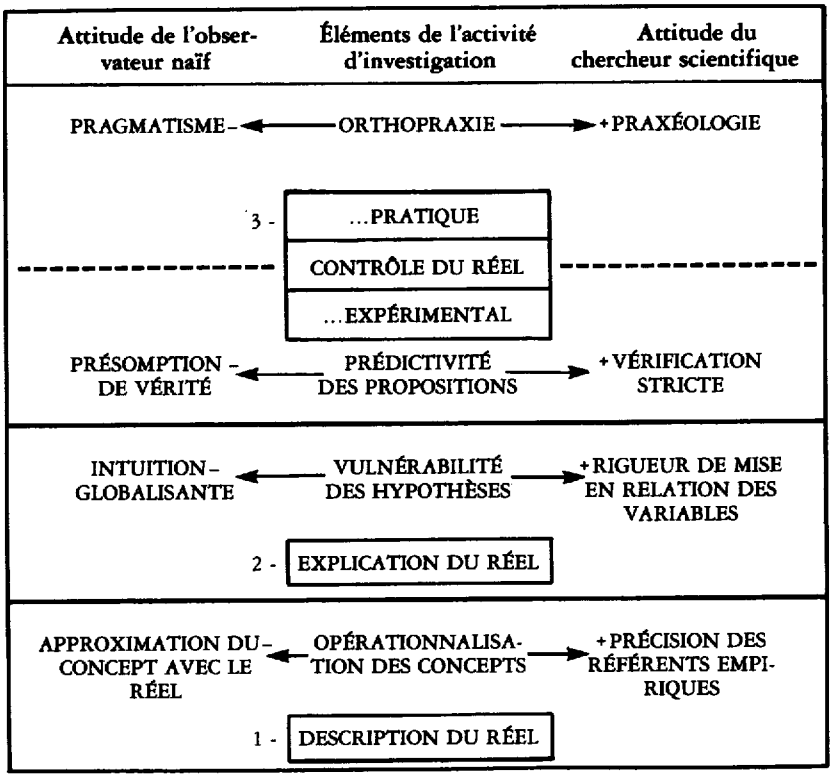
Nous reproduisons ici le tableau proposé par R.B. Tremblay (1974, p. 17) pour représenter les trois moments ou fonctions de l'activité d'investigation ; les caractéristiques de l'attitude scientifique sont notées par un + dans un déplacement vers la droite du tableau.

R.B. Tremblay reconnaît à la recherche-action, comme à toute recherche scientifique, les trois fonctions d'investigation déjà mentionnées. Ce qui caractérise alors la recherche-action, d'un point de vue

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLEAU 2
Les trois moments de l'activité d'investigation, selon R.B. Tremblay



fonctionnel, ce qui la distingue de la recherche traditionnelle, c'est sa forme de contrôle des hypothèses sur le réel.

Traditionnellement, c'est à la recherche fondamentale qu'on attribue la fonction de contrôle des hypothèses explicatives, lequel se fait par voie d'expérimentation. Cette recherche fondamentale renvoie à un modèle de « savoir pour le savoir » (R.B. Tremblay, 1974, p. 21). C'est à la recherche appliquée qu'on attribue alors, par une application technique de découvertes faites par la recherche fondamentale, la fonction de contrôle pratique des événements, en dehors (temps et espace) d'une fonction heuristique ou d'investigation. La recherche appliquée repose sur le modèle du « savoir pour le pouvoir ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Selon R.B. Tremblay (1974, p. 22), la recherche-action constitue un type de recherche intermédiaire entre recherche fondamentale et appliquée. En sciences de l'homme, « le désir de savoir est difficilement séparable du désir d'agir (...). Le chercheur ne peut échapper aux problèmes que la société lui pose, et par ses réponses il modifie la société ».

La recherche-action, « par son intention claire de faire avancer la connaissance scientifique au sein même du processus de l'action humaine de la praxis », opte, dans son processus d'investigation, pour une fonction de contrôle du « réel pratique », et non du réel expérimental. Ce qui est alors visé, ce n'est pas la prédictivité de propositions générales mais l'orthopraxie[5]. L'élaboration et le contrôle de connaissances théoriques se fait dans l'action :

> Dans l'approche traditionnelle en sciences, on a tendance à exclure des préoccupations strictement scientifiques l'aspect application pratique qui vient après (...) Contrôler la valeur d'une hypothèse, en sciences traditionnelles, c'est vérifier expérimentalement le lien entre les variables, isolées du réel courant et de toute contamination utilitaire (...)
>
> Cette attitude chimiquement pure existe moins en sciences humaines, où un courant méthodologique prétend intégrer la fonction pratique à l'intérieur même de la démarche scientifique, pour en faire une modalité nouvelle de vérification de l'hypothèse (...)
>
> La recherche contemporaine comporte un courant de chercheurs qui, sans nier l'utilité de la vérification expérimentale, se centrent sur le contrôle de leurs hypothèses par le feu de l'action, de la praxis. (R.B. Tremblay, 1974, p. 17-18).

Non seulement s'agit-il de contrôler des hypothèses (modèle, théorie), mais dans le cas de la recherche intermédiaire, de la recherche-action, « l'attitude scientifique peut essayer de contrôler explicitement le lien entre théorie et pratique, entre le logos et la praxis, pour élaborer une démarche dite praxéologique » (Tremblay, 1974, p. 18).

La fonction de contrôle praxéologique en recherche-action, associée à une fonction utilitaire (finalité d'action), repose sur le **modèle professionnel** du chercheur, proposé par le conseil du

5. Tremblay (1974, p. 18) définit l'orthopraxie comme l'organisation plus ou moins systématique d'une stratégie contrôlée, pour que la pratique soit efficace.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Tavistock Institute of Human Relations (1964). Selon ce modèle, le chercheur bénéficie d'un « accès privilégié aux données grâce à une relation professionnelle » (R.B Tremblay, 1974, p. 22) :

> Il commence par la pratique, même scientifiquement informe, passe ensuite à une formalisation théorique aussi poussée que possible, pour la ré-appliquer à une pratique meilleure, une orthopraxie.

5.1.2 La description, l'explication et la compréhension

Laissons maintenant la fonction de contrôle, dite praxéologique, pouvant être attribuée à la recherche-action (cf. Y. St-Arnaud, 1982, J. Grand'Maison, 1975, De Bruyne et *al.*, 1974, Susman et Evered, 1978) et revenons aux fonctions de description et d'explication. Ces deux dernières fonctions sont intimement liées à la fonction de contrôle, mais chacune constitue une centration fonctionnelle possible pour une finalité de recherche en recherche-action. Notre analyse nous amènera à ajouter une fonction de compréhension.

a) *La description*

Nous regroupons dans la fonction description ce que certains auteurs nomment : diagnostic (Chein et *al.*, 1948; Susman et Evered, 1978), énonciation d'une problématique (Claux et Gélinas, 1982), étude évaluative (A. Morin, 1979), évaluation formative (Mercier-Tremblay et *al.*, 1978), exploration et analyse de l'expérience (Goyette et *al.*, 1984), analyse de la demande et de la commande dans l'analyse institutionnelle (Hess, 1981).

Ici, ce qui caractérisera la fonction de description en recherche-action, c'est la situation de son objet : une situation problématique concrète, vécue dans les dimensions spatio-temporelles « naturelles » du chercheur lui-même ou des acteurs (personnes agissant l'action), praticiens, sujets concernés.

Ainsi, la recherche-action de Grand'Maison (1974) permet de décrire des milieux de travail à l'aide d'une carte des réseaux ; Lamoureux et *al.* (1984) font l'analyse du milieu physique et humain d'une communauté avant d'y intervenir ; le projet PERA (Goyette et *al.*, 1984) permet à des enseignants de décrire leur situation en classe dans une première étape de recherche ; le GRISAH, le GRIP et les recherches-actions initiées ou soutenues par Gélinas (1983) amènent des personnes à décrire, dans une première phase d'utilisation de la méthodologie des systèmes souples, leur « univers effectif » ; pour les

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

institutionnalistes, il s'agira de révéler le non-dit, le refoulé, les conflits et contradictions d'un milieu institutionnel particulier, le mouvement provoqué par les interventions dans ce milieu étant à la fois objet et moyen d'analyse. Pour le GESOE, une étude évaluative anthropo-pédagogique (A. Morin, 1979) permet de décrire, par modélisation, des systèmes ouverts en pédagogie universitaire.

b) *La description et l'explication*

En recherche-action, quand un auteur affirme s'être donné pour but ou avoir produit un savoir qu'il nomme modèle, modèle conceptuel (Claux et Gélinas, 1982), connaissance théorique (Blanchet et *al.* 1982), théorie, principes d'action (Susman et Evered, 1978), apprentissages (Caouette, 1979), leçons (A. Morin, 1984) ou lois (A. Morin, 1979), à quelle fonction d'investigation se réfère-t-il ? Description ou explication ?

Pour R.B. Tremblay (1974, p. 18), **décrire** le réel, c'est tenter, par l'observation et l'opérationnalisation des concepts, de « saisir exactement ce qui se passe dans un domaine précis du réel empirique ». Et expliquer le réel, « c'est poser des liens entre divers phénomènes, et scientifiquement parlant, c'est mettre en rapport des variables précises de façon à nous permettre de comprendre ce qui se passe » (R.B. Tremblay, 1974, p. 19).

Cette mise en rapport, deuxième niveau d'abstraction, permet la formulation d'hypothèses — les tenants de l'approche systémique diront de « modèles »[6] (Ouellet, 1981, Le Moigne, 1977) — soumises à la vérification par les faits. On peut donc rencontrer dans des écrits relatifs à la recherche-action les termes modèle et théorie associés à une fonction d'explication. À titre d'exemples de théories élaborées dans l'action, Susman et Evered (1978, p. 590) citent la théorie psychanalytique, la théorie du champ de Lewin et la théorie générale des systèmes.

La définition des termes description et explication pose des problèmes en recherche-action comme en recherche en général. Le terme modèle est souvent utilisé pour désigner le produit d'une description alors que le terme théorie correspondrait à une fonction d'explication (R.B. Tremblay, 1974, p. 15).

6. La modélisation tient alors lieu de fonction explicative.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Toutefois la confusion demeure entre ces deux termes. Il est alors plus éclairant de replacer ces expressions dans leur contexte d'utilisation. C'est pourquoi nous nous référons aux deux fonctions de description et d'explication.

c) *L'explication et la compréhension*

La fonction d'explication, si elle est reconnue et utilisée par Desroche (1981)[7] comme catégorie principale de sa typologie sur la recherche-action, ne fait cependant pas l'unanimité chez tous les auteurs et chercheurs en recherche-action. Certains répugnent ou s'opposent à l'utilisation du terme « explication » parce qu'ils y associent, d'un point de vue épistémologique, une conception de la causalité centrée sur des déterminismes ou facteurs extérieurs aux sujets étudiés (« d'univers cablé », selon A. Gélinas, 1985, p. 81) ou parce que l'explication demande une simplification des relations entre les variables, simplification que ces chercheurs refusent.

La mise en relation des observations et des concepts spécifiés par une recherche-action peut avoir pour but de dégager non des relations causales extérieures aux personnes impliquées dans la recherche, mais des significations par rapport aux valeurs auxquelles ces personnes adhèrent ou aux intentions qu'elles se donnent.

On ne parlera pas alors d'explication par une loi ou une théorie générale, mais de **compréhension** d'une situation particulière. Susman et Evered (1978, pp. 596-597), faisant la critique de la science positiviste[8] et de l'utilité du savoir qu'elle génère, avancent que la recherche-action apparaît comme une solution aux limites de ce type de science et qu'elle vise, entre autres, la compréhension par opposition à l'explication.

> Human behavior can be explained in other ways than subsuming it under a covering law. Dray (1957) considered the covering law model as « peculiarly inept » for use in explaining human action and urged its replacement in applications to human action by what he called « principles of action ». These express a judgment of the form : when in

7. Desroche limite, selon nous, les fonctions de recherche à la seule fonction d'explication.

8. Nous avons noté au cours de notre recherche que le terme « positivisme » sert lui aussi à toutes les sauces quand des auteurs font la critique de la science dite traditionnelle ou de la recherche expérimentale.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> a situation of type S, the action to take is A. (...) Thrist, Susman and Brown (1977) have commented that the language and metaphors used by organisational researchers reveal that organisational change is conceptualized as externally caused (...) From a phenomenological perspective, behavior is understood by knowing the ends toward which the action is taken, as well as by sharing the same time frame and universe of moral concerns.

Dans le cadre épistémologique des approches compréhensives en recherche (Weber, 1965, de Bruyne et *al.*, 1974, Herman, 1983), la fonction de mise en relation des variables se formulera en termes de compréhension[9].

Certains auteurs introduisent cette distinction entre explication (Erklren) et compréhension (Verstehen) pour construire une typologie de la recherche en général et de la recherche-action en particulier. Sur ce sujet, Thirion (1981, p. 215) présente la typologie de Cardinet qui reconnaît l'« approche nomothétique (qui dégage des régularités) et une approche herméneutique (qui cherche à comprendre la signification des événements ». Selon Cardinet, la recherche herméneutique peut être interprétative (centrée sur une fonction de connaissance) ou décisionnelle (centrée sur une fonction d'action).

K. Ley (1979, p. 7) distingue quatre types d'approches de recherche-action, dont l'approche herméneutique ou subjectiviste, l'objet de recherche n'étant pas des faits matériels mais des faits de conscience. L'approche herméneutique repose sur la « volonté de *se* comprendre ».

Gélinas et Gagnon définissent quatre types de recherche-action, dont la recherche-action interprétative[10]. Ce type de recherche vise à « comprendre ce qui se passe dans le système des activités humaines,

9. Selon Piaget (1981, p. 116-117):

> On en est donc venu, notamment avec les travaux psychopathologiques de Jaspers, à opposer deux grands types d'interprétations, les unes fondées sur la « compréhension » des intentions et significations conscientes, les autres sur l'« explication » par causalité matérielle. Mais si cette distinction est utile, et même très pertinente, il ne saurait s'agir d'une opposition radicale (...). En réalité, si l'on veut bien utiliser l'hypothèse d'un parallélisme entre l'implication et la causalité, (une signification n'est pas la cause d'une autre mais elle l'implique) il y a là une complémentarité bien plus qu'une opposition radicale (...). La tendance très générale des sciences de l'homme est (...) qu'elles cherchent toutes à comprendre et à expliquer, mais non pas à comprendre sans expliquer ou à expliquer sans comprendre.

10. Ces chercheurs optent pour ce type de recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

lorsque les acteurs prennent en charge la résolution de problèmes » (1983, p. 5).

Nous allons maintenant conclure notre analyse des différentes fonctions d'investigation pouvant être reconnues ou attribuées à la recherche-action dans une finalité de recherche, en synthétisant dans la Figure 3 cette gamme de fonctions plus spécifiques. Cette typologie reprend, en y ajoutant d'autres éléments, les trois moments de l'activité d'investigation définis par R.B. Tremblay (cf. Tableau 2). Par cette analyse, le lecteur aura pu constater avec nous que, là encore, il y a diversité d'options et de conceptions et que plusieurs notions et concepts, comme les termes modèle et théorie, en recherche-action comme dans d'autres formes de recherche en sciences humaines, prennent des sens très variés selon les auteurs.

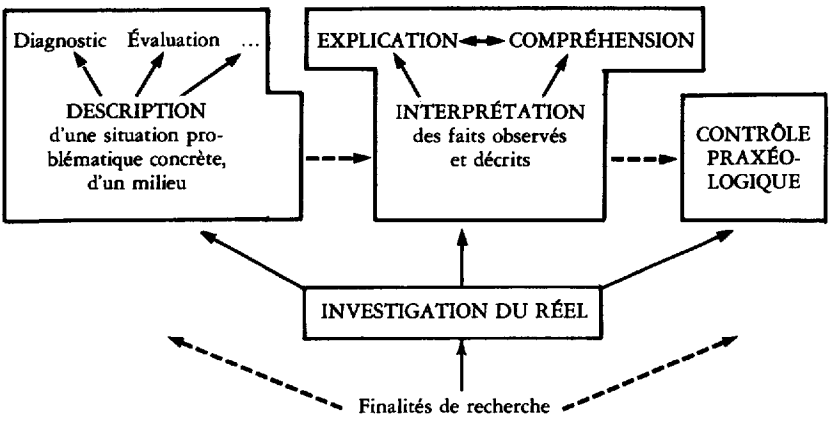


FIGURE 3: Typologie des fonctions d'investigation possibles pour la recherche-action

5.2 Quelques fonctions charnières spécifiques à la recherche et à l'action

La recherche-action met constamment en relation un système de recherche et un système d'action. Certains auteurs, comme nous

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

venons de l'énoncer, mettent davantage l'accent sur des fonctions d'investigation; d'autres, comme nous le verrons un peu plus loin, sont plus préoccupés par des finalités de changement social ou de formation. Un troisième groupe de chercheurs se situent d'emblée dans une fonction intermédiaire à la recherche et à l'action et précisent le type de liens qu'ils entendent créer entre leur système de recherche et leur système d'action. Pour les fins de cet exposé, trois types de fonctions intermédiaires ont été retenues, une fonction de communication, une fonction de recherche appliquée et une fonction de jonction théorie-pratique.

5.2.1 *Une fonction de communication*

Quand il est question de la recherche scientifique en général, la communication des résultats, du produit de la recherche, et du processus qui y a conduit est une fonction que doit assumer le chercheur face à la communauté scientifique et, en particulier, face à l'organisme subventionnaire. Le chercheur devient auteur. Son message est destiné principalement à d'autres chercheurs ou aux commanditaires ; il est généralement communiqué dans un langage que T.S. Kuhn (1983) qualifie d'« ésotérique », dans le sens où les termes utilisés, les concepts auxquels il se réfère ne sont pas ceux du langage quotidien ou bien ont acquis un sens très précis ; il faut être « initié » à ce langage pour accéder au savoir communiqué par le chercheur dans son rapport écrit ou dans une communication orale. La communication remplit une fonction qui peut être associée également à une fonction de contrôle de la recherche (produit et processus), en soumettant cette dernière à la critique d'autrui. Pour G. Bachelard (1980, p. 241), « toute doctrine de l'objectivité en vient toujours à soumettre la connaissance de l'objet au contrôle d'autrui ».

Qu'en est-il de la fonction de communication en recherche-action ? Si nous avons été amenés à identifier la **communication** comme une fonction principale de la recherche-action, c'est que certains auteurs lui donnent un rôle de premier plan.

Il existe un certain nombre de chercheurs qui, à la demande d'un groupe ou d'un organisme client, mènent une enquête dans un milieu pour le décrire, pour clarifier une situation problématique en vue d'élaborer et proposer des hypothèses de solutions, des recommandations pour une action éventuelle par le milieu enquêté ou ses dirigeants. Après un pré-diagnostic de la situation par des rencontres avec quelques individus concernés, un sondage-questionnaire écrit est

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

construit et administré aux personnes impliquées dans le milieu ; les résultats sont analysés statistiquement. Les conclusions de cette enquête sont alors communiquées, réinjectées dans le milieu au moyen d'un rapport écrit dans un langage accessible aux lecteurs éventuels, et discutées lors de rencontres de groupe ou entrevues avec les personnes impliquées.

Cette forme de recherche-action où le chercheur fait, dans un premier temps, une recherche descriptive et communique, dans un deuxième temps, les résultats de son analyse aux gens du milieu, se nomme l'**enquête feed-back**. La communication y a une fonction essentielle à la fois pour la recherche (confronter, discuter, clarifier les résultats) et pour l'action (comprendre une situation, se sensibiliser à différentes hypothèses de changement, élaborer des recommandations, décider, amorcer un processus de changement).

Au Québec, Simone Landry a ainsi mené, avec la collaboration d'autres chercheures ou animatrices, deux recherches-actions du type enquête feed-back, l'une portant sur la situation des femmes à la Société des alcools du Québec (Filion et Landry, 1983) et l'autre traitant de la restructuration de la Fédération des Femmes du Québec (Landry, Doyon et Boulanger, 1984).

À l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale), deux recherches-actions de forme enquête feed-back ont aussi été réalisées. Elles ont été amorcées sur recommandation des membres et portaient, l'une sur la femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif (AFEAS, 1976) et l'autre sur la situation des femmes au foyer (AFEAS, 1982). La communication des résultats de la recherche aux membres de l'Association joue un rôle important dans ce genre de recherche-action dont l'un des buts est de favoriser chez les membres une prise de conscience de leur propre situation (AFEAS, 1982). Dans l'optique d'une portée sociale plus large que celle de la conscientisation des individus-membres de l'Association, la diffusion des données recueillies et des recommandations formulées à partir de la recherche vise, dans le cadre de pressions faites auprès des instances gouvernementales, à améliorer les conditions de vie des femmes au foyer et à obtenir des mesures sociales.

On constate, à partir des exemples donnés de l'enquête feedback, que la fonction de communication peut être une fonction de recherche importante, soit pour le contrôle des résultats, soit en tant que fonction intermédiaire entre recherche et action (formation, conscientisation, changement social).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Le rôle de la communication est également reconnu dans la recherche-action dite d'**évaluation formative** qui, selon Mercier-Tremblay et Milstein (1978, p. 88), agit en tant que catalyseur ; elle est l'« agent qui amorce et facilite un changement planifié ». Dans le cadre d'une approche formative, les auteurs insistent sur le rôle de la participation, de la collaboration des praticiens «dans la planification de la recherche, l'élaboration des instruments de mesure, la collecte des données et l'analyse des résultats» (Mercier-Tremblay et Milstein, 1978, p. 88). La communication ne porte pas seulement sur les résultats mais également sur l'ensemble du processus de recherche. Le chercheur et le praticien se communiquent mutuellement des informations, mais le chercheur reste le principal responsable[11] de la recherche. La communication dans le cadre d'une telle collaboration se fonde sur des critères de **pertinence** de la recherche-action pour le milieu et d'**efficacité** de l'action planifiée (programme d'intervention) :

> Une évaluation formative fondée sur la collaboration plutôt que sur la coercition n'est pas sans faciliter le travail des chercheurs, en éliminant une partie de la méfiance et de la résistance des praticiens face aux recherches de ce type (...) la coopération est une condition propre à augmenter la validité des données recueillies. (Mercier-Tremblay et Milstein, 1978, p. 88).

Ici encore la communication joue un rôle de contrôle, de validation de résultats sur le plan de la recherche et amorce le changement, l'action, en diminuant les résistances des individus. Lewin (1948) et Chein et *al.* (1948) avaient insisté sur le rôle de la communication et de la participation du chercheur dans l'action du praticien ou du citoyen dans la recherche, la finalité d'action de la recherche-action étant pour ces chercheurs un changement social de visée adaptatrice[12]. L'ensemble du processus de recherche se trouve ainsi limité ou **partiellement** déterminé par ce que le milieu communique de lui-même au chercheur :

> To summarize, the action researcher interacts with the community in which he is working and finds special limitations imposed at every level of his work from the choice of problem areas, the specific formulation of the problem, the selection of procedures, the presentation of his findings, on through to their application. (Chein et *al.*, 1948, p. 45).

11. Certains diraient le « détenteur du pouvoir ».
12. Nous spécifierons davantage les finalités d'action en 6.2.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

La communication chercheur-acteurs peut donc être établie dans deux sens :

- un chercheur communique des informations sur les résultats et le processus de recherche aux personnes concernées ;
- des praticiens, des gens d'un milieu communiquent au chercheur des informations sur leurs problèmes, leur milieu, leurs perceptions, leurs valeurs, leurs réactions face au processus et aux résultats de la recherche.

La communication, verbale ou écrite, est une forme de participation ou d'implication possible en recherche-action. Selon Thirion, la participation des praticiens dans la recherche se fonde pour certains chercheurs sur un idéal démocratique, l'hypothèse de base étant que « les praticiens utiliseront les résultats de la recherche dans la mesure où ils y participeront » (Thirion, 1980, p. 72). Nous traiterons plus loin du concept d'implication. Selon nous, la participation implique la communication mais peut signifier plus qu'une simple transmission d'informations; il peut signifier aussi prise de décision, autogestion.

La communication peut elle-même aller de la transmission d'informations à la négociation entre chercheur et personnes impliquées ; le concept de négociation est utilisé dans le contexte d'un partage du pouvoir, le pouvoir du savoir (Zuniga, 1981). La négociation est souvent reliée explicitement à des fondements idéologiques (Lamoureux et *al.*, 1984).

Selon A. Morin (mai 1984) qui prend ici une position normative, la négociation est une condition *essentielle* à la recherche-action ; elle doit se faire avant, pendant et après la mise en place du processus ; elle donne lieu à un contrat ouvert entre chercheur et acteurs, ceux-ci devenant à leur tour auteurs par la recherche-action. A. Morin (mai 1984, p. 2) qui se réclame d'une définition de la recherche-action donnée par H. Desroche, et selon laquelle « les auteurs de recherche et les acteurs sociaux se trouvent réciproquement impliqués : les acteurs dans la recherche et les auteurs dans l'action », a par ailleurs collaboré à une publication d'écriture collective comme forme de recherche-action. Cette publication a été réalisée au Québec par des groupes d'éducation populaire.

Grell et Wéry (1981), p. 124) parlent de communication en termes de négociation; il s'agit d'une communication bi-directionnelle pour la construction d'une œuvre collective ». L'objet de la recherche « est construit sur la base d'une négociation entre le chercheur et les personnes directement concernées ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Ainsi donc la communication en recherche-action peut, selon certains auteurs, remplir une fonction de recherche (contrôle, diffusion) et faire un lien entre une recherche et une action (conscientisation, pressions auprès de décideurs) ; elle vient alors surtout après la recherche. Le principal émetteur est le chercheur.

Pour d'autres, la communication se fait avant, pendant et après la recherche :

> Cette tâche de diffusion ne doit pas s'effectuer une fois l'étude achevée, mais doit correspondre à une préoccupation constante ; elle permet alors le dialogue continu et favorise le processus de rétroaction. Pour réaliser cette diffusion, il existe toutes sortes de moyens : affiches, expositions, réunions publiques, montages audio-visuels, films, conférences, communiqués de presse, dessins animés, théâtre, etc. (Lamoureux, et *al.*, 1984, p. 92).

Elle peut être associée à une fonction de formation, dans une optique d'action efficace (évaluation formative, intervention) ou être définie comme une condition de recherche-action (prise de décision, autogestion, prise en charge). Selon ces auteurs, il serait dans la nature même de la recherche-action de faire interagir des chercheurs et des acteurs dans un même projet et en regard d'un objet de recherche communément défini.

Quant au langage utilisé dans la rédaction des rapports de recherche par des chercheurs, compte tenu que plusieurs auteurs reconnaissent comme premiers destinataires les personnes concernées par la recherche-action, ces auteurs insisteront sur la nécessité d'utiliser un langage simple, clair, facilitant l'accessibilité du message à l'éventuel lecteur.

> Pour sortir du « ghetto scientifique », il faut apprendre à s'exprimer dans une langue compréhensible. Une écriture simple et claire n'enlève strictement rien à la rigueur et au sérieux d'une analyse. Diffuser, vulgariser les résultats de nos efforts auprès des personnes rencontrées, voilà des tâches importantes pour l'intervenant communautaire. (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 92).

Jusqu'ici nous avons tenté de présenter les auteurs qui attribuent un rôle de communication à la recherche-action. Il faut remarquer que ces auteurs se situaient toujours dans le contexte d'une recherche-action impliquant un ou des chercheurs professionnels et un groupe de personnes concernées, qu'ils soient ou non les initiateurs du projet.

Cependant, il existe des cas où la recherche-action peut être menée par une personne qui est à la fois le praticien (l'acteur) et le chercheur,

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

comme c'est souvent le cas quand la recherche-action est utilisée comme moyen de formation ou de perfectionnement (Lerbert, 1980-1981, Petit, 1983, Laferrière et Paré, 1982, Goyette et *al.*, 1984). Dans ce cas, la communication du chercheur-praticien se fait surtout avec la ou les personne(s) qui le soutiennent dans son projet de formation/perfectionnement et avec d'autres adultes en formation. La communication avant et pendant le projet et les rétroactions qu'elle permet sont alors associées à une finalité d'action (intervention) et de formation. La rédaction d'un rapport de recherche remplit à la fois une fonction de diffusion des résultats de la recherche à d'autres praticiens[13] et une fonction de formation, la rédaction d'un rapport étant alors un élément d'apprentissage.

5.2.2 Une fonction de recherche appliquée

Nous avons déjà fait remarquer que si certains auteurs se refusent à définir la recherche-action comme un type de recherche appliquée, d'autres lui reconnaissent explicitement ou implicitement cette fonction.

Ainsi Bogdan et Biklen (1982) distinguent trois types de recherche appliquée en éducation : la recherche évaluative, la recherche pédagogique et la recherche-action. Selon ces auteurs, cette dernière qui, comme les deux autres types de recherche appliquée, utilise une théorisation des faits (« substantive theory » ou « format theory ») élaborée en recherche fondamentale, s'en distinguerait par sa finalité d'action : le changement social.

Nous reproduisons dans le Tableau 3 la classification des types de recherche qualitative appliquée, selon Bogdan et Biklen (1982, p. 194) ; cette classification tient compte des buts et de la forme de communication des données.

Pour Bogdan et Biklen (p. 221), la recherche-action, en tant que recherche appliquée, est donc aussi application de l'approche qualitative pour décrire et comprendre un problème social, selon les termes et les particularités d'une pratique professionnelle.

13. Cf. bibliographie des rapports de recherche-action réalisés par des enseignants dans le cadre du projet PERA : enseignement professionnel (Goyette et *al.*, 1984, p. 237).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Action research, like evaluation and pedagogical research, builds upon what is fundamental in the qualitative approach. It relies on people's own words both to understand a social problem and to convince others to help remedy it.

Bogdan et Biklen distinguent recherche pédagogique et recherche-action à cause des différents niveaux de changement qu'ils attribuent à ces deux types de recherche (d. Tableau 3). Ce qui est nommé ici recherche pédagogique correspond à ce que d'autres appellent, dans une perspective de formation et de transformation des personnes, une recherche-action (Angers et Bouchard, 1978, entrevue avec T. Laferrière, janvier 1985).

TABLEAU 3

Types de recherche qualitative appliquée en éducation, selon Bogdan et Biklen (1982)

Traduction de Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert

Le type de recherche	L'utilisateur de la recherche	Le but de la recherche	Le mode de présentation
Évaluative	Le commanditaire	Décrire ou évaluer un programme d'action en éducation	Rapport écrit
Pédagogique	Le praticien	Promouvoir le perfectionnement professionnel	Programme de perfectionnement Atelier Curriculum
Recherche-action	Des groupes sociaux	Promouvoir des changements sociaux en éducation	Dépliant publicitaire Conférence de presse Témoignagne Émission de télévision Sociodrame Rapport

D'autres auteurs conçoivent aussi la recherche-action en tant que recherche appliquée, c'est-à-dire en tant qu'application d'un produit et

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

d'un processus de recherche à la résolution d'un problème vécu par le chercheur ou par un usager, devenant ou non co-chercheur :

> La recherche-action est une forme de recherche appliquée dont la caractéristique est soit d'introduire l'usager de la recherche comme agent de recherche, soit d'introduire l'action même sur les phénomènes à l'étude, comme partie intégrante du processus de compréhension (Gouvernement du Québec, Commission d'étude sur les Universités, 1974, p. 58).
>
> La recherche-action s'apparente à la recherche appliquée (...). Ce qui la distingue de cette dernière, c'est que toutes les phases de sa réalisation sont conduites par les éducateurs impliqués dans le milieu scolaire directement concerné. (Legendre, 1979, p. 259).

5.2.3 *Une fonction de jonction théorie-pratique*

H. Desroche (1981, p. 21) reconnaît dans sa typologie (cf. Tableau 1), qu'une recherche-action peut remplir une fonction de jonction entre la théorie et la pratique.

> Une *recherche d'application* ou la *recherche pour.* Là aussi c'est l'acteur qui dispose. Mais le chercheur propose (...) Ayant opté pour *un* type d'explication, la recherche *opte* pour un type de scénario.

Ce lien théorie-pratique peut être formulé en termes de prise de décision à la suite d'une évaluation/description d'une situation problématique, donc d'une investigation.

Pour Angers et Bouchard (1978), la recherche-action vécue dans le projet EPEL se poursuivait sur deux plans, l'un théorique (description et compréhension du processus éducatif), l'autre opérationnel (introduction dans des salles de cours de la conception organique de l'éducation). Sur le plan opérationnel, il s'agissait de réaliser l'application d'une théorie éducative et d'évaluer simultanément cette application dans son processus et ses résultats.

Dans le projet PERA, la recherche-action vécue par les enseignants vise également à établir des liens théorie-pratique :

> Le praticien est capable d'acquérir, par une formation théorie-pratique, un minimum de compétence en méthode de recherche, en mesure et évaluation et en statistique qui lui permette de réaliser de bonnes recherches-actions (...) La participation au processus de recherche, tout en lui fournissant une démarche de résolution de problèmes, l'initie et l'incite à devenir un consommateur intelligent des résultats de recherches. Il devient intéressé à les utiliser dans le

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> quotidien lorsqu'il est persuadé que leurs applications ont des chances de répondre à des besoins particuliers qu'il a identifiés. (Goyette et *al.*, 1984, p. 48).

La jonction théorie-pratique peut donc, comme on l'a vu, concerner l'utilisation de résultats d'autres recherches ou encore de phases précédentes dans la même recherche pour prendre une décision et intervenir dans une situation particulière (cf. les phases 6 et 7 de la méthodologie des systèmes souples utilisée par Gélinas et le GRISAH ; Bouchard et *al.*, 1984, p. 20).

La jonction théorie-pratique peut aussi signifier utilisation d'une méthodologie fondée sur une théorie particulière. C'est le cas, par exemple, de l'application en recherche-action de la méthodologie des systèmes souples issue de l'approche systémique, laquelle s'appuie sur la théorie générale des systèmes. C'est aussi le cas de l'approche systémique décisionnelle (Bertrand et Valois, 1982, pp. 83-84) et de l'analyse institutionnelle en recherche-action. Authier et Hess (1981, p. 94) définissent la socio-analyse comme la « réalisation sur le terrain, en situation d'intervention, de la théorie de l'analyse institutionnelle ».

En résumé, on peut dire que la recherche-action peut se voir attribuer plus ou moins explicitement par certains auteurs une fonction de jonction entre la théorie et la pratique, alors que d'autres auteurs préfèrent la définir tout simplement comme une recherche appliquée.

5.3 La fonction critique

Nous avons déjà exposé, dans notre présentation de la problématique et des premiers jalons d'une compréhension de la recherche-action, que certains auteurs situent la recherche-action dans le cadre d'un débat épistémologique.

À ce moment de notre analyse, nous devons préciser que nous abordons la fonction critique de la recherche-action non pas en tant que fonction interne de recherche, assumée **explicitement** par des expériences particulières de recherche-action[14], mais par la recherche-

14. Cela n'empêche pas qu'une critique puisse être formulée à l'intérieur même d'une expérience de recherche-action, dans un rapport de recherche par exemple, et que cette critique fonde des choix méthodologiques.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

action en tant que mouvement global de réflexion sur les sciences de l'homme, sur ses produits et ses processus (méthodologies de recherche).

C'est donc surtout dans des écrits généraux sur la recherche-action que nous avons pu puiser les éléments explicites les plus significatifs de notre analyse. C'est à la lumière de ces écrits que nous pouvons mieux interpréter, situer des expériences particulières et des rapports de recherche-action.

5.3.1 *Les deux types d'épistémologie en sciences*

De Bruyne et *al.* (1974, p. 39), proposant une compréhension de la dynamique de la recherche en sciences sociales, attribuent au pôle épistémologique un rôle critique face à la recherche et à la science : « l'épistémologie a surtout une fonction de vigilance critique dans la recherche ».

Cette « vigilance » s'exerce, selon ces auteurs, sur deux fronts : sur le plan d'abord d'une épistémologie[15] générale et sur celui, ensuite, d'une épistémologie interne, c'est-à-dire propre à chaque science, à chaque recherche.

Si « l'épistémologie fournit les instruments de remise en question des principes dans les sciences » (De Bruyne et *al.*, 1974, p. 38 à 42), elle fournit aussi aux chercheurs les fondements de leur démarche, « en bonne partie invérifiables empiriquement », et les a priori qui les guideront : « le chercheur comme praticien se réfère forcément à une épistémologie interne spécifique ». C'est au chapitre suivant que nous présenterons d'une façon plus détaillée certains fondements épistémologiques auxquels peuvent se référer des recherches-actions. Nous nous situerons alors sur le plan de l'épistémologie interne de la recherche.

À ce moment-ci, c'est du point de vue d'une épistémologie générale que nous abordons la fonction critique de la recherche-action, point de vue qui est celui du chercheur en tant que philosophe, puisque selon de Bruyne et *al.* (1974, p. 41) « tout chercheur se fait philosophe » et surtout « **méthodologue** ».

15. « L'épistémologie établit les conditions d'objectivité des connaissances scientifiques, des modes d'observation et d'expérimentation, elle examine également les relations que les sciences établissent entre les théories et les faits » (De Bruyne et *al.*, 1974, p. 38).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

5.3.2 La diversité des positions en recherche-action face à la fonction critique

Une question s'impose d'abord : toute recherche-action, tout chercheur engagé dans la recherche-action assume-t-il une fonction critique (remise en cause, opposition) face à la science traditionnelle, à ses fondements et principes méthodologiques ? Notre recension et notre analyse d'écrits nous amènent à distinguer trois catégories d'attitudes. Un premier groupe de chercheurs ne s'intéresse pas à cette fonction ; un deuxième groupe, sans rejeter le modèle traditionnel, émet des réserves quant à son application; enfin un troisième groupe de chercheurs s'inscrit explicitement au coeur d'un débat épistémologique.

Le terme recherche-action peut parfois désigner, selon J. Dubost (1984, p. 15), « une **conduite globale,** action expressive d'un groupe qui se veut expérience novatrice et non démarche de connaissance » ; il n'y a pas alors de recherche dans le sens où nous l'avons utilisé jusqu'ici, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de démarche systématique d'investigation du réel, ni de communication des résultats. Dans cette perspective de conduite globale, « le terme «recherche » peut correspondre au projet d'engager une expérience de vie dont les participants espèrent pouvoir dégager à terme des enseignements, des leçons, au moins pour leur propre compte » (Dubost, 1984, p. 11). L'instance épistémologique, tout comme les pôles théorique, morphologique et technique, ne sous-tendent plus la recherche du point de vue de son organisation interne (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 36). La globalité de la conduite empêche tout effort de rupture épistémologique et, du point de vue de l'épistémologie externe ou globale, elle se situe en dehors du champ scientifique et de tout discours critique de la méthode.

Par ailleurs, comme l'a démontré une étude sur la recherche-action associée au perfectionnement des enseignants (Lessard-Hébert, 1984), certaines recherches-actions font de la recherche à partir du modèle expérimental traditionnel dit « cartésien » et des normes de la recherche scientifique qui y correspondent. Il s'agit alors, grosso modo, d'analyser un problème d'action dans la suite logique de connaissances théoriques pré-établies, de définir un devis de recherche avec effort de contrôle de variables, de recueillir et d'analyser des données de type quantitatif afin de vérifier des hypothèses. Le fait de faire une telle recherche dans l'action et pour l'action (résolution d'un problème concret, expérimentation sur le terrain) limite l'application pratique de cet idéal scientifique (devis, contrôle), tant au niveau du processus

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

qu'à celui de la validité des résultats escomptés généralement par une telle démarche. L'idéal de « bonne recherche » ne peut être atteint. Certains chercheurs relativiseront la valeur scientifique de leurs résultats, compte tenu du modèle de référence, sans en remettre en cause les fondements épistémologiques. Ils pourront critiquer la pertinence, l'utilité relative de certaines théories, donc des produits scientifiques, mais non des processus qui ont conduit à leur élaboration.

Ce premier niveau de critique modérée s'inscrit-il quand même dans un débat épistémologique beaucoup plus large ? A.M. Thirion (1980, p. 203) affirme que :

> C'est dans la mesure où la recherche-action contribue à préciser ces discontinuités entre théorie et pratique qu'elle s'inscrit dans le débat épistémologique actuel, qui ne concerne pas seulement les sciences sociales, mais les théories et les méthodes scientifiques en général.

Selon nous, la tendance de la recherche-action dite du « planned change » identifiée par Thirion, ne remet pas *explicitement* en cause les normes, les fondements de la science et de la recherche scientifique.

En ce sens, elle ne participe pas, à travers un discours, à un débat d'épistémologie générale. On pourrait, à la limite, interpréter ces pratiques de recherche-action comme une participation implicite et modérée à un changement de type adaptatif de certaines conceptions de la recherche scientifique.

C'est dans l'environnement épistémologique de cette tendance que nous situons la conception de la **science-action** développée par Argyris (1980), praticien de l'intervention psychosociale auprès des entreprises. Nous empruntons ici largement à Y. St-Arnaud (1982, p. 140-144) la description des postulats de la science-action telle que définie par Argyris et des liens épistémologiques qu'elle entretient avec la recherche traditionnelle, même si elle s'en distingue fondamentalement en quatre points principaux.

St-Arnaud (1982, p. 141) affirme que la méthodologie de la science-action décrite par Argyris « partage suffisamment de points communs avec la recherche traditionnelle pour être située dans la constellation perceptuelle-behaviorale[16] :

16. La constellation perceptuelle-behaviorale en psychologie développe un savoir sur un axe scientifique-professionnel, influencée sur le plan méthodologique à la fois par la méthode expérimentale et par le processus de solution de problèmes.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> (...), j'explore une perspective nouvelle qui devrait aboutir, à une science de l'action (action-science). Avant de décrire les différences entre cette perspective et la science normale, j'aimerais signaler au lecteur les similarités sous-jacentes entre les deux perspectives.
>
> La similarité majeure entre une science normale et une science-action du genre de celle que je vais décrire est que les deux valorisent hautement l'ordre, la causalité et l'élégance. La connaissance doit apparaître d'une manière telle qu'elle puisse être informée. Il existe un ordre sous-jacent dans l'univers (ou plus exactement, un ordre reproductible), et donc la causalité est un aspect central à comprendre. Comme ces trois aspects sont partagés, la théorie à retenir est celle qui contient le minimum de concepts, de postulats ou d'axiomes non vérifiés. » (Argyris, 1980, p. 121).

St-Arnaud ajoute à cette citation d'Argyris qu'une fois ces liens de parenté établis, on ne retrouve par contre aucun sentiment d'infériorité face à l'abondance des contrôles que peut exercer l'expérimentateur en laboratoire. Argyris reconnaît que les hypothèses du praticien se prêtent à une moins grande vulnérabilité (vu l'impossibilité d'isoler et de contrôler toutes les variables impliquées), mais ajoute que la vulnérabilité n'est pas une garantie de vérité.

La science-action et la recherche traditionnelle diffèrent sur quatre points :

- Le but de la science-action est de produire des théories qui ont une portée pratique » (Argyris, 1980, p. 121-122).
- Une préoccupation centrale est de proposer des alternatives sur le plan de l'approche par rapport à la représentation actuelle de l'univers : « créer des univers différents », recadrer la perception d'une situation pour régler un problème particulier.
- Il y a un lien étroit pour le client associé à la recherche (le terme « client » remplace le « sujet » du laboratoire) entre l'apprentissage qu'il fait personnellement et l'apparition d'un nouveau savoir.
- Les généralisations de la science-action comportent un degré élevé d'exactitude et d'efficacité dans l'action concrète, mais elles offrent en retour un faible degré de précision :

> L'exactitude peut se définir d'après le degré auquel les acteurs (ou l'unité sociale) atteignent les objectifs poursuivis, sans conséquences non perçues ou non voulues. L'exactitude s'accorde avec l'efficacité, telle que définie plus haut. La solution des problèmes est

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> efficace dans la mesure où les problèmes demeurent résolus, sans compromettre la solution de problèmes éventuels. Donc l'efficacité inclut la prédictibilité et la validité, mais les dépasse pour inclure l'applicabilité. La force de l'argumentation en faveur de la recherche rigoureuse vient de ce que la technologie de la science normale est centrée principalement sur la prédiction et la validité.
>
> Le problème avec la technologie présentement utilisée pour atteindre une telle précision est qu'elle crée des concepts qui ne s'appliquent peut-être pas dans le contexte de l'action. Elle introduit en même temps des conditions telles — contrôle unilatéral sur les sujets et intérêt minimal pour des univers nouveaux — qu'elle augmente la probabilité de facteurs non identifiables qui menacent la validité. (Argyris, 1980, p. 124).

Selon Y. St-Arnaud, la complémentarité réelle des stratégies de la recherche en laboratoire et de la science-action est cependant rare.

Comme le lecteur a pu le constater, la science-action d'Argyris n'est pas en opposition, sur le plan épistémologique, avec la conception de la recherche expérimentale prônée par la science traditionnelle. Argyris relativise la portée pratique, l'applicabilité du savoir théorique qu'elle produit.

Dans une analyse de la recherche-action à travers une revue de littérature du système ERIC, Thirion (1980, p. 91) affirme également que tous les chercheurs en recherche-action ne participent pas à une critique systématique de la science traditionnelle : « Les interactions entre méthodes de recherche et théories sociales ne sont pas négligées. Toutefois, la visée praxéologique l'emporte et n'invite pas au débat épistémologique. »

Et elle ajoute :

> Alors que la littérature anglo-saxonne classique sur l'ACTION RESEARCH est bien décevante, des sociologues américains et européens ouvrent de nouveaux horizons et relient explicitement la problématique de la recherche-action au débat épistémologique et politique actuel. (A.M. Thirion, 1980, p. 6).

Dans la suite de propos tenus par J. Cardinet, A.M. Thirion demande aussi :

> Plutôt que de constituer des démarches méthodologiques, praxéologiques ou anticipationnistes particulières, la recherche-action ne chercherait-elle pas à élucider une position épistémologique et philosophique, qui enracine la connaissance dans l'action (la praxis) et reconnaît l'implication du chercheur.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Quel est-il ce débat épistémologique ? Quelles critiques sont formulées par certains auteurs et chercheurs en recherche-action ?

5.3.3 Un débat épistémologique

Lamoureux et *al.* (1984, p. 76), en décrivant leurs fondements théorique et méthodologique de recherche-action dans le cadre de l'intervention communautaire, affirment que le chercheur-intervenant dispose de plusieurs stratégies[17] pour vérifier ses hypothèses sur le milieu et que :

> On doit en finir avec une image caricaturale de la recherche empirique qui se résume trop souvent au recours presque magique au questionnaire, le soi-disant outil objectif par excellence; ou encore, dans l'utilisation, pour ne pas dire l'obsession, de la quantification avec les tests de l'écart type, la fameuse corrélation, etc.

Ces auteurs insistent sur le rôle du matériel qualitatif en recherche sociale.

A.M. Thirion (1980, p. 112) rapporte des éléments critiques d'épistémologie générale en sciences sociales, formulés par Leseman et Zuniga (1979 in A.M. Thirion, 1980), face à ce qui est appelé de façon caricaturale la « bonne recherche » :

> Celle-ci continue à imposer les critères de scientificité. En effet, la méthodologie scientifique, souvent érigée en démarche unique et nécessaire, repose sur un certain héritage scientifique caractérisé par :
>
> 1) une notion de l'objet scientifique, associée à une séparation, une distance du chercheur à l'objet d'étude ;
> 2) l'exigence d'un contrôle des variables et d'un contrôle des sujets ;
> 3) l'affirmation de la non-pertinence des variables définissant le chercheur en tant que sujet socio-historique ;
> 4) l'exigence de la vérification des hypothèses ;
> 5) l'affirmation d'une différence entre la communauté scientifique et la communauté globale ;
> 6) l'acceptation d'un décalage dans le temps entre la construction et l'utilisation des connaissances.

17. Ses principales étant l'entrevue, l'observation, l'analyse de contenu et l'analyse du milieu.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

S'appuyant sur une communication faite par Leseman et Zuniga, à l'Université de Montréal en décembre 1979, A.M : Thirion (1980, p. 113-114) explique que la remise en cause de l'héritage scientifique ouvre de nouvelles avenues :

1) la possibilité de la construction de la connaissance *avec* les sujets étudiés, d'où la recherche de leur participation;

2) l'élargissement de la notion de contrôle; « la recherche en sciences humaines ne peut limiter l'expérience des sujets par un carcan méthodologique (restriction à des questions fermées, aux expérimentations planifiées à l'avance, sans participation des personnes-cibles du projet) », (Thirion, 1980, p. 113) ;

3) la reconnaissance de la notion de position idéologique du chercheur (Sjosberg, 1967) et l'explicitation de cette position : « la position de plus en plus acceptée est de demander au chercheur de rendre aussi explicites que possible tous les éléments de sa position idéologique qui permettront de mieux comprendre son interaction avec l'objet d'étude » (Zuniga, 1975 in Thirion, 1980, p. 113)

4) la transformation de la conception de la méthodologie scientifique : la familiarisation du chercheur avec un secteur d'intervention et sa capacité de travailler à la « formulation d'une problématique qui atteigne un certain niveau de validation auprès des personnes du milieu » (Leseman et Zuniga, 1979 in Thirion, 1980, p. 114) font partie intégrante (plutôt que préalables) d'un projet de recherche véritablement scientifique. La valorisation de la recherche se fait autrement que par le seul critère de l'expérimentation ;

5) une nouvelle vision du modèle du chercheur et du modèle des professions libérales. Les produits universitaires devraient être évalués par les deux publics consommateurs, la communauté savante et la communauté concernée par la recherche : « toute production des connaissances est aussi un service » (Thirion, 1980, p. 114) ;

6) un questionnement sur la recherche en tant que processus lié à une pratique éventuelle (diffusion, utilisation de résultats) et pouvant impliquer de plus en plus une communauté avant (définition du projet de recherche), pendant (participation à la réalisation de la recherche) et après la recherche (utilisation du produit de la recherche).

Dans le cadre de cette remise en cause de la pertinence de l'héritage scientifique centré sur la méthode expérimentale, avec

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

collecte et analyse de données de type quantitatif, « les sciences sociales semblent bien en quête d'un autre cadre conceptuel et de nouveaux critères de scientificité » (A.M. Thirion, 1980, p. 118). Il en est de même pour certains chercheurs en recherche-action qui assument cette fonction de critique épistémologique. Ainsi le chercheur Fernand Gauthier (octobre 1981) explore activement différentes pistes pour une redéfinition des critères scientifiques.

Lors d'une communication dans le cadre d'un colloque sur la recherche-action tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi en octobre 1981, F. Gauthier présente d'abord une première piste s'inspirant surtout d'une démarche empruntée par certains chercheurs en recherche évaluative : développement d'exigences scientifiques et pratiques visant à la fois la compréhension d'ensemble de phénomènes et la prise de décision éclairée relativement aux problèmes analysés.

Il décrit ensuite une autre piste plus récente consistant à redéfinir les quatre critères employés habituellement en recherche (validité interne et externe, fidélité et objectivité) à partir de catégories d'obstacles à la fiabilité. Les critères se reformuleraient ainsi : structuration factorielle, unicité situationnelle, vie et changement des instruments, préférences du chercheur.

Enfin, F. Gauthier (octobre 1981, p. 59) propose lui-même une troisième voie, plus radicale sur le plan épistémologique :

> Il s'agirait ici d'examiner le processus de recherche scientifique en mettant l'accent sur le processus de connaissance du chercheur lui-même et d'élaborer les critères en fonction des exigences inhérentes aux modalités d'interaction des phases de ce processus (quatre phases peuvent être définies en fonction de la dominance d'un niveau d'opérations : faire l'expérience, comprendre, juger, décider).

D'autres auteurs attribuent à la recherche-action une fonction de critique radicale de la science traditionnelle.

Susman et Evered (1978), dans un article décrivant les carences et les incapacités de la science positiviste[18] à générer une connaissance utilisable dans la solution des problèmes auxquels font face les membres d'une organisation, présentent la recherche-action comme

18. J. Herman (1983, p. 9-25) présente, selon nous, une excellente synthèse du positivisme et de son application en sociologie. Selon lui, sa caractéristique majeure reste sa position «unitariste» en ce qui concerne le système des sciences ; unité de la méthode scientifique et de l'esprit scientifique, refus d'un quelconque dualisme sciences

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

une méthode capable de suppléer, de corriger ces déficiences. Ils relient la crise vécue dans le champ de la science des organisations à l'emprunt, par les chercheurs, du modèle de la science positiviste, modèle dont les auteurs reconnaissent par ailleurs la valeur heuristique en physique, en biologie et dans certains champs des sciences sociales.

La science positiviste, basée essentiellement sur l'empirisme (observation objective de données sensibles, dans le cadre d'un design d'expérimentation-vérification), se caractériserait, selon ces auteurs, par les postulats suivants : la neutralité des méthodes de recherche, la conception des personnes en tant qu'objets d'enquête, la définition d'un système uniquement au moyen d'un langage spécifique, la focalisation sur les produits plutôt que sur les processus et, par là, la ratification du passé plutôt que la création d'un futur meilleur.

Susman et Evered, discutant de la scientificité de la recherche-action en tant qu'alternative à la science positiviste, rejettent, pour une étude des relations entre des actions et leurs effets, la conception de l'explication positiviste qui rend compte du cas particulier au moyen d'une loi générale.

L'action humaine se caractérise, selon eux, par son aspect événementiel. Elle est fonction des valeurs, des croyances, des finalités et de la rationalité de ceux qui agissent; elle se caractérise aussi par la situation concrète et complexe dans laquelle elle se déroule. La recherche positiviste ne tient pas compte de ces caractéristiques.

Les auteurs proposent donc, dans la recherche-action, des critères et méthodes alternatives à la science positiviste. Dans une position critique radicale, ils opposent :

- la compréhension d'une situation et l'élaboration de « principes d'action » à l'explication par le modèle de la loi générale ;
- la réalisation de l'action (solution d'un problème) dans laquelle le chercheur, avec le client, devient coproducteur de changement et de connaissance, à la production, où le chercheur est le seul expert et manipulateur dans un monde conçu comme essentiellement passif ;
- la pensée conjecturale aux voies linéaires de la déduction et de l'induction ;

(Suite de la note 18)

naturelles/sciences humaines (p. 13). Les méthodes positivistes reposent sur l'observation et la mesure, associées à la méthode expérimentale et au modèle nomologique (lois générales et prédiction).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

- l'engagement humaniste du chercheur au détachement et à la neutralité ;
- l'action à la contemplation.

Susman et Evered situent la recherche-action dans la conception d'une science qui serait directement au service des humains, d'une science non seulement qui permet, mais qui aide les membres de diverses organisations à développer des compétences, des habiletés. Il s'agit d'une science aidante, habilitante (« enabling science »).

Nous reproduisons, au Tableau 4, les comparaisons établies par Susman et Evered (1978, p. 600) entre la science positiviste et la recherche-action.

Benoît Gauthier, dans un livre récent portant sur la *Recherche sociale* (1984), attribue également à la recherche-action une fonction critique face à la méthodologie traditionnelle de l'enquête informative en tant qu'actualisation de l'approche positiviste: « C'est en réaction contre ce positivisme et l'enquête informative, nous l'avons déjà dit, que la recherche-action s'est épanouie » (B. Gauthier, 1984, p. 458).

S'appuyant sur les écrits de P. Arnaud (1969), B. Gauthier (1984, p. 456) décrit, lui aussi, les principes de cette science positiviste qui peuvent se ramener aux préceptes suivants :

- l'observation des faits est la seule base solide des connaissances humaines ;
- toute observation doit provenir et conduire à une théorie ;
- les faits sociaux sont spécifiques, divers, non monistes, mais forment une unité humaine et sociale sur laquelle agit le déterminisme sociologique naturel qui conditionne son évolution.

Et l'auteur poursuit :

> Le positivisme inspire donc une approche qui implique que la recherche sociale doive faire de l'observation systématique, se raccrocher à une théorie, considérer les faits sociaux comme entièrement déterminés par des forces autres que Dieu et, en conséquence, qui établit que la seule bonne recherche sociale sera celle qui inhibe toute présence idéologique du chercheur au profit de l'objectivité par rapport à l'objet de recherche. (B. Gauthier, 1984, p. 457).

B. Gauthier se réfère ensuite à un texte de P. Grell et A. Wéry (1981) pour faire la critique des principales implications épistémologiques et techniques de l'enquête informative en tant que méthode de recherche sociale, s'appuyant sur les prémisses énoncées plus haut.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLEAU 4

Comparaisons entre la science positiviste et la recherche-action

Traduction de Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert

Éléments comparés	Science positiviste	Recherche-action
Prise de position sur les valeurs	Les méthodes sont neutres par rapport aux valeurs	Les méthodes développent des réseaux sociaux et actualisent un potentiel humain
Situation dans le temps	Observe la réalité présente	Observe la réalité présente et tente de l'interpréter en relation avec la compréhension du passé et la conception d'un futur désirable
Relation avec l'objet étudié	Chercheur non impliqué; les personnes sont objets d'étude	Les personnes sont des sujets qui s'auto-analysent et avec qui on collabore
Traitement de l'information recueillie	Les cas individuels n'ont d'intérêt qu'en tant qu'ils représentent une population	Les cas individuels peuvent être des sources suffisantes de connaissance
Langage utilisé pour décrire l'objet	La dénotation, le sens objectif d'un mot	La connotation, la métaphore
Postulats relatifs à l'existence de l'objet étudié	Existe indépendamment de l'être humain	L'objet étudié est une création de l'être humain
Buts épistémologiques	Prédire des événements à partir d'un ensemble hiérarchisé de propositions	Construire des plans d'intervention qui permettent d'atteindre les objectifs souhaités
Stratégie de développement des connaissances	Induction et déduction	Définir des conjectures, créer des situations propices à l'apprentissage et au modeling du comportement
Critère de réussite	Consistance logique, prédiction et contrôle	En vérifiant si les actions entreprises ont permis d'atteindre les résultats escomptés
Type de généralisation	Universelle, indépendante de tout contexte	Limitée, dépendante du contexte

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Cette critique du positivisme machinal sert, selon Bourdieu et *al.* (1980, p. 19 in B. Gauthier, 1984, p. 457), « à affirmer le caractère subjectif des faits sociaux et leur irréductibilité aux méthodes rigoureuses de la science ». Selon B. Gauthier (1984, p. 457), le leitmotiv principal des critiques du positivisme est: « l'affirmation de l'inexistence de l'objectivité dans l'observation des faits sociaux et dans les faits sociaux eux-mêmes, dans la génération d'hypothèses et dans leur caractère a-historique. »

Grell et Wéry, décrivant le passage d'une démarche informative à une démarche recherche-action, reconnaissent deux types de perspectives méthodologiques en recherche-action, l'une étant « reproductive » ou « normalisatrice » dans ses visées sociales[19], l'autre, pour laquelle ils optent, étant conscientisante et revendicatrice. D'un point de vue épistémologique, Grell et Wéry (1981, p. 129) concluent :

> Dans la recherche-action, le chercheur n'opère plus la rupture (épistémologique) par sa non-implication dans le champ, par la mise à distance des productions idéologiques des groupes concernés et de leurs enjeux. Bien au contraire, le chercheur opère la rupture par son intervention active dès le premier moment de la constitution du groupe. Pour le chercheur comme pour les autres intervenants dans la recherche-action, la connaissance, et donc la rupture nécessaire à celle-ci, s'élaborera par l'affrontement des différentes logiques d'action présentes dans le champ.

Nous terminerons notre analyse de la fonction critique de la recherche-action en présentant cette fois la critique du positivisme, dans la perspective constructive proposée par l'approche systémique, une approche également utilisée en recherche-action.

R. Claux et A. Gélinas utilisent la méthodologie des systèmes souples en recherche-action, une méthodologie ayant émergé à l'Université de Lancaster en Grande-Bretagne (P.B. Checkland, 1981). Ces auteurs (1982, p. 19) opposent « la vision du monde qui caractérise la tradition intellectuelle de la science — couramment appelée positiviste » — à la vision systémique du monde. La pensée systémique[20] perçoit et conçoit l'univers comme :

19. C'est dans ce type que se situerait l'enquête feed-back.

20. Sur les origines de la pensée systémique, voir L. Von Bertalanffy (1973), et sur son développement en sciences et dans différents secteurs de l'activité humaine, voir J. de Rosnay (1975) et J.L. Le Moigne (1977). Claux et Gélinas se réfèrent entre autres à ceux-ci.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Un complexe d'entités globales que l'on nomme systèmes, lesquels systèmes sont interactifs. Ces entités possèdent des propriétés émergentes qui ne dépendent pas entièrement de leurs composantes primaires ou ne sont pas réductibles aux caractéristiques de ces éléments de base. (Claux et Gélinas, 1982, p. 20).

Selon les auteurs (1982, p. 7), la pensée classique ou la conception positiviste de la science (et la méthode de la science expérimentale) constitue un courant à l'intérieur des sciences humaines ou sociales, inspiré d'une certaine issue des sciences physiques et qui « a tenté de réduire la variété et la complexité des situations concrètes sous prétexte de mieux les étudier et de mieux les expliquer ».

Dans une comparaison entre « pensée systémique » et « pensée classique », Claux et Gélinas (1982, p. 20-21) affirment que celle-ci repose, en sciences, sur trois activités de base :

1) Le *réductionnisme*[21] (...) auquel se rattache également le principe de parcimonie de G. d'Ockham qui consiste à ramener à la plus simple explication avec le plus petit nombre possible de concepts, d'hypothèses et d'étapes de raisonnement.

2) La *répétabilité* (qui permet de valider les résultats des expériences) en les reproduisant en laboratoire.

3) La *réfutation d'hypothèses.* Est réputé comme vrai ce qui n'a pas encore été réfuté, ce qui découle d'une certaine croyance en une vérité absolue que l'on atteindrait progressivement par approximation. C'est que le positiviste croit davantage en un univers câblé dont il faut trouver le code ou le plan de câblage, qu'à un univers construit dont « la connaissance se construit par la modélisation de cette connaissance », donc qui ne préexiste pas à sa découverte. (Claux et Gélinas, 1982, p. 20-21).

Les auteurs ajoutent à ces trois caractéristiques de la pensée classique la tendance à l'exactitude de la validation des faits au moyen de « la preuve expérimentale à l'intérieur d'un cadre théorique, ce qui force à utiliser des modèles précis et à n'altérer qu'une variable à la fois pour s'assurer que telle cause produit ou ne produit pas tel effet (causalité linéaire) » (Claux et Gélinas, 1982, p. 21).

C'est en ces termes que Claux et Gélinas résument leur critique de la démarche positiviste appliquée à la connaissance de situations complexes et à la résolution de problèmes d'actions humaines :

21. L'italique est de nous.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Linéarité, simplification réductrice, dépendance mécanique et hiérarchique des parties à l'égard du tout, antériorité de la cause par rapport à l'effet permettent sans doute de quantifier les phénomènes sous étude et de contrôler les expérimentations. Cela permet-il pour autant de maîtriser la complexité ? Cela rend-il compte des divergences des points de vue et des jeux réels des acteurs à l'intérieur d'un système social et de leurs interactions ? Dans ce contexte, les problématiques de l'éducation peuvent-elles se résumer à l'appréhension de problèmes uniques bien définis, bien structurés et dont l'identification contient en germe — ou dans son prolongement — la solution, peut-être devrions-nous même dire la meilleure solution (...) À petit problème, petite solution ! Et de cumul de solutions en cumul de solutions, on espère bien boucler la boucle qui fera disparaître ces odieux problèmes, lesquels devraient pourtant être en voie d'extinction ; malheureusement, les gens à la base continuent de les percevoir et de les soulever. (Claux et Gélinas, 1982, pp. 7 et 10).

Claux et Gélinas situent, pour leur part, leur méthodologie de résolution de problème et de recherche-action à l'intérieur du paradigme systémique ; celui-ci récupère le paradigme structuraliste en y ajoutant les concepts d'**ouverture** sur l'environnement et de **téléologie** :

> La systémique quant à elle s'intéresse davantage à la connaissance des buts et des finalités (nous pourrions dire des projets) qu'à celle des détails ; en conséquence ce sont davantage les effets ou les conséquences des interactions que leur nature qui la préoccupe. Moins orientée vers la causalité linéaire, elle peut se permettre de faire varier plusieurs variables en même temps. (Claux et Gélinas, 1982, p. 21).

À la conception d'un univers complexe, pouvant être représenté sous forme de système ouvert et finalisé, l'approche systémique, et particulièrement l'approche des systèmes souples (« soft systems » par opposition aux « hard systems »), ajoute la conception:

> D'un univers construit par l'interrelation que l'observateur, acteur social à part entière, entretient avec celui-ci. L'univers n'est donc pas codé et extérieur à l'acteur ou au chercheur (ou au chercheur-acteur) qui devra le déchiffrer. C'est dans l'interaction moi-monde que s'édifie la connaissance de l'univers ou du champ d'étude qui nous intéresse et par laquelle nous pouvons concevoir des représentations de celui-ci, véritables guides pour l'action ou la décision. (Claux et Gélinas, 1982, p. 11).

Enfin, ajoutons que Claux et Gélinas font une critique non seulement de l'approche positiviste en science, mais aussi d'un certain type d'approche systémique qui, utilisant les concepts et certains outils

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

de l'approche systémique (en particulier l'analyse de systèmes), se centre sur les moyens, dans une optique de rationalité optimale en résolution de problème :

> Ces démarches (analyse de systèmes, ingénierie systémique et recherche opérationnelle) reposent toutes sur le postulat suivant, à savoir qu'un problème est une incapacité d'atteindre un objectif ou un état souhaité. À ce moment-là, le processus de résolution de problèmes n'est rien d'autre que l'élimination de l'écart entre l'état actuel et l'état souhaité en sélectionnant les moyens efficaces et appropriés pour combler cet écart (...) Cela suppose bien sûr que l'on soit capable de définir de façon précise l'état final souhaité, le besoin à combler ou les objectifs du système à élaborer. Appelée aussi parfois approche sociotechnique ou approche socio-systémique, cette démarche privilégie essentiellement les moyens (« comment ») pour aboutir avec efficacité à l'objectif visé délaissant finalités, valeurs et liberté des acteurs. (Claux et Gélinas, 1982, p. 26).

Pour Claux et Gélinas, il apparaît que l'application de cette approche méthodologique, bien qu'elle soit systémique, ne s'avère pas pertinente à l'étude des problèmes sociaux. Selon ces auteurs (1982, p. 27), en effet, ce sont :

> Des situations d'ambiguïté et de contradiction plutôt que des situations de clarté et d'uniformité des états ou comportements à atteindre qui se présentent le plus souvent à l'éducateur, à l'administrateur, au travailleur social ou au chercheur en sciences sociales (...)
>
> L'analyse de système s'avère inadéquate pour ces situations floues, ambiguës où les critères de performance, les moyens de vérifier l'atteinte des objectifs (eux-mêmes non universellement admis) sont loin d'être univoques.

Face aux dangers de démobilisation des acteurs sociaux qu'impliquerait « une vision simplifiée par la lorgnette réductionniste du chercheur », fût-elle systémique[22], Claux et Gélinas optent pour la méthodologie des systèmes souples. Nous aurons l'occasion plus loin de décrire plus en détails cette méthodologie des systèmes souples,

22. Edgar Morin (1977), posant les jalons du paradigme de « complexité » prenant la place du paradigme de « simplification-disjonction », affirme aussi que le paradigme de complexité ne peut être synonyme d'un paradigme systémique qui établirait en fait une nouvelle réduction de l'objet de connaissance à la seule notion de système. Dans cette optique, le paradigme systémique constituerait â son tour un nouveau paradigme de simplification.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

notre but ayant été à ce moment-ci de mettre en évidence la fonction critique potentielle de la recherche-action face aux postulats et conceptions épistémologiques de la science dite traditionnelle.

Résumons. Nous avons vu que ce ne sont pas tous les chercheurs en recherche-action qui entrent dans ce débat épistémologique, que certains ne remettent pas en cause les fondements de la méthode expérimentale, mais plutôt ses modalités d'application (sur le terrain et non en laboratoire), la portée de ses résultats (peu généralisables) ou le type de produits recherchés (théorie pratique, orthopraxis).

Par ailleurs, il apparaît clairement dans la littérature analysée qu'il existe une tendance importante en recherche-action à situer la problématique des liens entre recherche et action, chercheurs et acteurs, sur un plan épistémologique. Cette tendance s'appuie sur le plan de la recherche sur des fondements épistémologiques non ou peu reconnus par la science traditionnelle. C'est dans ce contexte que se situent les pratiques et le discours critique formulé par ces auteurs-chercheurs en recherche-action. Ce débat épistémologique n'est pas le fait seulement de chercheurs en recherche-action; en effet, il s'agit d'un courant critique plus général qui touche non seulement l'ensemble des sciences humaines (Leseman et Zuniga, 1979; Thirion, 1980), mais aussi les sciences de la nature :

> Partis d'une nature assimilée à un automate, soumise à des lois mathématiques dont le calme déploiement détermine à jamais son futur comme il a déterminé son passé, nous arrivons aujourd'hui à une situation théorique toute différente, à une description qui situe l'homme dans le monde qu'il décrit et implique l'ouverture de ce monde. (Prigogine et Stengers, 1979, p. 9).

Ilia Prigogine et Isabelle Stengers (1979, p. 15)[23], sans renier la possibilité pour le chercheur d'établir un « dialogue expérimental » avec la nature et faisant le constat d'une métamorphose[24] de la science, affirment en effet:

> L'ambition de ramener l'ensemble des processus naturels à un petit nombre de lois a été elle-même abandonnée. Les sciences de la nature

23. Prigogine, Prix Nobel de chimie en 1977 pour ses contributions à la thermodynamique de non-équilibre, et Stengers présentent dans *La nouvelle alliance, métamorphose de la science* (1979) une véritable métamorphose de la science qui touche tant la conception de la nature que celle du rôle de la science et du chercheur.
24. Voir sur ce sujet : T.S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques* (1983).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> décrivent désormais un univers fragmenté, riche dé diversités qualitatives et de surprises potentielles (...) ce ne sont plus d'abord les situations stables et les permanences qui nous intéressent, mais les évolutions, les crises et les instabilités.

D'un point de vue critique, ces chercheurs (1979, p. 217) affirment également qu'il faut :

> Abandonner l'idée newtonienne de ce qu'une théorie scientifique devrait être : universelle, déterministe, fermée, d'autant plus objective qu'elle ne contiendrait aucune référence à l'observateur, d'autant plus parfaite qu'elle atteindrait un niveau fondamental, échappant à la morsure du temps.

Pour Prigogine et Stengers (1979, p. 280-281), même « les sciences dites « exactes » ont pour tâche de sortir des laboratoires ». Dans la quête d'une nouvelle alliance épistémologique entre l'homme et l'univers, entre la science et son environnement sociohistorique, les sciences humaines et les sciences de la nature partagent de plus en plus de questions et de fondements épistémologiques qu'on ne le croit. « La science s'affirme aujourd'hui science **humaine**, science faite par des hommes pour des hommes ».

5.3.4 La critique épistémologique et le contexte social-historique de la recherche-action

Dans un article intitulé *Les avatars du clerc-militant*, Yve Barel (1984) propose une interprétation des préoccupations épistémologiques grandissantes en sciences sociales et recherche-action, compte tenu du contexte social-historique d'émergence de cette dernière (particulièrement dans le cadre des sciences sociales). Nous résumerons ici le point de vue de cet auteur parce qu'il apporte certains éléments nouveaux sur la fonction critique de la recherche-action.

Barel (1984, p. 101) tente d'abord de comprendre la recherche-action plus qu'en tant qu'événement récent de la chronique intellectuelle et sociale. Il y a danger, selon lui, d'en surestimer et d'en sous-estimer à la fois l'importance.

> La surestimation vient de la dimension normative qu'on peut être tenté de donner à la recherche-action et à l'expérimentation sociale : y voir la solution des rapports entre la pensée et l'action ou la clef du changement social, reviendrait à s'illusionner sur leur portée réelle (leur impact sur l'évolution des choses) ainsi que sur le changement effectif qu'elles représentent elles-mêmes.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

La sous-estimation peut venir de l'oubli de l'influence du contexte social-historique dans la naissance de la recherche-action. Le lien entre contexte social et recherche s'articule sous la forme suivante :

> Comment faire pour que ceux qui créent la réalité sociale soient les mêmes que ceux qui créent le **sens** de cette réalité ? Comment faire pour unir dans le même processus et dans les mêmes acteurs la production du social et la production du sens ? (Barel, 1984, p. 101).

Quant au contexte historique, Barel (1984, p .101-102) considère que la manière dont le problème des rapports entre la pensée et l'action se pose aujourd'hui « n'est qu'un moment dans une longue suite historique » et que la recherche-action fait partie de l'ensemble des tentatives historiques récurrentes de répondre à trois questions fondamentales :

- Quand on veut penser le monde, faut-il s'en éloigner ou, au contraire, s'y plonger et se faire acteur parmi les acteurs ?
- Faut-il penser le monde par nous-mêmes ou, au contraire, faut-il accepter que d'autres le pensent pour nous (...) ?
- À supposer (et comment faire autrement ?) qu'il y ait isomorphisme entre le monde et la pensée du monde, cet isomorphisme est-il de type lâche ou étroit ? Autrement dit : la pensée du monde ne fournit-elle qu'une orientation générale et un peu vague à l'action, ou existe-t-il une correspondance point par point, détail par détail, entre la pensée et l'action ?

L'émergence de différents modèles historiques concrets comme réponses à ces questions correspond généralement à des époques de crise aiguë : quand le monde cesse d'apparaître comme pensable, on se préoccupe de la manière dont il peut être pensé.

Dans le contexte social-historique d'une crise généralisée de la **production du sens**, Yves Barel comprend la recherche-action comme une tentative d'émergence de nouveaux modèles de rapports entre la pensée et l'action et, en partie, comme une réponse à un besoin énorme et multiforme d'**auto-production**[25] du sens de la réalité.

25. Selon nous, Yves Barel apporte ici un élément nouveau à notre analyse des finalités et fonctions de la recherche-action. Jusqu'ici nous avons vu différentes fonctions possibles liées à la production de connaissances, au pôle recherche ; nous verrons bientôt différentes finalités et fonctions liées à la production d'une action (changement, formation). Barel ajoute à cela la possibilité d'une production

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Or, si ce besoin est vécu autant par les intellectuels que par les acteurs du social, Yves Barel (1984, p. 111-112) dit ne pas se faire d'illusion sur la double difficulté qu'il y a « pour des intellectuels, de participer à un collectif d'action, et, pour des « praticiens » de faire eux-mêmes la théorie de leur pratique ».

> Les discours des chercheurs en sciences sociales (...) sur la nécessité de sortir du « ghetto » de la recherche, se multiplient et témoignent d'une profonde crise d'identité. Seulement les occasions sont rares, les échecs fréquents et mémorisés et finalement, la volonté n'est pas toujours à la hauteur de l'intention (...) le problème identitaire n'est pas vraiment résolu, ni, de surcroît, celui de l'insertion des sciences sociales dans la vie du pays.

Dans ces conditions, Barel affirme que les chercheurs ont tendance à remplacer ce « réel » qui se dérobe par le seul réel à leur disposition, c'est-à-dire **eux-mêmes**.

C'est en fonction de ce contexte social-historique que l'auteur se dit frappé par la présence grandissante, « parfois même lancinante » de deux préoccupations épistémologiques en sciences sociales, qui sont très liées

1) « une préoccupation « épistémologique » qui consiste à essayer à la fois de travailler et de regarder et dire comment on travaille, où l'épistémologie s'articule sur une recherche existentielle de son propre sens par le chercheur » ;

2) « l'affirmation répétée que ce qu'on observe n'est pas extérieur à l'observateur, qu'on ne doit pas s'illusionner sur la réalité de ce réel extérieur, qu'il faut non seulement admettre cette intrication comme un fait, mais aussi y voir l'occasion de se débarrasser d'interdits scientistes ou positivistes, celui qui observe étant après tout aussi intéressant que ce qu'il observe et conquérant le droit d'incorporer son ego et sa « subjectivité » dans le réel ». (Barel, 1984, p. 112).

Selon Barel (1984, p. 112), « la recherche en sciences sociales s'ethnologise ». Le danger est, selon lui, que, dans certains cas, cela débouche sur une forme de narcissisme où : « sous le couvert de parler du rapport de l'observateur à l'observé, on finit par nier ce rapport en néantisant l'observé et en installant l'observateur à sa place ».

(Suite de la note 25)

(auto-production) de sens, ce qui est plus ou moins différent de la découverte (description, explication) d'un sens (herméneutique) qui serait déjà donné. Il s'agit ici d'une construction de sens par le sujet impliqué.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

J. Dubost (1984, p. 17) souligne, quant à lui, le danger que représente une certaine critique épistémologique qui éliminerait toute démarche heuristique identifiable dans un processus de recherche-action :

> L'expression R-A risque donc, sous couvert de considérations épistémologiques éventuellement légitimes (critiques des doctrines positivistes, de l'idéologie de la science, de ses fonctions politiques, etc.) d'entretenir autour de pratiques d'intervention sans portée heuristique l'illusion qu'elles représentent une alternative globale aux stratégies de recherche conventionnelle.

Face à l'« ethnologisation » des sciences sociales, Barel (1984, p. 113) propose donc l'interprétation suivante :

> Tout se passe comme si la recherche en sciences sociales, sous couvert de réaménager son **rapport** au réel et au monde, poursuivait en réalité une quête identitaire et aspirait à une **autonomie** provenant plus des vides que du plein du rapport au monde.

6. Les finalités et fonctions d'action en recherche-action

Jusqu'ici notre analyse s'est surtout centrée sur les finalités et fonctions liées à la dimension recherche de la recherche-action. Nous avons constaté que l'investigation du réel peut, dans une finalité de production de connaissance, se traduire par des fonctions de description, de compréhension, d'explication et de contrôle. D'autres fonctions de recherche, participant à la fois à la dimension recherche et à la dimension action, ont été aussi reconnues et décrites; il s'agissait des fonctions de communication et d'application. La fonction critique, en tant que fonction externe du pôle épistémologique (cf. de Bruyne et *al.*, 1974) de recherche, a également été identifiée comme une des fonctions assumées par certains chercheurs en recherche-action.

Nous allons maintenant nous centrer sur le sens que peut prendre le terme « action » et tenter d'identifier quelles finalités et fonctions différentes cet élément peut recouvrir en recherche-action.

6.1 La visée d'action dans les recherches-actions

Ici, une question s'impose d'abord : la recherche-action a-t-elle toujours une visée d'action ? B. Gauthier (1984, p. 464) reconnaît deux possibilités : « la recherche-action peut chercher à comprendre l'action

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

sans être l'action elle-même ou faire corps avec le mode d'agir sur lequel s'effectue une recherche ». C'est ce double choix (finalité de recherche, finalité d'action) qu'exprime également H. Desroche (1981, p. 20-21) quand, dans sa typologie à trois catégories (cf. Tableau 1), il reconnaît la possibilité d'« *une recherche d'explication* ou la *recherche-sur*, c'est-à-dire *sur* l'action mais *sans* action» et d'« une *recherche d'application* ou la *recherche-pour* », l'auteur optant lui-même pour une combinaison de ces deux types de finalités.

J. Dubost (1984, p. 15) affirme qu' :

> En poussant un peu l'analyse vers la caricature, il y aurait donc des recherches-actions sans recherche; et d'autres sans action : l'analyse sociale qui suspend toute action au sein du dispositif pour se consacrer à l'élucidation du sens des conduites — et notamment des actions par lesquelles elles se manifestent dans la vie quotidienne. (C'est ici la suspension de l'agir qui est instrumental).

Mise à part l'**action suspendue** (cas de l'analyse sociale ou psychosociale élucidante), l'action, selon Dubost, peut être « portée par une utopie qui est plus « expressive » (d'un désir, d'un rejet, d'une contestation) qu'instrumentable ; une catégorie de recherche-en-acte comme dit Kaufman (1968) » (1984, p. 15).

Dans le cas de l'**action expressive**, la notion de recherche-action désigne une conduite globale où il n'y a pas vraiment de démarche de recherche :

> La « recherche » d'un autre mode d'existence engage si radicalement le destin des individus et des groupes qui s'y intéressent qu'à la limite tout dispositif permettant une étude, ne serait-ce qu'une chronique de l'expérience, disparaît. Ce n'est qu'après coup ou chemin faisant (quand le caractère effervescent diminue) qu'elle peut accepter analyse rétrospective et interprétation. (Dubost, 1984, p. 15).

Dans le troisième cas (les deux premiers cas étant ceux de l'action suspendue et de l'action expressive), où il y a « combinaison d'une recherche et d'une action », que recouvre alors le terme action ?

Pour Jean Dubost, l'action[26] devient alors **instrumentale**[27], « soit dans le champ d'un problème de connaissance », et c'est à ce niveau que se greffait notre analyse des fonctions de la recherche-action dans une finalité de recherche, « soit dans le champ d'un problème pratique où elle a rang de solution... ». C'est ici que nous situerons maintenant notre analyse.

26, 27. Voir page suivante.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Nous reproduisons au Tableau 5 la synopsis des résultats de l'analyse faite par Dubost de différentes pratiques de recherche-action qu'il regroupe en quatre classes, « selon que la notion désigne plutôt dans les faits :

- une stratégie de recherche dans le champ scientifique qui utilise l'action ou l'observation participante comme instrument de connaissance ;
- une stratégie d'action dans le champ de la pratique qui intègre des études ou des techniques en tant que moyen de progression ou de contrôle ;
- une conduite globale, action expressive d'un groupe qui se veut expérience novatrice et non démarche de connaissance ;
- une méthode d'analyse, conçue pour aider un acteur à dégager le sens de ses conduites et des situations auxquelles il est confronté » (J. Dubost, 1984, p. 15).

Du point de vue de la terminologie, et compte tenu que son analyse permet de dégager quatre catégories ou « quatre concepts distincts — et non pas seulement des formes diverses d'une même entité notionnelle », Dubost (1983, p. 20) préférerait :

> Réserver l'expression R.A. au premier groupe de travaux, appeler le second étude-action (ou, selon les cas, intervention psychosociologique, intervention sociopédagogique, intervention militante, ou tout simplement recherche appliquée (quand il s'agit seulement de cela), nommer la troisième expérience de vie ou recherche-en-acte et la quatrième analyse sociale.

26. Action dont le degré d'anticipation peut varier selon les recherches-actions : « actions entièrement planifiées avant leur engagement (conception préalable) d'opérations définies articulées selon un planning et un tableau de charge situant les lieux, les agents, leurs fonctions respectives et l'enchaînement dans le temps) ; actions esquissées dans les grandes lignes mais laissant aux acteurs davantage d'initiatives ; actions définies seulement par leurs buts généraux ; incitation à produire des actions novatrices dont on ignore au départ la nature et les objectifs particuliers » (J. Dubost, 1984, p. 12).

27. Dubost (1983, p. 20) reconnaît dans la recherche-action institutionnelle la présence d'une action de type instrumentale ; « L'intervention socio-analytique du courant d'analyse institutionnelle dont G. Lapassade et R. Lourau ont été les promoteurs apparaît bien comme une stratégie d'analyse critique; mais pour « faire parler l'institution », révéler « l'inconscient politique », elle renonce à suspendre l'action au sein du dispositif, choisit d'être « analyseur » plutôt qu'analyse, cherche à provoquer des « agir » et y recourt elle-même : l'action redevient ici instrumentale. »

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLEAU 5
Typologie de la recherche-action, selon J. Dubost (1984, p. 16)

« *Recherche* »?	Production de connaissances scientifiques (épreuve d'hypothèses explicatives)	Production de connaissances scientifiques (observation d'un système ou d'un acteur en situation)	Étude de variables d'action et de leurs effets, évaluation de politiques	Études diagnostiques, «de besoins», production d'objectifs pour stimuler des actions novatrices (élaboration de politiques)	«Advocacy planning», interventions militantes	«Analyse institutionnelle»	«Expérience de vie», «expérimentations sociales» (au sens politique du terme)	«Analyse sociale»
	1	2	3	4	5	6	7	8
« *Action* »? ensemble d'opérations planifiées, non planifiées au départ, dégagées en cours de route et/ou subies provocations, «actions-analyseurs» suspendue dans le dispositif	par le chercheur	par les acteurs en interaction	par le décideur	par interactions entre chercheur-décideur-groupes concernés	ID. (ou par interactions chercheurs-groupes)	par l'intervenant, par des participants	par le groupe seul	par les règles de la méthode
« *Trait d'union* »? rapport des agents à l'action:	… dans le champ de la recherche (théorique)		*action instrumentale* … dans le champ de la pratique			… dans le champ de l'analyse	*action expressive* dans le champ de la pratique	*pas d'action* (autre que l'analyse du sens des actions et des conduites)
R - A =	*stratégie de recherche*		*stratégie d'action* (adaptatrice ou contestataire)			*stratégie d'analyse* (critique)	*conduite globale* (stratégie)	*stratégie d'analyse* (élucidante)

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Dubost (1984, p. 15), dans une de ses études, résume ainsi la situation :

> On est tenté de dire que les pratiques que nous connaissons relèvent majoritairement de la seconde catégorie où elles se subdivisent aisément en trois groupes selon qu'elles concernent l'évaluation des effets d'une mesure politique envisagée, la production de nouvelles mesures ou la conduite d'interventions militantes, l'animation de luttes.

Dans la deuxième catégorie de Dubost (1983, p. 19), les études sont au service de l'action :

> Il s'agit d'études diagnostiques, d'enquêtes destinées à faire émerger des « besoins » ou des objectifs, à stimuler des actions novatrices, à mobiliser ou organiser un acteur dominé par une intervention militante (...) Dans tous les cas, l'aspect étude[28] est au service de l'action et ce qui caractérise d'abord cette dernière réside dans son orientation adaptatrice ou contestatrice (...).

6.2 L'action en tant que changement social: deux finalités possibles

Dans une typologie des recherches-actions élaborée par Benoît Gauthier (1984, p. 464), le découpage selon les finalités l'amène à reconnaître, comme Dubost, deux types de finalités d'action : « la classification selon les fins permet de distinguer la recherche-action adaptatrice et la recherche-action transformatrice ».

B. Gauthier (1984, p. 462-463) illustre et explique ce qu'il entend par une recherche-action adaptatrice :

> La recherche-action **adaptatrice** trouve sa source chez Kurt Lewin et dans ses travaux sur les modifications des habitudes alimentaires

28. Nous n'avons pas distingué, comme le fait Dubost, la **recherche** dans le champ théorique des études strictement au service de l'action. Dans notre analyse des finalités et fonctions de recherche, nous avons signalé la difficulté de distinguer ces deux ensembles où des chercheurs prétendent de part et d'autre élaborer des connaissances « théoriques », des « modèles théoriques ». C'est pourquoi nous avons opté, comme le suggère R.B. Tremblay (1974), pour une différenciation des produits théoriques de la recherche parla fonction ou les fonctions auxquelles ces productions peuvent être associées. La distinction qu'il importe maintenant de faire ici, comme le fait Dubost, c'est l'utilisation ou non de ces connaissances dans une finalité d'action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLEAU 6
Typologie des recherches-actions, selon B. Gauthier

Finalités	Initiation	Forme	Type
–	*	*	Récupérative
–	*	–	Intégrative
–	–	*	Évaluative
–	–	–	Appliquée
*	*	*	Conscientisante
*	*	–	Intégrale
*	–	*	Distante
*	–	–	Militante

Finalités :
(–) adaptation
(*) transformation

Initiation :
(–) chercheur
(*) acteurs

Forme :
(–) est l'action
(*) porte sur l'action

> des ménagères américaines durant la Seconde Guerre mondiale ; il y découvrit que la participation à une réflexion de changement introduit chez les acteurs de cette conscientisation une transformation d'envergure extraordinairement supérieure à celle du simple message publicitaire (...)
>
> Cette première forme de recherche-action a ceci de caractéristique qu'elle est en accord avec le pouvoir politique, qu'elle agit en sa faveur. C'est en fait la forme décrivant le mieux la recherche gouvernementale qui, on le sait, est directement axée sur l'action et a pour finalité d'adapter l'homme à son milieu.

R. Barbier (1977, p. 5) reconnaît aussi cette finalité d'action de type adaptatrice et la possibilité d'un deuxième type de transformation[29] sociale :

> Avec Kurt Lewin, la notion d'intervention dans la vie sociale en vue de sa transformation prend du sens, devient repérable (...)
>
> Mais il faut bien reconnaître que K. Lewin ignore pratiquement un autre type d'intervention, développé non par des psychologues mais

29. Si B. Gauthier réserve le terme transformation au deuxième type de finalité, est-ce dans le sens où l'adaptation constitue une sorte de changement n'affectant pas la forme de la structure sociale ? Par ailleurs, Barbier utilise le terme transformation pour les deux finalités, la deuxième étant qualifiée de transformation radicale.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> par des révolutionnaires, l'intervention dans le but de transformation radicale des structures sociales et politiques de la société de classe.

On peut associer à la recherche-action de type adaptatrice la notion d'efficacité dans l'action. Pour Lewin (1948, p. 213) l'action efficace passe par l'utilisation des produits et méthodes scientifiques dans la pratique: « Only through them (social sciences), he (the practitioner) can hope to gain the power necessary to do a good job. »

Grell et Wéry (1981, p. 125-126) s'accordent aussi pour reconnaître deux finalités d'action possibles dans le champ du social :

> Son but est l'action sociale tantôt adaptatrice, tantôt transformatrice.
>
> La recherche-action, on le voit, est clairement dès le départ un ensemble d'actions intentionnellement posées, une stratégie d'intervention visant tantôt à maintenir, tantôt à transformer une action sociale qui se donne comme toujours plus complexe et diffuse.

Pour B. Gauthier (1984, p. 463) la recherche-action transformatrice se caractérise ainsi :

> La recherche **transformatrice**, de son côté, est reliée à un projet politique critique, revendicateur ou marginal du type de l'alphabétisation de conscientisation de Freire. Ce type de recherche-action a pour essence de mettre au clair l'enjeu de contrôle du savoir ; il permet de contester, par exemple, la cooptation idéologique qui oriente, contrôle, limite et subordonne la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances et des pratiques scientifiques à un projet politique érigé en dominance.
>
> Son caractère novateur lui vient de la remise en question des présupposés idéologiques de la recherche sociale et non pas de l'aspect technique de la méthode.

La recherche-action assumerait donc ici une fonction critique, non sur le plan épistémologique (ce qui est possible par ailleurs en ce qui concerne l'aspect recherche), mais sur le plan politique ou socioculturel.

Une *recherche-pour-l'action* (H. Desroche) serait une recherche où l'action décidée, planifiée et expérimentée devient instrumentale (J. Dubost) ou stratégique si on la situe par rapport à une finalité politico-socio-culturelle, la recherche étant, en tout ou en partie, au service de cette action.

Il y a souvent passage chez certains auteurs du terme action au terme changement : « La recherche-action peut être définie comme l'engagement dans une action de changement psychosocial à la lumière

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

de la recherche en psychologie sociale effectuée sur le terrain » (Auclair, 1980, p. 188).

Ayant éprouvé nous-mêmes certaines difficultés à nous y retrouver dans les différentes utilisations des termes action et changement, nous allons maintenant tenter de clarifier ces deux notions et de les situer par rapport à des expériences de recherche-action.

6.3 Les notions d'action et de changement en recherche-action

Les termes action et changement sont-ils synonymes ? Pour J.L. Le Moigne qui se situe dans une perspective systémique, tout système est finalisé ; pour atteindre ses finalités, un système a recours à des actions (qu'il nomme aussi fonction ou processus)[30] sur lui-même et sur son environnement (l'environnement pouvant également agir sur ce système). L'action, l'intervention, amène toujours un quelconque changement qui peut être de trois types :

> Agir, ou intervenir, sur un objet donné c'est affecter sa position dans le **temps** toujours, puis souvent dans l'**espace** (le transport ou la transmission) et/ou dans ses **formes**, dans sa morphologie (la transformation). Faire, agir, traiter, intervenir, fonctionner, changer donc, c'est toujours affecter la position d'au moins un objet dans un référentiel TEF : **temps, espace, formes**. (Le Moigne, 1977, p. 63).

Le sociologue Guy Rocher distingue cependant action et changement, dans le champ du social, puisqu'une action sociale peut être porteuse de changement mais non nécessairement de changement social.

Pour cet auteur, l'action sociale au sens large, c'est « l'action humaine dans les différents milieux sociaux » (1968, tome I, p. 18). La relation entre deux personnes, leur interaction, est à la limite la plus petite unité concrète d'observation du sociologue. D'un point de vue normatif, l'action sociale :

> C'est toute manière de penser, de sentir et d'agir dont l'orientation est structurée suivant des modèles qui sont collectifs, c'est-à-dire qui sont partagés par les membres d'une collectivité quelconque de personnes (Rocher, 1968, tome I, p. 45).

30. Dans un processus, le **processeur**, l'objet changeur, amène un quelconque changement dans un objet changé, le **processé** (matière, énergie et/ou information) (Le Moigne, 1977, p. 62).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Rocher (1968, tome III, p. 21-22) réserve le terme changement social à un phénomène collectif, impliquant une modification de fonctionnement ou de structure « de l'organisation sociale[31] dans sa totalité ou certaines de ses composantes » et dont les transformations identifiables dans le temps possèdent une certaine permanence dans une collectivité donnée. Pour Rocher, il existe deux types d'agents de changement : 1) les élites et 2) les mouvements sociaux et les groupes de pression. Il semble que la recherche-action, dans une visée de changement social, puisse être initiée par ces deux catégories d'agents (Thirion, 1980).

La recherche-action peut prendre pour objet de recherche l'action sociale (la *recherche-sur l'action*, selon H. Desroche) sans toutefois avoir une visée explicite de changement social (voir l'« analyse sociale » dans la typologie de Dubost, au Tableau V, et la catégorie « forme » au Tableau VI, selon B. Gauthier).

La recherche-action peut aussi prendre pour objet une action individuelle, une pratique (comme c'est le cas dans le projet EPEL (Angers et Bouchard, 1978) où des enseignants analysent leur propre pratique éducative) sans que cela implique (à ce niveau du moins) une finalité de changement social.

Yves Vaillancourt (1981, p. 207), chercheur dans une forme de recherche-action militante, définit sa position ainsi : « le concept de changement social, (qui) n'est pas un élément essentiel pour définir la recherche-action même si la sorte de recherche-action à laquelle je crois implique cet élément-là ».

Quand il est question d'une *recherche-pour-l'action*, le changement visé explicitement n'est donc pas nécessairement d'ordre social (micro ou macrosocial). Ainsi le changement peut se limiter à l'amélioration d'une situation concrète particulière, à la résolution d'un problème individuel ou à celui d'un petit groupe mais sans visée sociale explicite. Plusieurs auteurs donnent explicitement à la recherche-action une finalité d'action passant par un changement individuel, une transformation des personnes impliquées : il y a visée de formation, d'éducation (Goyette et *al.*, 1984, Laferrière et Paré, 1982, Lerbert, 1981). Nous préciserons les finalités de formation en recherche-action à la fin du présent chapitre.

31. L'organisation sociale étant l'arrangement global de tous les éléments qui servent à structurer l'action sociale (Rocher, 1968, tome II, p. 12).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Yves Bertrand et Paul Valois (1982) ont démontré les liens qui existent entre le choix, l'option d'un modèle éducationnel et d'un paradigme socioculturel, c'est-à-dire d'un modèle de société. Certains chercheurs en recherche-action visent explicitement un changement social de niveau paradigmatique passant par une transformation des personnes dans le cadre d'un contre-paradigme éducationnel. Ainsi les recherches de Jacques Grand'Maison visent un changement social dans le sens du paradigme socioculturel des nouvelles communautés démocratiques (Bertrand et Valois, 1982, chapitre VI), changement qui passe par des finalités et un modèle éducationnel particulier (la pédagogie sociale d'autodéveloppement, Grand'Maison, 1976). Le changement individuel rejoint le changement collectif, à travers des recherches-actions menées dans des milieux de la vie quotidienne des personnes, les milieux de travail étant des lieux privilégiés (1975). Grand'Maison (1975, p. 238) vise le changement des :

> rapports sociaux fondamentaux tout en brisant progressivement le monde actuel des pouvoirs, des superstructures et des modèles reçus. Il faut un nouveau contrat social qui ne soit pas, comme l'ancien, une grimace tragique de la vraie révolution démocratique.

Charles Caouette (1976, p. 118), une autre chercheur en recherche-action, cofondateur de l'école alternative Jonathan de Montréal, lie également projet éducatif, projet de formation et projet de changement social dans une même recherche-action. Il situe l'école Jonathan [32] « au cœur du projet beaucoup plus vaste qui lui donne sa vraie signification, à savoir la transformation profonde du système d'éducation et de la société ».

Il importe ici de spécifier que si certains chercheurs en recherche-action n'expriment pas explicitement de finalité sur le plan d'un paradigme socioculturel, il n'en demeure pas moins possible de tenter une analyse de leurs expériences pour les situer par rapport aux différentes options sociales et d'examiner le type de changement visé **implicitement**. C'est une analyse de ce type qui amène des auteurs comme B. Gauthier ou Grell et Wéry à distinguer la recherche-action adaptatrice de la recherche-action transformatrice.

Pour revenir au sens du mot changement, Robert Nisbet (Social change, 1972 *in* Bertrand et Valois, 1982, p. 23) distingue deux ordres

32. L'école Jonathan constitue pour l'auteur « le meilleur résultat de la recherche-action » (1982, p. 92).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

de changements très différents : d'une part, le changement à l'intérieur d'une structure ou d'un système et, d'autre part, le changement de structure ou de type. Ajoutant à ces deux types de changement un élément de fixité, Robert Nisbet (1972, p. 17-21) attribue au changement trois dimensions distinctes :

1. la persistance ou fixité; il s'agit du poids de la coutume, de la tradition, des habitudes et de l'inertie (...) ;
2. le réajustement ou adaptation, c'est-à-dire le changement à l'intérieur d'une structure (...) ;
3. le changement de type, de structure, de modèle ou de paradigme (suivant la perspective où un observateur ou un intervenant se place) ; ces changements sont révolutionnaires et ne peuvent être déduits, ni compris à partir des changements mineurs qualifiés de réajustement ou d'adaptation.

Bertrand et Valois (1982, p. 24) reprennent les éléments de cette classification en les associant à une terminologie plus proche du langage systémique :

TABLEAU 7
Identification des types de changement, selon Bertrand et Valois

Niveau éducatif		Niveau social
changement opérationnel	=	permanence
changement stratégique	=	adaptation
changement normatif ou paradigmatique	=	transformation radicale

Comme on le voit, la notion de changement n'est pas limitée ici à l'adaptation ou à la transformation radicale. Nous pourrions alors poser, à titre d'hypothèse, qu'une recherche-action, se donnant une finalité d'action, peut viser explicitement des changements d'ordre uniquement opérationnel dans un système d'action concret et, par là, implicitement contribuer au statu quo, à la permanence sociale[33].

33. Dans le cas du Québec, le paradigme socioculturel dominant a été identifié et défini par Bertrand et Valois (1982) comme étant le paradigme des sociétés industrielles (auquel ont été associés les paradigmes éducationnels rationnel et technologique, ceux-ci ayant pour fonction le maintien de ce paradigme socioculturel). Trois autres contre-paradigmes socioculturels (dans le sens d'une transformation radicale) ont été analysés: celui des sociétés centrées sur la personne et relié au

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Dans le cas de la recherche-action de Kurt Lewin, ne s'agirait-il pas d'une visée adaptatrice à l'intérieur de sous-systèmes (les minorités, les femmes acheteuses et consommatrices de viande), mais favorisant le maintien, la permanence de la société industrielle ?

Il apparaît pourtant que ce n'est qu'aux catégories de l'adaptation ou de la transformation radicale de la société que des auteurs comme Dubost, Grell et Wéry et B. Gauthier se réfèrent lorsqu'ils procèdent à leur analyse.

Compte tenu des éléments d'analyse que nous venons d'apporter sur les notions d'action et de changement, celles-ci peuvent renvoyer, selon les auteurs-chercheurs, aux plans individuel ou social ou à différents types de modification. Deux conclusions se dégagent de notre étude : toute recherche-action n'a pas nécessairement une finalité d'action ; de plus, si une recherche-action se donne une finalité d'action, et si on accepte que l'action implique toujours un changement quelconque, ce changement visé peut être d'ordre individuel ou social (micro ou macro-social). Comme certains auteurs réservent le terme changement social à la transformation radicale de structures et fonctions sociales (Rocher, 1968, tome III), alors que d'autres y voient la double possibilité d'une transformation radicale ou d'une adaptation (B. Gauthier, 1984, Grell et Wéry,1981), que d'autres enfin ajoutent à la notion de changement le phénomène de permanence sociale (Nisbet, 1972 in Bertrand et Valois, 1982), il nous apparaît à tout le moins prudent de se référer à ces différentes considérations pour mieux comprendre ce que signifie chez les auteurs de la recherche-action les termes *action* et *changement.*

6.4 Le point d'impact du changement, la conception de la recherche et les enjeux épistémologiques et politiques

Existe-t-il un lien entre le point d'impact du changement visé, la conception de la recherche et la fonction critique de la recherche-action ?

(Suite de la note 33)

paradigme humaniste de l'éducation (quoique le paradigme humaniste et l'approche organique en éducation puisse aussi contribuer au statu quo ou viser l'adaptation à l'intérieur du paradigme socioculturel industriel), celui des sociétés ouvrières et relié, à titre d'hypothèse, au paradigme de la pédagogie institutionnelle; enfin le paradigme des nouvelles communautés démocratiques relié au paradigme éducationnel inventif.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

À partir d'une analyse de la recherche-action présentée par le répertoire bibliographique ERIC, A.M. Thirion résume les tendances principales de ce type de recherche au tableau 8.

TABLEAU 8

Tendances principales de la recherche-action dans la littérature anglo-saxonne, selon A.M. Thirion (1980, p. 115)

	Stratégie d'enseignement et d'apprentissage en classe	Stratégie de changement social dans les organisations et les institutions
Recherche appliquée Recherche opérationnelle	academic skills teaching skills Unités d'enseignement et de recherche	Gestion scolaire Innovation Centres de développement et de recherche
Recherche-action coopérative	Pédagogie et recherche « néoprogressivistes »	Développement communautaire

Ce tableau illustre le fait que, dans le domaine de l'éducation, les finalités d'action se regroupent autour de deux tendances, l'une situant l'action en tant que changement d'une situation problématique vécue par des enseignants dans leur classe, et l'autre en tant que changement social. Thirion (1980, p. 94) établit des liens entre le point d'impact de la recherche et la conception de la recherche.

1. La première dimension concerne la conception de la recherche.

 La recherche-action est :

 1.1 soit plus ou moins confondue avec la recherche appliquée, en général, et la recherche opérationnelle, en particulier ;

 1.2 soit définie par certains critères originaux concernant les rapports entre théorie et pratique, et les rapports sociaux entre les différentes personnes impliquées dans une recherche-action.

2. La deuxième dimension concerne le point d'impact de la recherche qui s'applique :

 2.1 soit aux processus d'enseignement et d'apprentissage dans la situation de classe : la recherche-action est alors plutôt conçue en tant que stratégie de formation ;

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2.2 soit aux organisations et aux institutions responsables de l'éducation comme, par exemple, les centres de recherche et de développement ; la recherche-action est alors envisagée en tant que stratégie sociale au service d'une innovation, ou plus récemment (au cours des années soixante) du développement communautaire.

Se demandant « s'il existait une troisième génération[34] de recherche-action qui éluciderait de manière plus satisfaisante les enjeux épistémologiques et politiques de cette démarche », Thirion (1980, p. 116) conclut son analyse bibliographique de la littérature anglo-saxonne en constatant que :

> La visée praxéologique l'emporte sur la visée heuristique. La recherche-action est conçue comme une démarche qui assure la jonction entre la recherche en éducation et la pratique éducative, et, plus globalement, entre les sciences sociales et l'action politique. Il s'agit de trouver des solutions aux problèmes qui concernent directement les personnes et les groupes. Les ressources méthodologiques et instrumentales restent principalement celles du planned change et, plus particulièrement, celle de l'intervention psychosociale.

Selon cet auteur (1980, p. 117), « quelles que soient les tendances de la recherche-action et ses contextes d'application (de la recherche opérationnelle au développement communautaire), c'est le « **How to do it** » qui prime ».

Thirion (1980, p. 108-112) identifie trois orientations dans les conceptions de la recherche et de l'intervention en milieu communautaire : 1) une conception « autonomisante » des pratiques, dans une perspective spécifiquement professionnelle, institutionnelle et technique ; 2) une conception défendue par Leseman et *al.* (1979) situant rapports sociaux et projet de société dans une problématique globale; 3) la perspective défendue par J.L. Laroche (1979) situant le développement communautaire dans le cadre d'une écologie généralisée mettant en rapport épreuves individuelles et enjeux collectifs. C'est dans la deuxième et la troisième orientations que « la recherche-action est plutôt comprise comme une démarche qui vise à préciser les enjeux de pouvoir et les critères d'une nouvelle scientificité » (Thirion, 1980, p. 113).

34. Pour les deux premières générations de recherche-action selon Thirion, voir chapitre premier.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

6.5 Les fonctions au service d'une finalité d'action-changement

Quand une recherche-action se donne comme finalité première le changement dans une action concrète, la recherche, les « études », comme le dit Dubost (1984), sont au service de l'action. Par là, il est possible d'affirmer que les différentes fonctions de recherche, c'est-à-dire les activités d'investigation (description, compréhension/explication, vérification), de communication, d'application déjà identifiées et décrites dans notre analyse (au point 5 du présent chapitre) peuvent être utilisées dans une finalité d'action.

Ainsi, par exemple, dans le cadre de l'intervention communautaire, Lamoureux et *al.* (1984, p. 69-74), considérant que « l'improvisation en matière d'intervention communautaire peut s'avérer fatale », affirment que « la recherche est une condition préalable à toute intervention ». Pour pouvoir transformer la réalité, agir sur elle, il faut bien la connaître[35].

Lamoureux et *al.* (1984) ajoutent aux fonctions de recherche (recension d'écrits, élaboration d'un cadre théorique pour l'intervention, analyse d'un milieu, modélisation de l'intervention, analyse des résultats de l'intervention) des fonctions qui relèvent spécifiquement de l'action : la mobilisation, la conscientisation des gens qui ne sont pas conscients de leur oppression, l'organisation d'un groupe d'action avec stratégies et tactiques (pression, négociation, communication entre les membres du groupe, animation du groupe) et la lutte elle-même.

Ces auteurs affirment (1984, p. 27) que tout intervenant engagé dans l'action communautaire possède « un minimum de conscience quant à la réalité de l'exploitation et de l'oppression » (1984, p. 27) ; ce genre d'intervenant fonde son travail sur un **a priori** idéologique allant dans le sens d'un parti pris en faveur de la démocratie (1984, p. 11).

Nous conclurons notre étude des fonctions mises au service d'une finalité d'action en recherche-action en affirmant que, quel que

35. Alors que Lamoureux et *al.* font ici de la connaissance un moyen d'action, R. Hess présente une autre façon de concevoir et de réaliser l'interaction entre recherche et action. Ainsi, dans le cadre de la sociologie de l'intervention, qui « se distingue de la sociologie abstraite par le fait que la connaissance est produite sur le terrain avec la collaboration des gens étudiés » (1981, p. 200), il affirmera que « pour connaître la réalité, il faut la transformer » (1981, p. 192). Connaître pour agir, agir pour connaître, voilà deux articulations du tandem recherche-action, pour deux finalités premières possibles.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

soit le champ d'intervention[36], ces fonctions peuvent être de deux types : des fonctions de recherche pour instrumenter l'action/changement et des fonctions relevant spécifiquement du champ d'action [37].

Alors que les fonctions de recherche dépendent plus spécifiquement d'a priori théoriques et épistémologiques, les fonctions propres à l'action relèvent d'a priori d'ordre idéologique (éducation, société, politique) ou socioculturel.

7. Les finalités de formation

7.1 La formation en tant que changement individuel

La notion de formation ou d'éducation des adultes est souvent associée à la recherche-action. Qu'en est-il ?

Certains auteurs (Bogdan et Biklen, 1982, p. 215) situent uniquement au niveau **social** le type de changement pouvant être visé par une recherche-action : « **Action research is the systematic collection of information that is designed to bring about social change.** » D'autres chercheurs, assignant à la recherche-action une triple finalité

36. Le terme intervention est souvent utilisé ou associé à la recherche-action. Intervention est-il synonyme d'action ? Authier et Hess (1981, p. 71) définissent le terme « intervention » comme le fait de venir « entre », comme le fait d'interférer par sa présence dans un jeu de relations existant préalablement à cette venue ». L'intervenant est donc toujours en quelque sorte plus ou moins étranger à la situation dans laquelle il intervient. La recherche-action peut être conduite ou assistée par un intervenant mais elle peut aussi être sous l'entière responsabilité d'une personne ou d'un groupe qui vit une situation problématique, sans intervention extérieure. Cette personne ou ce groupe peut par ailleurs être lui-même un praticien, un intervenant professionnel (enseignant, travailleur social, psychologue, etc.) qui fait une recherche-action sur son intervention pour l'améliorer. L'intervention peut être conçue, d'une part, comme moyen de recherche, c'est-à-dire comme déclencheur d'une analyse comme c'est le cas dans l'analyse institutionnelle (Authier et Hess, 1981, p. 74), mais aussi, d'autre part, comme solution à un problème dans une finalité d'action. L'intervention peut être ainsi le résultat d'une recherche-action (élaboration d'un modèle d'intervention) ou l'objet d'évaluation par une recherche-action.

37. En nous référant aux écrits de Lamoureux et *al.* (1984), nous venons d'identifier, à titre d'exemples, quelques-unes des fonctions pouvant être reliées spécifiquement à une finalité d'action/changement. Nous possédons peu de matériel d'analyse sur ces fonctions; nous n'élaborerons donc pas davantage sur ces aspects de la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

de recherche, d'action et de formation, postulent qu'un changement social passe par un changement individuel. L'intervention, le changement, à la fois finalité d'action et objet de recherche, était ainsi considéré par Lewin (1948, p. 211) sous l'angle psychosociologique : « We should consider action, research and training as a triangle that should be kept together for the sake of any of its corners ».

B. Gauthier (1984, p. 459) reconnaît lui aussi la double visée d'une recherche-action en tant que transformation de la société ou transformation de l'homme :

En bref, ce ou ces nouveaux buts peuvent être :

a) la transformation de la société,
b) la transformation de l'homme,
c) donc, l'action pour le changement, (...)

Dans un article intitulé *L'évaluation formative et l'amélioration des programmes de traitement*, C. Mercier-Tremblay et S.L. Milstein (1978, p. 78) trouvent impératif de :

> concevoir la recherche de telle sorte que les résultats soient directement utiles au programme et concourent à son amélioration. L'objectif ultime du chercheur est ici de développer chez le praticien une mentalité de recherche, d'opérer un transfert de connaissances et de capacités. Il lui propose et lui offre l'occasion de concevoir les outils nécessaires à cette fin.

Ces auteurs assignent donc au chercheur en recherche-action un rôle de formateur. Celui-ci « initie le praticien au travail de recherche et lui permet d'assortir son intervention d'une dimension de vérification des effets obtenus » (Mercier-Tremblay, 1978, p. 80). Mais il n'y a pas que le praticien qui se forme. La formation concerne également le client (sujet touché par les interventions du praticien) et le chercheur lui-même. La recherche-action est l'« occasion pour le chercheur d'un contact continu avec le milieu et lui pose le défi de concilier les exigences de la recherche avec les impératifs de l'action ».

J. Rhéaume (1982, p. 44) reconnaît que la production du savoir qui se développe dans et par l'action, en recherche-action, demande l'implication des chercheurs, des praticiens et des diverses « clientèles », et précise que la recherche-action comporte «une dimension éducative ou « rééducative » ».

R.B. Tremblay (1974, p. 51) fait sienne cette visée de formation :

> L'activité de formation, pour un chercheur actif, est un mode d'intervention qui amène un changement, comme toute intervention. La

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

différence de la recherche-action par rapport à la recherche fondamentale, c'est qu'elle le reconnaît et cherche à le systématiser plutôt qu'à le neutraliser.

Pour F. Gauthier et C. Baribeau (juin 1981, p. 7), l'aspect éducatif de la recherche-action est central ; ces chercheurs optent pour « une recherche-action qui met un accent prioritaire sur le processus d'apprentissage de l'ensemble des personnes qui y sont impliquées ».

C. Caouette (décembre 1976, p. 51), chercheur impliqué dans le domaine de l'éducation, pense que « l'activité de recherche-action constitue l'un des meilleurs (sinon le meilleur) moyens de perfectionnement pour les enseignants en exercice ».

G. Goyette et *al.* (1984, p. 53), dans un bilan de l'expérience PERA (Perfectionnement des Enseignants par la Recherche-Action), affirment que « la réalisation de projets de recherche par les enseignants est à la fois un objectif recherche et une stratégie de perfectionnement ». Chaque praticien-enseignant engagé dans le projet PERA élaborait un projet personnel de recherche-action dont il était le principal responsable pour chacune des étapes, tout en recevant l'assistance de chercheurs et formateurs professionnels dans le domaine de l'éducation.

G. Lerbet (1980-1981) conçoit et utilise aussi la recherche-action comme un moyen, pour l'adulte, de poursuivre son développement personnel et sa formation professionnelle. La finalité devient ici la **formation par le projet**.

Ainsi des chercheurs, des auteurs, des formateurs d'adultes peuvent assigner à la recherche-action un but de formation. Cette formation peut être associée à une finalité de changement social; elle peut aussi constituer en soi une finalité propre, le changement individuel pouvant alors être relié à une intervention professionnelle (formation de praticiens).

Nous pourrions représenter par la Figure 4 notre compréhension actuelle des différentes finalités d'action face à une situation vécue et identifiée comme problématique. On y reconnaît deux niveaux de changement : le changement social et le changement individuel. Le changement social peut être de trois types : la permanence, l'adaptation et la transformation radicale. Le changement individuel peut être considéré comme un moyen d'atteindre un changement social qui s'inscrit dans une finalité première; ce lien est représenté par un ligne pointillée. Le changement individuel peut, par ailleurs, consti-

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

tuer une finalité propre et explicite, l'action et la recherche étant des moyens et des lieux (physique et psychologique) de formation.

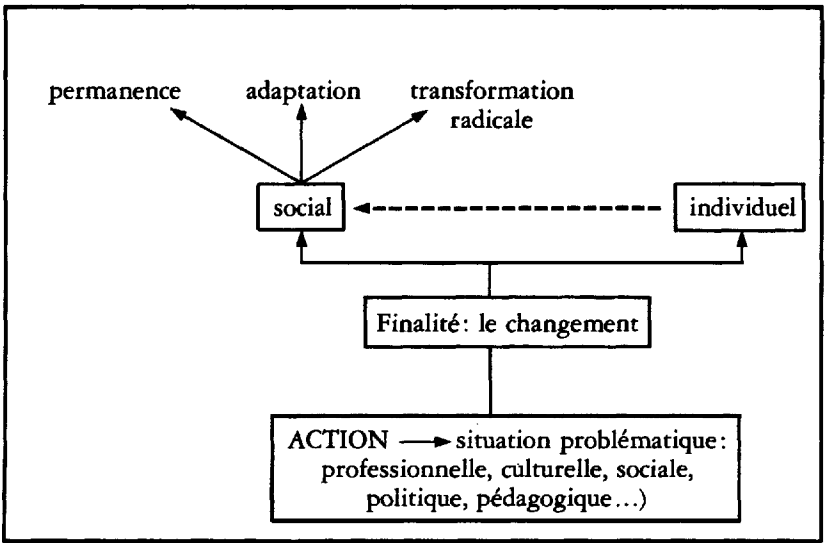


FIGURE 4: Finalités d'action et niveaux de changement possible en recherche-action

Nous allons maintenant tenter de mieux situer la dimension de formation en recherche-action par rapport au changement social, ce à la lumière d'une synthèse faite par A.M. Thirion (1980). Dans un deuxième temps, nous aborderons la formation en tant que finalité propre ou première pour la recherche-action.

7.2 La formation et les stratégies de changement social

Dans son étude des tendances de la recherche-action, A.M. Thirion (1980) situe la recherche-action par rapport à différentes stratégies de changement social. Elle propose une classification de ces stratégies en trois catégories :

1) les stratégies politico-administratives (coercitives) ;
2) les stratégies empirico-rationnelles (centrées sur les causes exogènes du changement social) ;

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

3) les stratégies normatives-rééducatives (centrées sur les causes endogènes du changement).

Pour Bennis et *al.* (in Thirion, 1980, p. 16), « le pouvoir est un ingrédient de toutes les actions humaines. Ce sont les composantes principales de ce pouvoir qui varient selon le type de stratégies » :

> Les stratégies politico-administratives mettent l'accent sur les sanctions politiques et économiques dans l'exercice du pouvoir (...)
>
> Dans les stratégies empirico-rationnelles, le savoir est la principale source du pouvoir. « **In this view, men of knowledge are legitimate sources of power and the desirable flow of influence or power is from men who know to men who don't know through processes of education and of dissemination of valid information** (Bennis et *al.,* 1969, p. 52).
>
> La source de pouvoir des stratégies normatives-rééducatives tient à leur volonté de contrebalancer l'énorme impact des technologies biologiques et physiques dans les affaires humaines par une connaissance propre aux sciences du comportement. En reconnaissant l'importance des déterminants non cognitifs des conduites, en tant que résistance ou support au changement, ces stratégies visent « **mutual processes of persuasion within collaborative relationships. The strategies are oriented against coercitive and unreciprocal influence both on moral and on pragmatic grounds** » (Bennis et *al.,* 1969, p. 52).

C'est par rapport aux stratégies empirico-rationnelles et normatives-rééducatives que Thirion tente de dessiner les grands traits de l'émergence et de l'évolution de certaines tendances en recherche-action.

Le principe de base des stratégies de changement social de type empirico-rationnelles est que l'« homme est doué de raison et qu'il agira de manière rationnelle » (Thirion, 1980, p. 20). Elles s'appuient sur une « vision idéaliste, optimiste, non conflictuelle du genre humain dont le progrès est lié aux conquêtes de la science et à la généralisation de l'éducation » (Thirion, 1980, p. 20).

A.-M. Thirion (1980, p. 20) présente une synthèse des grandes stratégies empirico-rationnelles élaborées par Bennis ; la recherche appliquée et, plus particulièrement, la recherche opérationnelle sont identifiées comme faisant partie de ce type de stratégie.

> Les sciences sociales empruntent aux sciences naturelles un modèle positiviste de la recherche : neutre et objective, elle exclut les valeurs et les idéologies ; le chercheur est observateur dans le processus d'élaboration et expert dans le processus de diffusion.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Le changement implique la production et l'utilisation consciente des connaissances. Il est conçu comme un processus exogène. (Thirion, 1980, p. 20).

L'idée d'optimisation de l'action se fait sur la base d'un « pari néorationaliste :

> La planification de l'humain est quelque chose qui se contrôle, qui se planifie, qui s'organise, qui s'ordonnance, qui se rentabilise. Elle est affaire de stratèges et de gestionnaires. (Hameline in Thirion, 1980, p. 29).

Bennis et *al.* se sont intéressés aux travaux de Lewin. Alors que ces auteurs situent l'émergence de la recherche-action lewinienne dans le cadre des stratégies normatives-rééducatives, A.M. Thirion affirme (1980, p. 83) que « la recherche-action coopérative n'a pas tardé à se confondre avec la recherche opérationnelle ». Il y aurait donc des recherches-actions qui se situeraient dans le cadre des stratégies normatives-rééducatives de changement social et d'autres qui s'identifieraient davantage aux stratégies empirico-rationnelles.

Les stratégies normatives-rééducatives postulent que «les conduites humaines traduisent aussi des composantes inconscientes et irrationnelles, l'adhésion à des **normes**[38] socioculturelles» (Thirion, 1980, p. 51).

Le processus de changement est conçu comme endogène :

> Recherche, action et formation sont étroitement liées. Toute transformation de l'action par la recherche suppose des modifications dans les valeurs, les attitudes, les rapports interpersonnels et non seulement dans les justifications théoriques et les informations techniques. (Thirion, 1980, p. 51).
>
> Les réponses nouvelles doivent être inventées *dans* le système et non pas être importées de l'extérieur, comme dans le modèle innovation-diffusion, lequel s'appuie sur des relations de dépendances au pouvoir. (Thirion, 1980, p. 57).
>
> Les stratégies normatives-rééducatives insistent sur la participation des utilisateurs à la résolution des problèmes et des conflits qui les concernent, à leur propre (ré)éducation. (Thirion, 1980, p. 5).

Dans cette conception, le changement social passe par le changement des personnes. La recherche-action de Lewin, Corey et

38. Le caractère gras est de nous

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Taba se serait développée dans le cadre de ce type de stratégie de changement social, reposant non plus seulement sur une transmission d'un savoir ou d'une technique (stratégies empirico-rationnelles), mais aussi et surtout sur une transformation des attitudes :

> Pour résoudre le problème, il ne suffit pas de procurer l'information technique adéquate, mais surtout de transformer les attitudes, les capacités, les valeurs, les relations internes ou externes du système-client. (Bennis et *al.* in Thirion, 1980, p. 52).

C'est en ce sens que pour Lewin, recherche, action et formation sont les trois sommets d'un même triangle.

Thirion (1980, p. 53) identifie deux grands types de stratégies normatives-rééducatives :

- celles qui améliorent les processus de résolution de problèmes utilisés par le système-client ;
- celles qui provoquent et favorisent le développement des personnes (growth) pour modifier le système auquel elles appartiennent.

Bennis et *al.* (in Thirion, 1980, p. 54) associent au premier grand type de stratégies normatives-rééducatives la recherche-action lewinienne :

> Le modèle de ces stratégies de résolution de problème est celui de la *recherche-action coopérative,* tel qu'il a été suggéré par Lewin et développé par Corey (1953) dans le domaine de l'éducation. Plus tard, H. Taba (1962) précisera encore cette orientation de travail à propos du développement de curriculum.

Malgré leur différence, les deux grands types de stratégies normatives-rééducatives ont la caractéristique fondamentale suivante en commun :

> Elles s'appuient sur une conception active de la formation qui rappelle l'héritage de Dewey. Un changement n'est durable et continu que si les sujets ont la possibilité d'apprendre à apprendre, à partir de leur propre expérience et de celle du groupe. (Thirion, 1980, p. 56).

Bien qu'il y ait eu glissement, après la mort de Lewin, de la recherche-action en tant que stratégie normative-rééducative vers la recherche opérationnelle (stratégie empirico-rationnelle), Thirion (1980, p. 68) constate qu'après un échec de l'éducation compensatoire aux États-Unis et des stratégies empirico-rationnelles en recherches en éducation, il y a un retour aux stratégies normatives-rééducatives et une résurgence de la recherche-action. « La recherche-action revient en force ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

La formation, en tant que prise de conscience et modification des habiletés, attitudes, valeurs, normes des personnes impliquées par la recherche-action, apparaît donc comme une visée intermédiaire possible pour des recherches-actions orientées vers le changement social, particulièrement dans le cadre de stratégies normatives-rééducatives.

7.3 La recherche-action : un moyen de formation ou de perfectionnement des adultes

7.3.1 *La formation par l'apprentissage d'un processus de recherche*

Nous venons de présenter la visée de formation en tant que « transformation » des individus (valeurs, attitudes, habiletés) au service d'un changement social. La recherche-action est alors située parmi les stratégies normatives-rééducatives de changement social.

Nous allons maintenant nous centrer sur la formation en tant que finalité propre assignée à la recherche-action par des chercheurs ou des intervenants dans le domaine de l'éducation des adultes. Le changement social (permanence, adaptation, transformation radicale), sans être exclu, n'est pas ici la finalité première ou explicite de la recherche-action.

Plusieurs personnes voient dans la recherche-action un moyen privilégié pour les adultes de poursuivre une formation professionnelle et personnelle en s'appropriant non seulement un savoir (théorique), mais aussi et surtout un savoir-faire (Goyette et Villeneuve, 1983, p. 31). Ce savoir-faire est souvent associé à l'apprentissage d'une démarche de recherche: « *Dans le domaine de l'éducation des adultes, seule une démarche de recherche-action risque de conduire à des résultats pertinents* » (H. Desroche, 1983, p. 33).

Une fois le problème défini et solutionné par une intervention, laquelle peut faire l'objet d'une évaluation, il est postulé que l'apprentissage de la démarche faite par le chercheur actif aura été intégré et est susceptible d'une utilisation ultérieure face à un nouveau problème. C'est en ce sens que nous considérons la formation en tant que finalité propre. Elle n'est pas seulement occasionnelle, aléatoire ; elle est recherchée **systématiquement** et dans le sens d'une transformation durable :

> La méthode scientifique, même si elle est généralement appliquée de façon moins rigoureuse par les tenants de la recherche-action, développe des habiletés et des attitudes qui se veulent permanentes. Les

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> habiletés d'observation et d'analyse, le goût de l'expérimentation lié à la nécessité de l'analyse des résultats sont des habiletés et des attitudes que l'enseignant continuera à appliquer même une fois le programme de certificat terminé. Dans ce sens le programme de certificat contribue à une formation de base qui manifeste un caractère permanent. (Goyette et Villeneuve, février 1983, p. 10).

Dans cette optique, la formation n'est pas seulement au service de la recherche-action; elle se fait **par** la recherche-action. Dans un article intitulé *La recherche-action : un instrument pour le praticien et la praticienne*, G. Maheux, A. Gélinas et R. Claux (1983) insistent, comme F. Gauthier et C. Baribeau (juin 1981), sur la dimension apprentissage dans la recherche-action, l'accent étant mis sur l'apprentissage d'un processus. Il s'agit d'« apprendre à apprendre par la recherche » :

> Partant d'une conception de la recherche fondée sur l'apprentissage plutôt que sur la découverte de solutions, le but de la recherche peut être de tenter de comprendre, d'expliquer un phénomène, ou de tenter d'organiser nos actions et d'observer leurs effets, ou encore de tenter de « prendre en charge » le changement. Ces explications ou ces actions nous transforment. Nous apprenons, en d'autres mots, nous évoluons, nos connaissances changent, ce qui nous amène à apprécier différemment nos connaissances. C'est dans cette perspective que faire de la recherche, c'est apprendre à apprendre.
>
> La première forme d'apprentissage touche la méthodologie de recherche. Se donner une méthodologie de recherche, c'est utiliser une stratégie pour mettre en œuvre le processus «apprendre à apprendre » (...) La recherche, nous permet d'envisager notre réalité dans un processus mental qui nous donne le pouvoir d'agir sur cette même réalité. Elle est au service du praticien (...). (Maheux et *al.*, 1983, p. 16).

P. de Saint-Georges (1983), à l'occasion d'une participation à un atelier portant sur la recherche-action, dans le cadre du symposium international de recherche-action en éducation permanente (Chicoutimi, avril 1983), tentait de faire le point quant aux finalités possibles pour la recherche-action et de situer la finalité de formation.

Selon cet auteur, la visée de formation, quand elle est assignée à la recherche-action, correspond à une conception particulière de la formation: elle est centrée sur le processus d'apprentissage. La finalité de formation doit englober ou concilier, sans les diminuer, les visées de recherche et d'action. De Saint-Georges propose d'ailleurs, en prenant comme repères ces trois finalités en tant qu'éléments polarisants, une typologie de la recherche-action que nous résumerons

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

maintenant pour mieux comprendre comment il situe la finalité de formation.

L'auteur (1983) propose une typologie à trois catégories : la recherche-participation, la recherche-intervention et la formation-recherche.

1) La **recherche-participation** met l'accent sur la recherche et, à ce titre, met en œuvre l'arsenal de diverses techniques de recherche, mais elle se caractérise principalement par la présence de l'équipe de recherche ou du chercheur sur le « terrain » qu'il étudie.
2) La **recherche-intervention,** que de Saint-Georges distingue de la simple intervention qui n'a que des visées de changement ou de réponse à un besoin, établit, dans un rapport dialectique, une production de connaissances et la production recherchée d'un changement.
3) La **formation-recherche** est une véritable méthodologie de la formation des adultes, mais avec les exigences de la recherche et de l'intervention (type 2). Dans cette conception de la formation, l'accent est mis non sur l'enseignement (transmission de connaissances, de résultats de recherche), mais sur l'apprentissage. Celui-ci est conçu comme une démarche d'acquisition, d'appropriation active, de construction d'un savoir. Il s'agit d'un **savoir-action**.

Pour de Saint-Georges, la finalité de recherche doit être présente dans tous les types de recherche-action, même quand elle ne constitue pas, pour les chercheurs-actifs, la finalité principale.

7.3.2 Quelques expériences de formation par la recherche-action

Plusieurs chercheurs et formateurs[39] d'adultes utilisent donc la recherche-action comme moyen de formation et ce, dans le cadre ou non de programmes institutionnels.

Au Québec, en formation/perfectionnement d'adultes, il existe plusieurs expériences ou programmes institutionnels (menant à

39. Le terme formateur peut-être remplacé par des termes comme facilitateur, animateur, agent de conscientisation ou professeur, selon la conception de l'éducation et de la communication pédagogique pour laquelle opte le «formateur» (Voir à ce sujet Bertrand et Valois, 1982).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

l'obtention d'un diplôme dans le cadre d'études universitaires) où les praticiens sont amenés à formuler et réaliser un projet de recherche-action.

Ainsi les « chercheurs-formateurs » Maheux, Gélinas et Claux (1983, p. 16) tendent à « faire du processus de recherche un processus éducatif » pour le praticien ; le processus devrait alors présenter les caractéristiques suivantes :

- **Le processus s'enracine dans la situation même du praticien (...)**
- (...) (il) **permet de prendre du recul par rapport à la situation ou à l'objet de pratique étudié.**
- (...) (il) **est constamment en action :** il alimente la pratique et la pratique l'alimente.
- Le processus de recherche prend en considération les logiques en présence dans la situation et la dynamique de leur interaction.
- **Le processus de recherche** n'aboutit pas à la découverte et à l'adoption de solutions idéales : **il favorise la délibération sur le changement et, par le fait même, l'émergence de changements pertinents dans une situation donnée.**
- **Le processus de recherche permet au praticien d'apprendre à partir de son action et, par conséquent, de mieux l'orienter en ayant plus de prise sur son devenir, et d'élaborer une théorie qui tienne compte de son expérience.** (Maheux et *al.*, 1983, p. 16).

Ces chercheurs et leurs équipes, travaillant en tant que spécialistes ou professeurs en sciences de l'éducation dans différentes universités du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Rimouski, Hull), font donc de la situation même du praticien les points de départ et d'arrivée d'une formation par la recherche-action. La formation peut être ici comprise comme l'apprentissage d'une **prise en charge** par un praticien, par un milieu, de sa problématique et de ses actions novatrices, ce, avec le soutien du processus de recherche et, plus spécifiquement, de la méthodologie des systèmes souples (GRISAH, mars 1984).

À l'Université du Québec à Montréal, deux professeurs du Département des sciences de l'éducation (G. Goyette et J. Villeneuve) sont également engagés dans des programmes de perfectionnement inspirés d'une démarche de recherche-action.

Expérimenté de septembre 1979 à mai 1982, le projet PERA se présentait comme un programme de perfectionnement par la voie de la recherche.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Cette recherche, menée par les enseignants eux-mêmes, devrait s'orienter vers la solution de problèmes pédagogiques vécus quotidiennement. Ce type de recherche s'apparente à la définition de la recherche-action : une recherche entreprise par des praticiens dans le but d'améliorer leurs pratiques éducatives. (Goyette et *al.*, 1983, p. 3).

Dans ce projet, les enseignants, encadrés par un ensemble d'activités de perfectionnement à l'Université (cours, rencontres individuelles ou collectives, lectures), élaborent, réalisent et évaluent une recherche-action dans leur milieu professionnel en s'inscrivant dans le processus suivant :

1) exploration et analyse de l'expérience ;
2) énoncé d'un problème de recherche ;
3) planification d'un projet ;
4) réalisation du projet ;
5) présentation et analyse des résultats ;
6) interprétation, conclusion et prise de décision (Goyette et *al.*, 1983, p. 38).

Depuis septembre 1984, l'UQAM offre un programme de certificat de deuxième cycle d'intégration de la recherche à la pratique éducative. Ce programme, mis sur pied par G. Goyette et J. Villeneuve, poursuit les visées du projet PERA. Il s'agit d'un :

> programme basé sur la recherche-action en tant que démarche d'investigation systématique, rationnelle, objective et réaliste, (qui) centre son attention et son intérêt sur les résultats des travaux scientifiques et sur leur importance dans son activité quotidienne. Cette approche offre l'espoir de rétrécir le fossé entre les chercheurs et les praticiens en initiant ces derniers à la rigueur de la méthode scientifique, et en incitant spécialistes ou consultants en recherche à travailler en collaboration avec les personnes impliquées dans des projets de recherche-action. Ce type de recherche exige la participation active du praticien aux diverses étapes du projet et le respect du contexte naturel du problème à l'étude ; sa valeur réside dans sa contribution à l'amélioration de la pratique éducative en assurant le perfectionnement des participants. (Goyette et Villeneuve, 1983, p. 2).

Et les auteurs ajoutent (1983, p. 3) qu'il est maintenant temps :

> de former les praticiens à la recherche de façon à ce que d'une part ils soient aptes à lire et à comprendre les recherches effectuées par

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

les chercheurs, et d'autre part qu'ils soient capables d'entreprendre des travaux de recherche-action en relation avec les besoins qu'ils identifient.

Les chercheurs C. Baribeau et F. Gauthier (1981), respectivement de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université de Montréal, assignent également à la recherche-action une finalité de formation. Ils ont expérimenté à plusieurs reprises des projets de recherche-action comme moyen de formation pratique des enseignants, l'accent prioritaire étant mis sur le processus d'apprentissage des personnes impliquées en tant que transaction entre un sujet et un objet.

Pour eux, la formation par la recherche-action vise *à la fois* à développer des moyens de compréhension d'un ensemble de phénomènes en termes d'un nombre limité de concepts pertinents et à permettre à des groupes impliqués de prendre des décisions éclairées par rapport au problème analysé.

T. Laferrière, de l'Université Laval, et A. Paré utilisent aussi la recherche-action comme démarche de *Formation et perfectionnement des enseignants sur le terrain* (1982). Le projet PIF (Projet d'intégration de la formation) vise une (ré)appropriation par les enseignants de leur propre réalité, sur la base d'une formation dite « expérientielle ». Cette conception de l'éducation se fonde sur la reconnaissance que la connaissance est une construction personnelle liée à l'expérience de la réalité. Ainsi, les enseignants doivent pouvoir retrouver dans leur expérience quotidienne la source de leur propre perfectionnement.

Le projet PIF vise à intégrer dans un même processus l'action d'enseigner, la réflexion et la recherche. Le changement dans l'action d'enseigner relève en premier lieu de l'enseignant, de sa perception des composantes de l'action, de la situation problématique vécue qui est à l'étude et de l'analyse qu'il en fait. Changement chez l'individu et changement dans l'activité pédagogique quotidienne sont reliés et mis en branle par la recherche-action.

Pour d'autres chercheurs-formateurs du Québec, des États-Unis ou d'Europe, la recherche-action apparaît aussi comme une voie privilégiée de formation/perfectionnement des adultes.

Encore à titre d'exemples, citons une expérience de *Formation d'enseignants et recherche-action au CES de Rennes*, décrite et commentée par H. Salmona ; rappelons aussi les expériences menées par

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

H. Desroche (1978), à qui revient l'initiative de la mise sur pied d'un réseau interuniversitaire et associatif de recherche-action coopérative. B. Petit (1983) décrit d'ailleurs dans la revue *POUR*, une expérience de *Recherche-action coopérative et formation d'adulte* réalisée au sein de ce réseau, dans le cadre d'un programme d'études universitaires menant à l'obtention d'un DHEPS[40] (Diplôme des hautes études des pratiques sociales). Il s'agit d'une formation d'adultes à la recherche-action. Ceux-ci apprennent à produire eux-mêmes, individuellement, mais avec le soutien d'un groupe coopératif dans le milieu universitaire et dans le milieu de travail, une recherche-action en rapport avec leur pratique professionnelle et sociale. La recherche-action est développée selon deux dimensions : une dimension épistémologique et une dimension sociologique.

G. Lerbet, qui a également travaillé avec H. Desroche à ce vaste projet d'éducation permanente, décrit et analyse dans *Formation permanente, recherche-action et développement de la personne* (1981) une expérience de formation par la recherche-action vécue pendant quatre ans par un groupe d'adultes cadres dans une institution.

Le programme de formation décrit par Lerbet se fonde explicitement sur l'apport des travaux de Piaget (le constructivisme structuraliste), de Rogers, de Von Bertalanffy (complexification des systèmes et concept de fermeture) et de E. Morin (équilibration néguentropique). Selon le modèle théorique de développement de la personne présenté par l'auteur, le développement de l'adulte se poursuit à l'intérieur du stade des opérations formelles ou hypothético-déductives (Piaget). Le processus d'**abstraction** est au centre de ce développement. Conformément à ce modèle, la recherche-action devient un moyen privilégié pour l'adulte de poursuivre son développement personnel.

Selon Lerbet, la **formation par le projet** permet à l'adulte de passer du niveau de la réussite (niveau du vécu, de l'action, de l'efficacité) au niveau de la compréhension (niveau de la conceptualisation, de l'abstraction), ce avec un retour à l'action.

Une analyse du discours (questionnaires, rencontres) des adultes en formation a permis de repérer, selon l'auteur, trois stades de

40. Le DHEPS fut mis sur pied en 1980. L'expérience décrite par B. Petit eut lieu à l'Université de Dijon.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

développement à l'intérieur du processus d'élaboration et de réalisation d'un projet de recherche-action. Ces stades vont dans le sens d'un progrès vers l'abstraction : **décentration** progressive de la personne et de son action et **intériorisation** des règles de la pratique scientifique. L'élaboration du mémoire de recherche, l'écriture jouent un rôle de premier plan dans ce processus de formation par une démarche heuristique. Le soutien de groupe (rencontres, discussions) et le rôle du pédagogue-animateur vont dans le sens de la coopération et de la relation d'aide.

7.3.3 La formation des adultes par la recherche-action et les modèles éducationnels

Il est possible d'analyser la visée de formation en recherche-action sous l'angle des modèles éducationnels. Affirmer ceci, c'est dire en somme qu'il existe plusieurs façons d'opérationnaliser une formation d'adultes par la recherche-action. Aux différentes façons d'organiser la communication pédagogique entre « formateurs » (émetteurs de la communication) et adultes en formation (récepteurs du contenu de la communication), étant donné un contenu et un milieu où s'établit cette communication, correspondent différentes finalités particulières de l'éducation. Une analyse de niveau paradigmatique, telle que l'ont faite Bertrand et Valois (1982), des différents modèles éducationnels permet d'associer à chaque famille de modèles (les « méta-modèles »), selon la finalité éducative qu'elle tente de réaliser plus ou moins explicitement, un ensemble de normes, de valeurs, de conceptions de l'homme et de la société.

La finalité d'un modèle éducationnel est, selon Bertrand et Valois (1982), ce qui décrit l'axe fondamental de la communication, c'est-à-dire le ou les éléments polarisants de celle-ci, soit : l'émetteur, le contenu de la communication, l'organisation de la communication (i.e. les moyens), le destinataire, le milieu, les relations destinataire milieu et/ou les relations destinataire-émetteur. La figure 5 représente les éléments de la communication pédagogique dont l'analyse permet d'identifier différents modèles éducationnels.

Quels modèles éducationnels peuvent être identifiés en éducation des adultes ?

Selon Y. Bertrand (1979, p. 58), la spécification des modèles en éducation des adultes, modèles liés à la multiplication des idéologies et des pratiques, «correspond aux trois grands courants qui traversent le

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

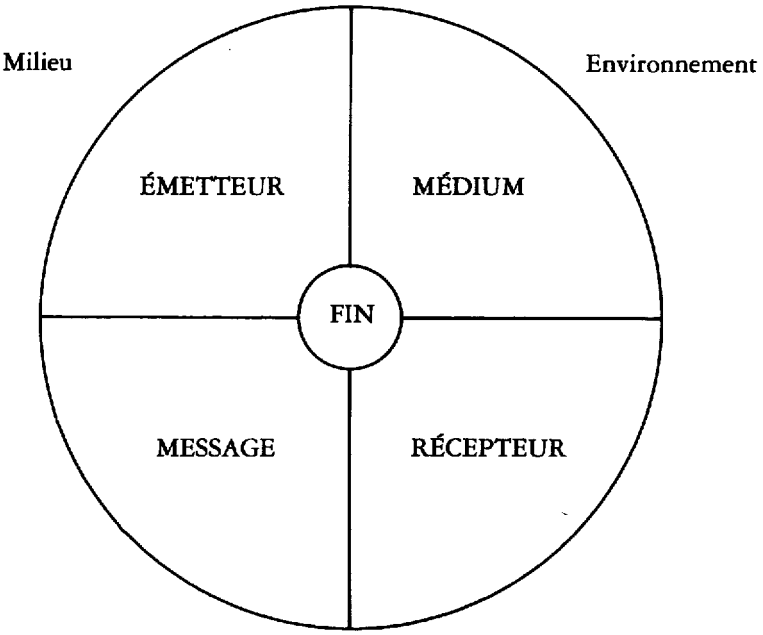


FIGURE 5 : **Éléments de la communication pédagogique**

champ de l'éducation, à savoir : systématique, humanisme et socio-centrisme ».

La finalité des modèles systématiques est **l'efficacité de l'apprentissage**, la polarisation de la communication pédagogique pouvant se réaliser soit autour du contenu, soit autour des moyens (« medium »). La finalité des modèles humanistes est le **développement intégral de l'apprenant**, avec polarisation autour du destinataire de la communication (récepteur adulte). La finalité des modèles socio-centriques est le **changement social**, l'élément polarisateur étant le milieu, en tant que milieu social au sens large.

La grille d'analyse des modèles éducationnels proposée par Bertrand (1979) et reprise dans le cadre de la recherche de Bertrand et Valois (1982) en mettant l'accent cette fois sur le niveau normatif ou paradigmatique des modèles éducationnels, peut être utilisée pour étudier, spécifier la finalité particulière et le modèle éducationnel de différentes expériences de formation par la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Nous avons nous-mêmes (Lessard-Hébert, 1984) déjà utilisé cette grille, combinée à une grille d'analyse concernant l'aspect recherche (les paradigmes cartésien et systémique), pour analyser quelques expériences de perfectionnement d'enseignants associés à un processus de recherche-action. Cette recherche nous avait permis de situer deux des expériences de perfectionnement à l'étude dans des modèles éducationnels systématiques et les deux autres dans la famille des modèles humanistes.

Nous n'avons pas, au cours de la présente recension, procédé à une étude systématique d'expériences de formation ou perfectionnement par la recherche-action en vue de les situer par rapport aux trois méta-modèles éducationnels cités plus haut.

Cependant, à la lumière des écrits analysés, il est possible de relier, de façon globale, la formation dans le cadre d'une recherche-action, en tant que stratégie normative-rééducative de changement social (voir 7.2), aux modèles **sociocentriques** d'éducation des adultes. Bertrand (1979) identifie deux tendances possibles pour ces modèles : une tendance *constructiviste* qui utilise des méthodologies et modèles démocratiques de résolution de problèmes et une tendance *critique* ou marxiste qui considère la division des classes sociales comme étant la source de tous les problèmes et fonde la résolution des problèmes sur la prise du pouvoir par la classe ouvrière.

La formation **par** la recherche-action, en tant que finalité première, le changement de l'individu et de sa situation prenant alors le pas sur le changement social, apparaît pouvoir être reliée aux deux autres modèles éducationnels, soit les modèles **systématiques** ou **humanistes**.

Ce qui ressort de notre analyse des écrits portant sur la formation/perfectionnement par la recherche-action, c'est l'importance accordée par les différents auteurs aux deux éléments de la communication suivants :

1) *le moyen* : l'apprentissage est perçu d'**abord** comme une appropriation du savoir. Il s'agit d'apprendre à apprendre, d'intégrer une méthode de recherche. Dans le cas des modèles systématiques, la polarisation se ferait autour des moyens pédagogiques et non autour du contenu. Autrement dit, la formation par la recherche-action ne chercherait pas tant à transmettre des connaissances en tant que produits, qu'à faire acquérir des processus, et ce, de façon systématique ;

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2) *le destinataire :* l'adulte est perçu en tant qu'agent principal de son propre apprentissage. Il est le premier responsable de son projet de recherche-action et de sa réalisation. Il est celui qui **s'**éduque, **se** transforme par la recherche-action (attitudes, habiletés). Il prend en charge son perfectionnement tout autant que sa pratique professionnelle. Dans le cas des modèles humanistes, le destinataire serait l'élément polarisateur principal, dans une finalité de développement intégral de la personne, et le moyen (la recherche-action) serait le deuxième élément, mettant en interaction le destinataire (l'adulte) avec son milieu d'action. Dans le cas des modèles systématiques, le destinataire aurait également une place très importante dans sa formation (ses besoins, ses capacités, ses connaissances) mais il serait le deuxième élément polarisateur. Le principal élément polarisateur, dans ce cas, serait constitué par le médium, soit l'organisation de la communication pédagogique.

Nous terminons notre analyse des différentes finalités et fonctions pouvant être assignées à la recherche-action. Nous allons maintenant aborder l'étude des différents fondements idéologiques et épistéomologiques de la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

CHAPITRE 3

LES FONDEMENTS DE LA RECHERCHE-ACTION

Les fondements sont les *a priori* implicites ou explicites qui guident de façon plus ou moins cohérente les activités du chercheur, tant dans la recherche que dans l'action proprement dite.

Il est possible de tenter une analyse des fondements de la recherche-action sous plusieurs angles différents : fondements économiques, politiques, socioculturels, idéologiques, épistémologiques et théoriques, etc. Nous ferons ici l'analyse de certains fondements idéologiques et épistémologiques de la recherche-action.

1. Les fondements idéologiques

Du côté des fondements idéologiques, nous avons reconnu dans notre recension d'écrits que plusieurs chercheurs, assignant à leur recherche-action une finalité de changement social radical, passant plus ou moins explicitement par un changement individuel (conscientisation, habilitation à la prise en charge, à l'autogestion, à l'autodéveloppement), se réclament d'une idéologie (un système d'idées et son discours) où le pouvoir apparaît comme une notion centrale. Il s'agit de faire l'analyse critique du pouvoir existant (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 103), institutionnalisé (Barbier, 1977, p. 6), d'élaborer des connaissances (recherche) et des stratégies d'action (mobilisation, éducation, animation, pressions auprès des instances de pouvoir, mise sur pied de projets d'action, etc.) pour prendre ou se donner un pouvoir social ou politique. Le rôle du chercheur peut être alors de « provoquer », de faciliter cette prise en charge ou cette « lutte » pour le pouvoir (Lamoureux et *al.*, 1984).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Selon Lamoureux, Mayer et Panet-Raymond (1984, p. 28), le fait qu'un chercheur décide de « s'engager dans l'action communautaire suppose un minimum de conscience quant à la réalité de l'exploitation et de l'oppression ». « La première des motivations que l'on retrouve chez les intervenants est d'ordre idéologique ».

Ces auteurs et chercheurs-actifs distinguent, sur le plan idéologique, deux groupes majeurs d'intervenants :

> Le premier est constitué de militants chrétiens qui considèrent que la misère, l'oppression et l'exploitation sont incompatibles avec l'idéal évangélique[1]. Ce groupe comprend des individus qui ont une approche plutôt révolutionnaire du changement (...). L'autre groupe serait plutôt constitué d'individus qui ne se réclament d'aucune religion mais s'identifient au courant socialiste. (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 27).

Quelle est, dans ces conditions, la raison d'être d'une recherche ? Selon Lamoureux et *al.* (1984, p. 69), « l'improvisation en matière d'intervention communautaire peut s'avérer fatale (...) ». Et les auteurs précisent :

> Une recherche bien réalisée permet d'amorcer un processus d'intervention sur des bases solides. Elle favorisera les choix de « fronts de luttes » en faisant apparaître les niveaux et les lieux d'oppression les plus évidents. Elle vous permettra de connaître vos alliés potentiels, de même que les individus auxquels vous vous opposerez. Donnant un visage à cette bête qu'est le pouvoir, elle vous permettra d'évaluer les armes qui vous seront nécessaires pour la combattre. Bref, l'enquête vous évitera beaucoup d'erreurs et vous fournira des indications précieuses quant à la stratégie que vous devrez élaborer. (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 69-70).

D'autres auteurs situent la recherche-action, ou plutôt une tendance possible de la recherche-action, par rapport à des fondements idéologiques qui tendent à faire la critique du pouvoir existant[2] et des structures qui l'incarnent ou à lutter pour la prise d'un pouvoir sociopolitique :

> La recherche-action est aussi le lieu d'une véritable remise en question de la division sociale du savoir et du pouvoir entre les divers

1. Parmi ceux-ci, nous reconnaissons le sociologue québécois J. Grand'Maison (1975, 1976) dont les recherches-actions et la conception de l'éducation sont orientées vers l'invention et la construction de nouvelles communautés démocratiques (Bertrand et Valois, 1984, p. 111-132).

2. Le savoir pouvant être considéré en tant que forme de pouvoir social et politique.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> partenaires impliqués. Au-delà des différences propres des « savoirs pratiques » et du «savoir théorique», il existe souvent des écarts « culturels » importants entre le « chercheur », le praticien professionnel et les clientèles impliquées qui proviennent de catégories ou de classes sociales différentes. (J. Rhéaume, 1982, p. 50).

R. Hess (1981, p. 95), situant les recherches-actions qui s'inscrivent dans le cadre de la sociologie d'intervention (qui se distingue d'une sociologie abstraite ou non engagée), reconnaît au chercheur-intervenant un rôle de **facilitateur** de la prise du pouvoir par le client, alors que le militant politique voudrait prendre le pouvoir pour lui-même.

> Le sociologue d'intervention a un objectif plus proche de celui du psychanalyste et qui serait de montrer au client qu'il a lui un pouvoir à prendre, que c'est lui qui doit se construire un pouvoir et que l'intervenant n'est là que pour faciliter le processus de prise en charge du client par lui-même.

Pour R. Barbier (1977, p. 6), la recherche-action institutionnelle, en tant que réalisation sur le terrain de la théorie de l'analyse institutionnelle, remplit ce rôle critique face au pouvoir institué, ce qui ne se réalisait pas dans la recherche-action de Lewin.

> Si l'analyse institutionnelle se développe de plus en plus dans toutes les institutions actuelles, si elle gagne du terrain dans les zones réservées et bien gardées des sociologues et psychologues académiques, c'est qu'elle conserve les traits caractéristiques les plus intéressants de l'Action-Research de K. Lewin dans un esprit d'émancipation personnelle et collective qui questionne les structures sociales dans leur fondement même, ce que K. Lewin n'avait pu faire, heureux qu'il était d'être devenu un citoyen américain.

Yves Vaillancourt, ayant vécu plusieurs expériences de recherche-militante, affirme que toute recherche-action s'appuie sur des fondements idéologiques.

Il définit la recherche-action comme « *une pratique de recherche désireuse de s'inscrire à la manière d'un apport ou d'un support pour l'action collective d'un acteur social ou d'une coalition d'acteurs sociaux plus ou moins organisés* » (1981, p. 63).

Selon sa définition, cela implique :

1) que *la recherche-action est située quelque part dans* les rapports sociaux, soit du côté des forces sociales dominées, soit du côté des forces sociales dominantes ;

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2) que *la recherche-action s'apparente à une praxie* (...) ;

3) que *la recherche-action peut être faite pour promouvoir les intérêts soit des classes populaires dominées, soit des classes capitalistes dominantes ;* autrement dit, que la recherche-action peut être pour ou contre le changement social pertinent, pour la promotion des intérêts des classes populaires ;

4) que *la recherche-action n'est pas gratuite* ou *désintéressée mais implique que le partenaire chercheur a un parti-pris, de la sympathie pour le projet social et politique global, d'un ou de plusieurs acteurs sociaux* situés dans un champ (à l'intérieur des rapports sociaux) auquel projet il s'identifie. (Vaillancourt, 1981, p. 63).

Compte tenu de ces caractéristiques générales, Vaillancourt (1981, p. 64) définit la recherche-militante comme :

> une forme de recherche-action dont la spécificité est de s'inscrire ou de vouloir s'inscrire en solidarité avec le pôle des classes populaires organisées à l'intérieur des rapports sociaux capitalistes d'exploitation/domination.

Dans ce type de recherche-action, où la finalité est « la transformation sociale structurelle des rapports sociaux » (p. 64), certains militants seraient plus identifiés à la composante recherche[3] (« chercheurs ») et d'autres à l'intervention transformatrice.

S. Amegan et *al.* (1981, p. 147) affirment, eux aussi, qu'en recherche-action :

> Le chercheur est amené à s'engager non seulement intellectuellement mais également affectivement et socialement, c'est-à-dire avec ses valeurs, ses idéologies, ses croyances et tout son être (...). Le chercheur ne peut donc prétendre à la neutralité : y prétendre serait un leurre. Il est important qu'il en soit conscient et qu'il expose clairement ses prémisses de départ lors de la présentation des résultats de la recherche.

Ainsi certains auteurs, en situant la recherche-action dans le champ du social, en particulier de l'action sociale, affirment que toute recherche-action a des fondements idéologiques, que ces derniers soient de type révolutionnaires ou conservateurs. Certains chercheurs identifient « leurs couleurs » qui sont celles d'un parti-pris pour les classes

3. Selon Vaillancourt (1981, p. 10), il y a différents modèles de recherche-militante, certaines plus « immédiatistes », d'autres élaborant des projets à plus long terme. La recherche peut y être fondamentale autant qu'appliquée.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

dominées et pour une lutte de pouvoir (libération, prise en charge, autodéveloppement).

Il faut cependant noter ici que de nombreux auteurs et chercheurs en recherche-action, dans le domaine de l'éducation par exemple, ne se réclament d'aucune idéologie, au sens d'un discours explicite et organisé sur un système d'idées et de jugements[4]. Un chercheur travaillant dans le cadre de l'analyse institutionnelle tenterait peut-être ici, à notre place, de révéler ce « non-dit », ces discours idéologiques latents... Voilà un travail d'interprétation difficile où les pièges nous apparaissent nombreux et pour lequel nous ne nous reconnaissons pas outillés.

Nous allons maintenant nous centrer sur des fondements épistémologiques possibles pour la recherche-action, ces fondements apparaissant plus directement reliés à l'aspect recherche.

2. Les fondements épistémologiques

2.1 Problèmes d'analyse et définition de concepts

De Bruyne et *al.* (1974) présentent l'organisation dynamique de la recherche en sciences sociales comme une interaction entre quatre pôles, soit les pôles épistémologique, théorique, morphologique et technique.

Un travail d'analyse (identification et description) des fondements épistémologiques de la recherche-action présente deux difficultés[5] importantes.

La première difficulté est de distinguer, de découper pour les besoins de l'analyse, les sources épistémologiques (niveau des « para-

4. G. Rocher (1968, tome 3, p. 87) définit l'idéologie comme un « système d'idées et de jugements, explicité et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité ». Selon Rocher, les idéologies et les valeurs, en tant que facteurs culturels, peuvent être considérés comme facteurs dominants du changement social par certains chercheurs. Il identifie trois autres types de facteurs de changement: les facteurs démographique, technologique et économique.

5. Ces difficultés ne nous semblent pas réservées à l'analyse des fondements de « l'objet » recherche-action, mais se présentent dans l'analyse des fondements de toute recherche en général.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

digmes », des « langages », des « processus discursifs » ou des (« cadres de référence ») des sources théoriques, puisque ces deux pôles sont en interaction. Ces pôles s'influencent sans se confondre. Ainsi par exemple le paradigme systémique, formé du paradigme structuraliste[6] (Le Moigne, 1977), s'est organisé autour de la théorie générale des systèmes formulée par L. Von Bertalanffy, alors que la théorie du système général formulée par Le Moigne et sa théorie de la modélisation se sont déployées ultérieurement sur ce paradigme tout en ne s'y confondant pas. Ainsi une théorie peut participer à l'organisation d'un paradigme et vice versa. Un chercheur peut fonder sa recherche sur un paradigme tout en ne se référant pas à une théorie élaborée dans le cadre du même paradigme. Le paradigme n'est pas la théorie.

Quelques définitions apporteront certaines lumières sur les liens et distinctions entre les concepts de paradigme, langage et théorie.

On doit à T.S. Kuhn (1983) d'avoir popularisé l'usage du terme « paradigme ». C'est d'abord en fonction de la science et de la structure de ses révolutions qu'il l'a défini. Il reconnaît la possibilité de l'utiliser dans deux sens complémentaires :

> D'une part, il (le paradigme scientifique) dénote tout l'ensemble de croyances, de valeurs reconnues et de techniques qui sont communes aux membres d'un groupe donné.
>
> D'autre part, il dénote un élément isolé de cet ensemble : les solutions concrètes d'énigmes qui, employées comme modèles ou exemples, peuvent remplacer les règles explicites en tant que base de solutions pour les énigmes qui subsistent dans la science normale. (T.S. Kuhn, 1983, p. 238).

C'est davantage au premier sens que nous renvoyons quand nous utilisons le terme paradigme. Mais précisons encore. Paquette et Patton (1980, p. 21) expliquent :

6. Ce que Le Moigne appelle paradigme structuraliste ne correspond pas à la définition que donnent de ce terme de Bruyne et *al.* (1974) ou Herman (1983). La définition du structuralisme, selon Le Moigne, correspond dans les grandes lignes à ce que de Bruyne et *al.* et Herman nomment le structuro-fonctionnalisme, avec par ailleurs chez Herman (1983, p. 72-83) une inclusion de l'approche systémique et de ses notions-clefs dans les méthodes structuro-fonctionnalistes. Voilà bien ici l'illustration d'une difficulté majeure reliée à l'analyse d'écrits : un même terme peut désigner des réalités différentes et une même réalité peut se traduire dans des termes différents.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Un paradigme, c'est une vision du monde, une conception globale, un mode d'analyse des complexités de l'univers. D'où vient que les paradigmes soient profondément enracinés dans l'humus social de leurs praticiens. Le paradigme leur dicte ce qui est important, légitime, rationnel. Le paradigme est, par définition, normatif; il PRESCRIT à celui qui l'applique la démarche à suivre sans que ce dernier ait à se perdre en de fastidieuses considérations existentielles ou épistémologiques.

Le paradigme, pour Herman (1983, p. 4), est un « mixte de présupposés philosophiques, de modèles théoriques, de concepts-clés, de résultats de recherche prestigieux qui constitue un univers habituel de pensée pour des chercheurs à un moment donné du développement d'une discipline ». Il s'agit en quelque sorte d'une matrice disciplinaire (Bertrand et Valois, 1982, p. 149) ou d'un ensemble *d'a priori* qui ne font pas l'objet comme tel d'une évaluation.

Que faut-il comprendre par le terme langage ?

> Un langage scientifique est un ensemble de symboles dotés d'une structure syntaxique, de règles sémantiques qui assignent référence et sens à ses concepts. (Herman, 1983, p. 4).

Cette définition correspond à ce que Kuhn (1983) nomme la catégorie ou composante des « formalisations symboliques » verbales (certaines formalisations pouvant être non verbales : les modèles mathématiques ou iconographiques) d'un paradigme.

Selon Herman (1983, p. 4), les paradigmes s'apparentent davantage à des langages qu'à des théories car ils ne sont pas « testables ».

Ce sont les langages épistémologiques de la recherche-action, d'une part, et certaines théories d'autre part, que nous avons tenté d'identifier. Les langages sont « des programmes de recherches », des champs de possibilités méthodologiques, ontologiques et épistémologiques qui ont chacun leur envergure propre » (Herman, 1983, p. 4). Langage est plus spécifique que paradigme ; un paradigme se traduit par un langage. Langage et théorie sont liés mais appartiennent à deux niveaux de référence méthodologique différents :

> Contrairement à une théorie, un langage n'est pas à proprement parler testable, il est seulement plus ou moins pertinent pour traiter tel problème, plus ou moins relevant à telle classe d'objets. Le langage est à la théorie ce que l'emballage est au cadeau. (M. Bunge, 1974, in Herman, 1983, p. 4).

Il existe, comme l'ont démontré J. Herman (1983) et de Bruyne et *al.* (1974), plusieurs langages possibles pour la recherche en sciences

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

sociales. Nous avons, nous aussi, reconnu plusieurs langages épistémologiques différents en recherche-action. D'autres sciences ou champs d'études (éducation, psychologie, etc.) où s'exercent des activités de recherche-action possèdent également des langages qui leur sont spécifiques.

La deuxième difficulté dans l'analyse des fondements épistémologiques de la recherche-action se présente ainsi : un chercheur peut formuler, vérifier, appliquer une théorie en se fondant sur plus d'un paradigme ou d'un langage à la fois. Dans l'application, les paradigmes ou les langages épistémologiques ne sont pas purs. Un chercheur peut, jusqu'à un certain point, fonder sa recherche, ses techniques d'investigation (pôle technique), sur plus d'un langage épistémologique.

Sur cette question du cloisonnement ou non des paradigmes, Herman (1983, p. 8) s'explique en ces termes :

> Les paradigmes ont acquis une autonomie et une certaine clôture linguistique, il n'en reste pas moins qu'une théorie sociologique[7] peut faire appel, selon les problématiques qui la motivent, à divers éléments paradigmatiques issus de différents langages, sous réserve de respecter sa propre cohérence interne. Certains éléments paradigmatiques sont incompatibles entre eux mais c'est loin d'être le cas, pour l'ensemble ; les paradigmes n'ont pas la cohérence logique d'une théorie.

2.2 Des langages possibles pour la recherche-action

Existe-t-il un langage spécifique, un paradigme scientifique servant de cadre épistémologique et méthodologique qui soit commun à tous les chercheurs en recherche-action ? Nous allons répondre à cette question en deux temps.

Dans un premier temps, nous allons montrer qu'il existe plusieurs langages épistémologiques pouvant fonder des pratiques de recherche-action ; nous décrirons brièvement les différents langages identifiés au cours de notre recension d'écrits et illustrerons, par quelques exemples, l'utilisation combinatoire de certains de ces langages. Nous identifierons également au passage certaines théories plus spécifiquement reliées à ces langages.

L'existence d'une diversité de positions épistémologiques possibles pour la recherche-action ne lui est pas caractéristique. Rappelons

7. Nous étendons cette affirmation aux théories en sciences humaines. Nous ne pouvons l'affirmer pour une théorie en sciences de la nature.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

que la recherche-action, en tant que forme de recherche où s'établit un rapport intentionnel et fonctionnel entre recherche et action (voir chapitre 2), peut s'organiser dans le cadre de différentes sciences humaines et que celles-ci se développent, se transforment elles-mêmes à travers une variété de langages et d'a priori épistémologiques (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 60-93 et p. 127-150, Herman, 1983, Piaget, 1981, Rocher, 1988, tome 2, p. 129). La reconnaissance de cette diversité des langages épistémologiques ou scientifiques s'étend d'ailleurs aussi aux sciences de la nature (Bachelard, 1978).

Kluver et *al.* (in Thirion, 1980, p. 194) ne considèrent pas la recherche-action comme une approche alternative de la connaissance mais comme une pratique instrumentale « qui doit à tout moment analyser ses implications théoriques, méthodologiques et politiques ».

Dans un deuxième temps, nous tenterons de dégager quelques traits généraux plus significatifs des différentes positions épistémologiques de la recherche-action. Autrement dit, nous essaierons de répondre à la question suivante : y aurait-il des convergences au sein de la diversité des fondements épistémologiques identifiés ?

2.2.1 *Les langages épistémologiques identifiés*

a) *Le paradigme cartésien ou positiviste*

À l'occasion d'une étude de quatre expériences québécoises de recherche-action associée à un perfectionnement d'enseignants, Michelle Lessard-Hébert (1984) avait identifié deux paradigmes de recherche en éducation pouvant servir de cadre de référence ou de fondement épistémologique et méthodologique à la recherche-action. Il s'agissait des paradigmes cartésien et systémique de recherche. Nous présentons en annexe 1 un tableau comparatif de la dimension normative des paradigmes cartésien et systémique. Ce tableau (Lessard-Hébert, 1984, p. 348-351) résume les principales caractéristiques de chacun des paradigmes au niveau de quatre composantes analysées : les généralisations symboliques (verbales ou non verbales), les croyances-conceptions (le déterminisme, la notion de temps, le mode de connaissance privilégié, la relation chercheur-objet-praticien et la conception de la recherche) et les valeurs-critères (critères de choix du problème de recherche, critères de scientificité, valeurs professionnelles). Les langages cartésien et systémique correspondent plus spécifiquement à la composante « généralisations symboliques » du paradigme, tout en étant reliés aux autres composantes.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Michelle Lessard-Hébert (1984) reconnaît ces deux types de langage en recherche-action. Dans deux des expériences de recherche-action analysées (PERA et PRIM), les chercheurs faisaient et faisaient faire de la recherche aux enseignants en perfectionnement selon le modèle traditionnel de recherche, modèle dit cartésien ou positiviste[8] de la science. Deux autres expériences (EPEL et GESOE) étaient reliées au paradigme systémique et à son langage, avec des emprunts aux approches compréhensives (méthodologies qualitatives de cueillette et d'analyse de données). Nous reviendrons plus loin au langage systémique et nous présenterons d'autres langages épistémologiques qui ont été plus spécifiquement identifiés au cours de notre recension d'écrits.

L'approche cartésienne se caractérise par la **simplification** de l'objet de la recherche. Elle analyse une relation causale simple entre deux variables (l'indépendante et la dépendante), dans un processus qui isole les variables et leur relation, conformément aux normes de la méthode expérimentale. Cette approche permet, en mettant l'accent sur la logique de la preuve, de vérifier des hypothèses et des théories par des instruments essentiellement quantitatifs.

Les représentations symboliques non verbales sont empruntées à la théorie des probabilités et au langage statistique. La prévision ne s'exprime que d'une manière probabiliste (Bachelard, 1968, p. 124).

Dans le projet PERA, Lessard-Hébert (1984, p. 232) constate que les normes du paradigme cartésien sont relativisées dans leur application à la recherche-action « par une approche qui tient compte des exigences et des objectifs de l'action pédagogique (des professionnels impliqués), des objectifs de perfectionnement du projet PERA et des acteurs eux-mêmes, devenus chercheurs (différences individuelles, compétence sur le plan de la recherche) ».

Il ne saurait donc être question dans le cas de telles recherches-actions d'un positivisme pur mais d'un positivisme relativisé par la finalité d'action assignée à la recherche (résolution d'un problème pratique), par les caractéristiques du praticien-chercheur et par les

8. Le terme positiviste est davantage utilisé en sciences sociales qu'en sciences de l'éducation puisque le positivisme a été fondé par A. Comte (Discours sur l'esprit positif, 1844), considéré également comme fondateur de la sociologie.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

contraintes ou exigences du milieu professionnel (au niveau du contrôle des variables surtout).

En affirmant qu'une recherche-action peut utiliser un langage positiviste ou cartésien, nous ne partageons pas entièrement les positions de Susman et Evered (1978) qui situent la recherche-action en opposition radicale avec le positivisme.

La compréhension de la recherche-action proposée par Y. St-Arnaud permet de mieux saisir le glissement possible du positivisme à la praxéologie. St-Arnaud (1982) situe la science-action (Argyris, 1980) ou la recherche-action (R.B. Tremblay, 1974) sur l'axe scientifique-professionnel du développement du savoir; cet axe relie la méthode expérimentale, comme centration méthodologique des sciences de la nature, au processus de résolution de problème et à l'étude de cas comme centration méthodologique des disciplines professionnelles. Sur cet axe, la méthode expérimentale n'est pas rejetée mais prise en compte avec ses limites dans l'étude de phénomènes de la conscience (St-Arnaud, 1982, p. 138) ; elle sera utilisée comme une des diverses stratégies de recherche possibles. St-Arnaud (1982, p. 138) affirme que « les stratégies de la psychologie humaniste peuvent s'harmoniser avec la méthode expérimentale ». Les emprunts au langage positiviste peuvent être intégrés par certains chercheurs au langage de la praxéologie (R.B. Tremblay, 1974) ou au paradigme systémique (A. Ouellet, 1981). Pour Argyris (in St-Arnaud, 1982, p. 144) comme pour St-Arnaud lui-même, il est souhaitable et possible d'établir un rapport de complémentarité entre recherche traditionnelle et science-action.

St-Arnaud, psychologue et chercheur, considère qu'il existe actuellement deux branches ou deux orientations en psychologie humaniste, dite psychologie de la troisième force. L'une se situe sur l'axe professionnel-philosophique et emprunte à la philosophie ses méthodes (réflexion disciplinée) et à la phénoménologie existentielle son langage, tout en développant aussi des méthodes cliniques. L'autre branche, celle qui se développe sur l'axe scientifique-professionnel, a permis l'émergence d'une « constellation perceptuelle-behaviorale » du savoir en psychologie humaniste. Cette constellation utilise largement la recherche-action qui lui permet de garder ses « distances par rapport à l'univers des sciences de la nature et par rapport à la méthode expérimentale » (St-Arnaud, 1982, p. 129), tout en conservant certains postulats de base de celle-ci. Cette branche

> partage avec la phénoménologie existentielle la critique qui est faite de la causalité linéaire associée au schème expérimental. Mais cette

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> critique n'affecte pas l'objectif scientifique qui demeure l'explication et le contrôle de l'activité humaine. Même si le contrôle total visé par Skinner ou Laborit est exclu *a priori* en raison du modèle de « l'homme autonome », l'objectif de la démarche scientifique demeure l'explication de lois générales et le contrôle de tout ce qu'il est possible de contrôler. (St-Arnaud, 1982, p. 134).

St-Arnaud identifiera recherche-intervention et praxéologie (1982, p. 129) et se référera largement aussi au langage systémique (1982, p. 134) ; la personne est considérée comme un « système de traitement des données » où les données phénoménologiques seront reconnues et étudiées (1982, p. 28-41).

Voilà un exemple frappant des emprunts ou des combinaisons de langage possibles en recherche-action. St-Arnaud se réfère dans son option de recherche-action, en tant que psychologue humaniste, à la praxéologie dans laquelle il intègre une certaine part de positivisme, de phénoménologie et de systémique.

b) *La praxéologie*

Le langage praxéologique se distingue du positivisme pur et se caractérise en même temps par la variété des stratégies de recherche utilisées, « contrairement à la méthode expérimentale qui se résume à un schème unique de contrôle des variables » (St-Arnaud, 1982, p. 137). Herman (1983, p. 13) confirme cette réduction positiviste: « La caractéristique majeure du positivisme reste sa position « unitariste » en ce qui concerne le système des sciences : unité de la méthode scientifique et de l'esprit scientifique, refus d'un quelconque dualisme sciences naturelles/sciences humaines. »

Plusieurs auteurs et chercheurs en recherche-action se réfèrent à la praxéologie (St-Arnaud, 1982, R.B. Tremblay, 1974) et au concept de praxis (Susman et Evered, 1978, p. 594).

Vaillancourt (1981, p. 207), engagé dans une forme de recherche-action militante, affirme que :

> La recherche-action renvoie au concept de praxie. Praxie est plus que pratique. C'est un rapport théorie-pratique dans lequel l'élément réflexion systémique et collective sur la pratique fait partie de la pratique, où le retour sur la pratique n'est pas là.

J. Grand'Maison (1975, p. 11) reprend à son compte le discours et les visées praxéologiques de Marx :

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Chez Marx, **l'expérience du travailleur, de son travail, de son milieu de vie offrait le premier terrain d'exercice de la dynamique historique, à la fois critique et créatrice, du monde ouvrier. D'où l'importance qu'il accordait à une démarche praxéologique capable d'articuler le vécu, l'action et la pensée, le savoir-être, vivre, dire et faire collectif des travailleurs, l'expérience réfléchie, la conscience de classe et la création collective.** Nous voulons reprendre à notre compte cette visée praxéologique. Nous pensons ici à la « praxis » vue comme modèle de connaissance et de transformation du monde.

Grand'Maison (1975) fait des recherches-actions sur des milieux de travail, pour aider les travailleurs à réinventer ces milieux de vie, à partir de trois axes praxéologiques : les praxis culturelle, économique et politique.

C'est dans le langage de la praxéologie que l'on retrouve l'articulation des deux visées : recherche sur l'action et ses acteurs et recherche pour l'action et ses acteurs :

> **La recherche-action s'apparente à une praxie,** soit à des rapports pratique - théorie - pratique, la réflexion théorique s'apparentant à une systématisation enracinée dans la pratique sociale et devant être vérifiée par la pratique sociale. (Vaillancourt, 1981, p. 63).

R.B. Tremblay (1974) identifie la praxéologie comme étant « l'attitude du chercheur scientifique en recherche-action. La praxéologie vise du point de vue de la recherche le contrôle du réel pratique » plutôt que du réel expérimental, cette dernière visée étant associée à l'attitude positiviste. Du point de vue de l'action, il s'agit de produire une « orthopraxie ».

Le concept de praxis a d'abord été défini par Aristote :

> Les activités humaines se classent, selon Aristote, en activités spéculatives (**théoria**), en activités productrices d'artéfacts (**technè**) et en activités pratiques dont les résultats ne se concrétisent pas dans des œuvres matérielles ou symboliques mais consistent en des modifications propres aux acteurs individuels et collectifs (**praxis**). (Herman, 1983, p. 105).

La praxéologie est donc une « science de la pratique » (Herman, 1983, p. 105) et, en tant que telle, « ne peut se résoudre à une logique du concept car l'action n'est pas une simple rationalisation du comportement » (Herman, 1983, p. 105). L'action individuelle et sociale, en tant qu'objet de la recherche, est « assimilation et accommodation à un milieu extérieur » (Herman, 1983, p. 106).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Lewin, en psychosociologie, a formulé la théorie du champ en accord avec ce langage. Selon cette théorie, il faut « toujours référer l'objet à sa situation, aborder la conduite d'un individu ou d'un groupe dans son champ, cet espace de vie qui constitue l'environnement psychologique, c'est-à-dire tel que perçu par l'individu ou le groupe » (R.B. Tremblay, 1974, p. 49). La référence à la situation concrète devient, avec Lewin, essentielle à la démarche scientifique.

Par ailleurs, notons que la recherche-action psychosociologique lewinienne et la théorie du champ sont associées par Piaget (1981, p. 310) au langage structuraliste gestaltiste :

> K. Lewin se représente la conduite comme fonction d'un champ total (sujet et objets) sur le mode gestaltiste, la structure de ce champ correspondant aux perceptions, actes d'intelligence, etc., tandis que sa dynamique détermine le fonctionnement et aboutit à attribuer aux objets des valeurs positives ou négatives (caractères d'attirance ou de répulsion, de barrières, etc.). (Piaget, 1981, p. 316).

À l'intérieur du cadre de la praxéologie qui se caractérise par une diversité instrumentale, les chercheurs peuvent donc avoir recours à des langages plus spécifiques : structuralisme gestaltiste ou génétique (Lerbet, 1981), systémique[9], positivisme relativisé[10], dialectique au sens large[11], pragmatisme (Herman, 1983, p. 102, Susman et Evered, 1978, p. 596), interactionnisme (Herman, 1978, p. 115). L'interprétation de la praxis nécessite une théorie pluraliste de l'action humaine comme autoposition des acteurs et transformation des situations sociales (J. Garnier in Herman, 1983, p. 106).

La notion d'**interaction** est au coeur tant du structuralisme gestaltiste et de la théorie du champ de Lewin que du paradigme systémique. Elle est présente dans le langage praxéologique et dialectique. Elle apparaît importante à la fois du côté de l'objet à connaître (point de vue ontologique) et du côté du mode de connaissance (point de vue épistémologique).

9. Alors que Herman (1983, p. 72-74) situe le paradigme systémique dans le cadre du langage structuro-fonctionnaliste, Le Moigne (1977) présente le paradigme systémique comme un dépassement du paradigme structuro-fonctionnaliste.

10. Lewin appuie sa théorisation sur la recherche de type expérimental en particulier (Rhéaume, 1982, p. 44).

11. La dialectique au sens strict de dialectique historiciste est rejetée au profit d'une philosophie individualiste de résistance face â l'oppression collectiviste et totalitaire (Herman, 1983, p. 106).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Herman associe tout autant aux méthodes praxéologiques les éléments suivants : les modèles décisionnels et les théories décisionnistes, les théories des jeux (M. Davis, 1970) et les modèles des jeux sociaux construits par les acteurs et leur microsystème (Crozier et *al.*, 1977), le paradigme interactionniste qui reconnaît une large marge de liberté aux acteurs « face à des situations contraignantes qui les forcent à élaborer des interprétations originales » (Herman, 1983, p. 115), la notion d'habitus et les théories de l'action rationnelle (T. Parsons, 1937, M. Weber, 1965).

Cette variété des langages à l'intérieur du cadre de la praxéologie peut s'expliquer ainsi : « Un mouvement architectonique érige la praxéologie en métascience : science générale des sciences particulières de l'action. Le concept d'action est par nature transdisciplinaire, il renvoie à d'autres domaines du savoir » (Herman, 1983, p. 126).

Il existe, par ailleurs, différents niveaux de recherche et d'explication des logiques d'action : « la logique des acteurs (décisions, habitus, rationalité), la logique des situations (interactions, jeux, drames) et la logique de l'explication sociologique elle-même » (Herman, 1983, p. 122).

Sur le plan de l'action, « dans le but d'obtenir une efficacité maximale, le processus de recherche-action comporte généralement un caractère multidisciplinaire » (Blanchet et *al.*, 1982, p. 140).

La recherche-action peut être considérée, dans le cadre de la praxéologie, comme le moyen d'investigation mis en oeuvre par une science-action (point de vue des chercheurs professionnels) ou comme l'outil de l'acteur-praticien qui veut avoir une meilleure prise sur son action. À l'intérieur de ce cadre paradigmatique, d'autres langages seront utilisés par le chercheur professionnel ou proposés par celui-ci au praticien qui s'implique dans une recherche-action.

c) *L'approche systémique*

Plusieurs chercheurs en recherche-action se réfèrent au langage et aux concepts systémiques pour aborder leur problème de recherche :

> Bien que la recherche-action n'ait pas une méthodologie qui lui soit propre, de par la nature des problèmes qu'elle aborde généralement et les buts qu'elle poursuit, une approche de conception systémique lui convient davantage que tout autre. De plus, étant donné que les problèmes qu'elle étudie relèvent du domaine de l'activité humaine et qu'elle vise à transformer cette réalité, il ne suffit pas d'analyser un

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> problème, il faut également analyser la situation dans laquelle le problème est perçu. En d'autres mots, il s'avère nécessaire de l'aborder dans un esprit de système ouvert. La méthodologie des « systèmes souples » (soft systems) peut, à notre avis, répondre en bonne partie aux besoins de la recherche-action. (Amegan et *al.*, 1981, p. 148).

L'approche systémique et, plus particulièrement, la méthodologie des systèmes souples est également utilisée par Claux et Gélinas (1982) en tant que processus de résolution de problèmes en recherche-action et en tant que support à la théorisation sur la prise en charge dans les interventions sociales et éducatives (Bouchard et *al.*, 1984).

Vaillancourt (1981, p. 207) renvoie à une « réflexion systémique et collective » sur la pratique à l'intérieur du langage praxéologique St-Arnaud conçoit la personne qui s'actualise comme un système ouvert de traitement des données. A. Morin (1984, p. 1) s'intéresse à l'éducation et à la pédagogie universitaire à partir de la notion de système ouvert, pour laquelle il opte, même s'il trouve « difficile de parvenir à faire les liens entre l'approche système et la recherche-action » (mai, 1984, p. 1).

Les professeurs Goyette et Villeneuve (février 1983, p. 26), responsables d'un programme de formation des enseignants par la recherche-action, se questionnent sur les limites du paradigme cartésien en sciences de l'éducation et pensent que l'approche systémique, qui « privilégie l'identification d'un plus grand nombre de variables ainsi que la nature de la dynamique qu'elles entretiennent entre elles », se concilie mieux aux objectifs de leur programme.

Le langage et le paradigme systémique sont donc l'un des fondements épistémologiques possibles pour la recherche-action ; l'approche systémique apparaît pertinente à plusieurs chercheurs puisqu'elle tient compte de la complexité des situations concrètes.

Nous renvoyons le lecteur à certains éléments de l'annexe 1, pour compléter la courte description que nous allons maintenant donner de l'approche systémique.

Le paradigme systémique se cristallise autour du concept clé de système et est symbolisé par celui du macroscope (de Rosnay, 1975). L'approche systémique conçoit les choses comme des systèmes ou des sous-systèmes, ouverts sur leur environnement et finalisés (Le Moigne, 1977). Le Moigne (1977, p. 52) définit le système général comme outil représentant un «objet qui, doté de finalités, fonctionne,

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

se structure et évolue dans un environnement ». Le chercheur est lui-même conçu comme un « système de représentation » qui systémographie systématiquement ou modélise des objets naturels ou artificiels, compliqués ou complexes, en particulier des objets sociaux.

Le concept central de système est un outil méthodologique, un objet artificiel utilisé par le chercheur pour organiser ses données et décrire le réel. Le chercheur est un constructeur de modèles. Selon Le Moigne (1977), le chercheur peut systémographier (modéliser à partir du modèle du système général) selon au moins trois projets possibles : conception, analyse systémique et simulation de modèles.

Pour Le Moigne (1977, p. 45), auteur auquel se réfèrent plusieurs chercheurs en recherche-action, en systémique, « connaître devient représenter, et plus exactement même, se représenter ».

On peut associer au langage systémique les principales théories suivantes : la théorie générale des systèmes formulée par L. Von Bertalanffy, la théorie du système général et la théorie de la modélisation (J.L. Le Moigne), les théories de la communication et de l'information. Le langage systémique peut également s'accorder avec la théorie des probabilités qui fournit ses instruments à la méthode expérimentale.

L'approche systémique peut s'opérationnaliser dans des méthodologies différentes qu'il est possible de situer, sur le plan technique de la recherche, à l'intérieur de deux tendances : les méthodologies quantitatives et les méthodologies qualitatives de cueillette et d'analyse de données (Lessard-Hébert, 1984).

Ainsi, en recherche-action, la méthodologie des systèmes souples (Claux et Gélinas, 1982, Gélinas et Gagnon, 1983) emprunte à la fois au langage systémique et au langage des approches compréhensives (recherche qualitative).

d) *Les approches compréhensives*

Susman et Evered (1978) situent la recherche-action en opposition à la science positiviste. Ils rejettent, pour l'étude de l'action humaine et de ses effets, la conception de l'explication scientifique positiviste d'un cas particulier par une loi générale. Selon ces auteurs, l'action humaine se caractérise par son aspect événementiel, par le rôle qu'y jouent les valeurs, les croyances, les finalités et la rationalité des acteurs qui l'agissent, et par la situation concrète toujours complexe dans laquelle l'action est initiée. Ils assignent à la recherche-action une

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

fonction de compréhension de l'action et de ses principes plutôt qu'une fonction d'explication par le modèle de la loi générale.

D'un point de vue épistémologique, Susman et Evered fondent largement[12] la recherche-action sur des approches philosophiques dites « compréhensives »[13]. Alors la recherche-action tirerait ses racines de trois sources importantes : l'herméneutique, l'existentialisme et la phénoménologie.

De l'herméneutique, qui était à l'origine l'art de l'interprétation des textes et qui focalise aujourd'hui sur l'interprétation des langages, de la culture et de l'histoire, Susman et Evered retiennent surtout le concept du cercle herméneutique :

> Its mots important contribution to action research is its concept of the hermeneutical circle. The idea of the circle is that no knowledge is possible, without presuppositions (...) In the social science, the hermeneutical circle takes the form of attempting an initial holistic understanding of a social system and then using this understanding as a basis for interpreting the parts of the system. Knowledge is gained dialectically by proceeding form the hole to its parts and then back again. Each time an incongruence occurs between part and whole, a reconceptualisation take place. (Susman et Evered, 1978, p. 595).

Pour Herman (1983, p. 58), le « cercle herméneutique » peut se résumer ainsi : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé (...) « Le chercheur ne comprend effectivement que ce que lui indiquaient déjà implicitement ses présuppositions directrices. »

Susman et Evered ajoutent à l'apport de l'herméneutique à la recherche-action ceux de l'existentialisme et de la phénoménologie. Ces deux derniers courants philosophiques nous semblent davantage associés à l'acteur, en tant que sujet individuel, source de l'action.

Selon Susman et Evered (1978, p. 595-596), recherche-action et existentialisme partagent l'importance accordée à la liberté de l'être humain.

12. Susman et Evered (1978, p. 594-596) fondent aussi la recherche-action sur des concepts praxéologiques (praxis, pragmatisme) et systémiques (philosophies des processus).

13. Nous empruntons l'expression « approches compréhensives » à J. Herman (1983).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> (...) both assert the importance of human choice, and both avoid giving traditional causal explanations of human actions (...) Central to the existential position is the theme that behind every action, individual choice is based on human interest.

Quant à la phénoménologie, appliquée en sciences sociales entre autres par Lewin, elle insiste « on the primary of immediate subjective experience as the basis of knowledge » (Susman et Evered, 1978, p. 596). Elle reconnaît la réalité et le rôle des finalités, des valeurs et des normes dans le comportement humain. Ces dernières deviennent objets de recherche en recherche-action, alors qu'elles ne sont pas reconnues et n'ont pas de réalité objective qui puisse être déterminée empiriquement selon les exigences de la science positiviste.

> However, such ends, values and norms have a phenomenological reality from the perspective of the person or groups taking action, and knowing them is essential to the action researcher in predicting and understanding the behavior of the person or groups engaged.[14] (Susman and Evered, 1978, p. 596).

En recherche-action, d'autres chercheurs fondent également leur méthodologie, en tout ou en partie, sur le cadre épistémologique des approches compréhensives. Angers et Bouchard (1978, p. 105-106) reconnaissent, dans un rapport portant sur le projet EPEL opérationnalisé par une recherche-action, « l'intériorité des phénomènes humains » qui se déploient dans un environnement scolaire complexe considéré, par ailleurs, comme système. Ils affirment le fondement phénoménologique de leur méthodologie. Ils se donnent comme objectif de recherche de « comprendre de l'intérieur le milieu scolaire où vivent et agissent des enfants, des parents, des enseignants et des administrateurs ». Utilisant l'observation participante comme technique de collecte de données et stratégie d'intervention, ces chercheurs postulent que :

> Afin de parvenir à une juste compréhension du phénomène humain, le chercheur ne peut pas se borner à une approche de pure objectivité telle qu'elle a été définie par les sciences de la nature à la fin du dix-neuvième siècle ; les contenus subjectifs du phénomène humain sont partie constitutive de la réalité étudiée; ils constituent à ce titre l'objet

14. Susman et Evered nous semblent ici se contredire puisqu'ils assignent à la recherche une fonction de prédiction alors qu'ils rejettent l'explication par la loi générale.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> même de la recherche (...) Dans cette perspective, le chercheur ne met pas sa subjectivité entre parenthèses ; au contraire, il l'investit dans la recherche. (Angers et Bouchard, 1978, p. 111).

Dans ce cadre, ces auteurs redéfinissent l'objectivité « comme le résultat de l'intersubjectivité » et « d'une subjectivité consciente d'elle-même » (p. 111).

Gélinas et Gagnon (1983), dans un texte proposant une typologie de la recherche-action, identifient cinq sortes de recherche-action : la recherche-action objectivante, militante, politique, technologique et interprétative.

Selon ces auteurs, la recherche-action interprétative, que nous situons dans le cadre des approches compréhensives, postule l'existence d'un réel qui n'existe pas en dehors de celui des acteurs. Une des pistes de ce type de recherche est la compréhension de ce qui se passe dans un système d'activités humaines lorsque les acteurs prennent en charge la résolution de leurs problèmes.

Dans le premier cahier du GRISAH (Y. Bouchard et *al.*, 1984, p. 13), « l'idée d'interprétation » est reconnue à la base du processus de recherche : « il est nécessaire de comprendre le monde tel que les acteurs le comprennent pour pouvoir expliquer leurs conduites. »

Se ralliant également aux propositions de base propres à la perspective d'interactionnisme symbolique[15], l'idée d'*interprétation* des intentions est aussi, et peut-être d'abord, reconnue comme faisant partie intégrante du comportement des acteurs :

> Cette vision du réel appelle bien sûr une perspective subjective dans le sens que c'est par un processus d'interprétation que les acteurs organisent leur vision du réel et leurs plans d'action vis-à-vis de ce réel. Dans leurs relations avec le social, les acteurs déterminent leurs comportements par une interprétation des objets, des situations et des actions des personnes qui sont significatives dans leur environnement. (Bouchard et *al.*, 1984, p. 13).

15. L'interactionnisme considère, rappelons-le, que « les personnes ne réagissent pas mécaniquement aux actions d'autrui mais interprètent leurs comportements en fonction des significations qu'ils leur attribuent (...) La méthode interactionniste privilégie l'observation des phénomènes culturels au niveau de l'expression manifeste des acteurs dans leur situation sociale immédiate » (Herman, 1983, p. 116). Herman, lui, associe 1'interactionnisme au langage de la praxéologie.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Pour le chercheur qui observe et assiste des acteurs dans la prise en charge de la résolution de leurs problèmes, « ceci implique que l'on doive se mettre à la place ou dans la position de l'unité agissante dont on étudie le comportement pour saisir la compréhension du réel sous-jacent à l'émergence des nouveaux comportements » (Bouchard et *al.*, 1984, p. 14).

Dans la perspective interactionniste et interprétative,

> l'univers n'est donc pas codé et extérieur à l'acteur ou au chercheur (ou au chercheur-acteur) qui devra le déchiffrer. C'est dans l'interaction moi-monde que s'édifie la connaissance de l'univers ou du champ d'étude qui nous intéresse et par laquelle nous pouvons concevoir des représentations de celui-ci, véritables guides pour l'action et la décision. (Claux et Gélinas, 1982, p. 11).

Amegan et *al.* (1981, p. 145) reconnaissent également « le caractère construit de nos modes d'organisation ou d'action collective, (...) du changement. Celui-ci n'est pas naturel ».

C'est par rapport à ces a priori épistémologiques que la recherche-action interprétative s'opérationnalise, pour certains chercheurs, au moyen de la méthodologie des systèmes souples mise sur pied par Checkland. Cette méthodologie de recherche et de résolution de problèmes serait « appropriée à l'étude de ces situations où les fins et les buts sont eux-mêmes problématiques, où il ne peut être question de trouver le meilleur moyen (le plus efficace) pour atteindre un but assigné et bien fixe » (Claux et Gélinas, 1982, p. 17).

A. Morin (mai 1984, p. 2), dont l'expérience de recherche-action lui révèle « qu'il est impossible de trouver un modèle unique de recherche-action », opte aussi pour une recherche-action qui s'attarde surtout à saisir le sens et les significations des actions d'un milieu social. Par ailleurs, la « quête mutuelle de significations » qui devrait définir la recherche-action « doit aussi dépasser le savoir purement phénoménologique où il y a confusion entre l'objet et le sujet. La recherche-action construit un savoir entre deux pôles : le pôle subjectif et le pôle objectif » (mai 1984, p. 7). C'est en ce sens qu'elle se rallierait alors au langage praxéologique.

K. Ley (1979), dans une réflexion sur le statut scientifique de la recherche-action, reconnaît dans sa typologie qu'il existe une catégorie de recherche-action liée à l'approche herméneutique. Selon cet auteur, l'approche herméneutique établit une dialectique entre perspectives objectiviste et subjectiviste (la compréhension, *se* comprendre, le Verstehen). Au plan d'une finalité d'action, la recherche-

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

action herméneutique viserait des changements au niveau de la conscience.

> Le processus herméneutique prend son importance dans la mesure où il rend possible la mise en œuvre de changement de la conscience. C'est là un des aspects très importants de la recherche-action, l'une de ses caractéristiques essentielles. (K. Ley, 1979, p. 8)

Selon Ley (1979, p. 8), la recherche-action d'approche herméneutique « se réfère à des modèles théoriques très proches de l'activité humaine dans ce qu'elle a de plus concret ainsi qu'à la théorie de la communication ».

Barbier (juin-juillet 1983, p. 27) définit un type de recherche-action qu'il nomme existentielle et où la conception de la recherche répond à « l'exigence de donner du sens à l'existence », tant pour le groupe de personnes qui s'engagent dans ce type de recherche que pour le chercheur professionnel. Il s'agit de découvrir un «modèle d'intelligibilité des conduites humaines d'un sujet, susceptible ou non de généralisation partielle, ou même de conceptualisation». Il s'agira d'interpréter l'existence « par confrontation des différences, des divergences, des convergences, des isomorphismes, des contradictions, des analogies, etc., apportés par les faits retenus » (1983, p. 29). La recherche-action existentielle, en tant qu'« écoute-action», « prend appui sur une recherche-action institutionnelle de chaque instant » (1983, p. 28).

Lamoureux et *al.* (1984, p. 93-94), qui font de la recherche-action dans le cadre de l'action communautaire, optent pour une analyse d'un milieu qui se fonde sur une « observation compréhensive ». L'analyste se fait observateur participant. Celui-ci :

> au lieu de procéder par des moyens dits « objectifs » tels que le questionnaire, se mêle plutôt à la vie d'un groupe, participe à ses diverses activités et s'efforce de comprendre de l'intérieur les attitudes et les comportements qu'il juge significatifs.

L'ensemble des exemples et citations que nous venons d'apporter permet de conclure que les approches compréhensives constituent un cadre épistémologique auquel se réfèrent de nombreux chercheurs en recherche-action.

Selon Herman (1983, p. 44), l'unité du paradigme « compréhensif » est négative : « Sous cette étiquette sont regroupés divers courants qui visent avant tout à s'opposer au « naturalisme »[16] dans les sciences humaines ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

D'un point de vue ontologique, l'objet de recherche est le « monde humain » :

> Les faits sociaux ne sont pas des « choses », la société n'est pas un organisme naturel mais plutôt un artefact humain. Il faut comprendre la signification des symboles sociaux artefactuels, non pas expliquer des réalités sociales « extérieures ». Le point de vue « objectif » ou « neutre », recommandé par le positivisme, est une impossibilité méthodologique et une illusion ontologique : étudier le social, c'est le comprendre (ce qui n'est possible qu'en le re-vivant), l'objet social n'est pas une réalité externe, c'est un construit subjectivement vécu. (Herman, 1983, p. 44)

Selon Herman (1983, p. 46), les grands thèmes du paradigme de la compréhension sont la subjectivité, la culture comme objectivation de l'esprit et le monde social comme milieu de sens et de valorisation. « C'est l'individu et non le concept qui est la source des conceptions valides sur le social ».

Les méthodes du paradigme « compréhensif »[17] sont regroupées par Herman (1983, p. 53) sous quatre volets :

1) Le **Verstehen**, qui établit des « types » conceptuels pour caractériser des situations sociales particulières en réunissant un nombre suffisant de critères pertinents (Herman, 1983, p. 53). Il s'agit d'une méthode descriptive qui vise à reproduire la constellation significative d'événements uniques. L'introspection permet de retrouver « les motivations profondes des agents, en reconstruisant les conceptions ou visions du monde (**Weltanschauungen**) » (p. 53).

2) La **phénoménologie** qui « veut saisir la logique des phénomènes subjectifs » (p. 53).

3) L'**ethnométhodologie** dont les méthodes « visent à saisir la complexité des pratiques discursives des individus dans des contextes

16. Herman (1983, p. 46) associe les méthodes « naturalistes » à l'expérimentation, la mesure, les lois généralisantes et l'externalité des phénomènes.

17. On fait généralement remonter les origines de ce paradigme au « conflit des méthodes » qui se développa en Allemagne au début du siècle. Parmi les grands noms associés à ce débat, citons : W. Dilthey (le clivage méthodologique entre les sciences de la Nature et les sciences de l'Esprit), Windelband (1984 ; distinction entre sciences nomothétiques et sciences idéographiques), Rickert (1913 ; les deux genres de savoir : le généralisant et l'individualisant) et Weber (1922 ; sciences nomothétiques et singularisantes, notions d'imputation causale et de rationalité téléologique).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

sociaux. (...) L'ethnométhodologie se focalise sur l'utilisation du langage dans la pratique sociale » (p. 55).

4) L'**herméneutique** qui est l'interprétation des artefacts culturels (textes, documents, monuments) et implique une forme de « holisme sémantique ». « L'interprétation s'inscrit dans un mouvement paradoxal, un « cercle herméneutique » (p. 58).

Herman (1983, p. 60) résume ainsi la finalité des approches compréhensives :

> La compréhension est une explication des significations sociales plutôt qu'une explication des faits sociaux par leur mise en connexion causale. (...) Pour A. Comte, comme pour Aristote, il n'y a de science que du général ; (...) L'ambition des approches compréhensives, par contre, est d'instaurer un savoir de l'individuel, de décrire des constellations singulières d'événements significatifs, irréductibles à des lois universelles ; une proposition compréhensive traduit conceptuellement ce qui a existé un jour dans sa singularité.

Comme nous l'avons démontré plus haut, les approches compréhensives peuvent servir de fondement épistémologique à la recherche-action. Elles peuvent se combiner entre elles, voire même être associées à d'autres langages (praxéologie, systémique). Elles privilégient le « langage comme instrument de participation au monde des significations » (Herman, 1983, p. 58) et les approches « qualitatives » faisant la part au sens vécu et à l'individuel (Herman, 1983, p. 48). « Toute approche compréhensive implique une familiarité du chercheur avec le monde socioculturel qu'il étudie » (Herman, 1983, p. 58).

e) *La dialectique*

La recherche-action est souvent associée au langage dialectique puisque le terme même se présente comme un macro-concept qui prétend articuler et dépasser l'opposition traditionnelle entre la recherche et l'action, entre les rôles de chercheur et d'acteur, entre leur produit (la théorie et la pratique).

Rappelons que, au sens le plus large, la dialectique est un processus discursif qui, de Platon à Hegel et à Marx, repose essentiellement sur le concept de contradiction**.** La dialectique se fonde sur une logique qui accepte les contradictions tout en les mettant en rapport dans un processus qui mène à leur dépassement. Ainsi Hegel formalise une méthode dialectique en trois moments : le premier moment du processus est celui de l'universel ou de la théorie, le

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

deuxième moment est celui du particulier et de l'antithèse (thèse et antithèse sont en contradiction) et le troisième moment est celui du singulier ou de la synthèse (dépassement des contradictions).

En recherche-action, comme en sciences humaines en général (Piaget, 1981, p. 85-87), le terme dialectique est utilisé à deux niveaux. Le premier niveau correspond à la dialectique au sens large, c'est-à-dire à un va-et-vient, à une confrontation dynamique (il y a l'idée d'un mouvement, d'une interaction) entre recherche et action, comme nous le disions un peu plus haut. Le deuxième niveau correspond à une dialectique philosophique (Piaget, 1981, p. 87) comme système d'interprétation qui prétend « fonder et même orienter les sciences ». Elle devient alors un langage épistémologique et fonde une méthodologie particulière.

De Bruyne et *al.* (1974, p. 229) utilisent le terme dialectique dans le premier sens, c'est-à-dire le sens le plus large :

> Comme son nom l'indique, la recherche-action vise, en même temps, à connaître et à agir ; sa démarche est une sorte de dialectique de la connaissance et de l'action. Au lieu de se borner à utiliser un savoir existant, comme la recherche appliquée, elle tend simultanément à créer un changement dans une situation naturelle et à étudier les conditions et les résultats de l'expérience effectuée. (De Bruyne et *al.*, 1974, p. 229).

Blanchet et *al.* (1982, p. 142) font de la dialectique (...) « l'élément essentiel de la recherche-action, (...) Dialectique entre la connaissance et l'action, entre le praticien et le chercheur ».

Certains, sans utiliser le terme « dialectique », font référence à l'intentionalité de mettre à jour et d'articuler par la recherche-action des contradictions qui, en science positiviste, seraient jugées incompatibles :

> Les deux termes que cette notion veut articuler font partie de deux ensembles composés d'une série de couples opposés : abstrait/concret ; théorie/pratique; général/particulier; intemporel/contingent... Ces oppositions ne sont significatives que relativement à un contexte social et culturel donné, marqué par les notions d'utilitarisme, de progrès (individuel et collectif), et par l'idéalisme et le rationalisme scientifique, où seul compte le résultat — la preuve, l'efficacité. (A. Lévy, 1984, p. 87)

Comme le rappelle Herman (1983, p. 31), « le ressort fondamental de la dialectique est le dualisme : sujet/objet, matière/idée, théorie/pratique ».

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Lamoureux et *al.* (1984, p. 72) fondent leur recherche-action sur la « nécessité d'intégrer les trois niveaux de la connaissance de la réalité sociale, à savoir : la connaissance sensible, la connaissance théorique et la connaissance pratique ». Cette conception de la connaissance à trois niveaux est « au centre de la conception marxiste du savoir». Les auteurs ajoutent :

> La nécessité de lier théorie et pratique est donc indispensable au travail de l'intervenant communautaire. Le travail que l'intervenant doit accomplir est à la fois un travail de praticien et d'intellectuel; son objet est un problème concret ; son outil, une problématique, c'est-à-dire une somme de connaissances acquises ; son produit est une action planifiée qui vise à la mise sur pied d'un service, d'un groupe de travail, d'une opération de lutte, d'une action concertée visant à faire intervenir l'État dans le sens des intérêts réels d'une communauté. (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 73).

Cette conception du savoir vise à articuler la recherche et l'intervention, la théorie et la pratique.

Associant la pensée dialectique et la pensée systémique, M. Bataille (1983, p. 33) tente de comprendre le concept de recherche-action en tant que « méthodologie de la complexité », celle-ci intégrant et dépassant, sans la nier, la simplification que nécessite l'explication scientifique :

> On peut dire que la recherche-action n'est ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection des deux, ni l'entre-deux, mais la boucle récursive (cf. E. Morin) entre recherche et action: se situer dans la complexité, c'est d'abord se situer dans cette boucle et non dans l'un ou l'autre des termes qu'elle boucle (...)
>
> La circulation entre le site de la complexité (ordre supposé sous un désordre apparent) et le site de la complication (complexité simplifiée parce qu'ordonnée) est une condition nécessaire du bouclage dialectique entre la transformation de l'action et la production de connaissances, qui est le projet de la recherche-action.

Bataille (1983, p. 36) constate qu'en pratique, dans les projets de recherche-action, le site de l'action, du sens (transformation de l'objet complexe), et le site de la recherche, de la cohérence (explication de l'objet complexe par simplification), sont souvent mal distingués et que le site du bouclage dialectique (circulation entre recherche et action) est « bien rarement repéré comme tel ».

Dans ce premier niveau d'utilisation du concept de dialectique, celle-ci sert surtout à mettre en relation des finalités, des objectifs, en les associant dans un même processus : la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

À un deuxième niveau, certains chercheurs en recherche-action renvoient explicitement au langage dialectique en tant que philosophie proposant un système d'interprétation, une méthodologie particulière d'analyse sociale. La dialectique hégélienne ou marxiste est alors mise au service même de l'observation empirique (pôle technique). Nous donnerons deux exemples.

C. Côté, après avoir présenté le modèle de la dialectique hégélienne, expose la méthode dialectique appliquée en recherche-action comme paramètre d'analyse sociale. La dialectique appliquée à un problème[18] est comparée au modèle du « problem-solving » afin de l'en distinguer.

Par ailleurs, la recherche-action institutionnelle, dont R. Barbier est un porte-parole, se fonde sur une dialectique hégélienne et marxiste. La recherche-action préconisée par Barbier (1977) utilise la sociologie institutionnelle comme outil d'analyse, d'intervention et de transformation de la réalité sociale dans son sens politique.

La recherche-action institutionnelle renvoie aux métaconcepts de l'analyse institutionnelle (instituant/institué, centre/périphérie, analyseur/analyste), lesquels « se présentent fréquemment comme des énoncés paradoxaux » (Authier et Hess, 1981, p. 12), et se situent dans le cadre de la sociologie d'intervention. Selon R. Hess (1981), cette sociologie d'intervention se fonde sur deux sources principales : 1) Freud et la psychanalyse à laquelle les deux notions clés d'inconscient et de transfert sont empruntées et 2) le marxisme. Le marxisme fournit à l'analyse sa théorie dialectique de la connaissance, sa réflexion sur le pouvoir et sur l'organisation et la volonté de connaître la réalité en la transformant (Hess, 1981, p. 93) : « Le postulat de la méthode marxiste, c'est que le critère de la vérité ne peut être que la pratique sociale » (Hess, 1981, p. 92).

Barbier (1977, p. 7), en tentant une théorisation de la recherche-action dans le champ de la recherche institutionnelle, se déclare engagé « dans une contre-sociologie fortement influencée par un socialisme libertaire et un marxisme ouvert ».

Il fonde sa recherche-action institutionnelle sur le marxisme, l'existentialisme contemporain et l'« école » de Bourdieu et Passeron :

18. L'auteur s'inspire d'un texte de Jacques Mercier, tiré de la revue *Chronique.*

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Dépassant la sociologie des organisations et des idéologies dans une perspective dialectique, intégrant les dernières conceptions de l'anthropologie critique et du marxisme concerné par la fonction imaginante de l'homme, soulignant l'importance de l'analyse existentielle dans la compréhension et l'explication des faits sociaux, la recherche-action institutionnelle présentée dans cet ouvrage est une nouvelle pratique concrète d'analyse sociologique destinée aux groupes qui veulent devenir sujets et non objets de l'action sociale. (Barbier, 1977, p. 7).

Le but de la recherche-action institutionnelle est d'évaluer, de comprendre et d'expliquer au moyen d'une méthode dialectique (les trois moments hégéliens) une praxis sociale à travers son champ institutionnel.

Situant sa recherche-action par rapport à la socio-analyse, Barbier exprime ses options épistémologiques dans un langage dialectique « poétique » :

> La socio-analyse créatrice renvoie ainsi à une épistémologie nouvelle des sciences humaines et sociales : la réintroduction de l'espace mytho-poétique et de l'homo-demens dans la compréhension et l'explication dialectique des faits et des situations concernant l'homme contemporain. Cette optique épistémologique n'est pas antirationaliste mais contre-rationaliste, c'est-à-dire qu'elle tend à substituer au rationalisme morbide et militaire de nos sociétés un rationalisme poétique jamais satisfait, toujours en contradiction et en déséquilibre, errant entre les murs d'acier de l'objectivisme positiviste et les mers orientales de la phénoménologie subjectiviste. (Barbier, 1977, p. 213).

La recherche-action institutionnelle décrite par Barbier se fonde sur la combinaison d'un langage épistémologique, de théories et de philosophies : elle emprunte à la dialectique hégélienne, au marxisme, à la théorie psychanalytique (révéler le latent, le non-dit d'une institution), à l'existentialisme et à l'école de Bourdieu et Passeron. Le vocabulaire, selon nous très « ésotérique »[19], que ce type de recherche-action utilise rend sa compréhension difficile. Si nous avons pu en identifier ici les principaux fondements, la compréhension de son opérationnalisation dans le quotidien nous paraît difficile.

19. Dans le sens qu'il est réservé à des initiés.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2.2.2 Quelques convergences épistémologiques

Notre étude des fondements épistémologiques de la recherche-action nous a amenés à conclure qu'il n'y a pas un seul cadre épistémologique pour la recherche-action. Comme nous venons de le démontrer, il existe différents langages utilisés par les chercheurs en recherche-action pour **construire** de façon plus spécifique l'objet de leur recherche, pour élaborer une problématique, compte tenu des finalités qu'ils se donnent (cf. chapitre 2).

Nous avons identifié et défini brièvement les langages du positivisme (ou cartésien), de la praxéologie, de l'approche systémique, des approches compréhensives et de la dialectique. Nous avons mentionné au passage certaines théories qui se sont développées ou sont situées dans le voisinage conceptuel plus immédiat de tel ou tel paradigme ou langage. D. Lafontaine (1981, 1982) remarque, par ailleurs, la pauvreté des cadres théoriques de certaines recherches-actions qui tomberaient dans une sorte de « dataïsme » (accumulation de données descriptives), sans lien avec une formalisation théorique déjà faite ou à faire. Ce dataïsme est relié à une conception technicienne de la recherche ; la recherche se réduirait alors à son pôle technique : une collecte et une analyse descriptive de données.

L'hétérogénéité des langages[20] et les emprunts éclectiques qui peuvent survenir entre diverses tendances ne constituent pas un phénomène particulier à la recherche-action.

En effet, plusieurs auteurs (de Bruyne et *al.*, 1974, Herman, 1983, Bachelard, 1978, 1980, Piaget, 1981, Ouellet, 1981) ont déjà constaté cette diversité de langages épistémologiques et ces emprunts fréquents d'un langage à d'autres langages en sciences humaines en général.

Au-delà de cette diversité de langages, nous avons tenté d'identifier quelques convergences épistémologiques. Nous avons regroupé ces positions, ces « caractéristiques », autour d'un modèle comportant trois éléments de base, c'est-à-dire présents dans toute activité de recherche : un chercheur (le *qui),* une méthode (le *comment)* et un objet de recherche (le *quoi)*[21]. La figure 6 représente ce modèle.

20. Un langage peut être utilisé de façon plus « pure », un autre peut apparaître comme le langage polarisateur d'une recherche tout en s'associant à d'autres langages. J.F. Chausson (1983) présente sa conception de la recherche-action comme un « braconnage intellectuel ».

21. Nous avons traité ailleurs des finalités (le *pourquoi)* possibles du chercheur.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés



FIGURE 6: Éléments d'un système de recherche

En recherche-action, la recherche et l'action sont liées de façon **intentionnelle** et **fonctionnelle**, la recherche étant au service de l'action (formation) ou vice versa ou les deux à la fois. De même, les personnes assumant une fonction de recherche (chercheur) et une fonction d'action (acteur) sont amenées dans le cadre d'une recherche-action à entrer en relation. Notons qu'une même personne peut assumer le rôle de chercheur et d'acteur (praticien) dans une recherche-action ; en effet, la recherche-action n'a pas automatiquement un caractère collectif (notion de « chercheur collectif »).

C'est à ces interactions « voulues » en recherche-action que nous relions les quelques convergences épistémologiques suivantes, convergences quant à l'objet, à la méthodologie ou au chercheur.

a) *Du point de vue de l'objet* de la recherche, celui-ci sera défini en fonction d'une expérience, d'un problème concret, plus ou moins immédiat, **vécu** soit par le chercheur lui-même, en tant qu'acteur ou praticien, soit par des acteurs, des praticiens ou des clients (selon l'appellation qu'on leur donne). La notion de **besoin** sert très souvent de point de départ à une recherche-action (Blanchet et *al.*, 1982, p. 440, Auclair, 1980, Grell et Wéry, 1981, p. 125). Ce besoin peut être individuel (professionnel) ou social, selon les recherches-actions. Quand la méthode de recherche utilisée emprunte au processus techno-systémique de résolution de problème, le besoin est alors défini comme une discordance entre le vécu et le souhaitable (Goyette et *al.*, 1984, p. 86).

Que ce soit pour des raisons d'efficacité dans l'action (changement social de type adaptatif, application réelle et efficace d'une solution énoncée ou choisie) ou pour des considérations purement épistémologiques (le réel est celui que les acteurs se construisent, c'est leur « vision du monde » que le chercheur doit tenter de mettre à jour, de reconnaître), l'objet de recherche n'est pas choisi ou défini en dehors des sujets qui vivent la situation problématique. « Ce sont d'abord les praticiens qui définissent les besoins de la recherche-action en identifiant les situations qu'ils jugent insatisfaisantes » (Goyette et *al.*, 1984, p. 42).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Plusieurs chercheurs en recherche-action, en particulier quand le rôle de chercheur et d'acteur n'est pas joué par la même personne (comme dans le cas de PERA : Goyette et *al.*, 1984), reconnaissent le rôle du sujet dans la définition de l'objet de la recherche. De cette reconnaissance découle celle de l'implication, à différents degrés et dans différentes phases, de sujets-acteurs dans la recherche. Quant au degré d'implication, la position des chercheurs varie. Cependant, une certaine unanimité semble se dégager dans la communauté des chercheurs en recherche-action (cf. *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, printemps 1981) :

> A — Unanimité *contre* une *fusion* de la recherche et de l'action, par l'identification intégrale des chercheurs et des acteurs (...).
>
> B — Unanimité pour une interaction de la recherche et de l'action dans une distanciation des rôles des chercheurs et des acteurs (Desroche, 1981, p. 52).

L'implication des sujets dans la recherche peut aller de la participation partielle, à la négociation et à la prise en charge du processus dans son ensemble par les sujets.

Opposant la notion de « groupe-sujet » et de « chercheur collectif » à celle de « groupe-objet », Barbier affirme : « L'analyseur ne fait pas l'analyse » (Barbier in Thirion, 1981, p. 179). « Le «groupe-sujet » est « capable de mener une activité de compréhension de sa praxis dans le but de la modifier et de se l'approprier davantage » (Thirion, 1981, p. 181).

Gélinas et Gagnon (1983, p. 3) postulent « l'existence d'un réel qui n'existe pas en dehors de celui des acteurs ». Ce postulat épistémologique amène les auteurs à concevoir une recherche-action qui tient compte de la subjectivité des personnes impliquées, qui reconnaît qu'il existe des visions multiples du monde chez les acteurs et qu'un changement peut émerger sans qu'une innovation et un objectif aient été préalablement établis.

A. Morin (mai 1984) fait d'« une négociation qui permet l'implication », négociation entre chercheur et acteurs, l'une des conditions de la recherche-action.

Toujours dans le sens de la reconnaissance de la place des sujets dans la définition de l'objet de recherche, Desroche affirme que :

> dans la recherche-action, les acteurs cessent d'être simplement un *objet* d'observation, d'explications ou d'interprétations; ils deviennent des *sujets* parties prenantes à la recherche, à sa conception, à

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> son déroulement, à sa rédaction, à son suivi : d'où parfois — pas toujours — l'assimilation de cette recherche-action à une recherche dite « participative » (participatory research) (Desroche, 1981, p. 9).

Pour Amegan et *al.* (1981, p. 146), « l'objet de la recherche est défini sur la base d'une négociation » entre le chercheur et les personnes directement concernées.

L'objet de la recherche, en recherche-action, est donc reconnu, situé dans son contexte spatio-temporel, hic et nunc ; il se forme à partir d'une expérience vécue comme problématique par un sujet ou un groupe-sujets[22]. Si on se réfère au modèle des trois champs du savoir (Figure 7) proposé par de Bruyne et *al.* (1974, p. 192), nous pourrions dire que l'objet de la recherche en recherche-action est intentionnellement relié au champ doxologique, celui de la « réalité de tous les jours », de l'expérience et du savoir préréflexif, de la connaissance spontanée et naïve (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 192). Ce champ n'est pas seulement le lieu du «recueil d'informations» en recherche-action ; il apparaît chez de très nombreux chercheurs comme le lieu de l'élaboration de la problématique qui, elle, oriente la cueillette des données. Il apparaît pour d'autres (Lewin, 1951, R.B. Tremblay, 1974, St-Arnaud, 1982) que le champ doxologique, celui du milieu naturel d'action, de pratique quotidienne, est le champ où sont confrontés et vérifiés les modèles et les théories scientifiques dites « provisoires ». À cette rencontre du champ théorique et du champ doxologique en recherche-action sont souvent associés les critères de pertinence, d'efficacité, de signification du savoir théorique.

Les intentions, les finalités, les valeurs, les capacités, les intérêts des sujets sont pris en compte dans la recherche-action, soit pour relativiser le discours positiviste et les résultats d'une méthodologie scientifique classique (B. Gauthier, 1984, p. 466, Goyette et *al.*, 1984, p. 39-47, 57, 103), soit pour critiquer (cf. chapitre 2) ce langage et prendre position pour un autre langage épistémologique.

22. Cette affirmation ne rejette pas l'idée que l'objet puisse en même temps être défini, structuré en fonction d'un contexte théorique (Goyette et *al.*, 1984, p. 57, R.B. Tremblay, 1974, Lamoureux et *al.*, 1984, p. 74-75). La recension des écrits est reconnue comme une étape essentielle pour de nombreux chercheurs en recherche-action. R.B. Tremblay (1974) assigne à la recherche-action la fonction de vérification d'un modèle théorique dans la pratique.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

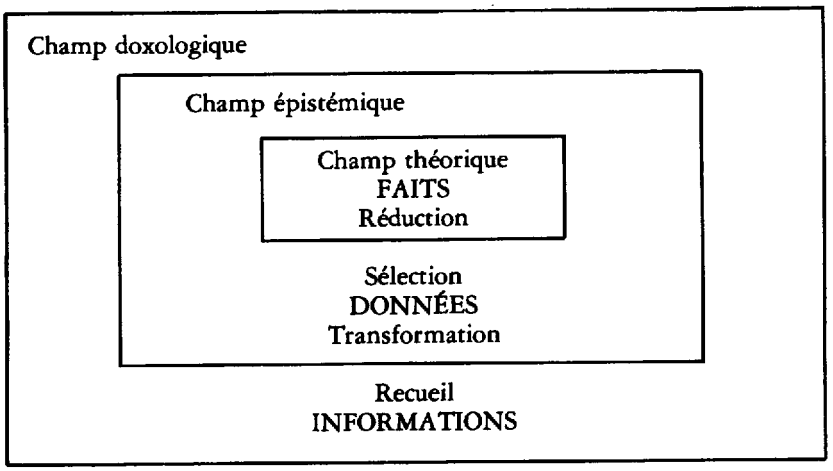


FIGURE 7 : **Les trois champs du savoir selon de Bruyne et *al.*** (1974, p. 192)

b) *Du point de vue de la méthodologie*, au sens technique du terme, le fait de tenir compte du contexte et du sujet dans la définition de l'objet de recherche n'entraîne pas que la recherche-action développe une méthodologie qui lui soit propre (Amegan et *al.*, 1981, p. 147, Blanchet et *al.*, 1982, p. 142). La recherche-action « reflète surtout une conception particulière du processus de connaissance » (Blanchet et *al.*, 1982, p. 142). Cette ouverture sur le sujet, vivant et interprétant une situation problématique concrète, ne se traduit pas dans la pratique de recherche par une méthodologie particulière, unique. Par ailleurs, certains chercheurs opteront, compte tenu d'une radicalisation de cette position épistémologique générale et de d'autres options épistémologiques spécifiques, pour une méthodologie particulière, par exemple la méthodologie des systèmes souples. Il faut se rappeler également que tous les chercheurs en recherche-action ne lui assignent pas les mêmes finalités et fonctions (cf. chapitre 2). Aux différentes finalités peuvent être reliées des méthodologies différentes.

Dans le contexte de la reconnaissance du rôle du sujet dans la formation de l'objet de la recherche, la méthodologie peut être, par ailleurs, elle-même l'objet d'une « négociation ». Nous nous centrerons sur différentes méthodologies utilisées en recherche-action au chapitre suivant.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

c) *Du point de vue du chercheur,* nous remarquons qu'il y a aussi, en recherche-action, un « retour du sujet » observateur. Cette position épistémologique n'est pas plus réservée à la recherche-action que ne l'est la reconnaissance (en sciences humaines) de l'observé en tant que sujet. Le retour du sujet dans l'observation, le *retour de l'observateur* est en soi une découverte scientifique capitale du XX^{e} siècle[23]. C'est en parlant de la science et de la recherche en général que E. Morin (1977, p. 374) affirme : « En systémique, en organisationnisme, en physis, (...) la position de l'observateur, son angle de prise de vue, son cadrage, déterminent la nature de l'observation et modifient le phénomène observé ».

L'affirmation que le chercheur est aussi un « homme à la ville » (E. Morin, 1969), une personne ayant des valeurs, des **a priori** (non testables scientifiquement) (Kuhn, 1983, Bertrand et Valois, 1982), et qui travaille dans le cadre d'une science contextuée, est de plus en plus reconnue. Cette affirmation sabre dans le positivisme comme idéal scientifique.

La recherche-action, encore là à différents degrés, participe à ce « retournement » épistémologique qui s'insurge contre la négation du sujet observateur, de ses valeurs, de ses finalités, du rôle de ses perceptions, de son histoire, de ses engagements professionnels, sociaux, politiques. De notre analyse, il ressort que la recherche-action y participe même quand elle utilise comme référence le langage positiviste puisque, dans les faits, le chercheur est soit en même temps acteur, praticien professionnel, engagé dans une action sociale, confronté à des problèmes pratiques quotidiens, soit un chercheur professionnel qui veut concilier ses valeurs, ses engagements sociaux et ses besoins personnels à son activité scientifique et au besoin de connaître. La part de subjectivité du chercheur est donc reconnue plutôt que niée, ce qui n'empêche pas la recherche d'une objectivité « redéfinie » (Gauthier et Baribeau, 1983). Cela pose des problèmes épistémologiques qui, s'ils ne semblent pas solutionnés, sont du moins reconnus par plusieurs auteurs en recherche-action (A. Lévy, 1984, p. 85). Il s'agit là de toute la problématique qui entoure la redéfinition des critères de scientificité en sciences humaines.

23. L'effet Heisenberg démontre qu'il y a une interférence essentielle de la méthode d'observation à l'objet observé (Bachelard, 1978, p. 126).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Le chercheur, en recherche-action, est donc conçu comme étant lui-même un **sujet impliqué**, soit dans une action, soit par rapport à un objet de recherche formulé à partir d'un problème vécu dans l'action : « l'implication » du chercheur dans l'objet de sa recherche est non seulement acceptée mais voulue » (Lévy, 1984, p. 84).

Rhéaume reconnaît l'engagement du chercheur par rapport à des finalités d'action et certaines valeurs sociales :

> Un des problèmes difficiles de la recherche-action est celui de l'engagement du chercheur par rapport aux objectifs d'une action où il est directement impliqué. Plus radicalement encore, la recherche-action est déjà située par rapport à des valeurs d'autonomie, de participation démocratique qui surdéterminent en quelque sorte l'objet même de la recherche, celui d'examiner les conditions d'un changement social. (Rhéaume, 1982, p. 50)

Mercier-Tremblay et Milstein (1978, p. 78) font de l'évaluation formative un type de recherche-action et reconnaissent que « la première implication de l'approche formative est la participation du chercheur à l'application du programme et, réciproquement, celle du praticien aux travaux de recherche ».

D'un point de vue épistémologique, Ley (1979, p. 5) affirme qu'en recherche-action, « la connaissance est orientée vers l'émancipation des chercheurs et des sujets ». Cette idée de l'émancipation du sujet-chercheur et du sujet-observé par la recherche-action rejoint l'affirmation de Pourtois (1981, p. 46) selon laquelle : « apparaît clairement la distinction entre la recherche opérationnelle et la recherche-action dans la mesure où se distingue la réalité d'Être en recherche de la pratique de Faire une recherche (J.C. Filloux). »

L'affirmation de la dimension existentielle (« Être en recherche ») du chercheur et de l'acteur dans la recherche-action rejoint notre constat que la recherche-action participe, dans les faits ou au niveau d'un discours explicite, au retour de l'observateur (E. Morin, 1977) dans l'observation.

R.B. Tremblay (1974, p. 52) situe également le chercheur en recherche-action dans un rapport aux valeurs[24] reconnu et accepté

24. Weber reconnaît, dans le cadre d'une recherche compréhensive ou interprétative d'événements historiques (imputation causale singulière), l'importance de prendre en compte le « rapport aux valeurs » d'un sujet humain, mais en tant qu'objet de recherche et non qu'a priori du chercheur. Le chercheur doit porter des jugements de faits, non des jugements de valeur.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

comme moteur de la recherche : « Une perspective praxéologique est toujours sous-tendue par une option axiologique ».

Quand la recherche-action est collective, c'est-à-dire quand le chercheur n'est pas en même temps l'acteur (praticien), quand un chercheur travaille avec un groupe considéré en tant que personnes, sujets, co-chercheurs, il apparaît à plusieurs auteurs que ce chercheur doit posséder des qualités « humaines » particulières : capacité d'écoute, de communication, d'empathie, d'animation, etc. Ainsi, selon Pourtois (1981, p. 54),

> il convient de trouver chez le praticien-chercheur des caractéristiques personnelles telles la FLEXIBILITÉ, l'AUTONOMIE, l'INTERROGATION, l'ADAPTABILITÉ, la TOLÉRANCE à la FRUSTRATION et à l'AMBIGUÏTÉ, et comme l'indique aussi G.E. Webb (1976, p. 126) le LEADERSHIP.

Pour A. Morin (avril 1984, p. 52-53), le chercheur en recherche-action doit avoir la capacité de refuser de souscrire à l'agressivité des acteurs et d'accepter l'expérience des acteurs ou praticiens n'étant pas considérés en tant que clients, mais plutôt comme des coopérateurs, des actionnaires. Le chercheur doit aussi avoir « une capacité de vivre l'incertitude et de reconnaître le caractère unique de chaque situation ».

Si certains auteurs insistent sur le fait qu'en recherche-action le chercheur veut s'impliquer dans une action, une intervention, compte tenu de ses valeurs, de ses besoins, et que, pour ce faire, certaines qualités humaines personnelles sont nécessaires, Barbier considère l'implication du chercheur dans sa pratique de recherche comme donnée de départ. Autrement dit, en sciences humaines, le chercheur est déjà impliqué au départ, engagé dans une pratique scientifique. Pour Barbier (1977, p. 76), l'implication du chercheur n'est pas un objectif ; elle est une donnée à mettre à jour. La recherche-action institutionnelle veut « révéler », entre autres, cette implication du chercheur, sujet psychologique, historique et social :

> L'implication dans le champ des sciences humaines, peut être définie alors comme un engagement personnel et collectif du chercheur dans et par sa praxis scientifique, en fonction de son histoire familiale et libidinale, de ses positions passées et actuelles dans les rapports de production et de classes, et de son projet sociopolitique en acte, de telle sorte que l'investissement qui en est nécessairement la résultante est partie intégrante et dynamique de toute activité de connaissance.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

La recherche-action institutionnelle (Barbier, 1977, p. 65-73) prend en compte le concept d'implication pour faire de l'implication du chercheur un objet d'analyse pouvant être approché à trois niveaux :

1) *Le niveau psycho-affectif*

 « L'objet d'investigation interroge toujours les fondements de la personnalité profonde dans la recherche-action ».

2) *Le niveau historico-existentiel*

 « L'existence, la praxis et le projet du chercheur partent de l'Histoire passent par l'Histoire et retournent à l'Histoire dans son vaste mouvement de totalisation dialectique ».

3) *Le niveau structuro-professionnel*

 Il faut « rechercher les éléments qui ont du sens par rapport au travail social du chercheur et à son enracinement socio-économique dans la société contemporaine ».

En conclusion de notre analyse des quelques convergences épistémologiques en recherche-action, nous pourrions résumer ainsi : la recherche-action participe à différents degrés au développement d'un paradigme scientifique de la complexité. Celui-ci reconnaît que :

- le sujet chercheur a un rôle actif dans le processus de connaissances et dans la construction de ses objets de recherche ; le sujet existentiel est reconnu tant du côté de l'objet observé que du côté de l'observateur. L'ouverture à la subjectivité en science débouche sur une conception complexe de la « réalité objective » ;
- le chercheur et son objet sont « contextués » : milieu réel, contexte de l'action, des acteurs, des finalités, valeurs, besoins de la société, du temps, de l'espace, etc. Du côté de l'objet, sa description, sa compréhension, son explication, sa transformation sont conçues comme complexes ;
- la méthode de recherche est un moyen au service du chercheur et des autres personnes directement impliquées par la recherche ; il n'y a pas de méthode unique, absolue, en sciences humaines, comme le soutient le langage positiviste.

La figure 8 modélise ces quelques convergences épistémologiques pour la recherche-action ; étant donné la diversité des finalités et des fondements, ces convergences ne se révèlent qu'à un niveau conceptuel très général.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

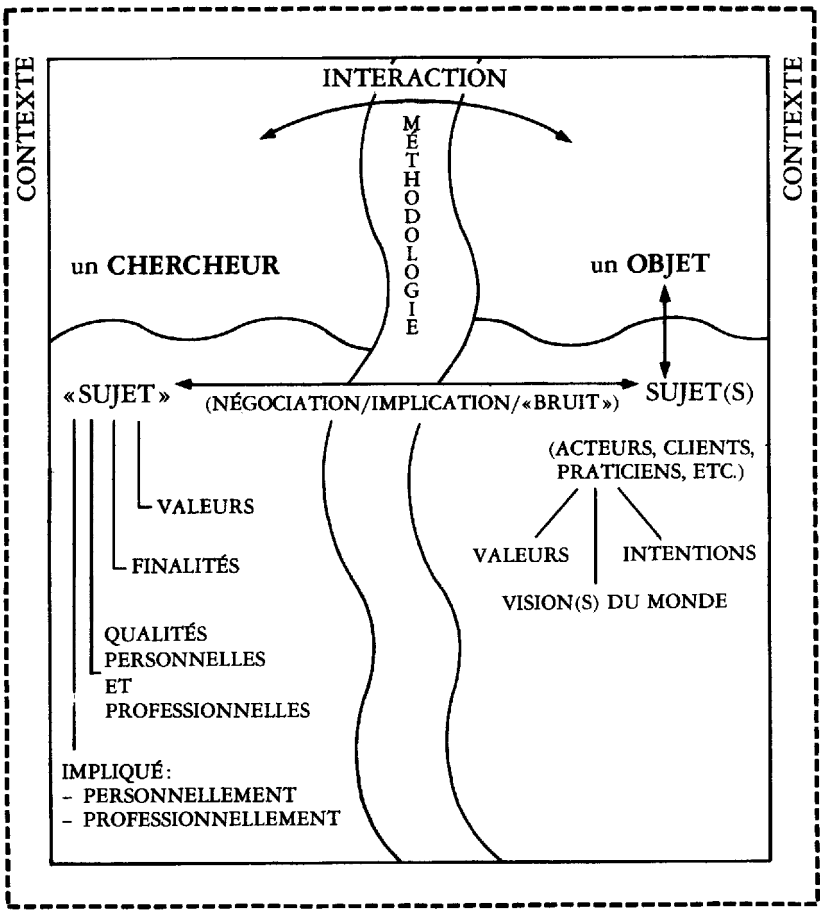


FIGURE 8: Représentation de quelques convergences épistémologiques en recherche-action

Quand on compare les données qui se dégagent d'une analyse d'écrits sur la recherche-action à certains textes de portée épistémologique plus large, c'est-à-dire concernant la science en général ou les sciences humaines en particulier (E. Morin, 1977, 1980, Prigogine et Stengers, 1979, Piaget, 1981, Bachelard, 1978, Ferguson, 1981),

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

il apparaît possible d'interpréter l'émergence et le développement de la recherche-action comme un « révélateur » et un des agents d'une transformation paradigmatique allant dans le sens d'un paradigme de la **complexité** (Bataille, 1983). Selon E. Morin (1980), le paradigme de la complexité est en formation ; reconnaître la complexité des objets de connaissance, du processus même de la connaissance ainsi que le rôle actif du sujet humain existentiel dans la connaissance scientifique est le premier pas vers une méthode de la complexité ; cette méthode qui resterait à construire serait elle-même complexe mais capable d'intégrer la simplification. En ce sens, le paradigme précéderait la méthode[25].

25. Le terme méthode est employé ici au sens large d'un processus systématique de formation de connaissances.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

CHAPITRE 4

L'INSTRUMENTATION

1. Méthode de recherche et instrumentation

Après avoir reconnu au cours de notre recension d'écrits qu'il existe une diversité de finalités et fonctions possibles pour la recherche-action de même qu'une pluralité de langages épistémologiques pouvant lui servir de cadres de référence, il faut bien maintenant reconnaître que les écrits analysés ne nous amènent pas non plus à conclure à une unité méthodologique et *instrumentale* de la recherche-action. La diversité des méthodes, instruments, techniques de recherche scientifique est, par ailleurs, un fait déjà reconnu en sciences humaines (Herman, 1983).

Nous entendons par le terme instrumentation l'ensemble des moyens (le comment) que se donne un chercheur (individu ou groupe) pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire les finalités et fonctions qu'il assigne à la recherche-action. Nous avons choisi d'analyser ici l'instrumentation en autant qu'elle est reliée à l'aspect recherche[1] ; nous la considérons en tant qu'**appareil** permettant d'avoir une « prise sur le réel » (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 193), dans le cadre d'une investigation ayant une portée heuristique. Précisons davantage le sens du terme instrumentation.

1. Nous n'analyserons pas ici les différentes stratégies qui relèvent purement de l'action, comme par exemple la mobilisation de groupes de luttes.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Selon Piaget (1981, p. 42),

> la phase scientifique de la recherche débute lorsque, dissociant le vérifiable de ce qui n'est que réflexif ou intuitif, le chercheur élabore des méthodes spéciales, adaptées à son problème, qui soient simultanément des méthodes d'approche et de vérification.

Pour de Bruyne et *al.* (1974, p. 36), la recherche en tant que pratique scientifique passe par un pôle technique (interagissant avec les pôles épistémologique, théorique et morphologique) dans lequel « les chercheurs optent pour un type particulier de rencontre avec les faits empiriques ». Le pôle technique a dans son voisinage des modes d'investigation particuliers (études de cas, études comparatives, expérimentations, simulation) et procède dans la rencontre des faits empiriques à partir d'une variété de techniques de recueil des données.

Selon Bachelard (1980, p. 218), l'instrumentation que construit le chercheur pour entrer en relation avec l'objet qu'il se donne à connaître est une des caractéristiques de la méthode scientifique : « La connaissance devient objective dans la proportion où elle devient instrumentale ».

Pour Weber, qui se situe dans le cadre d'une approche interprétative, il s'agit de transformer des informations prises à l'état brut en concepts organisés, cela par une série d'opérations de l'esprit (analogies, approximations, hypothèses et corrections successives). L'interprétation, disait-il, n'est possible qu'à la condition de briser l'indifférenciation du vécu (1965, p. 57). Weber utilisait l'idéal-type comme instrument conceptuel de recherche. Selon Weber, qui s'opposait à l'argumentation soutenue par Dilthey quant au clivage méthodologique entre les sciences de la Nature et les sciences de l'Esprit, il n'y a :

> pas de différence de principe entre les méthodes des sciences historiques ou psychologiques et celles des sciences de la nature, car dans les deux cas, il est indispensable de transformer conceptuellement les données pour rendre la réalité intelligible (...). (Weber, 1968, p. 57).

L'instrumentation est donc l'appareillage matériel et conceptuel qui permet de passer du niveau des informations non significatives sur le plan épistémique à des données significatives, pertinentes par rapport à une problématique de recherche (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 192). Comment les données sont-elles recueillies, transformées, interprétées en recherche-action ? Que nous révèlent les écrits des chercheurs sur l'aspect instrumental de la recherche-action ?

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

2. Les différents niveaux de description du pôle technique

Il est possible de regrouper les différentes affirmations ou prises de positions quant aux méthodes de la recherche-action selon différents niveaux de description du pôle technique. Nous avons pu distinguer au moins deux niveaux de description :

1) Le niveau général d'une approche méthodologique que certains caractériseront par :

 a) son **langage**, son **paradigme.** Ainsi des auteurs situeront la recherche-action par rapport à l'approche analytique ou cartésienne, à l'approche systémique, à l'approche compréhensive ou phénoménologique ;

 b) le **type de données** recueillies. Des auteurs situeront la recherche-action par rapport aux méthodes dites qualitatives ou quantitatives ;

2) le niveau plus spécifique :

 a) des **modes d'investigatio**n, par exemple : l'étude de cas, l'étude multicas ou l'analyse comparative, l'expérimentation en laboratoire, l'expérimentation sur le terrain, la simulation[2]. Le tableau 9 représente ces modes d'investigation

TABLEAU 9

Modes d'investigation en sciences sociales, selon de Bruyne et *al.*, (1974, p. 210)

Étude de cas	Comparaison (échantillon)	Expérimentation (terrain/ laboratoire)	Simulation (modèle)
réel ouvert incontrôlé			artificiel fermé contrôlé

2. de Bruyne et *al.* (1974, p. 209) présentent ces quatre principaux modes d'investigation en sciences sociales, modes pouvant du reste se combiner selon l'objet de la recherche.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

s'inscrivant le long d'un continuum en fonction de l'ensemble des données qu'ils rassemblent. « Leur champ est plus ou moins « construit » (réel-artificiel), plus ou moins « limité » (ouvert-fermé), plus ou moins « manipulable » (incontrôlé-contrôlé) » (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 210).

b) et des **techniques de recueil des données.** Les modes d'investigation « constituent les moyens d'approche du « réel », fixent le cadre instrumental de la saisie des données et doivent par conséquent s'accorder avec les techniques de leur recueil » (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 207).

En sciences sociales, de Bruyne et *al.* (1974, p. 202-205) identifient au moins trois modes principaux de recueil des données :

1) *l'enquête* : interview oral ou questionnaire écrit ;

2) *l'observation* : directe et systématique ou participante;

3) *l'analyse documentaire.*

En recherche-action, des auteurs pourront privilégier ou non tel mode d'investigation ou tel mode de recueil de données. Langage ou paradigme, mode d'investigation, technique de collecte de données, type de données recueillies sont interreliés dans une méthode particulière de recherche pour former un ensemble cohérent. Ainsi, il est possible d'associer au paradigme cartésien (ou langage positiviste), la méthode expérimentale (en tant que mode d'investigation), l'observation directe et systématique ou enquête à questions fermées (en tant que techniques de collecte des données) et des données quantitatives (type de données recueillies). Le positivisme (langage) est associé à la méthode expérimentale (moyen) et au nomothétisme (finalité: recherche de lois générales). Il est aussi possible de relier l'approche compréhensive à l'étude de cas ou multicas, à l'observation participante et aux données qualitatives.

Mais si certains langages privilégient certaines instrumentations et certains types de données, il nous apparaît dangereux de vouloir associer de façon automatique, directe et exclusive un langage à un mode d'investigation et celui-ci à une technique de recueil de données et à un type de données. L'approche systémique peut servir d'exemple au bien-fondé de cette mise en garde; en effet, l'approche systémique peut se donner comme moyen d'investigation l'expérimentation (Ouellet, 1981), l'étude de cas (Angers et Bouchard, 1978) ou la simulation (Le Moigne, 1977). L'approche systémique ne

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

s'oppose pas non plus au nomothétisme (explication par la loi générale) bien qu'elle privilégie la description par modélisation (Le Moigne, 1977). Voici un deuxième exemple : les trois modes d'investigation que sont l'enquête, l'observation directe et l'analyse documentaire peuvent recueillir et traiter des données tant quantitatives que qualitatives.

Les considérations générales que nous venons de faire sur les différents niveaux possibles de description d'une méthode permettent, selon nous, de mieux saisir à partir de quel point de vue un auteur caractérise sa méthode de recherche en recherche-action.

Nous présenterons maintenant différentes positions d'auteurs ou de chercheurs face à l'instrumentation de la recherche en recherche-action.

3. Diversité des positions face à l'instrumentation en recherche-action

La question de départ se formule ainsi : la recherche-action utilise-t-elle une méthodologie qui lui soit propre ? Voici des réponses apportées par différents auteurs et qui, bien que situées à différents niveaux de description, nous amènent à conclure à la diversité des options méthodologiques. Ces options vont de l'utilisation d'une adaptation des méthodes dites traditionnelles (expérimentation permettant un contrôle des variables par le chercheur, analyse statistique de données quantitatives sur les variables mises en relation par une hypothèse à vérifier) à l'utilisation de méthodes dites non expérimentales (mode d'investigation) ou qualitatives (types de données).

Lorsqu'il s'agit de préciser le paradigme dominant de la recherche-action et ses modes privilégiés d'investigation, Amegan et *al.* (1981, p. 147-148) affirment :

> Bien que la recherche-action n'ait pas une méthodologie qui lui soit propre, de par la nature des problèmes qu'elle aborde généralement et les buts qu'elle poursuit, une approche de conception systémique lui convient davantage que tout autre. (...)
>
> La recherche-action n'exclut pas pour autant l'utilisation des autres méthodes de recherche, dont la méthode scientifique classique avec contrôle de variables à un moment ou l'autre du processus de recherche comme, par exemple, pour définir ou analyser la situation problématique, évaluer la

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

pertinence des solutions proposées ou expérimentées.

G. Collin (1981, p. 234) refuse de caractériser la recherche-action par une opposition méthodologique entre celle-ci et la recherche fondamentale :

> Une autre affirmation très souvent rencontrée concerne le mode d'investigation de la recherche-action que l'on se plaît à décrire comme étant fondamentalement différent de celui de la recherche fondamentale ! C'est à y regarder de près ! La recherche fondamentale procède selon la méthode cartésienne ou analytique, et où la séparation des variables est poussée à l'extrême. À l'opposé, le cadre de la recherche-action se complaît à la méthode systémique. Les paramètres ne sont pas tous facilement quantifiables, parfois même sont-ils difficilement identifiables. En fait, il faudrait admettre qu'entre ces deux situations extrêmes, il existe de nombreuses variantes (...) Il existe donc un spectre continu de modes d'investigations entre les deux modèles cités plus haut. Il faut aussi ajouter que même les chercheurs classiques ont de plus en plus recours aux modèles systémiques.

Shelton et Larocque (1981, p. 21) constatent que l'approche systémique est bien adaptée à l'étude des phénomènes éducatifs.

> La recherche-action peut requérir une *approche systémique* ou à tout le moins une approche qui intègre les disciplines.
>
> La systémique apparaît, avec ses limites, particulièrement adaptée à l'étude des phénomènes éducatifs. (Il ne s'agit pas de cybernétique puisque cette approche isole une partie du système général).

Des chercheurs acceptent ou optent pour des méthodes dites traditionnelles mais assouplies ou « relativisées » par les finalités d'action ou par certaines positions épistémologiques :

> La recherche-action emprunte les méthodes de recherche de la recherche formelle : cette approche utilise donc une démarche scientifique, avec certaines particularités qui se précisent à l'usage (…) Bien qu'empruntant les mêmes méthodes, la recherche-action et la recherche formelle diffèrent par plusieurs points. La recherche-action doit être plus flexible car elle ne peut contrôler certaines variables en jeu dans la situation globale : le chercheur doit tenir compte du milieu réel dans lequel il travaille. (Goyette et *al.*, 1983, p. 23-24).
>
> Les méthodes dites traditionnelles ne sont pas refusées, mais sont investies d'une nouvelle signification par l'insertion du chercheur dans le champ de recherche, par une large discussion des questions épistémologiques, des problèmes de la recherche, des méthodes et des processus de mise en œuvre. (Fragnière et Ley, 1981, p. 77).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Confirmant la position de Fragnière et Ley, B. Gauthier (1984, p. 458) constate que :

> La position la plus fréquente chez les auteurs favorise une définition de la recherche-action qui la décrit comme conventionnelle dans ses techniques, mais évolutive quant à ses buts ; elle emploierait des méthodes de recherche déjà utilisées, mais le ferait dans la poursuite de nouvelles finalités.

Au niveau plus spécifique des modes d'investigation en recherche-action, l'expérimentation apparaît à certains auteurs (Chein, Cook et. Harding, de Bruyne et *al.)* comme un mode possible ou privilégié; ceux-ci assignent à la recherche-action ou à l'une de ses phases une fonction de contrôle d'une hypothèse mettant en relation une variable indépendante (traitement) et une variable dépendante (effets). Il ne sera pas alors question d'une expérimentation au sens strict de l'expérimentation en laboratoire, mais d'une expérimentation sur le terrain, en milieu naturel.

De Bruyne et *al.* (1974, p. 229), dans leur analyse du pôle technique de la recherche en sciences sociales, voient dans la recherche-action[3] une forme particulière d'expérimentation sur le terrain :

> Sous une forme encore plus éloignée de l'expérimentation classique, un courant de recherche axé sur la dynamique du changement porte à la fois sur sa production concrète et sur l'étude de son processus ou de ses effets.

Le tableau 10 reproduit un tableau comparatif dans lequel de Bruyne et *al.* (1984, p. 226) situent le mode d'investigation de la recherche-action en tant que forme d'expérimentation sur le terrain. Selon ces auteurs, l'expérimentation sur le terrain diffère radicalement de l'expérimentation en laboratoire du fait que l'environnement de l'expérience n'est plus simulé mais « naturel » ; « elle transforme également les rôles du chercheur et des sujets participant à l'expérience ainsi que leurs relations mutuelles ».

> Sous leurs diverses formes, les expériences menées sur des situations réelles recourent à des méthodes qui sacrifient la plupart des contrôles exercés en laboratoire. Leur analyse ne porte plus en effet sur des groupes choisis au hasard

3. De Bruyne et *al.* semblent ne considérer ici que la recherche-action dite « psychosociologique », mise sur pied par Lewin et ses successeurs (Lippitt, Chein, Cook et Harding, les T-Groups).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

et n'est plus validée par un groupe de contrôle au sens strict. (de Bruyne et *al.*, 1974, p. 226).

TABLEAU 10
Expérimentation sur le terrain selon de Bruyne et *al.* (1974)

	Quasi-expérimentation	Expérimentation «opérationnelle»	Recherche-action
Position du chercheur	Observateur/ passif	Opérateur/ engagé	Catalyseur/ impliqué
Rôle du chercheur	Analyse	Consultation	Collaboration
But de la recherche	Explication du changement	Causation et évaluation du changement	Connaissance et pratique de la dynamique
Formulation de la problématique	Hypothèses explicites	Hypothèses explicites	Questions conjecturales
Variable(s) expérimentale(s)	Peu nombreuses, sélectionnées et non provoquées	Peu nombreuses, sélectionnées et provoquées	Nombreuses, non sélectionnées et provoquées
Traitement	Non réactif	Réactif	Réactif

Chein et *al.* (1948) distinguent quatre types de recherche-action possibles en fonction des buts, ceux-ci pouvant d'ailleurs être combinés : la recherche-action diagnostique, participante, empirique et expérimentale. La recherche-action expérimentale, comme son nom l'indique, utilise l'expérimentation comme mode d'investigation.

Pour R.B. Tremblay (1974, p. 22), qui adhère au modèle professionnel du chercheur, le contrôle des variables est d'ordre praxéologique.

> Cette forme de recherche originale (la recherche-action) conduite dans le milieu réel suppose comme méthode une observation systématique de ce milieu plutôt qu'une expérimentation en laboratoire de variables artificiellement construites ou isolées. Le contrôle n'est pas prédictif au sens traditionnel du terme, mais praxéologique.

Le modèle professionnel du chercheur procède par une observation en milieu naturel, la formulation d'hypothèses et le retour à l'observation contrôlée en milieu naturel. Ce modèle est « susceptible de réintroduire l'expérimentation dans la réalité, assurant ainsi les

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

possibilités de généralisation d'une loi» (Moscovici, 1970 in R.B. Tremblay, 1974, p. 55).

Selon Dubost, qui renvoie aux exemples des recherches menées par A. Touraine en sociologie et J. Favret-Saada en ethnologie, la recherche-action présente un éventail d'options entre deux pôles méthodologiques.

La recherche-action peut :

> constituer un espace transitionnel de recherche permettant une mise en relation, une voie de passage entre approches encore éloignées ou antagonistes : investigations descriptives, études empiriques, travail socioclinique, recherches historiques d'un côté et approches théorico-expérimentales de laboratoire ou de terrain des disciplines nomothétiques de l'autre.
>
> À un pôle, en effet, la R-A comme stratégie de recherche coïncide avec une expérimentation sur le terrain qui accepte et assume les changements produits par une action entièrement structurée par le chercheur (...) ; mais, à l'autre pôle, elle se recoupe avec (ou perfectionne) l'observation-participante[4] d'événements « naturels » lorsque ceux-ci sont interrogés à partir d'une problématique théorique suffisamment structurée et que les règles conduisant le travail d'observation sont suffisamment clarifiées (...) ou encore lorsque les exigences heuristique et clinique privilégient l'implication du chercheur et son analyse (J. Favret-Saada). (Dubost, 1984, p. 17).

C'est au deuxième pôle identifié par Dubost que nous associons les positions méthodologiques de Shelton et Larocque (1981, p. 8) :

> La recherche-action ne cherche pas à contrôler les variables d'ailleurs, le contrôle de la situation est impossible; la direction de la recherche est imprévisible parce que le milieu impliqué participe activement à toutes les étapes de la recherche et en influence le déroulement.

Les écrits de Gauthier et Baribeau (juin 1981, p. 4) se situent également dans cette même option méthodologique :

> Il est pourtant clair que les plans expérimentaux (ou quasi-expérimentaux) fournissent un cadre de travail qui vise uniquement à déterminer les effets d'un traitement bien identifié. Quand une recherche-action vise à comprendre des processus ou des conditions antécédentes qui sont perçus par un groupe comme des problèmes à

4. Notons que Dubost passe ici du niveau du mode d'investigation (expérimentation) à celui de la technique de recueil des données (observation participante).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> résoudre, et ceci sans que l'universitaire impliqué ne puisse ou ne veuille manipuler ces conditions, il n'est plus approprié d'employer le cadre de recherche expérimentale ou tout autre accommodement à ce modèle de recherche particulier.
>
> Nous avons dû emprunter à des méthodes déjà employées en anthropologie culturelle et en recherche évaluative pour développer un plan de recherche approprié, même si ces approches n'ont pas, à première vue, le degré de netteté et de sophistication du plan expérimental.

Dans le cas où la recherche-action vise à diagnostiquer (Chein et *al.*, 1948), à évaluer (Mercier et *al.*, 1978), à décrire, souvent par modélisation (Boucher et *al.*, p. 16), ou à comprendre une situation particulière concrète tenant compte de la vision qu'en ont les acteurs, l'expérimentation ne convient pas aux chercheurs. Le mode d'investigation choisi sera alors l'étude de cas ou l'analyse comparative (multicas). Notons que l'étude de cas ne s'oppose pas à l'imputation causale (Weber, 1965) et que l'analyse comparative peut déboucher sur une théorisation (notion de « grounded theory », Glaser et Strauss, 1967).

Certains chercheurs expriment leur option méthodologique en recherche-action par le type de données que leur mode d'investigation ou technique de recueil de données doit privilégier. En optant pour ce qu'ils nomment les méthodes qualitatives, ils s'inscrivent indirectement contre le modèle dit traditionnel ou expérimental :

> La recherche-action pour moi se situe dans une perspective de recherche qualitative et, pour le moment, le questionnement de son caractère scientifique ne m'apparaît pas opportun parce qu'il risque comme le soutiennent certains chercheurs belges de faire avorter les recherches-actions sérieuses. (A. Morin, août 1982, p. 26).

« L'espace de la recherche-action semble donc bien se situer plutôt du côté des méthodes qualitatives que du côté des méthodes quantitatives » (Grell et Wéry, 1981, p. 123).

Pour Bogdan et Biklen (1982, p. 193), la recherche-action est une forme de recherche qualitative appliquée (par rapport à la recherche qualitative fondamentale) ; selon ces auteurs, la recherche appliquée étant orientée vers un changement dans une situation humaine, l'approche qualitative permet de tenir compte des caractéristiques entourant le changement : complexité, contexte, processus et personnes impliquées.

Au niveau plus spécifique des techniques de collecte des données, certains chercheurs analysent les positions méthodologiques

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

en recherche-action en se référant à la technique de l'enquête. Grell et Wéry (1981, p. 126), qui conçoivent la recherche-action en tant que recherche collective et négociée (entre le chercheur et le groupe-sujets), rejettent l'enquête informative, associée au positivisme et au contrôle de la situation par un chercheur en position d'extériorité. Aux visées de transformation radicale des structures sociales et politiques assignées par certains chercheurs à la recherche-action, ils associent l'enquête conscientisante, l'analyse institutionnelle et l'intervention sociologique. À la recherche-action « reproductive » ou « normalisatrice », qui prône une action sociale adaptatrice, ils associent l'enquête participative. Le tableau 11 représente la situation de la recherche-action par rapport à différentes perspectives méthodologiques.

Trois types de démarches de recherche sont présentés (tableau 11). Le type I correspond à l'enquête informative, démarche dominante et traditionnelle en sociologie, alors que les types II et III correspondraient à deux perspectives de recherche-action. Le type II est celui de l'enquête participative et le type III, celui de l'enquête conscientisante (changement des mentalités et des structures sociales), de l'analyse institutionnelle et de l'intervention sociologique (Touraine, 1978).

Lamoureux et *al.*, empruntant leur classification à Humbert et Merlo (1978), reconnaissent également ces trois types d'enquête : informative, participative et conscientisante. Contrairement à Grell et Wéry, ils considèrent l'enquête informative ou classique comme une possibilité méthodologique en recherche-action (1984, p. 87).

Ces chercheurs situent leur approche méthodologique en recherche-action : « Pour notre part, et dans le contexte de l'intervention communautaire, nous privilégions l'enquête conscientisante » (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 87).

L'enquête participative, qui est conçue comme un travail d'équipe entre enquêteurs et enquêtés, de l'élaboration des questionnaires aux conclusions, peut aussi être associée à ce que des chercheurs en recherche-action utilisent et nomment l'enquête feed-back (Merder-Tremblay et Milstein, 1978, Filion et Landry, 1983, Landry, Doyon et Boulanger, 1984, AFEAS, septembre 1982, octobre 1984). L'enquête, mise sur pied en collaboration avec des personnes-clés de la population impliquée, met l'accent sur le retour (feed-back) des données recueillies à l'ensemble des sujets impliqués par la recherche ; le but est alors d'amorcer des prises de conscience, des pistes de solutions au

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLEAU 11
Recherche-action et perspectives méthodologiques selon Grell et Wéry (1981, p. 126)

Types de démarche	Positionnement du chercheur	Objet de la recherche	Visées de la recherche	Perspectives méthodologiques
Type I	chercheur travaille seul.	population.	recueil d'informations.	- chercheur élabore l'ensemble et le maîtrise; - il observe de l'extérieur, évitant de modifier la situation.
Type II	chercheur travaille avec des individus dans la population.	instances de participation	- atteindre un résultat relativement bien précisé à l'avance; - participation d'une partie de la population à la réalisation d'un projet précis.	- chercheur élabore l'ensemble et renvoie les résultats à certains éléments de la population (les décideurs); - chercheur manipule la situation de l'extérieur.
Type III	chercheur travaille avec des groupes militants, des animateurs, une population déterminée.	les rapports sociaux, c'est-à-dire: les conflits à travers la perception qu'en ont les groupes sociaux.	faire naître une dynamique d'apprentissage (analyse critique, processus de conscientisation, action collective, etc.).	- explorer avec les personnes et les groupes concernés la mise en pratique de valeurs nouvelles tournées vers l'émancipation sociale; - les groupes concernés maîtrisent les différentes étapes de la recherche et sont les «utilisateurs» des résultats.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél.: (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré: *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

problème diagnostiqué (aspect action) et de recueillir des données qualitatives qui nuancent, modifient, confirment les interprétations des données quantitatives obtenues lors de l'enquête par questionnaire (aspect recherche).

Après avoir montré la diversité des positions des chercheurs et des auteurs quant au choix des méthodes de recherche-action, nous allons maintenant aborder l'aspect instrumental du point de vue de certaines qualités ou caractéristiques communes.

4. Quelques caractéristiques de l'instrumentation en recherche-action

A.M. Thirion (1981, p. 116) souligne que, pour certains, « définir la spécificité de la recherche-action consiste le plus souvent à délimiter les frontières avec la « recherche scientifique rigoureuse », jugée comme la seule capable de généralisation et de théorisation ».

À la lumière de notre recension d'écrits, il ne nous apparaît pas pertinent d'aborder la question d'une spécificité instrumentale de la recherche-action par la négative. C'est pourtant ce qui risque ou semble se produire quand le modèle de la « recherche scientifique rigoureuse » est réservé strictement au modèle d'une recherche expérimentale en laboratoire, avec devis totalement prédéterminé, contrôle de toutes les variables, recueil de données quantitatives et analyse statistique.

La tendance identifiée par Thirion ne nous semble pas pertinente à une définition de la spécificité de la recherche-action pour au moins deux raisons.

Premièrement, l'utilisation de méthodes dites compréhensives ou qualitatives (niveau du type de données) associées souvent à la technique de l'observation participante, de même que le recours à des méthodes systémiques (qui cherchent à tenir compte d'une variété de variables plutôt que des deux seules variables indépendante et dépendante) ne sont pas réservés au seul domaine de la recherche-action. La lecture d'ouvrages généraux sur les méthodes de recherche en sciences humaines confirme qu'il existe plusieurs alternatives méthodologiques au modèle traditionnel de la « recherche scientifique rigoureuse ». Qu'on pense par exemple à des ouvrages comme ceux de Glaser et Strauss (1967), de Bogdan et Biklen (1982) sur la recherche qualitative en éducation, de Ouellet (1981) et de Le Moigne (1977) sur

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

l'approche systémique; qu'on se réfère aux livres d'Edgar Morin (1977, 1980) sur une redéfinition du discours de la méthode et de la méthode elle-même, tant en sciences humaines qu'en sciences de la nature; tous ces ouvrages démontrent l'existence d'un pluralisme méthodologique dans l'élaboration de la science. Le savoir scientifique peut se construire sur d'autres modes que le mode expérimental. Et la recherche-action n'est pas la seule à explorer d'autres modes de recherche. Elle ne peut donc pas être définie par l'originalité d'une position d'opposition à la recherche expérimentale.

Deuxièmement, la recherche scientifique expérimentale n'est pas la seule capable de générer la formulation de théories. À titre d'exemple, citons Glaser et Strauss (1967) qui montrent comment des stratégies de recherche qualitatives peuvent être à la source de « grounded theories », quand celles-ci sont utilisées dans le cadre d'une analyse comparative (étude multicas comme mode d'investigation).

Si, comme nous l'avons remarqué (cf. figure 8), l'objet de recherche en recherche-action est situé dans son contexte naturel et défini en fonction des personnes impliquées par cette recherche, il faut bien admettre que, quelle que soit la méthode utilisée, qu'elle soit de mode expérimental ou non, l'instrumentation en recherche-action ne peut que se situer dans une distanciation plus ou moins grande, selon le cas, par rapport au modèle expérimental pur. Nous avons reconnu qu'il existe des recherches qui ne se réclament pas de la recherche-action et s'éloignent plus ou moins de ce modèle pour différentes raisons. Ce qui nous apparaît caractéristique dans les différents discours des chercheurs et auteurs sur la recherche-action, c'est que cette distanciation par rapport au contrôle expérimental maximum est reconnue et acceptée.

Nous dirions, en termes plus positifs, que l'ensemble des méthodes utilisées en recherche-action se caractérise par une souplesse méthodologique consentie par le chercheur, souplesse ou «marge de non-contrôle» qui varie selon les a priori (cf. chapitre 3) et les finalités (cf. chapitre 2) du chercheur. Nous préférons utiliser ici le terme souplesse plutôt que celui d'assouplissement qui est plus limitatif. En effet, parler «d'assouplissement méthodologique » ne convient que si on accepte de situer la recherche-action par rapport au modèle expérimental traditionnel et, selon Zuniga (1981, p. 36), que si on accepte l'option politique officielle qui y serait rattachée :

> On peut (...) affirmer que **la recherche-action fait le jeu d'une structure sociopolitique de domination quand elle se présente**

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> **comme une revendication d'assouplissement méthodologique :** elle en fait le jeu parce qu'elle laisse échapper une définition adéquate de l'enjeu et de sa propre raison d'être (...) son rôle **d'analyseur des luttes pour le contrôle du savoir** (...).

La souplesse méthodologique que nous posons comme caractéristique de la recherche-action peut se manifester à différents niveaux et à différents degrés à l'intérieur d'un niveau.

Au niveau du mode d'investigation, nous pourrions, sur un continuum, situer l'expérimentation sur le terrain à l'un des pôles et l'étude de cas à l'autre pôle (tableau 12).

La souplesse méthodologique est également observée au niveau de l'utilisation des techniques de recueil des donnés. Ainsi l'enquête informative devient soit une enquête feed-back (Landry et *al.*, 1984, Rhéaume, 1982, p. 50), une enquête participative ou une enquête conscientisante (Grell et Wéry, 1981, Lamoureux et *al.*, 1984) ; l'observation participante est utilisée par plusieurs chercheurs (Angers et Bouchard, 1988, A. Morin, 1979, Bouchard et *al.*, 1984).

Quand un chercheur professionnel fait une recherche-action avec un groupe de personnes (« acteurs », « clients », « praticiens »), le **choix** de la méthode ou des techniques et des instrumentations peut être prédéterminé par le chercheur, tout en assurant une souplesse

TABLEAU 12

Modes d'investigation en recherche-action

Étude de cas[5]	Comparaison (multicas)	Expérimentation sur le terrain[6]
réel ouvert incontrôlé		artificiel fermé contrôlé

5. Nous retrouvons à ce pôle les études dites diagnostiques (Chein et *al.*, 1984), cliniques (Barkir, 1977), herméneutiques (Ley, 1979), d'inspiration anthropologique (A. Morin, 1979).

6. À ce pôle, il peut s'agir de contrôler une hypothèse d'action, comme c'est le cas dans la recherche-action dite du « planned change » (Thirion, 1981) ou dans l'application d'un processus de résolution de problèmes (Goyette et *al.*, 1984), ou de contrôler une hypothèse théorique (St-Arnaud, 1982).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

méthodologique à un autre niveau (les techniques elles-mêmes, le mode d'investigation ou la définition de l'objet-problème de recherche) ; ce choix peut être aussi semi-déterminé :

> Les chercheurs n'ont pas à offrir une méthode complète et uniforme d'évaluation, mais davantage un modèle, une expérience et une banque d'outils où puiser pour répondre aux besoins et aux caractéristiques parfois identiques, parfois particulières des programmes (d'intervention). (Mercier et Milstein, 1978, p. 90).

Le chercheur se présente alors comme un spécialiste consultant. Certains chercheurs insistent sur une négociation, une participation des acteurs au choix ou à l'élaboration des instrumentations (A. Morin, mai 1984, p. 8). Dans le cadre d'une remise en question de la division sociale du savoir et du pouvoir (Zuniga, 1981), le chercheur se refuse le statut d'« expert » pour se présenter comme une personne-ressource participant aux recherches initiées par des groupes (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 87). Tel est le discours tenu par les chercheurs qui optent pour l'enquête conscientisante[1].

Enfin, il est possible de reconnaître une souplesse méthodologique quand la méthode est analysée dans sa *dimension temporelle,* dimension dont nous n'avons pas fait mention jusqu'ici. En recherche, la méthode est souvent considérée comme un ensemble d'opérations conscientes et plus ou moins systématisées (phases, étapes), s'inscrivant dans le temps et dont le rôle est de permettre l'atteinte des objectifs fixés. En recherche-action, les méthodes s'ouvrent sur une conception non linéaire du temps alors que la méthode expérimentale fait appel à une conception linéaire du temps (Lessard-Hébert, 1984, p. 106-107). Plusieurs chercheurs représentent leur méthode de recherche-action comme un cercle ou une spirale où le retour des informations entre les différentes phases ou au niveau de l'ensemble de la démarche est recherché et accepté comme une source possible de modifications (choix) quant au déroulement de la recherche ou de l'action :

> Rational social management therefore, proceeds in a spiral of steps of which is composed of a circle of planning, action and fact finding about the result of the action. (Lewin, 1948, p. 206).

7. Il y a quand même ici, selon nous, un choix méthodologique de la part du chercheur : le choix de la démarche globale de l'enquête conscientisante. Le chercheur n'est-il pas ou ne peut-il pas devenir aussi « expert » de l'enquête conscientisante ?

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Goyette et *al.* (1984, p. 54) caractérisent également la recherche-action par sa démarche cyclique :

> Tout comme la démarche de recherche-action évolue en spirale, l'apprentissage du processus de recherche-action s'effectue selon cette spirale. Le cycle débute par l'exploration et l'analyse de l'expérience. Mais la réalisation d'un projet entraîne des changements dans la situation étudiée tout comme chez les participants. Un cycle se complète par une interprétation, une conclusion et une prise de décision qui entraîne généralement la poursuite d'un autre cycle dans lequel une expérience modifiée et enrichie est explorée et analysée.

De Bruyne et *al.* (1974, p. 231) précisent ainsi le cycle de la recherche-action :

> Toute sa démarche se caractérise en effet par des cycles répétés comportant la définition du problème, la conduite des investigations, le *feed-back* des informations et la conception d'un plan d'action.

L'enquête feed-back (Landry et *al.*, 1984) se greffe, selon nous, directement à cette conception de la méthode en recherche-action.

Pour de Bruyne et *al.*, la finalité première en recherche-action est l'action ; la recherche y joue un rôle instrumental. C'est la notion de feed-back qui semble, dans cette conception, tenir le rôle du trait d'union entre la recherche et l'action. C'est aussi dans cette perspective utilitaire que les auteurs caractérisent l'instrumentation de la recherche comme étant déterminée tout au long du processus par les rétroactions (informations, résultats de la recherche) que se donnent les personnes impliquées (chercheurs et acteurs) et, par là, comme étant ouverte à une **variété** de techniques :

> Outre les méthodes qu'elle emploie à certains stades de son déroulement sur le terrain, la recherche-action se distingue par les exigences particulières de sa collecte des données. Elle requiert la mise en place d'une « infrastructure » destinée à recueillir les informations par une variété de techniques appropriées et à agir à partir des données qu'elles fournissent. (De Bruyne et *al.*, 1984, p. 231).

Bouchard et *al.* (1984, p. 19) insistent aussi sur une conception non linéaire du temps dans l'application de la méthode des systèmes souples conçue en sept étapes :

> Pour ne pas induire en erreur le lecteur, nous ajouterons que le processus récursif ou itération est essentiel dans l'utilisation de la méthodologie. Il ne faudrait donc pas la considérer comme une simple

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> séquence d'étapes à appliquer mécaniquement, encore qu'il ne soit pas toujours aisé de passer au travers de chaque étape.

Grell et Wéry (1981, p. 126) abondent aussi dans le sens d'une conception non linéaire de la réalisation temporelle des opérations méthodologiques en recherche-action :

> Concrètement, la recherche-action peut être décomposée en trois moments distincts[8] qui sont autant de séquences nécessairement liées dans un même mouvement. Ils ne constituent pas cependant dans la pratique des étapes chronologiquement séparées (...).
>
> Le passage d'une étape à l'autre ne devrait être dicté que par le rythme même du processus d'auto-analyse et non par un quelconque échéancier externe.

Que ce soit donc, pour certains, au niveau de l'ensemble de la démarche méthodologique (ensemble d'opérations, de phases) conçue comme cyclique ou, pour d'autres, au niveau des rapports temporels entre les étapes elles-mêmes de la recherche, nous pouvons observer dans les écrits relatifs à la réalisation du pôle technique de la recherche-action une convergence quant à la conception du temps.

Si l'objet de la recherche-action se situe dans un contexte spatial réel (« in vivo », « milieu naturel ») (cf. 3.2.2B), il semble que la méthode s'applique en temps réel, non réductible à la seule conception du temps linéaire.

Par son ouverture au temps spiral, nous pourrions dire que la recherche-action participe à l'élaboration du paradigme de complexité en sciences, tel que le conçoit Edgar Morin.

Selon E. Morin (1977, p. 216), le temps un/multiple présente deux visages distincts et antagonistes : « le temps irréversible et le temps circulaire s'enveloppent l'un l'autre, s'entrelacent et s'entrebrisent, s'entreparasitent; **ils sont le même** ».

E. Morin (1977, p. 216) précise ainsi sa pensée :

> Et pourtant, ils sont distincts : l'un est séquentiel, l'autre est répétitif ; ils sont antagonistes, l'un travaille pour la dissipation, l'autre pour

8. Selon Grell et Wéry (1981, p. 127), le premier moment de la recherche-action est le travail préalable, le deuxième est celui de la mise en œuvre de l'analyse (investigations) et le troisième est consacré à l'analyse des tenants et aboutissants d'une action sociale, sur la base des données recueillies, et à l'élaboration de nouvelles stratégies d'action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> l'organisation. Il y a boucle précisément parce qu'il *y* a un double et même temps.
>
> Sinon ce serait, soit le cercle vicieux du mouvement perpétuel dans un vacuum absolu, soit la dispersion. La récursion, répétons-le, n'est pas annulation mais production.

Le temps à la fois irréversible et circulaire serait « à l'image du mouvement spiral », mouvement souvent évoqué dans la structure méthodologique de la recherche-action.

La longue citation suivante d'E. Morin sur la notion de temps spiral nous paraît apporter un éclairage pertinent quant à l'instrumentation en recherche-action :

> Ce temps spiral est fragile parce que lié à une improbabilité physique et parce qu'il est à la merci de la dépendance écologique. Ce n'est pas le temps de la rigueur horlogère, comme celui de la rotation de la terre autour du soleil, qui effectue une éclipse gravitationnelle, et non un bouclage organisationnel (...).
>
> Le temps de la boucle regénératrice connaît les aléas, perturbations, défaillances qui sans cesse menacent l'être et l'existence. C'est dire que le temps spiral charrie en lui du temps événementiel. Il est haché de mille petits événements perturbateurs dont il corrige l'effet en produisant des événements de réponse. Il intègre donc de l'événement aléatoire, lequel, au-delà d'un certain seuil d'agression, le désintègre. (E. Morin, 1977, p. 216).

5. Exemples de méthodes utilisées en recherche-action

Comme nous l'avons vu, les niveaux de précision varient chez les différents auteurs quant à une description des méthodes possibles en recherche-action ou quant à la méthode qu'ils utilisent eux-mêmes en tant que chercheurs. C'est en ayant en tête cette limitation dans la précision de leur démarche et en reconnaissant les limites qu'a pu imposer notre propre sélection des écrits analysés que nous présentons maintenant, à titre d'exemples[9], trois méthodes utilisées en recherche-action.

9. Le terme exemple est utilisé ici non pas au sens normatif, mais dans le sens d'illustrations de la variété des démarches possibles d'opérationnalisation du pôle technique en recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

5.1 L'enquête feed-back

L'enquête feed-back est utilisée au Québec par des chercheures comme Céline Mercier (Mercier-Tremblay et Milstein, 1978) et Simone Landry ; cette dernière a fait des recherches-actions sur la situation des femmes à la Société des alcools du Québec (Filion et Landry, 1986, Boulanger et Landry, 1983) et sur la Fédération des femmes du Québec (Landry, Doyon et Boulanger, 1984). Cette méthode s'articule autour de la technique de l'enquête. Les résultats de l'analyse des données, recueillies par l'enquête auprès d'une population (groupe, association) ayant elle-même fait la demande de recherche-action et d'aide auprès d'un chercheur professionnel, sont retournés à cette population en vue d'éclairer ses prises de décisions et ses actions. C'est le feed-back qui joue le rôle de pont entre la recherche et l'action (voir chapitre 2, la fonction de communication). L'enquête feed-back comprend deux volets.

Dans un premier volet, il s'agit pour des chercheurs ayant reçu la demande d'une organisation cliente d'établir le diagnostic de la situation problématique. Ce diagnostic est fait à partir d'un questionnaire d'enquête conçu dans une perspective d'auto-administration. Dans le cas d'une grande population, comme ce fut le cas à la Société des alcools du Québec, le questionnaire est administré à un échantillon. Ce questionnaire est construit à partir d'un pré-diagnostic établi par le chercheur à la suite, par exemple, de rencontres avec des membres clés de l'organisation (entrevues), d'analyse de la documentation disponible sur l'organisation elle-même. L'enquête-sondage permet de recueillir des données quantitatives. L'analyse statistique de ces données et les interprétations qui s'y rattachent permettent au chercheur de vérifier des hypothèses quant à l'état de la situation. L'analyse de la situation se fait donc à partir de données concernant des perceptions, des attitudes, des opinions exprimées par des acteurs sur une situation vécue comme problématique. L'enquête-sondage donne lieu à un rapport rédigé dans un langage accessible à la population cliente.

Dans un deuxième volet, les résultats de l'enquête sont réinjectés au sein de l'ensemble de l'organisation. Le diagnostic est retourné à tous les membres de l'organisation par le biais du rapport écrit et, de façon plus personnelle, au moyen d'entrevues de groupes. C'est la phase du feed-back, de l'appropriation du diagnostic. Cette phase permet, sur le plan de la recherche, de confronter le diagnostic obtenu par les données quantitatives à de nouvelles données qualita-

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

tives (entrevues). Sur le plan de l'action, la phase de feed-back permet de sensibiliser les membres à leur propre situation et de favoriser l'émergence de formulations de solutions possibles par les membres. C'est à ce moment que les gens se fixent des objectifs, se donnent un plan d'action pour modifier la situation perçue comme insatisfaisante. Un deuxième rapport peut alors être rédigé. Si la recherche-action est commandée par des dirigeants de l'organisation, ceux-ci peuvent se réserver le pouvoir de décision auquel ni les acteurs ni les chercheurs ne participent.

Ainsi dans l'exemple de la recherche-action menée à la S.A.Q. (Filion et Landry, 1983), les recommandations finales et leur réalisation dans l'action ne font pas partie de la démarche de recherche-action.

Des notes fournies par la chercheure Céline Mercier nous confirment, dans l'ensemble, cette présentation de la méthode de l'enquête feed-back. Celle-ci y est définie comme une méthode de diagnostic et d'intervention dans une organisation. L'étude se réalise en trois phases successives.

1) *Entrée dans l'organisation*
 - Établissement d'un contrat consultant-client :
 - définition des objectifs d'intervention ;
 - définition des moyens possibles d'atteinte des objectifs ;
 - établissement des règles du jeu, des conditions de réalisation, des rôles des parties ;
 - diagnostic commençant à l'entrée ;
 - création d'hypothèses concernant des alternatives d'explication du phénomène étudié.

2) *Cueillette et analyse d'information*
 - Établissement d'un comité de liaison (micro-système) entre le chercheur et le système.
 - Choix des méthodes :
 - entrevues individuelles ;
 - entrevues de groupe ;
 - observation directe ;
 - questionnaires écrits ;
 - étude de dossiers.

3) *Session de feed-back*
 - Présentation au client des informations regroupées par thème ;

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

– Appropriation par le client de *son* diagnostic pour qu'il se fixe ensuite des objectifs et un plan d'action.

L'enquête feed-back se distingue de l'enquête informative dans laquelle l'investigation menée par un ou des chercheurs se fait « sur une population considérée comme objet d'étude. À la limite, on considère que la population-cible n'a pas à être informée de peur de voir son comportement et ses opinions se modifier » (Lamoureux et *al.*, 1984, p. 87). Dans l'enquête feed-back, l'information de la population est, au contraire, une fonction assignée à la recherche-action; de même, la modification des comportements et opinions est un objectif pour lequel le feed-back est utilisé comme déclencheur.

5.2 La résolution de problèmes avec expérimentation sur le terrain

Comme nous l'avons dit plus haut, certaines méthodes de recherche-action se présentent comme un ensemble de phases organisées en un processus cyclique ou spiral. Certaines de ces phases sont plus près du pôle recherche, d'autres du pôle action.

Selon Susman et Evered (1978, p. 588), la recherche-action s'inscrit dans un processus circulaire: « a cyclical process with five phases : diagnosing, action, planning, action taking, evaluating and specifying learning ». Chacune de ces phases correspond en fait à une fonction spécifique (opération) de la recherche-action. La figure 9 reproduit la représentation du processus cyclique de la recherche-action selon Susman et Evered (1979, p. 588).

Ces auteurs considèrent que ces cinq phases sont essentielles à une démarche de recherche-action, mais que, dans la pratique, des projets de recherche-action peuvent accorder plus d'importance à l'une ou l'autre de ces phases. Ainsi l'enquête feed-back, telle que nous l'avons décrite plus haut, correspond-elle aux deux premières phases de ce processus : le diagnostic et la planification de l'action.

Les professeurs Goyette et Villeneuve utilisent dans leurs programmes de perfectionnement des enseignants par la recherche-action (expérience PERA de 1979 à 1982 et programme actuel de certificat de deuxième cycle d'intégration de la recherche à la pratique éducative) une méthode dont les phases sont comparables au processus cyclique de Susman et Evered (voir figure 10).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

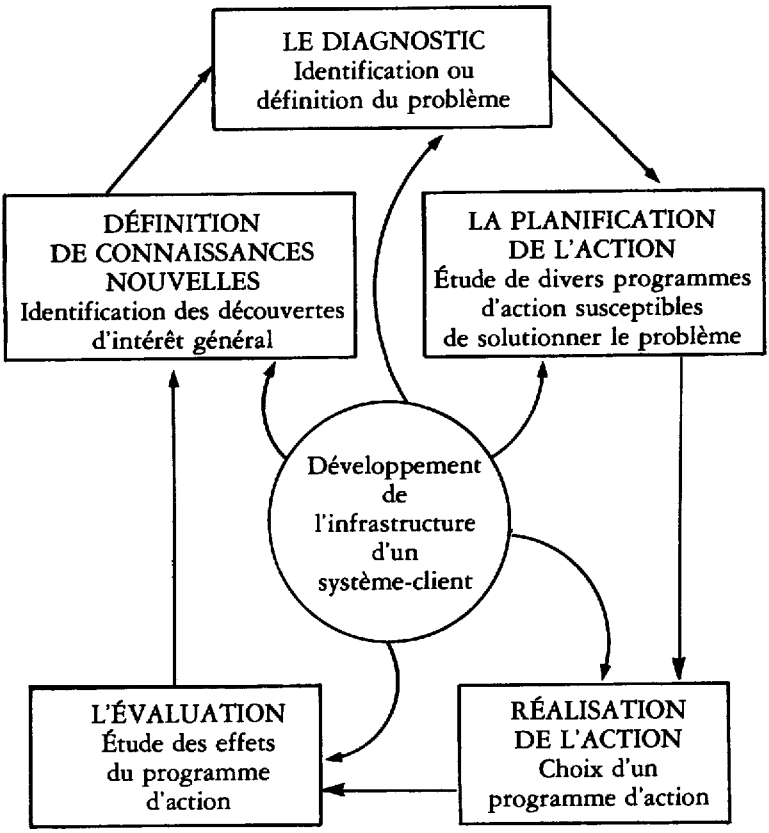


FIGURE 9 : Processus cyclique de la recherche-action, selon Susman et Evered (*Traduction de Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert*)

Le cycle spiral se présente comme un processus de résolution de problème, processus faisant l'objet d'un apprentissage vécu par les enseignants engagés dans un tel perfectionnement.

> Partant de besoins ressentis par le praticien, le cycle spiral de la recherche-action l'implique dans l'analyse et le diagnostic d'une situation à changer, l'élaboration d'objectifs, l'étude et le choix de solutions, la planification, la réalisation d'un projet et l'évaluation des résultats. (Goyette et *al.*, 1974, p. 61).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

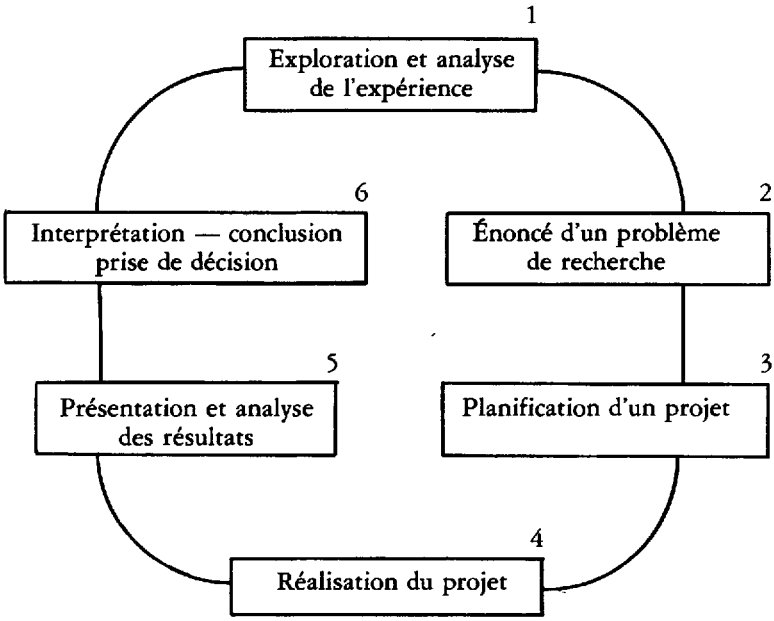


FIGURE 10: **Cycle spiral de la recherche-action**
(Goyette et *al.*, 1984, p. 55)

Le cycle spiral peut être réalisé par un praticien-chercheur seul ou par un groupe.

C'est à l'intérieur de ce cadre méthodologique général que prend place une expérimentation sur le terrain. Après avoir exploré et analysé son expérience, puis énoncé un problème de recherche dans lequel des variables impliquées sont identifiées et mises en relation (formulation d'objectifs ou d'hypothèses) en fonction du choix d'une solution au problème, le praticien-chercheur est invité à planifier un programme d'intervention. Ce programme est considéré comme le traitement (variable indépendante) par rapport à l'effet recherché (variable dépendante) en réponse au besoin. Le devis de recherche qui sera mis en place sera le plus souvent de nature quasi-expérimentale : groupe-classe seulement, sans groupe de contrôle.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> Le praticien-chercheur qui entreprend une recherche-action doit être conscient du fait que, d'une part, travaillant sur le terrain, il ne peut contrôler toutes les variables susceptibles d'influencer les résultats et que, d'autre part, sa propre participation à la recherche peut introduire des biais. Le devis de recherche est souvent limité à un seul groupe qui sera observé avant et après l'expérience (prétest, posttest). (Goyette et *al.*, 1984, p. 58).

Des instruments de mesure sont choisis ou construits avec l'aide d'un consultant et un échéancier est établi.

L'opérationnalisation de la méthode se poursuit dans la mise à l'essai du projet sur le terrain. L'évaluation se fait à partir de données quantitatives (prétest et post-test) et qualitatives (journal, grille d'observation).

Les phases 5 et 6 permettent de découvrir si et « comment les résultats contribuent à la solution du problème, de se demander si les points forts et les points faibles permettent d'expliquer les résultats ou nuisent à ces explications » (Goyette et *al.*, 1984, p. 60).

L'ensemble de la démarche donne lieu à un rapport écrit dont on souhaite et encourage la diffusion auprès d'autres praticiens.

5.3 La méthode des systèmes souples

La méthode des systèmes souples est utilisée par plusieurs chercheurs québécois : Y. Bouchard, G. Maheux, A. Gélinas, S. Amegan, A. Ouellet et L.P. Boucher.

La méthode des systèmes souples « repose essentiellement sur la pensée systémique » et « se situe plutôt au niveau des principes que des méthodes ou des techniques » (Bouchard et *al.*, 1984, p. 18).

Elle permet d'observer une situation jugée complexe et perçue comme problématique, « d'y percevoir un certain ordre » et de « supporter une démarche de prise en charge » (Bouchard et *al.*, 1984, p. 18).

La méthode, qui se présente comme un processus récursif en sept étapes, peut être utilisée dans une fonction de théorisation de portée assez large ; tel est le cas des recherches du GRISAH (Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines) dont l'un des objectifs à long terme est de « développer un *cadre théorique* sur la prise en charge des interventions sociales et éducatives ». Pour une compréhension du rôle de la méthode des systèmes

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

souples dans la démarche de recherche du GRISAH, le lecteur peut consulter l'annexe 3.

La méthode des systèmes souples ne se situe pas dans l'optique de la découverte et de l'implantation de solutions optimales. « Il y a là une croyance en l'absence de solutions optimales a priori » (G. Maheux et *al.*, 1983, p. 16). Selon Maheux et *al.*, la notion de problème est souvent définie à partir de l'idée d'écart entre une situation idéale et la réalité. À partir de là, la recherche de solution a pour but de réduire cet écart et « on met l'accent sur l'observation et le traitement du problème » (1983, p. 13). La méthode des systèmes souples met plutôt l'accent sur la définition d'une problématique à partir des différentes visions qu'en ont les personnes impliquées.

Tout en s'inspirant de la pensée systémique, la méthode des systèmes souples s'écarte de l'analyse de système (hard system) puisque, quand il s'agit de résoudre des problèmes sociaux, « la représentation même de ce qui est perçu comme problématique provient d'un immense spectre de points de vue plus ou moins conflictuels de ce qui est désirable ou souhaitable » (Bouchard et *al.*, 1984, p. 19). La méthode des systèmes souples (soft system) veut tenir compte de ce spectre.

La recherche-action est alors conçue comme la mise en marche des processus de changement qui n'aboutissement pas à « la solution mais à l'évolution » (Maheux et *al.*, 1983, p. 16) d'une situation par l'explicitation et la confrontation des différentes logiques en présence et par une délibération des acteurs en cause.

La méthode des systèmes souples est dite systémique non parce qu'elle décrit un objet réel en tant que système, à partir d'une technique comme l'analyse de système, mais parce qu'elle s'inspire de l'approche systémique (complexité et ouverture des systèmes d'activités humaines, multirationalité, contingence, pluralité, changement perçu comme émergent, évolution) et qu'elle se veut, elle-même, un « système ouvert au sens où une reformulation du problème est toujours possible » (Gélinas et Gagnon, 1983) :

> Plutôt que d'observer et de décrire la réalité comme systémique et d'y appliquer une méthodologie systématique pour résoudre les problèmes qui s'y présentent comme le fait l'analyse de système[10], la méthodologie des systèmes souples préfère regarder la réalité

10. Ici les auteurs réduisent ou identifient l'analyse de système à une approche technosystémique où la méthodologie de recherche se présente comme un algorithme.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

comme problématique et la méthodologie devient à ce moment-là systémique. (Bouchard et *al.*, 1984, p. 19).

La méthode des systèmes souples, ayant émergé à l'Université de Lancaster en Grande-Bretagne, se déroule en sept étapes représentées schématiquement dans la figure 11 (selon Claux et Gélinas, 1983, p. 29). Le processus, reconnaissant la subjectivité et les visions multiples du monde chez les acteurs, vise à permettre à ceux-ci de faire le passage de leur « univers effectif » (étapes 1 et 2) à l'«univers de la pensée systémique (niveau conceptuel). Il s'agit, en troisième étape, de formuler, à partir de la compréhension de la situation pro-

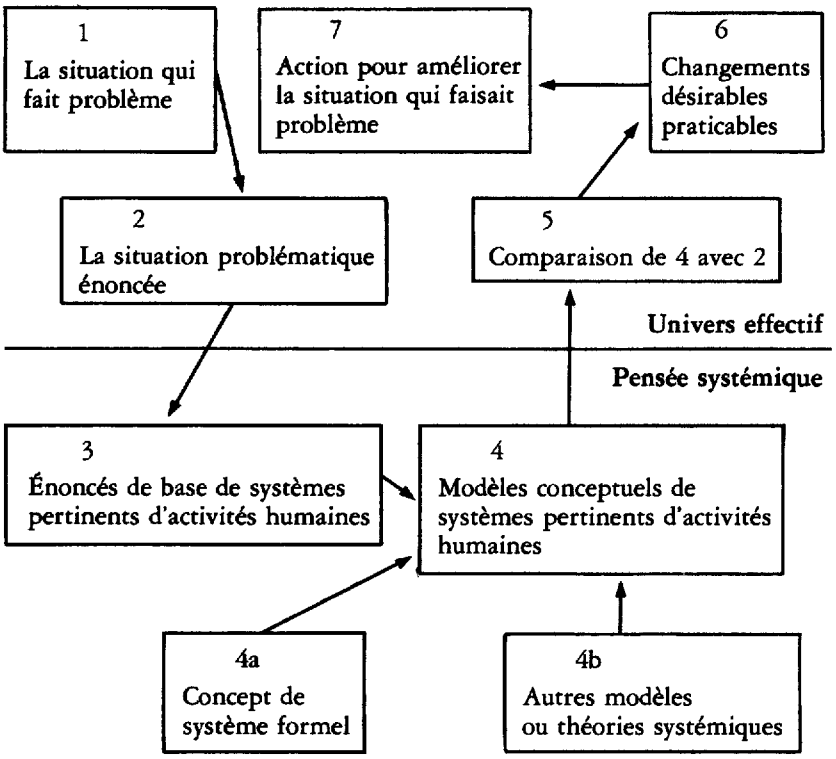


FIGURE 11: Méthodologie des systèmes souples

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

blématique (dont l'analyse fait appel à trois indicateurs : structure, processus et climat), des énoncés de base de systèmes pertinents d'activités humaines.

> Les énoncés de base ont, en fait, le statut d'hypothèses concernant l'amélioration éventuelle de la situation problématique par le biais des changements en résultant et qui peuvent être implantés dans la mesure où ils sont perçus comme désirables et réalisables à la fois par le chercheur et par les propriétaires du problème. (Claux et Gélinas, 1983, p. 31)

Le système AUTWEP (Claux et Gélinas, 1982, p. 31) permet de vérifier si un énoncé de base est complet et bien formulé.

A	représente les acteurs du système;
U	représente les usagers du système;
T	représente le processus de transformation;
W	représente la Weltanschauung (ou vision du monde) qui se trouve derrière l'énoncé de base et le rend significatif;
E	représente les contraintes de l'environnement;
P	représente le(s) propriétaire(s) du système.

À l'étape 4, la technique de modélisation permet de construire des modèles conceptuels représentant le «système d'activités nécessaire à l'accomplissement du processus de transformation contenu dans l'énoncé de base» (Claux et Gélinas, 1983, p. 33). Ces modèles de solution sont comparés, confrontés au réel (étape 5). C'est ensuite le retour dans l'univers effectif pour qu'il y ait, après comparaison, débat ou délibération entre les participants concernés quant aux changements désirables et faisables (étape 6).

> La faisabilité réfère à l'acceptation dans le cadre de la culture propre au milieu. Dépendant du fait que les changements touchent les procédures, les processus, les structures ou les attitudes, ils seront plus ou moins facilement acceptés. Des changements trop radicaux (...) seront éventuellement rejetés, ce qui nous amène à en examiner d'autres ou à reprendre la modélisation. Nous constaterons au passage que nous sommes encore là très loin de l'implantation technocratique d'un changement dans une optique d'optimalisation, optique privilégiée par l'analyse de système. (Claux et Gélinas, 1983, p. 36).

La septième étape est celle de l'implantation des changements agréés. Si l'implantation fait disparaître les problèmes originellement perçus, « une autre problématique émerge car les êtres humains cons-

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

truisent le réel en fonction de leur interaction avec ce qu'ils perçoivent de celui-ci » (Claux et Gélinas, 1982, p. 36).

Dans le cadre de la méthode des systèmes souples, « il convient donc de parler de formulation ou de reformulation permanente de problèmes plutôt que de résolution de problèmes » (Claux et Gélinas, 1982, p. 36). La méthode des systèmes souples rejoint ici, selon nous, la notion du cycle spiral souvent associée à la recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

CONCLUSION

Après avoir fait un bref historique des origines de la recherche-action, après avoir identifié ses principaux lieux d'émergences, soit les milieux d'activités humaines et les sciences humaines, nous avons été rapidement confrontés à la diversité de ses définitions, de ses conceptions, de ses pratiques et des typologies qui tentent d'ordonner cette complexité.

Notre analyse de la notion de recherche-action a tenté de mettre un certain ordre dans cette diversité. Pour ce faire, nous avons regroupé nos données autour de trois grands thèmes : 1) les finalités et fonctions de la recherche-action; 2) les fondements de la recherche-action; 3) l'instrumentation en recherche-action.

Nous avons choisi[1], pour les besoins de l'analyse des finalités et fonctions de la recherche-action (chapitre 2), de nous centrer dans un premier temps sur la dimension recherche et dans un deuxième temps sur la dimension action; nous postulons que le trait d'union entre recherche et action ne peut lui-même accéder à une clarification conceptuelle qu'en passant par une clarification des termes recherche et action dans les discours et les pratiques de recherche-action. Nous pensons que l'identification des finalités et fonctions, d'une part, de la recherche et d'autre part, de l'action s'avère un outil de compréhension de la notion de recherche-action.

1. En fait, selon nous, cette organisation des données est à la fois notre choix, en tant que chercheur, et un ordre émergeant des écrits eux-mêmes.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Sur le plan de la recherche, nous avons pu identifier à la lumière des écrits analysés des fonctions d'investigation (description, explication/compréhension, contrôle), de critique sur le plan épistémologique, de communication et d'application. Ces deux dernières fonctions se présentent d'emblée comme des traits d'union entre recherche et action. Rappelons que l'assignation de l'une ou l'autre de ces fonctions ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs ou les auteurs.

Sur le plan de l'action, nous avons identifié deux finalités principales exprimées en termes de changement : un changement social (pouvant aller du statu quo à l'adaptation et au changement social radical) et un changement individuel, soit en tant que finalité propre, soit en tant que fonction instrumentale au service d'un changement social.

La notion de changement individuel en recherche-action nous a amenés à identifier et analyser certaines des finalités qui lui sont assignées en termes de formation.

Nous avons reconnu le rôle et les relations qui peuvent s'établir entre formation, recherche et action.

Au troisième chapitre, notre analyse a porté sur les fondements de la recherche-action. Nous avons constaté que certains chercheurs se fondent explicitement sur des a priori idéologiques où la notion de pouvoir constitue un concept clé. La finalité d'action apparaît alors clairement comme étant de l'ordre du changement social radical et la recherche est au service de cette action.

Nous avons analysé les fondements épistémologiques sous l'angle des langages véhiculant les paradigmes qui servent de cadre général au travail des chercheurs. Cinq langages épistémologiques ont pu être reconnus dans les écrits analysés relatifs à la recherche-action : le langage cartésien ou positiviste, la praxéologie, l'approche systémique, les approches compréhensives et la dialectique. Nous avons signalé au passage certaines théories qui peuvent être associées plus spécifiquement à l'un ou l'autre de ces langages tout en nous gardant bien de confondre ou d'identifier une théorie à un langage, le langage étant de l'ordre des a priori non vérifiables empiriquement.

La recherche-action, comme d'autres recherches en sciences humaines, privilégie parfois un type particulier de langage épistémologique. Celui-ci ne s'en trouve pas moins souvent combiné à un, voire à deux autres langages. Ainsi une recherche-action peut emprunter au langage systémique et aux approches compréhensives.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Au sein de la diversité des fondements épistémologiques, nous avons pu formuler quelques points généraux de convergence, tant du point de vue du chercheur que de l'objet observé. Nous avons constaté, souvent par le biais de la notion d'implication, la reconnaissance du sujet existentiel (observateur et sujets impliqués). Valeurs, finalités (intentions), qualités personnelles, perceptions, histoire des sujets sont autant d'éléments reconnus, mais à des degrés divers, tantôt comme une limite acceptée, tantôt comme moyen ou objet même de recherche.

Le chercheur et l'objet ou groupe-sujets observé (participants, co-chercheurs) sont également reconnus comme êtres contextués. Le milieu réel, le vécu est source et lieu d'investigation quant à l'objet de recherche. La méthode, en tant que moyen par lequel un chercheur construit et investigue un objet de recherche, est choisie ou opérationnalisée en tenant compte des personnes impliquées.

Au dernier chapitre, notre analyse a porté sur l'instrumentation exprimée tantôt en termes de méthodologie au sens large, tantôt en tant que modes d'investigation ou techniques de collecte des données. Après avoir procédé au repérage d'une diversité de positions face à l'instrumentation en recherche-action, nous avons conclu que l'ensemble des positions identifiées se caractérisent par une souplesse méthodologique et une ouverture à une conception spirale du temps qui, sans rejeter le temps linéaire (associée à la démarche expérimentale « pure »), intègre la notion de temps cyclique.

Enfin, nous avons présenté, à titre d'illustrations de la diversité et des possibilités méthodologiques en recherche-action, trois méthodes de recherche : l'enquête feed-back, la résolution de problèmes avec expérimentation sur le terrain et la méthode des systèmes souples.

L'ensemble de notre analyse nous amène à conclure que, pour y voir clair dans la diversité des conceptions et pratiques de recherche-action, il faut tenir compte, dans chacun des cas, des finalités et fonctions assignées par les personnes (chercheurs et/ou acteurs), des fondements sur lesquels ces personnes s'appuient et des méthodes utilisées.

C'est, selon nous, en se donnant un cadre d'analyse conceptuel commun plutôt qu'en cherchant à tout prix une réduction à des caractéristiques spécifiques communes, qu'il est possible de cerner un peu mieux la notion de recherche-action.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Nous conclurons donc cette analyse d'écrits par les quelques considérations suivantes.

Conformément à la pensée de plusieurs chercheurs et auteurs, nous avançons que la nature même de la recherche-action est de mettre intentionnellement en rapport, d'instaurer un va-et-vient, d'établir une *interaction* (certains parlent même de la recherche-action en tant que « paradigme interaction » (A. Morin, 1982, p. 31) entre une recherche et une action particulière.

Prendre comme point de départ la notion d'interaction entre une démarche de recherche et des faits ou des intentions d'action, entre aussi les personnes impliquées (les chercheurs et les acteurs ou praticiens), nous semble nécessaire mais insuffisant.

Insuffisant pour comprendre toute la richesse et tout le potentiel théorique et pratique de la recherche-action en même temps que ses limites et ses faiblesses actuelles ou potentielles.

Nous proposons donc de définir la recherche-action comme, aussi, une interaction entre des *concepts*, soit les concepts principaux de recherche et d'action. Cet aspect de la définition de la recherche-action nous semble essentiel à sa compréhension et pourtant cela est très peu abordé par les différents chercheurs qui s'y intéressent d'un point de vue théorique ou pratique.

La recherche-action ne fait donc pas appel à un concept simple, soit le concept de recherche seul ou le concept d'action seul, mais à un macro-concept[2]. Qu'est-ce qu'un macro-concept ?

Edgar Morin (1977, p. 379), à partir de la reconnaissance d'un principe fondamental de complexité dans la nature [3], explique ainsi la nature de « macro-concepts liant en eux des notions jusqu'alors distinctes voire antagonistes » (p. 379) :

> Une telle jonction de notions jusqu'alors disjointes nous fait approcher du noyau principal même de la complexité qui est, non seulement dans la liaison du séparé/isolé, mais dans l'association de ce qui était considéré comme antagoniste (...). Le problème de la pensée

2. L'idée de macro-concept que nous utilisons ici et qui s'inspire des écrits d'E. Morin se situe dans le cadre d'un langage dialectique (au sens large de la logique hégélienne).

3. La nature est définie ici au sens large. Il s'agit tout autant de la nature des êtres physiques, biologiques qu'anthroposociologiques.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

> complexe est dès lors de penser ensemble, sans incohérence, deux idées pourtant contraires. (p. 379).

C'est bien là, selon nous, le problème et le défi que pose et tente de relever la recherche-action. Premièrement, trouver le « méta-point de vue qui relativise la contradiction » (Morin, 1977, p. 379) apparente entre la recherche et l'action : stratégies de recherche versus stratégies d'action; recherche « pure », hors du temps, de l'espace, du désordre et des aléas de l'action versus action brute, spontanée, pragmatique. Deuxièmement, trouver le comment de « l'inscription dans une boucle qui rende productive l'association des notions antagonistes devenues complémentaires » (E. Morin, 1977, p. 379). Comment et en quoi l'association d'une action et d'acteurs à une recherche et à des chercheurs favorise-t-elle la production de nouveaux savoirs ou d'une nouvelle forme de savoir ? Comment et en quoi cette association permet-elle la production de nouvelles actions, de nouvelles formes d'action ?

Les réponses à ces questions sont encore très imprécises mais en voie d'élaboration. Le macro-concept de recherche-action est encore en formation, risquant la réduction à l'un de ses concepts constitutifs ou à la seule notion d'interaction.

Selon nous, la recherche-action peut être comprise aussi, à la lumière de la notion de système, comme un méta-système, c'est-à-dire une organisation unifiée d'interrelations entre un système de recherche et un système d'action. Son émergence impliquerait et imposerait des contraintes aux parties en même temps qu'elle leur conférerait des qualités nouvelles :

> Un système est un tout qui prend forme en même temps que ses éléments se transforment. Les acquisitions et les pertes qualitatives nous indiquent que les éléments qui participent à un système sont transformés, ET D'ABORD EN PARTIES D'UN TOUT. (E. Morin, 1977, p. 115).

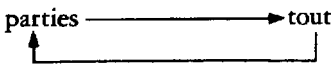
Cependant, explique Edgar Morin, si dans un système ou un méta-système, « les parties doivent être conçues en fonction du tout, ELLES DOIVENT ÊTRE CONÇUES AUSSI EN ISOLATION : une partie a sa propre irréductibilité par rapport au système » (E. Morin, 1977, p. 125).

Nous retrouvons ici et comprenons mieux les deux constats faits, entre autres, par Desroche (1981) sur la recherche-action : interaction entre recherche et action mais sans fusion, interaction entre chercheurs et acteurs (praticiens) mais distanciation des rôles.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Résumons. Le concept de recherche-action peut être compris en tant que macro-concept (plan conceptuel) qui définit un méta-système (modèle conceptuel représentant un phénomène concret). Pour comprendre la recherche-action, il faut comprendre le tout, soit l'organisation [4] des interactions entre les parties, mais aussi chaque partie dans son identité propre.

> **La description (explication) des parties dépend de celle du tout qui dépend de celle des parties, et c'est dans le circuit :**
>
> 
>
>
> que se forme la description ou l'explication. (Morin, 1977, p. 125).

Toutes ces considérations ont des implications quant à la compréhension des pratiques et du concept général de recherche-action, de ses difficultés, limites et enjeux. En effet, l'association entre les concepts de recherche et d'action, qui ailleurs sont disjoints voire opposés, se fait sur la base du principe fondamental de complexité. La recherche-action participerait à différents degrés[5], tantôt de façon implicite, tantôt de façon explicite, à l'élaboration d'un nouveau paradigme. C'est Edgar Morin, encore une fois, qui nous ouvre cette piste pour la compréhension de la notion de recherche-action :

> Les relations fondamentales d'exclusion et/ou d'association entre concepts primaires (ordre/désordre, sujet/objet, soi/environnement), c'est-à-dire les alternatives et associations préliminaires constituent précisément les paradigmes qui contrôlent et orientent tout savoir, toute pensée, et par là toute action (puisque le savoir est transformateur et transformable) (...) la complexité se situe non seulement au niveau de l'observation des phénomènes et de l'élaboration de la théorie, mais à celui du principe ou paradigme. (Morin, 1977, p. 382).

4. « Toute interrelation dotée de quelque stabilité ou régularité prend caractère organisationnel et produit un système » (E. Morin, 1977, p. 104).

5. Participation allant de la relativisation du paradigme scientifique de simplification (cartésien), en passant par sa critique systématique (méthode et méthodologie), jusqu'à l'élaboration de nouveaux paradigmes de recherche (quête d'une méthode et de méthodologies propres à la connaissance du complexe).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Et il ajoute encore, comme une lumière sur les obscurités ou les clairs-obscurs méthodologiques (au sens large) de la recherche-action : « le problème est désormais de transformer la découverte de la complexité en méthode de la complexité ! » (Morin, 1977, p. 386).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

BIBLIOGRAPHIE

AFEAS (1975-1976), *Femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif*, Montréal.

AFEAS (1982), *Information sur le déroulement de la recherche « Femmes au foyer »*, Montréal, septembre 1982, 6 p.

AFEAS (sans date), *Dossier « Les travailleuses au foyer »*, Montréal, 8 p.

AMEGAN, Samuel et *al*. (1981), « La recherche-action: un processus heuristique de connaissance et de changement (État actuel de notre réflexion) », in *Actes du Colloque recherche-action*, Université du Québec à Chicoutimi, octobre 1981, p. 143-157.

ANGERS, Pierre et BOUCHARD, Colette (1978), *École et innovation*, Laval, Éditions N.P.H., 268 p.

ARDOINO, Jacques (1983), « Conditions et limites de la recherche-action » in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 22-26.

ARGYRIS, C. (1980), *Inner contradictions of Rigorous research*, Academic Press.

AUBIN, Gabriel (1970), « La recherche en pédagogie », in *Prospectives*, février 1970, p. 16-30.

AUCLAIR, René (1980), « La recherche-action remise en question » in *Service social*, 29, 1, 2, janvier-juin 1980, p. 182-190.

AUTHIER, Michel et HESS, Rémi (1981), *L'analyse institutionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 126 p.

BACHELARD, Gaston (1978), *Le nouvel esprit scientifique*, 14e édition, Paris, P.U.F., 183 p.

BACHELARD, Gaston (1980), *La formation de l'esprit scientifique*, 11e édition, Paris, Vrin, 256 p.

BARBIER, René (1975), «Implication, animation et recherche-action dans les sciences humaines» in *Connexions*, 13, Épi, p. 103-120.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

BARBIER, René (1977), *La recherche-action dans l'institution éducative*, Paris, Gauthier-Villars, 225 p.

BARBIER, René (1983), « La recherche-action existentielle » in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 27-31.

BAREL, Yves (1984), « Les avatars du clerc-militant », in *Connexions*, n° 43, p. 99-115.

BARIBEAU, Colette et GAUTHIER, Fernand (1983), « Recherche-action », *Bulletin de liaison*, vol. I, 1, octobre 1983.

BARIBEAU, Colette et GAUTHIER, Fernand (1984), « Recherche-action », *Bulletin de liaison*, vol. I, 2, mars 1984, 21 p.

BARIBEAU, Colette et GAUTHIER, Fernand (1984), « Recherche-action », *Bulletin de liaison*, vol. I, 3, octobre 1984, 24 p.

BATAILLE, M. (1981), « Le concept de chercheur collectif dans la recherche-action », in *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, Université de Caen, avril-septembre 1981, p. 27-38.

BATAILLE, Michel (1983), « Méthodologie de la complexité », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 32-36.

BERTRAND, Yves (1979), *Les modèles éducationnels*, Service pédagogique, Université de Montréal, 72 p.

BERTRAND, Yves et VALOIS, Paul (1982), *Les options en éducation*, Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2e édition, 181 p.

BLANCHET, Luc et *al.* (1982), *Réseau primaire et santé mentale: une expérience de recherche-action*, Unité de recherche psychosociale, Centre hospitalier Douglas, avril 1982, 205 p.

BOGDAN, Robert et BIKLEN, Sari Knopp (1982), *Qualitative research for education : an introduction to theory and methods*, Boston, Allyn and Bacon, 253 p.

BOTERF, le, Guy (1983), « La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux » in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 39-46.

BOUCHARD, Yvon et *al.* (1984), *La prise en charge dans les interventions sociales et éducatives :* l'orientation *du GRISAH* (Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines), n° 1, mars 1984, 48 p.

BOULANGER, Diane et LANDRY, Simone (1983), *Rapport sur la situation des femmes à la Société des alcools du Québec*, Sainte-Thérèse, Michel Bélanger et associés Inc., août 1983, 34 p.

BRUYNE, P. de, HERMAN, J. et DE SCHOUTHEETE, M. (1984), *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Vendôme, Presses Universitaires de France, 240 p.

CAOUETTE, Charles (1976), *L'école-recherche Jonathan: une innovation paradoxale due à une volonté de cohérence*, Rapport présenté à l'UNESCO, Montréal, 123 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

CAQUETTE, Charles (juillet 1982), *École-recherche Jonathan, Rapport-synthèse*, Études et documents, Collection : Commissions scolaires, Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de recherche et expérimentation pédagogique, 54 p.

CAOUETTE, Charles (novembre 1983), *La qualité de l'éducation, la qualité du développement humain: contradictions internes et recherche-action*, Colloque de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, 14 p.

CARDINET, Jean (1979), « La nature stratégique de la recherche-action », Neufchâtel, *Revue suisse de Sociologie*, n° 3, p. 7-34.

CELLÉRIER, Guy, PAPERT, Seymour et VOYAT, Gilbert (1968), *Cybernétique et épistémologie*, Presses Universitaires de France, Paris.

CHAUSSON, Jean-François (1983), « Plaidoyer pour le braconnage intellectuel », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 50-54.

CHEIN, Isidor, COOK, Stuart W. et HARDING, John (1948), « The field of Action Research », in *American Psychologist*, vol. 3, 2, p. 43-50.

CLAUX, Roger et GÉLINAS, Arthur (1982), *Systémique et résolution de problèmes, selon la méthode des systèmes souples*, Montréal, L'Agence d'Arc Inc., 60 p.

CLEGG, Ambrose et *al.* (1978), *Triangulation : A Strategy for Formative Action Research on In-Service Education*, Kent State University Teacher Corps Papers, n° 3, novembre 1978, 25 p.

COLLIN, Guy (1981), « Prospectives et orientations de la recherche-action », in *Actes du Colloque Recherche-Action*, Université du Québec à Chicoutimi, octobre 1981, p. 232-235.

COREY, Stephen M. (1953), *Action Research to Improve School Practices*, New York, Teachers College, Columbia University, 161 p.

CÔTÉ, Charles (sans date), « La dialectique », in *Recueil de textes sur l'animation communautaire*, Direction générale de l'éducation des adultes du MEQ, Document n° 38-1294, p. 110-132.

CÔTÉ, Charles (sans date), *Recueil de textes sur l'animation communautaire*, Direction générale de l'éducation des adultes du ministère de l'Éducation du Québec, Document n° 38-1294, 222 p.

CROZIER, M. et FREIDBERG, E. (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 437 p.

D'AMBROISE, Marcel (1983), « Point de vue sur la recherche-action », in DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane, *Rapport d'une participation à l'atelier recherche-action dans le cadre du symposium international de recherche-formation en éducation permanente*, Chicoutimi, GRIR/ UQAC, avril 1983, p. 16-20.

DE LANDSHEERE, Gilbert (1976), *Introduction à la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin-Bourrelier, 4e édition, 403 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

DE ROSNAY, Joël (1975), *Le macroscope*, Éditions du Seuil, Collection Points, Paris, 305 p.

DE SAINT-GEORGES, Pierre (1983), « Recherche-action et formation des adultes. Repères typologiques », in DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane (1983), *Rapport d'une participation à l'atelier recherche-action dans le cadre du symposium international de recherche-formation en éducation permanente*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, avril 1983, p. 25-32.

DÉSAUTELS, Jacques (1980), *École + Science = Échec*, Presses de l'Université du Québec, Québec Science, Sillery, 283 p.

DESROCHE, Henri (1978), *Apprentissage* 2, *Éducation permanente et créativités scolaires*, Paris, Les Éditions ouvrières, 299 p.

DESROCHE, Henri (1981), « La recherche coopérative comme recherche-action », in *Actes du Colloque recherche-action*, Chicoutimi, UQAC, octobre 1981, p. 9-48.

DESROCHE, Henri (1981), « Table ronde », in *Actes du Colloque recherche-action*, Chicoutimi, UQAC, octobre 1981, p. 212-216.

DESROCHE, Henri (1981), « Autour d'un symposium francophonique publié au Québec », in *Actes du Colloque recherche-action*, Chicoutimi, UQAC, octobre 1981, p. 49-54.

DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane (1983), *Rapport d'une participation à l'atelier de recherche-action dans le cadre du symposium international de recherche-fromation en éducation permanente*, Chicoutimi, GRIR/ UQAC, Document de travail, n° 3, avril 1983, 31 p.

DIONNE, Hughes (1981), « Table ronde », in *Actes du Colloque sur la recherche-action*, Université du Québec à Chicoutimi, octobre 1981, p. 199-202.

DOMICIÉ, Pierre (1981), « L'ambiguïté des universitaires face à la recherche-action » in *Revue internationale d'action communautaire, La recherche-action. Enjeux et pratiques*, printemps 1981, vol. 5, n° 45, p. 51 à 57.

DUBOST, Jean (1983), « Les critères de la recherche-action », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 17-21.

DUBOST, Jean (1984), « Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action », in *Connexions*, n° 43, p. 9-28.

DUMAS, Michel (1981), « Prospectives et orientations de la recherche-action », in *Actes du Colloque sur la recherche-action*, Université du Québec à Chicoutimi, octobre 1981, p. 226-231.

DUPONT, Rolande (1983), Revue *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, Privat, Toulouse, 98 p.

ECARTS, (1984), « Le statut de la recherche-action dans le champ du travail social, significations et enjeux », *Les cahiers d'ECARTS (Espace de Connexion des Acteurs de la Recherche pour le Travail Social), Feuillet n°* 1, Paris, 24 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

FERGUSON, Marilyn (1981), *Les enfants du verseau, pour un nouveau paradigme*, Paris, Calmann-Lévy, 338 p.

FILION, Lise et LANDRY, Simone (1983), *La situation des femmes à la Société des alcools du Québec, Rapport sur les entrevues de groupe*, Sainte-Thérèse, Michel Bélanger et Associés Inc., novembre 1983, 60 p.

FRAGNIÈRE, J.P. et LEY, K. (1981), « Des femmes immigrées s'organisent », in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 42, p. 74-81.

FRANK, Robert (1981), « Recherche-action ou connaissance pour l'action ? Quelques points de repère et trois positions de principe » in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, p. 160-165.

GAGNON, Renaud (1984), « Typologie et stratégies de recherche-action », in *Prospectives*, vol. 20, n^{os} 1-2, Montréal, février-avril 1984, p. 42-48.

GAUTHIER, Benoît (1984), « La recherche-action », in *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 455-468.

GAUTHIER, Fernand (1981), « Quelques conditions pratiques de la recherche-action dans les universités », in *Actes du Colloque sur la recherche-action*, Université du Québec à Chicoutimi, octobre 1981, p. 55-61.

GAUTHIER, Fernand et BARIBEAU, Colette (1981), *Développement d'un plan de recherche-action et formation pratique des enseignants*, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal, juin 1981, 18 p.

GAUTHIER, Fernand (1983), *Peut-on évaluer une recherche-action ? Comment déterminer des critères appropriés ?*, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal, avril 1983, 18 p.

GAUTHIER, Fernand, GOURVIL, J.M. et *al.* (1981), « Présentation », in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, p. 7-9.

GELINAS, Arthur et GAGNON, Christiane, *Systémique, recherche-action et méthodologie des systèmes souples*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, vol. II, n° 1, mars 1983, 16 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1979), *Commission d'étude sur les universités*, Rapport du Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement, Québec, Éditeur officiel, 117 p.

GOYETTE, Gabriel, VILLENEUVE, Jean et NÉZET-SÉGUIN, Claudine (1983), *Description et étude d'une expérience de perfectionnement des enseignants par la recherche-action*, PERA — Enseignement professionnel, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, 270 p.

GOYETTE, Gabriel, VILLENEUVE, Jean et NÉZET-SÉGUIN, Claudine (1984), *Recherche-action et perfectionnement des enseignants, Bilan d'une expérience*, Québec, P.U.Q., 237 p.

GOYETTE, Gabriel et VILLENEUVE, Jean (février 1983), *Dossier de programme, Certificat de recherche-action en éducation (deuxième cycle), (Document de travail)*, Département des sciences de l'éducation, UQAM, 44 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

GOYETTE, Gabriel et VILLENEUVE, Jean (décembre 1983), *Certificat d'intégration de la recherche à la pratique éducative (deuxième cycle)*, (Document de travail), Département des sciences de l'éducation, UQAM, 71 p.

GRAND'MAISON, Jacques (1975), *Des milieux de travail à réinventer*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 254 p.

GRAND'MAISON, Jacques (1976), *Pour une pédagogie sociale d'autodéveloppement en éducation*, Montréal, Éd. Stanké, 191 p.

GRIR (octobre 1981), *Actes du Colloque sur la recherche-action*, UQAC, 254 p.

GRELL, P. et WÉRY, A. (1981), « Problématiques de la recherche-action », in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, printemps 1981, p. 123-130.

GROUPE D'ÉDUCATION POPULAIRE, en collaboration avec André Morin (1984), *L'écriture collective, un modèle de recherche-action*, Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur, 513 p.

HERMAN, Jacques (1983), *Les langages de la sociologie*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

HESS, Rémi (1981), *La sociologie d'intervention*, Paris, Presses Universitaires de France, 211 p.

HESS, Rémi (1983), « Histoire et typologie de la recherche-action », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 9-16.

HÉTU, Jean-Luc (1974), *Une recherche-action en milieu organisationnel*, Mémoire de maîtrise en psychologie, Université de Sherbrooke, 77 p.

HOERBURGER, Raymond (1983), « Une recherche-action en cheval de Troie », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 74-79.

HOVDA, Ria A. et KYLE, Diane W. (1982), *Why Action Research ?*, Document présenté au Congrès annuel de l'American Educational Research Association, New York, mars 1982, 10 p.

KUHN, T.S. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, St-Armand, Flammarion, Collection Champs, 284 p.

LAFERRIÈRE, Thérèse et PARÉ, André (1982), « Formation et perfectionnement des enseignants sur le terrain », in *La société canadienne pour l'étude de l'éducation*, Ottawa, p. 83-92.

LAFONTAINE, Danielle (1982), « Culture populaire, pratique scientifique et mutations sociales » in DUMONT, F. et *al.*, *Cultures populaires et sociétés contemporaines*, Québec, P.U.Q., p. 43-50.

LAFONTAINE, Danielle (1981), « La recherche scientifique et la cause des femmes », in COHEN, Yolande, *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, p. 119-135.

LAMOUREUX, Henri, MAYER, Robert et PANET-RAYMOND, Jean (1984), *L'intervention communautaire*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 231 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

LANDRY, Simone, DOYON, Francine et BOULANGER, Diane (1984), *Recherche-action. La Fédération des femmes du Québec. Sa mission, sa structure, sa communication, son idéologie*, Université du Québec à Montréal, Département des communications, mai 1984, 146 p.

LAROCHE, J.L. (1979), « Regard critique sur la psychologie communautaire américaine » in *Connexions*, n° 27.

LEGALL, Didier et MARTIN, Claude (1983), « Une recherche qui se cherche » in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 67-73.

LEGENDRE, Renald (1979), *Une éducation... à éduquer !*, Montréal, Éditions France-Québec, 310 p.

LEGENDRE, Renald (1983), *L'éducation totale*, Montréal, Éditions Nathan/ Ville-Marie, 413 p.

LE MOIGNE, Jean-Louis (1977), *La théorie du système général, théorie de la modélisation*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Systèmes-Décisions, 258 p.

LERBET, Georges (1980-1981), « *Formation permanente, recherche-action et développement de la personne* », in *Bulletin de psychologie*, tome XXXIV, n° 348, Paris, p. 97-110.

LESEMAN, F. et *al.* (1979), « Éducation populaire, culture et pouvoir », in *Revue internationale d'action communautaire*, n° 2/42.

LESSARD-HÉBERT, Michelle (1984), *La recherche-action comme modèle de perfectionnement des enseignants*, Mémoire de maîtrise en éducation, Université du Québec à Montréal, mars 1984, 355 p.

LÉVY, André (1984), « La recherche-action et l'utilité sociale », in *Connexions*, n° 43, p. 81-98.

LEWIN, Kurt (1948), « Action research and minority problems », in *Resolving social conflicts*, New York, Harper and Row, p. 201-217.

LEWIN, Kurt (1951), *Field theory in social sciences*, New York, Harper and Row, 230 p.

LEY, Katharina (1979), *Le statut scientifique de la recherche-action. Premiers propos pour un débat*, Neufchâtel, Institut romand de recherches et de documentations pédagogiques (I.R.D.P.), 11 p.

MAHEUX, Gisèle, GÉLINAS, Arthur et CLAUX, Roger (1983), « La recherche-action : un instrument pour le praticien et la praticienne », in *Vie pédagogique*, n° 27, novembre 1983, p. 13-16.

MARROW, Alfred (1969), *The practical theorist, the life and work of Kurt Lewin*, New York, Basic Books, 290 p.

MARTIN, Claude (1984), *Les recherches-actions dans le secteur social*, Projet MIRE, Université de Caen, 8 p.

MARTIN, Claude (1984), « La recherche-action dans le secteur social, un théâtre où le spectacle est dans les coulisses », in *Les Cahiers d'ECARTS*, feuillet n° 1: *Le statut de la recherche-action dans le champ du travail social, significations et enjeux*, Paris, p. 1-10.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

MERCIER-TREMBLAY, Céline et MILSTEIN, Stephen L. (juin 1978), « L'évaluation formative et l'amélioration des programmes de traitement », in *Toxicomanies*, vol. II, p. 77-92.

MINVIELLE, Yvon et MORNET, François (1983), « Confrontation au réel et développement du travail théorique », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 61-66.

MORIN, André (1979), *Étude évaluative anthropopédagogique de systèmes ouverts en pédagogie universitaire*, Rapport final, Tomes I et II, GESOE, Technologie éducationnelle, Université de Montréal, 641 p.

MORIN, André (1981), « Quelques orientations de la recherche-action en éducation en Amérique du Nord (Université de Montréal), dans *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 3, Université de Bruxelles, p. 529-538.

MORIN, André (1982), *Activités du GESOE. Investigations sur la recherche-action et propositions opérationnelles*, Rapport d'étape (1980-1982), Université de Montréal, août 1982, 37 p.

MORIN, André (1984), « Réflexions sur la recherche-action à partir d'une expérience d'animation », in *Prospectives*, vol. 20, n^{os} 1-2, Montréal, février-avril 1984, p. 49-54.

MORIN, André (1984), *De quelques conditions essentielles pour une recherche-action en sciences de l'éducation*, Communication présentée au 52^{e} congrès de l'ACFAS, Québec, mai 1984, 17 p.

MORIN, Edgar (1969), *Le vif du sujet*, Paris, Seuil, 375 p.

MORIN, Edgar (1973), *Le paradigme perdu: la nature humaine*, Paris, Seuil, 235 p.

MORIN, Edgar (1977), *La méthode 1. La nature de la nature*, Paris, Seuil, Coll. Points, 399 p.

MORIN, Edgar (1980), *La méthode 2. La vie de la vie*, Paris, Seuil, 471 p.

MUMBY, Hugh (mars 1982), *Qu'est-ce que la pensée scientifique ?*, Exposé à débattre, Conseil des sciences du Canada, 44 p.

OFFREDI, Claudine (1981), « La recherche-action ou aspects d'un débat plus large sur l'intellectuel et son rapport à l'action », in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, printemps 1981, p. 82-88.

OUELLET, André (1981), *Processus de recherche. Une approche systémique*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 268 p.

PAQUETTE, Claude, HEIN, George E. et QUINN PATTON, Michel (1980), *Evaluation et pédagogie ouverte* (Esquisse d'un processus évaluatif appliqué aux systèmes ouverts), Victoriaville, N.H.P., 201 p.

PETIT, Bernard (1983), « Recherche-action coopérative et formation d'adultes », in *POUR*, n° 90, juin-juillet 1983, p. 80-87.

PETER, M. et ROBINSON (1984), « The origin and status of Action research », in *The journal of applied behavioral science*, vol. 20, n° 2, p. 113-124.

PIAGET, Jean (1981), *Épistémologie des sciences de l'homme*, Saint-Amand, Gallimard, Collection Idées, 380 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

POUPART, Jean (1981), « La méthodologie qualitative en sciences humaines : une approche à redécouvrir », in *Apprentissage et socialisation,* vol. 4, n° 1, p. 41-47.

POURTOIS, J.P. (1981), « Organisation interne et spécifique de la recherche-action en éducation », in *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle,* vol. 2, n° 3, Université de Caen, septembre 1981, p. 39-58.

PRIGOGINE, Ilya et STENGERS, Isabelle (1979), *La nouvelle alliance, méta-morphose de la science,* Poitiers, 302 p.

REZSOHAZY, Rudolf (1982), « Aspects théoriques et méthodologiques de l'étude du changement culturel », in F. DUMONT et *al.*, Cultures populaires et sociétés contemporaines, Québec, P.U.Q., p. 51-61. RHÉAUME, Jacques (1982), « La recherche-action : un nouveau mode de savoir ? », in *Sociologie et sociétés,* avril 1982, vol. XIV, 1, p. 43-51.

ROUSSEAU, R. (1980), « Recherche-action et intervention de réseaux », in *Service social,* 29-3, juillet-décembre 1980.

ROCHER, Guy (1968), *Introduction à la sociologie générale, Tome I, L'action sociale,* Paris, H.M.H., 187 p.

ROCHER, Guy (1968), Tome II, *L'organisation sociale,* 252 p.

ROCHER, Guy (1968), Tome III, *Le changement social,* 318 p.

SALMONA, Hélène (1980), « Formation d'enseignants et recherche-action au CES du Rennes » in *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle,* septembre 1980, p. 103-112.

SCHILLER, Diane P. et PARKERSON, Jo Ann (sans date), *The Evaluation of an Action Research Model,* University of Illinois at Chicago Circle, 15 p.

SHELTON, Danielle et LAROCQUE, Gabriel (1981), *La recherche-action,* Technologie éducationnelle, Université de Montréal, janvier 1981, 92 p.

SMYTH, John (1981), *Two for the Price of One! Staff Development Through the utilisation of Findings from Research on Teaching,* Document présenté au Congrès annuel de l'American Educational Research Association, Los Angeles, avril 1981.

ST-ARNAUD, Yves (1982), « Questions méthodologiques », in *La personne qui s'actualise,* Chicoutimi, Gaétan Morin, p. 121-159.

SUSMAN, Gerald I. et EVERED, Roger (1978), « An Assessment of the Scientific Merits of Action Research » in *Administrative Science Quarterly,* vol. 23, n° 4, décembre 1978, p. 582-603.

THIRION, Anne-Marie (1980), *Tendances actuelles de la recherche-action. Examen critique,* Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Liège, Année académique 1979-1980, 239 p.

TORBERT, W. (1976), *Creating a Community of Inquiry: conflict, collaboration, transformation,* New York, Wiley.

TOURAINE, A. (1978), *La voix et le regard,* Paris, Seuil, Sociologie permanente.

TREMBLAY, Marc-Adélard (1968), *Initiation à la recherche dans les sciences humaines,* Montréal, McGraw-Hill, 425 p.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action,* Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TREMBLAY, R.B. (1974), « L'activité d'investigation scientifique », in *Le groupe optimal*, Montréal, Éditions du CIM, Cahier III, p. 15-23.

TREMBLAY, R.B. (1974), *Le groupe optimal*, Montréal, Éditions du CIM, Cahier III.

VAILLANCOURT, Yves (1981), « Quelques difficultés rencontrées dans la recherche militante », in *Actes du Colloque recherche-action*, Chicoutimi, UQAC, octobre 1981, p. 62-72.

VAN DER MAREN, J.M. (1977), « Le double aveugle contre Pygmalion », in *Revue des sciences de l'éducation*, III, 3, p. 365-380.

VAN DER MAREN, J.M. (1980), « De la recherche universitaire en éducation », in *Revue des sciences de l'éducation*, vol. VI, I, p. 3-19.

VAN DER MAREN, J.M. (1980), « Le pédagogue-chercheur : entre le désir de recréer et le plaisir de transgresser », in *Revue des sciences de l'éducation*, VI, 2, p. 279-289.

VAN DER MAREN, J.M. (1984), « Introduction aux problématiques et aux méthodes » *in Prospectives*, vol. 20, nos 1-2, Montréal, février-avril 1984, p. 25-33.

VUILLE, Michel (1981), « La recherche-action: une pratique nouvelle ou comment s'impliquer autrement dans une recherche sur les plans personnel, professionnel et institutionnel », in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, p. 68-73.

WANN, Kenneth, D., « Action Research in Schools » in *Review of Educational Research*, vol. XXIII, n° 4, p. 337-345.

WEBER, Max (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, 537 p.

ZUNIGA, Ricardo (1981), « La recherche-action et le contrôle du savoir », in *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, printemps 1981, p. 35-44.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXES

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 1

Tableau comparatif de la dimension normative des paradigmes cartésien et systémique, selon Lessard-Hébert, 1984.

	Paradigme cartésien	Paradigme systémique
Généralisations symboliques		
forme verbale	– Discours de la méthode; processus I-H-D; théorie des probabilités – Isoler pour comprendre; le RATIONNEL – Le simple, l'isolement – L'objet, l'élément – Variables indépendantes-dépendantes – Vocabulaire de statistique	– Théorie générale des systèmes; théories de la communication-information; théorie de la modélisation; théorie des probabilités – Réunir pour comprendre; le PERCEPTIF, le RATIONNEL, le FONCTIONNEL – Le complexe, l'ouverture – Le système, les interactions – Variables d'état, de flux (d'action); antécédent ⟶ conséquent – Vocabulaire de système, information, modélisation
forme symbolique	– σ , r, x^2, test « T »; schéma, devis expérimental	–  ; modèles
Croyances-conceptions		
déterminisme	– Univers statique, uniforme, homogène; unité dans le général	– Univers dynamique, générateur; unité dans le singulier (le singulier incluant le simple)

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA2S3N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

	– Causalité linéaire – Divergence ; analyse – Causes exogènes – Hétérodéterminisme	– Causalité complexe, circulaire ou en spirale (rétroaction ; rôle des finalités), causalité mutuelle – Convergence des divergences analyse et synthèse – Causes exogènes et endogènes – Multidéterminisme (hétéro-auto-socio-déterminisme)
notion de temps	– Temps linéaire, séquentiel, manipulable – Tout est donné au départ ; futur = probable	– Durée, simultanéité, temps réel ; entropie et néguentropie – Tout n'est pas donné au départ ; émergences ; futur = probable, improbable, souhaitable
mode de connaissance	– Simplification et expérimentation (modification une variable à la fois) – Analyse componentielle – Méthodologie quantitative (test, utilisation quasi-exclusive de statistiques)	– Réunion, organisation et modélisation (expérimentation possible ⟶ ensemble de variables) – Analyse globale – Méthodologies diverses : quantitatives } outils plus ou moins qualitatives } communs de base : analyse de système, modélisation, simulation – Coopération

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 1 (suite)

relation chercheur-objet-praticien	- Distanciation chercheur-objet (objectivité, non-implication maximale) - Objet = isolé du chercheur et de son milieu - Chercheur est un professionnel non impliqué directement dans la pratique	- Rapprochement chercheur-objet à différents degrés: du «perceptif» à «l'engagement»; système observant/système observé/ écosystème - Objet = système, en relation avec son écosystème - Sujets faisant l'objet d'une recherche sont considérés comme tels; retour du «sujet» - Chercheur s'ouvre à la pratique (le «FONCTIONNEL») et/ou aux praticiens: «chercheur-collectif»
conception de la recherche	- Activité heuristique professionnelle, réservée à des spécialistes - Essentiellement rationnelle; permet prévision - Caractérisée par sa relative fermeture (Méthode standard; hors «sujet», hors pratique)	- Associe au rationnel le perceptif et le fonctionnel; permet l'action - Relativement ouverte (méthodologies, action, acteurs); elle-même en recherche de sa méthode - Organisation / communication / animation
Valeurs-critères		
critères de choix du problème	- Compétence et intérêts du chercheur	- Soit, comme en paradigme cartésien, plus les valeurs du chercheur et la pertinence pratique de la recherche: applicabilité de la solution dans l'action

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél.: (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré: *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA2553N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

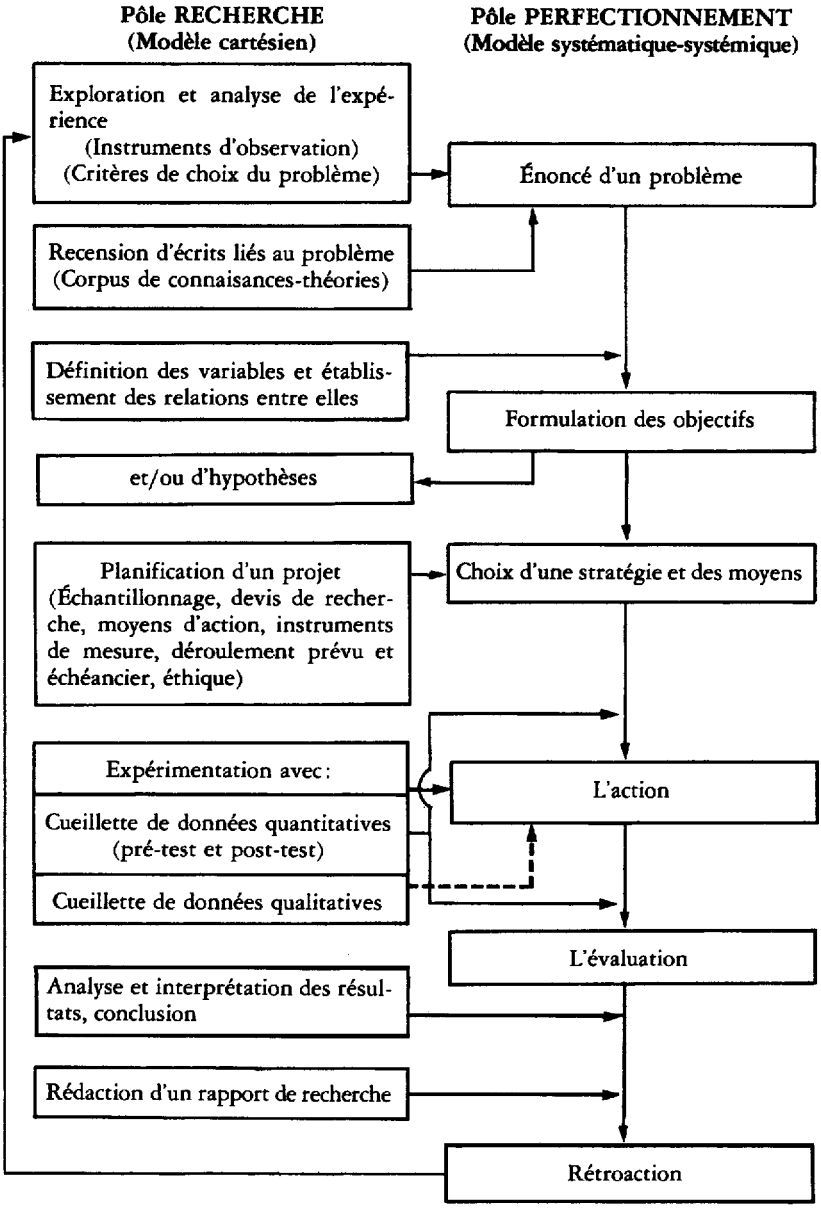
	– Caractère général et réalisable de l'étude (pertinence théorique ; applicabilité des conclusions à d'autres situations)	– Soit, pertinence pratique pour les sujets, personnes impliquées par ou dans la recherche et pertinence pratique et théorique pour le(s) chercheur(s) ——→ terrain commun
critères scientificité	– Clairement définis ; reliés à méthodologie quantitative (validité interne et externe ; fiabilité et objectivité)	– Soit, clairement définis et reliés à méthodologie de type quantitatif (systématisation, vérification, prédiction, explication), associés au principes de convergence, intégration et à la notion de système (isomorphie, homomorphie) – Soit, encore mal définis et reliés à la méthodologie de type qualitatif. Remise en cause des critères de la science classique. Importance de la validité interne
valeurs professionnelles	– Simplification, pour compréhension – Objectivité et distanciation – Pertinence théorique – Standardisation, uniformité dans la méthodologie – Isolement / logique d'exclusion – Prévision de résultats (accent mis sur les résultats plus que sur les processus)	– Réunion pour compréhension – Objectivité intégrant la subjectivité (différents degrés et niveaux) – Pertinence pratique (et théorique pour certains) – Pluralité, complémentarité des méthodologies – Interdépendance, contexte / logique d'association – Compréhension, explication et action (prévision pour certains chercheurs) ; accent mis sur le processus

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 2

Interactions entre paradigme cartésien de recherche et modèle systématique-systémique de perfectionnement dans PERA, selon Lessard-Hébert, 1984.



© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 3

Synthèse de la démarche de recherche (GRISAH)

Objectifs opérationnels de recherche	Approche méthodologique	Méthodologie des systèmes souples	Instruments
I Recueillir les données perceptuelles et factuelles de la situation problématique telles que formulées par les acteurs.	*Observation participante* Le chercheur s'implique sur le terrain avec des groupes en processus de résolution de problème afin d'obtenir les données nécessaires à l'identification du type de problèmes perçus par les acteurs concernés à l'intérieur d'une situation spécifique.	*Étape 1* Situation problématique. Cette étape porte sur l'organisation de la cueillette des données en fonction de l'identification des composantes d'un système de résolution de problèmes (rôles) et de contenu de la problématique.	- Entrevues et questionnaires ouverts selon la grille Checkland (1981) - Observation et enregistrements vidéo et audio - Journal de bord sur l'évolution du processus interactif chercheurs-acteurs - Documents officiels ou historiques
II Structurer des données sur la situation problématique.	*Observation participante* Le chercheur tout en continuant son interaction dans dans le milieu amorce l'analyse des données à partir des indicateurs de processus, de structures et de climat.	*Étape 2* Situation problématique exprimée. Cette étape porte sur la structuration des données à partir de la grille processus-structure-climat.	- Grille d'analyse processus-structure-climat (Checkland, 1981 ; Claux, Gélinas, 1982)

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 3 (suite)

Objectifs opérationnels de recherche	Approche méthodologique	Méthodologie des systèmes souples	Instruments
III Élaborer des énoncés de base de systèmes d'activités humaines pertinents.	*Analyse de contenus* Analyse des indicateurs de processus, structure, climat afin d'élaborer des énoncés de base de systèmes d'activités humaines pertinents à la situation problématique.	*Étape 3* Énoncés de base de système d'activités pertinents. Les énoncés de base constituent la base, la somme de composantes minimales ou la charpente à partir de laquelle on peut modéliser. chaque énoncé comporte les informations suivantes : A - les acteurs U - les bénéficiaires ou usagers T - transformation W - vision du monde E - contrainte environnementale P - propriétaire Cette phase est essentiellement conceptuelle.	- Grille d'analyse AUTWEP de Checkland
IV Élaborer des modèles de systèmes d'activités	*Modèles conceptuels* Utilisation de la théorie du système général	*Étape 4* *Modélisation* Selon la méthodologie de	Technique d'élaboration des modèles conceptuels. (Checkland, 1981).

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA2S3N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

humaines pertinents à la situation problématique.	comme outil de modélisation.	Checkland (1981), élaborer des modèles conceptuels comportant un ensemble d'activités humaines nécessaires à l'accomplissement du système de transformation contenu dans les énoncés de base.	
V Susciter des prises de décisions sur des changements. Vérifier la manifestation des indicateurs de la prise en charge.	*Observation participante* – Organiser une phase de délibération. – Observer la manifestation des indicateurs tel que spécifié dans la figure 1.	*Étapes 5 et 6* Comparaison et changements. Ces deux étapes se font sur le terrain, donc font appel à la participation du chercheur. Il s'agit d'orchestrer un débat entre les acteurs à partir des modèles conceptuels et de leur vision de la réalité afin qu'émergent des décisions d'action sur la situation problématique et de fait des changements.	Selon la situation de recherche. – entrevues ouvertes et fermées – questionnaires ouverts et fermés – enregistrements vidéo et audio – journal de bord Des grilles d'observation seront élaborées à partir des composantes des indicateurs.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 3 (suite)

Objectifs opérationnels de recherche	Approche méthodologique	Méthodologie des systèmes souples	Instruments
VI Observer les retombées en termes d'action du processus de résolution de problèmes. Vérifier la manifestation des indicateurs de la prise en charge. Repérer d'autres indicateurs.	*Observation participante* - Identification des actions entreprises par les acteurs. - Observer d'autres manifestations d'indicateurs. - Constater dans la spécification des dimensions de la prise en charge d'autres manifestations des phénomènes non préalablement identifiés.	*Étape 7* Action. Cette étape se poursuit toujours sur le terrain. En fait, il s'agit de constater les manifestations d'implantation des changements décidés à l'étape 6 et la perception des acteurs de la nouvelle situation ainsi engendrée.	
VII Vérifier la pertinence des indicateurs de la prise en charge	*Validation inter-juge* Soumettre ces données à l'analyse critique et la validation par des juges externes. Sélectionner les éléments valides pour procéder aux autres étapes.		Technique de validation inter-juge élaborée par Guilford.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA2S3N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

VIII Établir les relations entre les composantes des indicateurs de la prise en charge.	*Analyse de contenu* Au niveau de chaque indicateur, analyser la configuration des composantes à partir des enregistrements vidéo et audio et autres données fournies par les questionnaires et journal de bord. Ex.: analyser les manifestations de 3 types de changements (structures, procédures, attitudes) en fonction: 1° de leur relation 2° de leur séquence d'apparition.		Grilles d'analyse validées à l'étape VII.
IX Établir les relations entre les indicateurs.	*Analyse de contenu* À l'intérieur de chaque dimension, analyser la configuration des indicateurs. Ex.: les relations entre les indicateurs qualitatifs et quantitatifs de communication.		Idem précédent

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

ANNEXE 3 (suite)

Objectifs opérationnels de recherche	Approche méthodologique	Méthodologie des systèmes souples	Instruments
X Établir les séquences dans les relations entre les dimensions.	*Analyse de contenu* Réanalyser les données afin de cerner d'éventuelles séquences de manifestations des indicateurs et des dimensions.		
XI Élaborer une théorisation des processus de prise en charge.	*Confection d'une typologie* En fonction des configurations des indicateurs et des dimensions et de leurs séquences, établir une typologie des processus de prise en charge.		
XII Analyser la pertinence de la méthodologie des systèmes souples comme support à la prise en charge.	*Évaluation de la méthodologie des systèmes souples* Vérifier auprès des acteurs leur perception de la démarche (Méthodologie des systèmes souples et sa relation avec la prise en charge).		- Questionnaire et entrevues.

© 1987 – Presses de l'Université du Québec
Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

Achevé d'imprimer à Montmagny
par les travailleurs des ateliers Marquis Ltée
en février 1987

© 1987 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca
Tiré : *La recherche-action*, Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hébert, ISBN 2-7605-0419-0 • DA253N

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés